DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12779 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 28 FÉVRIER 1986

QUINZE MORTS, DES CENTAINES DE BLESSÉS

Les émeutes en Egypte pourraient provoquer un durcissement du régime

Le calme est revenu au Caire, ce jeudi 27 février, après qu'ait été réduite par l'armée la rébellion des « conscrits » de la police. Les affrontements se sont étendus à certaines villes de province et ont fait une quinzaine de morts et des centaines de blessés, selon les autorités. Ces émeutes pourraient conduire à un durcissement du régime du président Moubarak.

L'accession de M. Hosni Moubarak à la présidence, en octobre 1981, avait suscité en Egypte un grand espoir. Tout semblait alors possible. Traumatisée par la fin de règne mouvementée de Sadate, la population égyptienne réservait un accueil favorable à un homme serein et ouvert au changement que tout paraissait distinguer de son prédécesseur. Tout en s'attaquant au courant islamiste responsable de l'assassinat de Sadate, le nouveau raïs s'était rapidement réconcilié avec les opposants laïcs mis hors la loi par l'ancien raïs. Il évita de remettre en question brutalement la politique controversée d'ouverture économique *(infitah)* décrétée par Sadate en 1974, mais prit quelque distance avec les sadatiens, toujours influents dans le pays.

En fait, le président Moubarak recherchait avant tout une certaine décrispation du climat politique. A cet égard, les trois premières années de son règne furent exemplaires. Entre 1981 et 1984, il sut gagner l'estime de la plupart des Egyptiens, leur apparaissant comme un homme intègre soucieux de combattre la corruption et le népotisme, et de démocratiser un pouvoir devenu totalitaire sous le règne de son prédécesseur.

Le nouveau raïs obtint, à cet égard, des succès non négligeables, notamment dans le domaine de la liberté de la presse, les journaux de l'opposition étant enfin autorisés à paraître sans vexations et les formations politiques à se présenter en tant que partis « tolérés » par le pouvoir.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

Les islamistes derrière les gendarmes ?

L'un des principaux piliers du pouvoir vient de se lézarder en Egypte. Le président Moubarak ne peut plus compter sur les forces de la sécurité centrale, ce corps créé par Sadate après les émeutes de janvier 1977 pour éviter, justement, d'avoir recours à l'armée en cas de désordres graves. Le raïs a dû jouer les *militaires contre les gendarmes*, qui devaient, aux yeux de son *prédécesseur, constituer la* garde prétorienne du régime.

Une chose est d'ores et déjà certaine : les militaires sont les vrais gagnants. Le président Moubarak, qui depuis son arrivée au pouvoir en 1981 n'a pas lésiné sur les privilèges accordés à l'armée, devra faire preuve d'encore plus de largesses pour satisfaire des hommes dont l'appétit pourrait s'accroître. Le maréchal Abou Ghazala, l'inamovible ministre de la défense, que l'on a déjà présenté à maintes reprises comme un candidat potentiel à la vice-présidence, ne sera-t-il pas tenté de profiter de la situation ainsi créée ? Le poste de numéro deux du régime est toujours vacant, mais le restera-t-il longtemps, maintenant que les hommes d'Abou Ghazala ont prouvé qu'ils étaient la seule force sur laquelle le raïs peut compter ?

Une situation qui ne manquera d'ailleurs pas de raviver la vieille inimitié entre la police et l'armée. Cette tension latente entre les deux forces de frappe du régime ne peut qu'affaiblir celui-ci après la série de coups de boutoir qu'il a subis depuis six mois. Le drame de l'« Achille-Lauro », le détournement du Boeing d'Egypt Air, et surtout l'affaire Soliman Khater, ce policier de la sécurité centrale responsable de l'assassinat de touristes israéliens dans le Sinaï, en octobre, ont laissé des blessures non cicatrisées.

C'est justement aux retombées de la fusillade du Sinaï que le raïs faisait allusion dans son communiqué de mercredi quand il parlait « des milieux irresponsables qui, par leurs provocations systématiques, ont favorisé de tels actes criminels ». Une accusation que la presse favorable au pouvoir s'est chargée de préciser. Pour « Al Akhbar », c'est l'opposition qui a servi de catalyseur à la mutinerie des conscrits. L'opposition de gauche, et surtout islamiste, avait fait l'apologie du conscrit du Sinaï, amenant ainsi M. Moubarak à laisser entendre qu'il pourrait freiner le processus démocratique. C'est pour leur exprimer sa colère que le raïs a convoqué, jeudi, les chefs des différents partis de l'opposition. Une réunion qui va sans doute mettre un point final au consensus qu'avait réussi à réaliser le président autour de sa personne.

Le chef de l'Etat devra enfin s'attaquer de front au problème islamiste. En effet, si la responsabilité des extrémistes musulmans n'est pas établie dans la mutinerie des conscrits de la police, leurs empreintes sont claires et nettes dans les accrochages de mercredi.

Face à la première épreuve grave qu'il affronte depuis son accession au pouvoir, le président Moubarak aura besoin de tout son sang-froid pour ne pas dilapider les acquis des premières années de son régime.

INQUIÉTUDE DES EXPORTATEURS

Nouvelle baisse du dollar
Remontée du deutschemark

La baisse du dollar s'est accélérée, ce jeudi 27 février, la devise américaine tombant de 2,2550 DM à 2,20751 DM, et retrouvant son cours d'octobre 1977. A Paris, le « billet vert » qui, il y a un an, jour pour jour, culminait à 10,61 F, est revenu de 6,90 F à 6,795 F. A Tokyo, il a enfoncé le palier des 180 yens, considéré comme un plancher par le gouvernement japonais.

Ce nouveau repli a été déclenché par des déclarations sibyllines de M. Paul Volcker, président de la *Réserve fédérale* des Etats-Unis. Ce dernier, tout en réitérant ses avertissements sur le caractère « *dangereux* » de la chute du dollar, et en mettant l'accent sur le « *risque d'exagération* », a affirmé ne pas avoir de « *différence d'opinion substantielle* » avec le secrétaire au Trésor, M. James Baker, qui plaide pour une baisse supplémentaire du billet vert. Les marchés des changes, ignorant l'« avertissement », n'ont voulu voir que la convergence objective entre M. Volcker et M. Baker : immédiatement, ils ont vendu le dollar. Ce phénomène, s'il réduit spectaculairement le coût des importations chez les partenaires des Etats-Unis commence à inquiéter les exportateurs de ces pays, que ce soit au Japon, en Allemagne ou en France.

En ce qui concerne le système monétaire européen, M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances allemand, a déclaré au quotidien *Express*, de Cologne, qu'il « *ne faut pas exclure* » une réévaluation du mark. A Paris, le cours du mark a déjà monté lentement ces derniers jours, atteignant 3,0750 francs, après avoir franchi, il y a une dizaine de jours, son cours pivot de 3,0664 francs. « *Il n'y a pas d'attaque sur le franc*, relèvent les spécialistes. *Simplement, le mark monte.* » Par ailleurs, M. Stoltenberg a estimé que la conjoncture actuelle permettait « *un léger recul supplémentaire des taux d'intérêt en RFA* », ce qui autoriserait le même mouvement en France.

UN ARTICLE DU PRÉSIDENT DU RPR

Construction de l'Europe et défense commune

Au cours de l'émission « L'heure de vérité », le mercredi 26 février, M. Jacques Chirac a énuméré les quatre conditions qui permettraient à une personnalité de l'actuelle opposition de devenir premier ministre après le 16 mars. Dans l'article que nous publions ci-dessous, il développe ses conceptions en matière de défense.

par JACQUES CHIRAC

La politique de défense que nous voulons pour la France s'organise autour de trois orientations : une dissuasion nucléaire *stratégique efficace*, la capacité d'intervention de nos forces là où la France doit affirmer sa présence dans le monde, et la capacité de contribuer selon les décisions du gouvernement français à la défense de l'Europe.

Des éléments nouveaux nous obligent à réexaminer la politique suivie jusqu'ici, qui, hélas, vit sur sa lancée et se dégrade depuis 1981 : l'apparition de la bombe à rayonnement renforcé dont, à la différence des armes précédentes, on peut réserver pour l'essentiel la capacité de destruction aux unités militaires adverses ; l'évolution politique de l'Europe ; l'annonce, par le président Reagan de l'initiative de défense stratégique (IDS).

On peut se réjouir que les grandes orientations fixées par le général de Gaulle et mises en œuvre, quelles que soient les oppositions, par ses successeurs aient fini par recueillir l'accord de la quasi-totalité des Français. Clé de voûte de notre défense, la dissuasion nucléaire stratégique garantit notre indépendance. L'état en est bon. Grâce aux prouesses de nos techniciens, de brillants programmes d'armement stratégique – dont le dernier, il est vrai, a été lancé il y a plus de dix ans – ont abouti. A l'issue des refontes prévues pour les sous-marins d'ici 1992, ceux-ci permettront à notre pays de disposer d'une capacité de pénétration et de destruction plus dissuasive – avec une bonne marge de sécurité – *face à des défenses antimissiles* respectant le plafond des accords SALT actuels.

Cet effort sur la partie vitale de notre défense ne doit pas se relâcher. En effet, les progrès accomplis par les armes offensives rendront vulnérables et obsolètes avant la fin du siècle les composantes actuelles, tant aériennes que sol-sol, de notre armement stratégique. Nous devons être conscients que notre sécurité reposerait presque exclusivement, alors, sur *la seule* composante sous-marine, et sur le maintien de *sa discrétion acoustique* et du bon fonctionnement de ses transmissions quoi qu'il arrive.

(Lire la suite page 9.)

LA POLITIQUE FAMILIALE

Deux salaires ou trois enfants ?

par PIERRE DROUIN

Les ténors des grands partis politiques ont une fâcheuse propension à loucher avec un œil sur mars *1986* et un autre sur *1988*. Ce qui n'est pas seulement disgracieux. En fait, ils ne regardent pas assez loin. La jeunesse sait que le *sort de la planète se jouera non* seulement entre les grandes puissances mais en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud. Lui parle-t-on de développement ? Les techniques de pointe font basculer l'horizon du travail et celui de la vie en société. Parle-t-on de ces aménagements qui nous attendent, des adaptations à prévoir, des morales à imaginer ?

La France vieillit dangereusement. Là, les programmes électoraux *commencent* à être *plus* sensibles, la plate-forme de l'opposition tire la sonnette d'alarme. Mais les *discours* des quatre grands partis restent très discrets sur les conséquences à long terme.

Attardons-nous sur ce dernier thème. Il devient à la mode. Il faut donc en profiter pour faire bouger les esprits, car il n'est rien de tel que des engouements pour préparer les réformes.

Il fut un temps en effet où Michel Debré paraissait radoter sur le sujet, comme Alfred Sauvy ou Pierre Chaunu. Mais oui, mais oui, la France de cent millions d'habitants, la prolifération des berceaux, etc. Les propos sentaient la naphtaline. Et puis, peu à peu, le courant nataliste s'est enrichi. Pour mieux asseoir la présence de la France après l'an 2000 ? Ce n'est sûrement pas la première explication.

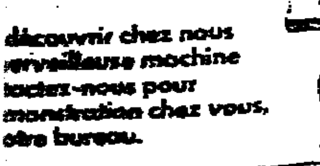
Deux phénomènes ont joué avec beaucoup plus de force pour réveiller les esprits. Le premier est l'immigration. On a beau être favorable à une société pluriculturelle et, comme le professeur Jean Bernard, exalter les vertus du métissage, l'idée d'une submersion des Français par les Maghrébins au vingt et unième siècle ne peut laisser tout à fait de marbre. La réponse est évidemment dans la croissance démographique.

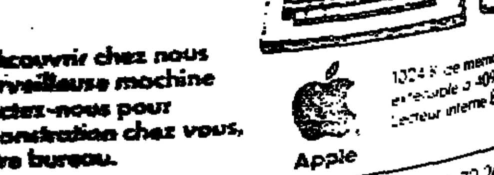
Autre perspective qui ne peut manquer de toucher les sensibilités encore plus que la raison – et c'est comme cela que les choses avancent : les jeunes n'étant pas assez nombreux pour assurer la relève, qui paiera nos retraites ? L'information sur ce chapitre est beaucoup plus percutante qu'auparavant, des émissions de télévision, de radio et des livres *relayant un message angoissant*.

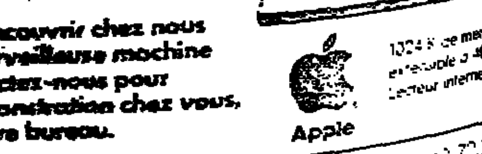
On sait de mieux en mieux que les allocations familiales ont été les parents pauvres des dépenses sociales depuis vingt ans. Leur prélèvement sur le PIB a diminué alors qu'il a *doublé* pour les prestations maladie et vieillesse. Délibérément, on a choisi de favoriser les personnes âgées par rapport aux jeunes, le passé plutôt que l'avenir. Si bien qu'en certaines périodes l'affaissement des *première et deuxième naissances* a été encore plus fort que celui de la famille de trois enfants.

(Lire la suite page 2.)









débats

POLITIQUE FAMILIALE

Les rangs des partisans d'une politique nataliste ont grossi depuis quelques années, mais l'on se bat toujours sur les moyens de l'encourager. Pierre Drouin analyse plus spécialement les chances de relever le taux de fécondité, qui est tombé en France au-dessous du minimum indispensable pour assurer le renouvellement de la population. Jean-Jacques Dupeyroux décortique, lui, le programme « familial » du RPR, et exprime ses inquiétudes.

Deux salaires ou trois enfants ?

(Suite de la première page.)

Les temps sont mûrs, l'opinion étant mieux préparée, pour ouvrir la voie à de vraies réformes « natalistes », n'ayons pas peur des mots. Il faut que le taux de fécondité, ce « juge de paix » (aujourd'hui de 1,8 en France), retrouve le niveau de 2,1 au-delà duquel la population se renouvelle. Le drame est simple : *« Pour la plupart des couples, il faut choisir entre le deuxième salaire et le troisième enfant*, écrit Michel Albert (1). *Donc, ce qu'on sacrifie, c'est le troisième enfant.* » La plate-forme de l'opposition insiste à son tour, après la majorité, sur la nécessité de ce troisième enfant. Heureuse conjonction.

Modifier les comportements ? Tout un monde. Le taux d'activité professionnelle des femmes tombe *de moitié* lorsqu'on passe des mères de deux enfants à celles de trois enfants : 60 % dans le premier cas ; 30 % dans le second.

Les nostalgiques de la « mère au foyer » auront beau faire campagne sur ce thème : elle tombera dans le vide, car *on ne remonte pas le cours* du temps. Dans tous les pays industrialisés, le besoin et le désir d'occuper un emploi montent chez les femmes de manière irrépressible. Comment combiner ces exigences avec celles d'une plus forte natalité ?

L'incitation financière pour les familles qui acceptent un troisième enfant est l'une des réponses importantes. L'« allocation parentale » décidée en 1984 allait dans cette voie, mais avec trop de réserve. Son taux est actuellement de 1 500 F par mois, ce qui compense trop faiblement la perte d'un salaire. La porter à la moitié du SMIC eût été plus valable.

Certains experts estiment que ce taux placé trop haut eût conduit à décourager les travailleurs qui ont un faible niveau de ressources. N'est-ce pas là un raisonnement typiquement machiste ? Comme si élever trois enfants ne correspondait pas à une dépense d'énergie et de temps valant bien celle des trente-sept à quarante heures de travail de certaines salariées.

Savoir ce que l'on veut

Le budget de la France ne peut supporter ce surcroît de charges ? Il faut savoir ce que l'on veut. La politique est une question d'arbitrages. En outre, l'allocation parentale est prévue pour une durée de deux ans d'interruption de travail. Une période de trois ans ne serait-elle pas préférable, dans la mesure où c'est avant l'entrée à l'école maternelle que l'enfant a surtout besoin de la présence quasi constante de sa mère ?

Dans sa « plate-forme », l'opposition promet le développement de cette allocation parentale, et le RPR a consacré une brochure aux grandes lignes d'une « politique pour la famille » qui précise que cette allocation, comme c'est déjà le cas à Paris, ne sera pas réservée seulement aux femmes ayant préalablement exercé une activité professionnelle.

L'idée paraît féconde – c'est le cas de le dire, – mais sa mise en pratique hérissera tous ceux qui se rebellent contre la plus petite amorce d'apartheid. La condition d'octroi de cette allocation est en effet que l'un *des deux conjoints soit de nationalité* française. On voit quelle communauté est visée par cette discrimination. Elle ne heurte pas seulement les principes mais la logique : cette allocation aurait un effet limité sur les immigrés, puisqu'*elle* ne touche en fait que les jeunes couples. Depuis que les frontières sont fermées aux travailleurs étrangers, ces couples se raréfient. Quant à la deuxième génération, elle adopte de plus en plus, on le sait, le comporte*ment démographique* des Français de souche.

> *Comment concilier l'exigence d'une plus forte natalité avec le développement du travail féminin ?*

L'argent est loin d'être un stimulant suffisant pour élargir la famille, bien que Jacques Barrot ait tout à fait raison d'écrire (2) que *« la première révolution devrait être de faire évoluer l'enveloppe financière consacrée aux familles au moins comme la richesse nationale ».* C'est tout un environnement socio-culturel qu'il faut modifier pour accueillir le troisième enfant, tant est profond, général et insaisissable le courant de désertion devant la famille nombreuse.

L'égalité devant l'emploi pour les femmes exige un vaste programme d'équipements collectifs. Selon les 110 propositions de François Mitterrand, 300 000 places de crèche devaient être créées prioritairement : 35 000 seulement l'ont été depuis 1981.

Des aides spécifiques au logement devraient également être prévues à la naissance du troisième enfant, dans la mesure où un seuil est franchi pour la cellule familiale (sans parler peut-être aussi d'un changement de voiture).

Enfin, l'extension des possibilités de travail à mi-temps doit être particulièrement encouragée pour les *mères de trois enfants. Davantage* d'emplois, plus de naissances ? Aucun lien n'a été prouvé scientifiquement entre les deux. Constatons simplement qu'en 1965, alors qu'on ne parlait pratiquement pas de chômage, le taux de fécondité était de *2,9 enfants par femme. En 1976, il était retombé à 1,8.*

La désaffection pour le mariage ne facilite évidemment pas non plus la multiplication des naissances. Mais cette tendance paraît moins lourde que celle qui pousse les femmes à rechercher un travail à l'extérieur. Cela dit, on ne peut qu'applaudir au paragraphe de la plate-forme de l'opposition qui prévoit qu'en matière fiscale *« les discriminations que supportent les couples mariés par rapport aux personnes non mariées seront supprimées ».*

Les sondages prouvent que la cellule familiale tient mieux le coup que d'autres dans le grand chambardement des valeurs. Il manque seulement à cette cellule d'avoir une taille un peu plus grosse. Ce ne sont pas les métastases qui sont à craindre.

PIERRE DROUIN.

(1) Dans *les Enjeux du siècle.* Editions Desclée de Brouwer, 1986.

(2) *La Revue des Deux Mondes*, octobre 1985.

La France traitée comme un pays sous-développé

Les Français sont considérés comme des analphabètes : pas de vrai débat sur l'aide et les prestations

par Jean-Jacques DUPEYROUX

LE RPR propose des bouleversements retentissants (1) dans le domaine de la politique familiale, immense affaire qui intéresse au plus haut degré tous les Français. Est-il normal de les passer sous silence ?

Ledit mouvement, qui a les plus grandes chances d'être appelé à gouverner dans quelques semaines, prône d'abord, pour envelopper d'un *nouveau climat moral* (pas psychologique : *moral)* la future politique familiale, l'adoption d'une série de mesures. On peut aimer ou ne pas aimer... Encore faudrait-il en débattre. L'une de ces mesures paraît en tout cas surprenante : le bénéfice de l'assurance-maladie d'un assuré social ne sera plus étendu à la personne vivant « maritalement » avec lui. N'est-ce pas le gouvernement de Jacques Chirac qui, en 1975, avait institué cette extension jugée aujourd'hui scandaleuse ?

Mais il serait encore plus nécessaire de débattre sérieusement du projet RPR relatif à l'aménagement des transferts au profit des familles.

A cet égard, trois volets, on le sait, doivent traditionnellement être distingués :

– le volet de l'aide proportionnelle aux revenus des familles : c'est le volet fiscal, avec le « quotient familial », dont les avantages ont été légèrement plafonnés par la gauche (2) ;

– le volet des prestations familiales forfaitaires, dont l'octroi est indifférent à la situation de fortune des bénéficiaires : mêmes allocations familiales pour la famille du quart-monde ou pour celle du nabab ;

– le volet des prestations subordonnées à une condition de ressources, réservées donc aux familles modestes ou pauvres.

Que les gouvernements soient de gauche ou de droite, ce dernier volet n'a cessé de gonfler : 13 % de la masse des prestations familiales en 1970, 53 % aujourd'hui. Pour une raison très simple : l'enveloppe globale n'étant pas indéfiniment extensible, il convient de faire un effort prioritaire pour les plus démunis. Identique pour tous, la même allocation est forcément insuffisante pour les plus pauvres, ridicule pour les plus fortunés.

Une révolution

Or que propose le RPR ? Qualifiant de *« triple aberration »* les prestations subordonnées à une condition de ressources, et tout particulièrement l'allocation de parent isolé – conçue pourtant par le gouvernement de Jacques Chirac – et le complément familial – dû à celui de Raymond Barre, – il entend que ces allocations soient supprimées et incorporées dans une allocation familiale unique et uniforme : le deuxième volet absorberait le troisième. Une vraie révolution. Résultat inévitable : baisse sensible, voire chute verticale du niveau de vie des plus défavorisés (renvoyés à l'aide sociale), remontée corrélative de celui des groupes privilégiés. Résultat encore accentué, au niveau du premier volet, par le déplafonnement du bénéfice tiré du quotient familial par les couples *mariés.* Vraiment, tout cela ne mérite-t-il pas un grand débat ? Le peuple *« le plus intelligent de la Terre »* (paraît-il) serait-il inapte à en saisir les termes ?

En ce qui concerne cette fois le financement des prestations familiales, la même opposition se prononce, à juste raison, pour la fiscalisation. Enorme question puisqu'il s'agit de la bagatelle de 150 milliards, soit environ les trois quarts de ce que rapporte l'impôt sur le revenu... Encore faudrait-il être parfaitement clair sur les modalités de l'opération : en effet, si, avec presque tous les spécialistes (y compris des papes du « libéralisme » tels que J.-J. Rosa ou R. de Laportalière), on analyse ces cotisations « patronales » comme une retenue à la source en réalité supportée par les salariés, il faut évidemment, avant tout changement des modes de financement, que cette retenue soit, dans la même mesure, réintégrée au salaire ! Sinon, sans cette restitution préalable de la retenue, les salariés invités à payer une deuxième fois comme contribuables des sommes gigantesques seraient volés comme dans un bois... N'est-ce pas le moment ou jamais d'ouvrir un vrai débat sur cette fiscalisation, dont le principe, encore une fois, est excellent ?

Inutile de multiplier les exemples : d'immenses questions touchant de la façon la plus directe à la vie concrète de tous les Français, de tous les électeurs, sont totalement occultées, ou peu s'en faut, par les médias. Faute de temps à la télévision ou faute de place dans les journaux ? Pas du tout, puisque aussi bien les péripéties politiciennes y font l'objet de commentaires indéfiniment ressassés, tout comme les prévisions, d'intérêt bien incertain, sur ce que seront les prochains mois. Jusqu'à la nausée !

Ainsi la France est-elle traitée comme un pays sous-développé, les Français comme des analphabètes. On comprend, on partage leur exaspération.

(1) « Une politique pour la famille », janvier 1986.

(2) Rappelons que ce plafonnement est sans effet pour la très grande majorité des familles.

LU

Quarante ans de prestations

POUR éclairer les prises de position sur la politique familiale à l'occasion des élections législatives, il est bon de la remettre en perspective. Réunissant un ensemble d'études préparées pour le Commissariat du Plan en 1984 par un historien, un sociologue, un juriste et deux responsables de la *Caisse nationale d'allocations* familiales sous la direction de Pierre Laroque, l'ouvrage publié par La Documentation française, *la Politique familiale en France depuis 1945,* vient à point. Il met en évidence les difficultés d'une « relance » de cette politique, notamment en ce qui concerne le montant des prestations familiales.

En effet, l'affaiblissement de celles-ci n'est pas récent. Il remonte en fait au début des années 60. Le développement des allocations familiales et des divers avantages accordés à la famille (notamment sur le plan fiscal) après la Libération avait bénéficié d'un consensus très large en faveur d'une augmentation de la natalité, d'une valorisation du couple, de l'enfant et de la famille, appuyée par le « parti-charnière », le MRP.

Ces facteurs ont été successivement remis en cause. La dénatalité conjurée dans les années 50, le niveau de vie croissant, l'aide aux familles a perdu de son importance. Sur le plan *politique, le MRP, soutien de la* politique familiale, a éclaté. Surtout, le développement du travail salarié des femmes par nécessité et par affirmation de leur autonomie entre en conflit avec le désir de maternité. Tandis que le modèle du mariage s'affaiblissait, apparaissaient des prestations nouvelles, indifférentes aux situations familiales. Parallèlement, la crise a accentué le développement de prestations sans condition de ressources. Ainsi l'architecture conçue à la Libération s'est trouvée bouleversée.

La baisse de la fécondité ravive aujourd'hui les préoccupations sur la politique familiale, mais celle-ci peut-elle retrouver une cohérence dans une société changée ?

GUY HERZLICH.

★ *La Politique familiale en France depuis 1945,* La Documentation française, 390 pages, 95 F.

COURRIER DES LECTEURS

Le cas d'Hermann Klenner

Le titre du *Monde :* « Un ancien nazi est élu vice-président de la Commission des droits de l'homme [de l'ONU] » (5 février, p. 40) est sans doute abusif : Hermann Klenner est né le 5 janvier 1926. Il avait donc tout juste sept ans le 30 janvier 1933 et dix-huit ans en avril 1944. A l'âge où Klenner adhérait au NSDAP, Helmut Schmidt (né en 1918) était, par exemple, responsable local d'une association de jeunesse hiltérienne (Hiltlerjugend) : devrait-on prétendre que l'officier de la Wehrmacht devenu chancelier fédéral est un « ancien nazi » ? Evidemment non. Du reste, rien dans les lois françaises n'empêcherait que Klenner fût aujourd'hui décoré de la Légion d'honneur : son engagement politique serait considéré comme trop juvénile pour qu'il en fût tenu compte.

JEAN-PHILIPPE MATHIEU
(Paris).

Le relais de la communauté

Auteur d'études sur le logement des immigrés en France et en Grande-Bretagne, je ne peux laisser passer sans réagir l'article de Jacques Bichot : « *Racisme* et *déclin* démographique » dans *le Monde* du 7 février.

Le fameux « seuil de tolérance aux étrangers » n'a aucun fondement scientifique, et le fixer « aux alentours de 10 % » est ridicule. Les étrangers représentent 8 % de la population de la France, et une bonne partie des « immigrés de la deuxième génération » ont la nationalité française. Il y a plus de 10 % d'immigrés dans toute la France urbaine.

De nombreuses études, en France et ailleurs, montrent que le regroupement des étrangers par affinités ethniques ou nationales favorise leur insertion dans la société d'accueil au lieu de l'entraver : la communauté joue un rôle essentiel de relais.

MAURICE BLANC,
maître de conférences à l'université de Nancy.

La leçon des Etats-Unis

Cohabiter ou ne pas cohabiter, telle – pour un Américain – n'est *pas* la question. En effet, la cohabitation chez nous a existé dès l'avènement de la République : on a souvent vu un président gouverner avec une Chambre de députés et un Sénat dont le parti majoritaire était opposé au sien propre. Dans ces conditions, comment a-t-on pu survivre pendant plus de deux siècles sans « pagaille » (mot de M. Fabius, conviction de M. Barre) ? Au *moyen de compromis – qui, en* dépit de votre courrier (*le Monde* du 12 février), ne constituent pas forcément des « vices ».

Le véritable problème pour la France, après mars 1986, ne sera pas la présence d'un président de gauche et d'une Assemblée de droite, mais bien un manque d'aptitude au compromis parmi les législateurs.

L'idée d'un représentant suivant aveuglément la ligne toute tracée de son parti, bon gré, mal gré, à tort ou à raison, m'a toujours semblé parfaitement bizarre dans un pays que nous, les Américains, admirons pour le rayonnement de ses institutions et la clairvoyance de ses penseurs.

PETER ANTHONY BLOOM
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

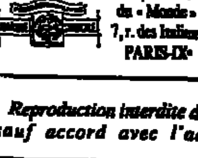
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU RÉGIME AUX PHILIPPINES

Après avoir annoncé la composition de son gouvernement et lancé un appel au cessez-le-feu (*le Monde* du 27 février), Mme Aquino a fait libérer, ce jeudi 27 février, un premier groupe de trente-trois détenus politiques. Entre-temps, le nouveau chef d'état-major général, le général Fidel Ramos, qui vient d'être promu général d'armée, a procédé à une réorganisation du commandement. Il a également fait placer en résidence surveillée le général Munoz, chef des forces de gendarmerie dans le nord de Mindanao, et M. Bacanan, gouverneur de la même province, lequel doit répondre de la disparition de quarante et un détenus placés sous sa responsabilité.

Ce jeudi, un porte-parole de l'armée a également annoncé qu'un complot contre le ministre de la défense avait été déjoué, neuf hommes armés ayant été arrêtés la veille au siège du ministère au moment où M. Enrile devait y tenir une conférence de presse. Au palais présidentiel de Malacanang — où Mme Aquino ne s'installera pas, le trouvant *« trop somptueux et trop extravagant »* pour la présidente d'une *« nation pauvre »*, — des bombes, des objets piégés et des explosifs ont été découverts par des artificiers à l'intérieur du palais, dans les jardins et même dans les tourelles des blindés abandonnés par la garde de M. Marcos.

Le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, a estimé, dans un chaleureux message de félicitations à la nouvelle présidente, que *« le voyage au bout de la nuit est terminé »*.

Arrivée à Hawaï, dans la nuit de mercredi à jeudi, à bord d'un avion militaire américain et en compagnie d'une suite de quelque quatre-vingt-dix personnes, dont son épouse, l'ancien président pourrait s'y installer de façon définitive, ainsi que le souhaiterait la Maison Blanche. Tout le groupe bénéficiera de l'asile politique aux Etats-Unis, a fait savoir Washington, en démentant les informations selon lesquelles les avoirs de la famille Marcos avaient été *« gelés »*.

Tout en offrant l'hospitalité à M. Marcos, auquel il a adressé mercredi un message personnel, le président Reagan, dans son intervention télévisée de mercredi soir, a rendu hommage à Mme Aquino et l'a assurée de l'aide de son gouvernement. M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, a notamment précisé que les Etats-Unis étaient prêts à aider les Philippines à *« faire face aux problèmes de redressement économique et de sécurité nationale »*. De son côté, par 95 voix contre une, le Sénat américain a voté une résolution de félicitations à Mme Aquino. Enfin, M. Philip Habib, émissaire de M. Reagan, qui avait quitté les Philippines samedi, était de retour à Manille ce jeudi.

Le Japon a annoncé, de son côté, le rétablissement de son aide économique aux Philippines.

Quant au gouvernement français, il s'est *« réjoui »*, lors du conseil des ministres réuni mercredi, *« de ce que la crise ait évolué vers un règlement pacifique et conforme aux aspirations du peuple philippin. »*. Le gouvernement, indique le communiqué, *« salue à cette occasion le courage et la détermination dont a fait preuve Mme Aquino dans le combat qu'elle a mené pour le triomphe des valeurs démocratiques dans son pays »*.

Le gouvernement comprend des personnalités modérées et des hommes liges de Mme Aquino

De notre envoyé spécial

Manille. — La fête populaire, avec ses côtés iconoclastes, qui a marqué la chute du régime Marcos est finie. Ce jeudi 27 février, Manille avait retrouvé son rythme habituel. Ses rues ont été nettoyées des traces de la « révolution ». Tandis que, mercredi en fin de journée, le palais de Malacanang, qui, depuis minuit la veille, était devenu le point d'attraction de centaines de milliers de Philippins, était évacué de la foule de badauds et de marchands ambulants qui piétinaient ses pelouses, des enfants qui se baignaient dans ses bassins, des jeunes dansant sur ses balcons et des petits voyous qui volaient ce qu'ils trouvaient, la nouvelle présidente, Mme Corazon Aquino, annonçait la *formation de son gouvernement*.

Le cabinet de Mme Aquino témoigne d'un souci de transition, sinon dans la continuité, du moins sans rupture au nom de la « réconciliation nationale ». Politiquement, le nouveau gouvernement philippin apparaît de centre droit. Il reflète une ouverture en direction du *monde politique traditionnel*, voire même le KBL, parti du M. Marcos, plus que vers la gauche.

Le premier cabinet de Mme Aquino mêle des politiciens d'oppsition, des hommes d'affaires qui ont soutenu sa campagne électorale, quelques transfuges de l'ancien régime et des personnalités nouvelles qui font leur entrée dans la politique. Ecartant une question sur le caractère « élitiste » de son gouvernement et l'absence de représentants de la gauche ou des classes défavorisées, Mme Aquino a déclaré qu'elle s'était entretenue avec un large éventail de personnes avant de former son cabinet et a cité l'exemple de son porte-parole, M. Saquiza, comme quelqu'un qui n'est pas issu de la grande bourgeoisie.

A trois reprises, au cours de sa conférence de presse, Mme Aquino a appelé les Philippins à la patience : *« Vous avez eu Marcos pendant vingt ans, il y a à peine vingt-quatre heures que nous avons gagné. Je sais que c'est au peuple que je dois mon élection »*, a-t-elle affirmé, essayant, semble-t-il, de calmer les craintes, qui commencent à se faire jour, de voir se former une nouvelle oligarchie.

Le gouvernement de Mme Aquino *repose sur trois piliers. D'abord son* vice-président, M. Salvatore Laurel, premier ministre, ministre des affaires étrangères, et qui a derrière lui la machine politique de son parti UNIDO. Ensuite, M. Ponce Enrile, ancien ministre de la défense de M. Marcos, qui a mené avec le général Ramos la rébellion de l'armée et a conservé ses fonctions dans le nouveau cabinet. M. Enrile et le général Ramos, chef d'état-major, sont en train de restructurer la hiérarchie militaire.

Les transfuges

La troisième grande composante du cabinet de Mme Aquino est le monde des affaires. Le personnage central, représentant ses intérêts, est M. Jaime Ongpin, *ministre des finances*, président de Benquet Mining Corp., un puissant groupe minier. M. Ongpin fut l'un des proches conseillers de Mme Cory Aquino au cours de sa campagne électorale. Avec M. José Concepcion, nouveau ministre du commerce, qui dirige les moulins de la République et présidait Namfrel, organisme privé de décompte des voix, M. Ongpin fut l'un des artisans du soutien dont bénéficia l'opposition de la part des milieux économiques et financiers hostiles aux barons du régime Marcos.

Parmi les transfuges de l'ancien pouvoir dans le nouveau cabinet, il y a le sénateur Maceda (ministre des ressources naturelles), qui fut secrétaire exécutif de M. Marcos et rejoignit les rangs de l'opposition il y a trois ans. M. Fernandez, gouverneur de la Banque centrale, conserve ses fonctions. Il est considéré comme un bon technocrate plus qu'un homme engagé politiquement.

Parmi les opposants de longue date au régime Marcos présents dans le cabinet, figure M. Pimentel (chargé du portefeuille des gouvernements locaux), emprisonné à plusieurs reprises pendant la période de la loi martiale, et ancien ami de Ninoy Aquino. Un autre parlementaire de l'opposition est M. Mitra, ministre de l'agriculture, qui devra notamment mettre en œuvre un programme de réforme agraire qui est resté lettre morte du temps de M. Marcos. On le dit lié aussi à M. Eduardo Cojuangco, l'un des barons du régime Marcos, qui contrôle l'industrie du sucre et dirige les brasseries San Miguel.

Deux hommes apparaissent comme les garants des réformes promises par Mme Aquino en matière de justice sociale et de lutte contre la corruption : M. Arroyo, secrétaire exécutif, avocat connu, défenseur des droits de l'homme et notamment des prisonniers politiques, et M. Salonga, l'un des hommes politiques les plus respectés des Philippines pour sa droiture.

D'éducation protestante, ancien sénateur, M. Salonga fut grièvement blessé en 1971 lors de l'attentat de la place Miranda (qui sera par la suite l'une des justifications du régime de loi martiale). Connu pour ses idées progressistes, il a toujours prôné des *réformes sociales et économiques* importantes ainsi qu'une ouverture à gauche. M. Salonga préside, dans le gouvernement Aquino, une *« commission de bon gouvernement »* qui est chargée notamment de faire la lumière sur l'assassinat de Ninoy Aquino et la fortune de M. Marcos.

La « mafia des jésuites »

Malgré le gage moral que constitue la présence d'un homme comme M. Salonga aux côtés de la nouvelle présidente des Philippines, la composition de son gouvernement témoigne des concessions dont a dû être payée la mise à bas du régime Marcos. Il est vraisemblalble que Mme Aquino pourra mener à bien une première tâche : restructurer une administration gangrénée par une corruption qui avait dépassé de beaucoup celle, traditionnelle, que l'on retrouve à des degrés divers en Asie, et était devenue un système de gouvernement. La grande question qui se pose aujourd'hui est celle de l'autonomie dont bénéficiera Mme Aquino pour entreprendre des réformes plus profondes. Elle risque en effet d'être progressivement l'otage des milieux d'affaires et de l'armée.

Deux facteurs donnent, cependant, à penser que malgré les *concessions faites à la droite*, Mme Aquino essayera de pousser en avant un programme de réformes sociales qui ne servira pas forcément les intérêts de la grande bourgeoisie représentée dans son cabinet. Le premier est la détermination de cette femme. Profondément chrétienne, qui se sent, affrime-t-elle en privé, liée par les engagements qu'elle a pris envers les masses populaires qui l'ont portée au pouvoir. Un second facteur tient à la personnalité de ses conseillers particuliers qui pour la plupart restent dans l'ombre. Ces « éminences grises » de la nouvelle présidente des Philippines sont soit des Pères jésuites soit des personnes formées par ceux-ci, notamment à l'université jésuite Ateneo.

Pour ces hommes, que la presse pro-Marcos nommait la « mafia des jésuites », il est évident que seules *des réformes sociales en profondeur* peuvent contrer le développement de l'insurrection communiste. C'est, par exemple, le cas du Père Joaquin Bernas, président de l'Ateneo. Expert des questions politiques, le R.P. Bernas a notamment étudié le marxisme, et il serait l'inspirateur de certains des discours de Mme Cory Aquino. Un autre jésuite, le Père Lombino, est également proche de la présidente. M. Emanuel Soriano, ancien président de l'Université des Philippines, lui aussi formé à l'Ateneo, ancien membre de l'action catholique, est aussi très écouté.

Pour l'instant, la gauche rentre la tête. Elle a le sentiment d'avoir perdu l'initiative, même si des organisations légales comme Bayan (mouvements regroupant différents secteurs de la population : ouvriers, étudiants, etc.) ont déclaré leur intention de coopérer avec le nouveau gouvernement. Ayant appelé au boycottage de ces élections, n'ayant pas prévu l'enthousiasme que susciterait la candidature de Mme Cory Aquino, la gauche se trouve en porte à faux, confrontée à un gouvernement modéré qu'elle peut cependant difficilement combattre sans risquer de se couper d'une partie de la population.

PHILIPPE PONS.

MALACANANG APRÈS LA FUITE

Les écrins vides d'Imelda

De notre envoyé spécial

Manille. — L'inspection des appartements privés du palais présidentiel de Malacanang par le nouveau secrétaire de la présidence, M. Arroyo, a révélé que M. Marcos et sa famille avaient quitté dans la précipitation ce palais qu'ils avaient occupé pendant vingt ans. Un repas qui n'avait été pratiquement pas touché, des papiers épars sur le bureau de M. Marcos, le désordre des chambres à coucher témoignaient d'un départ improvisé.

Dans la chambre d'Imelda, décoré, d'une peinture la représentant à moitié nue en sirène dans une jungle, les armoires étaient encore pleines de robes et les commodes envahies de bouteilles de parfum. Seuls les écrins à bijoux qui traînaient sur le sol étaient vides. Dans l'immense pièce transformée en salle d'urgence d'hôpital, où, après ses apparitions en public, Marcos cherchait à redonner force à son corps malade, traînait sur le grand lit un vieux casque : celui de l'ancien président pendant la guerre.

Jusqu'à la dernière minute, dit-on, Imelda ne voulait pas partir. Mais Ferdinand Marcos, qui, lui aussi, avait longtemps refusé de se rendre à l'évidence, savait que la partie était perdue depuis sa conversation avec le sénateur Laxalt, en pleine nuit de lundi à mardi (*le Monde* du 27 février).

Même les domestiques du palais n'ont pas immédiatement compris ce qui se passait dans les appartements privés. Certains d'entre eux, qui s'étaient réfugiés dans la chapelle, lorsque la foule envahit Malacanang, ne savaient pas que Marcos avait quitté les lieux. Et pourtant, déjà, on mangeait dans ses cuisines, on dansait dans ses salons plongés dans les ténèbres, aux notes du piano noir contre lequel s'adossait Imelda quand elle chantait pour ses invités.

Ph. P.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Manille *(AFP)*. — Mme Corazon Aquino a donné, ce mercredi 26 février, la composition complète de son gouvernement, dirigé par le vice-président Salvador Laurel, nommé premier ministre et ministre des affaires étrangères. M. Juan Ponce Enrile reste ministre de la défense. M. Neptali Gonzales est nommé ministre de la justice et le dirigeant de l'opposition au Parlement, M. Aquilino Pimentel, ministre de l'administration locale.

M. Jaime Ongpin, un des principaux conseillers de Mme Aquino, devient ministre des finances. M. Ramon Mitra, deuxième dirigeant de la minorité à l'Assemblée nationale, est nommé à l'agriculture, et Mme Lourdes Quisumbing à l'éducation. L'homme d'affaires Jose Concepcion, qui dirigeait l'organisme indépendant de surveillance des élections (NAMFREL), est nommé ministre du commerce et de l'industrie.



A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Affrontements à Santiago

Santiago-du-Chili. — Un officier de carabiniers, le lieutenant Mauricio Rivera, a été tué mercredi 26 février dans la soirée à la suite d'affrontements entre des policiers et des manifestants dans le secteur sud de la capitale. Simultanément, trois bombes de faible puissance ont explosé en divers endroits de Santiago, causant quelques dommages matériels, mais il n'y a eu aucun blessé. La police et les forces de sécurité ont immédiatement lancé une vaste opération de ratissage au cours de laquelle une vingtaine de personnes ont été arrêtées.

Le même jour, le journaliste chilien Fernando Paulsen, correspondant du *Wall Street Journal*, accusé d'avoir diffamé la police, a été incarcéré. Il est poursuivi pour un article publié par le magazine d'opposition *Analisis* sur le meurtre de trois dirigeants communistes en mars 1985. Enfin, l'un des principaux opposants au régime du général Augusto Pinochet, Manuel Sanhueza, le président du mouvement de l'intransigeance démocratique, a lui aussi été écroué après avoir été inculpé d'atteinte à la sécurité. — *(AFP, Reuter.)*

MALAISIE

Dissolution de l'assemblée du Sabah

Kuala-Lumpur. — L'assemblée régionale du Sabah a été dissoute sur ordre du gouverneur Robert Adnan, et de nouvelles élections seront prochainement organisées, a annoncé, mercredi 26 février, le chef de cet Etat de la fédération de Malaisie situé dans le nord de l'île de Bornéo.

Cette dissolution est intervenue après les défections des députés du parti Bersatu du Sabah (PBS de M. Kitingan, à majorité chrétienne), vainqueur très contesté des élections régionales d'avril 1985. Au moins dix d'entre eux ont quitté le parti depuis lundi, ce qui porte à vingt-quatre le nombre des partisans de M. Kitingan au sein de l'assemblée, qui compte quarante-huit représentants élus sur cinquante-quatre (le gouvernement nomme les six autres). Deux des démissionnaires ont notamment reproché à M. Kitingan l'aggravation de la situation économique et l'accroissement des tensions raciales et religieuses. Le gouvernement du Sabah est confronté à une opposition croissante de l'Organisation nationale unifiée du Sabah (USNO, à dominante musulmane). Les musulmans représentent presque 50 % des 1,3 million d'habitants du Sabah. — *(AFP.)*

ASIE

Inde

Un musulman « progressiste » quitte le gouvernement de M. Rajiv Gandhi

De notre correspondant

New-Delhi. — Déjà mise à mal il y a quelques semaines à propos de la hausse des prix pétroliers, la cohésion du gouvernement indien a été à nouveau éprouvée le mercredi 26 février par la démission, en plein débat budgétaire, d'un des plus jeunes secrétaires d'Etat du cabinet de M. Rajiv Gandhi. De confession musulmane, M. Mohamed Arif Khan (trente-cinq ans) était chargé de l'énergie et jouissait au sein du parti gouvernemental d'une réputation sans tache.

Sa défection, la première dans le cabinet depuis la victoire électorale de M. Gandhi en décembre 1984, reflète le malaise grandissant des musulmans progressistes et du Parti du congrès à la suite de la présentation par le gouvernement d'un projet de loi jugé « rétrograde ». La minorité musulmane (90 des 750 millions d'habitants) dispose en Inde d'un code civil spécial censé respecter les principaux préceptes de la charia (loi islamique).

Rejeté par l'opposition parlementaire qui se bat pied à pied pour empêcher son adoption, dénoncé par tous les progessistes islamiques comme « obscurantiste », le texte gouvernemental annule un jugement libéral de la Cour suprême qui obligeait un époux musulman à verser une pension décente à sa femme répudiée. Dorénavant, si le texte est voté, les divorcés musulmanes — contrairement aux femmes hindoues soumises au droit commun — devront se contenter de la maigre compensation recommandée, selon les fondamentalistes, par la charia.

Ancien dirigeant étudiant progressiste de la célèbre université d'Aligarh, M. Arif Khan avait publiquement loué le jugement de la Cour suprême. Avec lui, M. Gandhi perd l'un des cinq membres musulmans de son cabinet. De nombreux députés — hindous et musulmans — du parti gouvernemental sont venus publiquement féliciter le démissionnaire pour son « courage » et l'assurer de leur soutien dans son combat contre le projet de loi. On laisse entendre dans les milieux proches du pouvoir que d'autres ministres — le tout-puissant Arun Nehru notamment — seraient opposés au texte gouvernemental.

Très préoccupé par l'agitation musulmane qui s'est amplifiée ces dernières semaines après qu'un juge hindou a attribué la possession d'un temple-mosquée historique et disputé depuis des siècles à ses seuls coréligionnaires, le premier ministre n'a pas voulu prendre le risque de jeter de l'huile sur le feu en mécontentant les plus intolérants des musulmans indiens. Les troubles se poursuivent notamment dans certaines villes du Cachemire, où la police a reçu l'ordre de tirer à vue sur les contrevenants au couvre-feu.

Cependant, en apaisant les fondamentalistes au détriment des libéraux, M. Gandhi s'est mis à dos non seulement les femmes (qui avaient voté massivement pour lui en 1984) mais aussi tous les progressistes en général, ainsi que la masse hindouiste qui voit ainsi, une fois de plus, son premier ministre céder au chantage d'une minorité agissante. Au passage, l'image « moderniste » du jeune premier ministre se trouve sérieusement ternie.

PATRICE CLAUDE.

…nce traitée
…ys sous-développé
…dérés comme des analphabètes : …ur l'aide et les prestations
…acques DUPEYROUX

…e révolution

PETER ANTHONY BLOOM

Le Monde

PROCHE-ORIENT

La répression de la mutinerie en Egypte

Le président Hosni Moubarak a assuré, mercredi *26 février, qu'il n'entendait faire preuve* d'aucune *« complaisance »* à l'égard des appelés des forces de police qui se sont mutinés, provoquant, ces dernières vingt-quatre heures, de sérieux affrontements avec l'armée au Caire et en province. Dans une allocution radiodiffusée, la première depuis le début des émeutes mardi soir, il a qualifié la mutinerie des jeunes conscrits de *« coup de poignard donné en traître »*, dû à *« une minorité déviationniste »*. Sans les nommer explicitement, il a accusé des *« milieux irresponsables d'avoir été à l'origine de l'atmosphère de provocation qui a contribué à l'éclatement de ces actes criminels »*. Le président a confirmé que des mutineries semblables à celle du Caire avaient éclaté en Haute Egypte, à Sohag et Assiout, à Ismailia, sur les bords du canal de Suez, et dans le delta, à Qalioubieh.

Le procureur général, M. Mohamed el Guendi, a annoncé que plus de deux mille personnes – policiers mutins et émeutiers – avaient été appréhendées.

Au Caire, où le calme était revenu dès mercredi soir, des blindés étaient postés ce jeudi à tous les carrefours stratégiques, alors que les écoles et les universités sont restées fermées. Le couvre-feu a été maintenu, ne devant être levé que de 11 heures à 14 heures afin de permettre à la population de se ravitailler. Enfin, l'aéroport a été rouvert.

● A WASHINGTON, le département d'Etat a indiqué que les Etats-Unis *« avaient pleine confiance dans le gouvernement de M. Moubarak et dans sa capacité à contrôler la situation »*.

● A JÉRUSALEM, le chef d'état-major de l'armée, le général Moshe Lévy, s'est borné à relever : *« Nous devons attendre et voir ce qui va se passer pour savoir si les événements peuvent nous affecter. »* La radio israélienne a, pour sa part, rapporté que les Etats-Unis avaient demandé à Israël d'adopter à l'égard de l'Egypte une attitude souple, afin de ne pas contribuer à aggraver les problèmes du président Moubarak. Washington aurait notamment conseillé à Israël de cesser d'insister sur la nécessité d'un renforcement des relations égypto-israéliennes.

● A DAMAS, la presse officielle syrienne s'est félicitée de la révolte des policiers égyptiens, qui, selon la radio, a constitué une nouvelle manifestation du refus du peuple égyptien d'accepter Camp David et la paix avec Israël.

La révolte des « conscrits » de la police

De notre correspondant

Le Caire. – Jaillissant derrière le transport de troupes ou l'automitrailleuse, des silhouettes en tenue de combat, kalachnikov à la main, arrêtent notre voiture. Vérification d'identité et fouille du coffre. Un policier s'approche :

« Qu'est-ce que vous faites dans la rue ? Vous ne savez pas qu'un couvre-feu a été décrété ?

– Si, mais je suis journaliste.

– Et alors ? »

Les forces spéciales, entraînées au combat dans le désert, ne sont pas à l'aise entre béton et bitume. Parfois, le trou noir d'un canon de mitrailleuse lourde fixe avec insistance le promeneur imprudent. Pourtant, souvent ces jeunes soldats, volontaires, nous laissent passer, après un brin de causette avec l'accent de la Haute-Egypte.

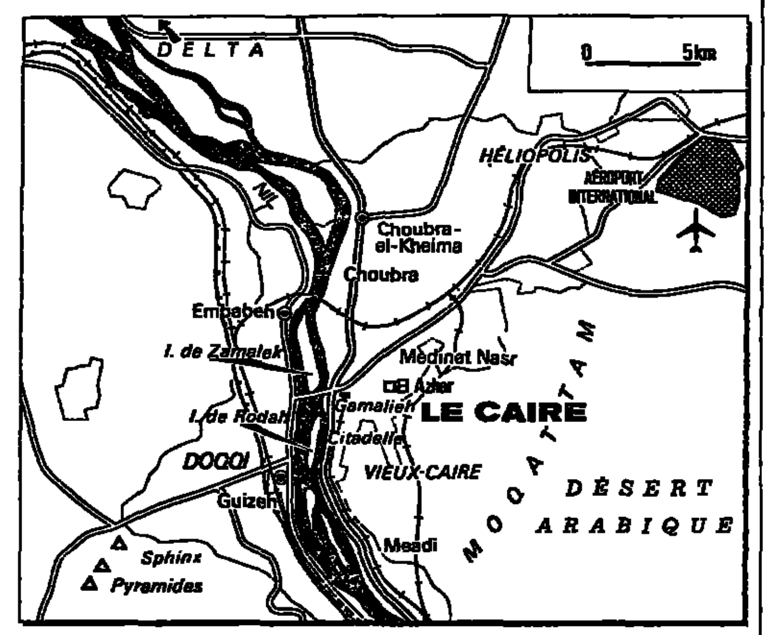
Après cette lourde nuit, le cœur du Caire s'est remis doucement à battre ce jeudi 27 février. A l'aube, les coups de klaxon, si insupportables d'ordinaire, ont éclaté comme une joyeuse fanfare.

Pourquoi les milliers de « conscrits » des forces de sécurité se sont-ils mutinés ? Confinés dans leurs casernes à des centaines de kilomètres de chez eux, ces fils de paysans, appelés pour trois ans, rêvaient de partir un jour pour le Golfe, la Jordanie ou même l'Irak en guerre, et de revenir au pays avec assez d'argent pour se marier. Ils ne pouvaient pas, en effet, y songer sérieusement avec les 25 livres (150 F) qu'ils touchent mensuellement du ministère de l'intérieur.

Ce maigre salaire avivait leur frustration devant le spectacle de la capitale et de son luxe ostentatoire. Ils ont été bouleversés par la nouvelle de la « prolongation d'un an » du service qu'ils devaient assurer, intervenant moins d'un mois avant la « quille ». Pourtant, cette colère explique-t-elle entièrement la mutinerie ? Risque-t-on vraiment la cour martiale et le peloton d'exécution pour une rumeur qui n'a pas même un début de confirmation ? Il y a quelques années, un projet de loi prolongeant la durée du service militaire avait été présenté au Parlement. Accueilli par un tollé, il avait été retiré sans qu'il y ait mutinerie ni même incident.

Alors, que s'est-il passé ? On sait seulement que, dans un brusque accès de rage, les *dofaa* (conscrits) se sont précipités hors de leurs casernes pour tout casser. Aux pyramides, où le mouvement démarre mardi soir, ces jeunes policiers habillés de noir attaquent deux hôtels dont la splendeur les nargue depuis des années à la porte de leurs casernes. Ils se ruent dans les halls. Le personnel, qui a réussi à gagner du temps, parvient à évacuer des centaines de touristes par des entrées de service.

Affolés, démunis pour la plupart de leurs papiers, les clients courent à travers champs jusqu'aux autocars qui les mettront enfin à l'abri dans les hôtels du centre ville. Certains



fuyards tombent dans leur course éperdue et sont légèrement blessés. C'est le cas de cinq Français.

Les émeutiers mettent le feu à des voitures et aux deux établissements, avant de saccager la réception de l'*hôtel Mena House. Ils détruisent* de fond en comble le poste de police voisin, où quelques « collègues » ont fait mine de leur barrer la route. Une partie des « conscrits » furieux se dispersent ensuite dans le quartier résidentiel de Guizeh, et certains émeutiers, errant sans but précis, vont passer leurs nerfs dans le centre ville. Ils ressemblent alors plus à des gamins en fugue qu'à de dangereux révoltés.

A l'aube, des blindés encerclent les « conscrits » de Guizeh, les forçant à réintégrer leur caserne. Devant le refus des mutins de se rendre, l'armée ouvre le feu au canon de 105 mm et à la mitrailleuse lourde. Des hélicoptères de combat viennent même appuyer les chars. Toutefois, les militaires qui répriment l'émeute semblent vouloir éviter *le carnage. Ainsi, les chars* avancent centimètre par centimètre pour réduire ces adversaires armés de simples fusils.

Entre-temps, la rébellion a gagné les casernes proches d'Héliopolis, autre banlieue du Caire. Dans la zone industrielle, les mutins fracassent tout ce qui est à leur portée, enfonçant les baies vitrées. Des centaines d'ouvriers terrorisés *s'enferment dans leurs usines* en attendant l'arrivée des blindés. A l'aéroport du Caire, les rebelles sont très rapidement désarmés par les forces spéciales de l'armée.

Les intégristes en lice

La mutinerie semble alors réduite pour l'essentiel. Toutefois, des groupes sont encore disséminés aux quatre coins de la ville. Une chasse à l'homme s'engage, et des affrontements ont eu lieu toute la journée dans divers quartiers du Caire. A Méadi, banlieue résidentielle du sud, les hélicoptères attaquent les *mutins qui cherchent à incendier* des trains. A Hélouan, faubourg industriel, les « conscrits », auxquels se sont joints des islamistes, attaquent la prison de Tora, où les intégristes parviennent à libérer quelques-uns des leurs qui y étaient incarcérés. Quand l'armée et la police régulière interviennent, les « barbus » leur font face aux premiers rangs.

Au centre du Caire, l'annonce du couvre-feu a provoqué une panique. Les piétons courent en tous sens en quête d'un taxi. Des femmes saisies de crises de nerfs se jettent à terre. *Les automobilistes provoquent* d'inextricables embouteillages dans leur hâte à rentrer chez eux. Les épiceries sont prises d'assaut par des ménagères redoutant le pire.

A Héliopolis et à Zamalek, les prix doublent, tandis qu'à Embaba et Ain-Chams, des magasins sont mis à sac. Une demi-heure avant l'entrée en vigueur du couvre-feu, l'armée prend position dans les points stratégiques de la ville. Près de l'immeuble de la radio-télévision, des militaires amusés regardent du haut de leurs automitrailleuses quelques enfants qui profitent de l'absence de voitures pour jouer au football sur la corniche.

Au même moment, on apprend que le mouvement de mutinerie s'est étendu à Ismaïlia, sur le canal de Suez, et à Assiout, bastion intégriste de Haute-Egypte où, en octobre 1981, près d'une centaine de policiers furent tués dans des combats avec les fondamentalistes musulmans.

En début de soirée, la télévision diffuse un programme spécial, s'en prenant aux agences de presse et radios étrangères, *« qui racontent n'importe quoi »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● *Un soldat israélien tué au Liban du Sud.* – Un soldat israélien a *été tué* au Liban du Sud *et quatre* autres ont été blessés lors d'un accrochage avec des *« éléments armés »*, dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 février, a annoncé jeudi un porte-parole militaire israélien. Le porte-parole a indiqué qu'une patrouille israélienne a été attaquée vers 19 heures GMT par des éléments armés non identifiés, dans le secteur central de la zone de sécurité israélienne au Liban du Sud. – *(AFP.)*

● *Dix-huit druzes du Golan arrêtés.* – Dix-huit druzes du Golan ont été arrêtés par les forces de l'ordre israéliennes à la suite des violents affrontements qui ont marqué une manifestation organisée, mardi 25 février, à Majdal Shams principale localité druze de la région, contre la venue de M. Shimon Pérès, le premier ministre israélien. Des pierres ont été lancées en direction de la voiture de M. Pérès et un autre véhicule a été incendié, tandis que trois policiers, dont le commandant du district de la Galilée, ont été blessés durant cette manifestation. – *(AFP.)*

Vers un durcissement du régime ?

(Suite de la première page.)

On assista à une tentative d'organiser des élections vraiment libres. Mais l'affaire tourna court, la nouvelle loi électorale votée par le Parlement instituant un certain nombre de garde-fous, manifestement destinés à donner un monopole au Parti national démocrate (PND), devenu le parti du président Moubarak après avoir été celui de Sadate.

La victoire écrasante en avril 1984 – 72,9 % des voix – de cette formation, composée essentiellement de sadatiens hostiles à toute remise en question du libéralisme économique, lia les mains du raïs, qui avait auparavant laissé entendre qu'il souhaitait mettre fin aux abus de l'*infitah*. Pourtant, malgré un taux d'abstention massif – seulement 12 % des Egyptiens ont voté – et de très nombreuses irrégularités, cette élection parlementaire est la plus libre qu'ait connue l'Egypte depuis le renversement de la monarchie en juillet 1952. La campagne électorale a été ouverte et animée. Le PND et le néo-Wafd de M. Fouad Seraggedine, les deux principaux vainqueurs de la consultation, ont tout fait pour gagner les voix des islamistes, dont les candidats avaient été officiellement écartés du scrutin. Ces derniers ont ainsi pu refaire surface après la sévère répression dont ils avaient été l'objet à la suite de l'assassinat de Sadate.

La lutte contre les islamistes

Le nouveau Parlement, en principe plus libéral, sur lequel comptait le président Moubarak *pour mener une politique différente* est ainsi devenu un obstacle à la réalisation des réformes économiques qu'il souhaitait introduire afin d'assouplir l'*infitah*. Cet échec a approfondi davantage le fossé qui s'était creusé, sous Sadate, entre les nouveaux riches, profiteurs de l'*infitah* et la masse condamnée à subsister au-dessous du seuil de pauvreté.

Les conditions de vie de plus en plus dures de la majeure partie de la population ont favorisé la propagande des islamistes, qui ont eu beau jeu de dénoncer, *dans leurs prêches* du vendredi, l'*« injustice sociale sécrétée par le régime athée en place »* et de préconiser le retour à la loi islamique *« plus attentive aux déshérités »*. Cette situation a amené le gouvernement égyptien à prendre, en juillet 1985, le contrôle de toutes les mosquées du pays, en adoptant une série de mesures visant à couper les islamistes de leur base.

Depuis l'assassinat de Sadate, le président Moubarak avait préféré temporiser, et les extrémistes, relevant la tête, étaient allés jusqu'à préconiser une « marche sur la présidence » pour imposer la *charia* (loi islamique). Le raïs ne pouvait que faire face au défi de gens qui, selon lui, provoquaient la *« fuite des investisseurs étrangers et des touristes »*, portant ainsi un coup fatal à l'économie.

L'arrestation, en juillet 1985, d'une cinquantaine de dirigeants islamistes, dont le fameux cheikh Salama, chef de l'association qui réclamait l'application immédiate de la *charia* ; la fermeture de la mosquée Al Nour, devenue le principal lieu de propagande des islamistes, redorèrent le blason du raïs. Ces mesures montrèrent sa détermination à combattre toute agitation extrémiste susceptible de menacer la stabilité sociale. Mais, pour qu'elles soient efficaces, elles auraient dû être accompagnées de décisions économiques concrètes destinées à relever le niveau de vie des couches les plus défavorisées de la population, coupant l'herbe sous le pied de la propagande islamiste.

La mise en place, en septembre dernier, d'une nouvelle équipe gouvernementale présidée par M. Ali Loutfi, économiste de renom qui avait conseillé au président Sadate d'assainir l'économie du pays en diminuant d'une manière draconienne les quelque 2,5 milliards de dollars de subsides distribués annuellement par l'Etat pour financer les produits de première nécessité, ne fut manifestement pas un bon choix. Ce remaniement ne donna satisfaction qu'aux organismes internationaux – dont le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, – qui réclamaient déjà depuis plusieurs années la mise en route d'un train de mesures d'austérité.

Dans le passé, chaque tentative pour diminuer les subventions qui permettent à la population de disposer, à un prix « politique », des produits de première nécessité (farine, riz, huile, sucre, thé, etc.) s'est traduite par de violentes manifestations, et personne au Caire n'a oublié les « émeutes de la faim » des *18 et 19 janvier 1977*, premier avertissement aux théoriciens de l'*infitah*. De même, l'augmentation du prix du pain, décidée en septembre 1984 par le président Moubarak, avait provoqué à *Kafr-el-Dawar* des troubles qui firent un mort. Le gouvernement avait dû faire machine en arrière, pour éviter le pire.

Depuis lors, le pouvoir a utilisé divers expédients pour réduire le montant des subventions destinées aux denrées alimentaires de première nécessité. Ces mesures s'appliquaient à doses homéopathiques, afin de ne pas provoquer de réactions violentes. Du même coup, elles ne pouvaient assainir la situation économique. Celle-ci souffrait grandement de la baisse graduelle des rentrées de devises étrangères due, notamment, à la chute du prix du pétrole, à la diminution des recettes du canal de Suez et des fonds virés en Egypte par les travailleurs émigrés dans le Golfe, ainsi que de l'effondrement des revenus du tourisme étranger gravement compromis par l'affaire de l'*Achille-Lauro*.

Le « suicide » de Soliman Khader

Les vives critiques des partis de l'opposition et leur vigoureux procès de la politique économique ont exaspéré le président Moubarak. Cette irritation a été encore avivée par la mise en cause de la version gouvernementale du « suicide » en prison de Soliman Khader, le policier coupable de l'assassinat de sept touristes israéliens à Ras Bourka, dans le Sinaï. *L'hypothèse d'une « exécution par des mains égyptiennes »* avancée par la presse de l'opposition a été considérée par le raïs comme un *affront personnel. Déjà, il avait* fort mal pris les remarques désobligeantes des opposants taxant de *« passive »* son attitude lors du détournement du Boeing d'Egypt Air par la chasse américaine et du raid israélien contre le quartier général de l'OLP en Tunisie.

Ces deux graves affaires, qui ont profondément humilié les Egyptiens en particulier et les Arabes en général, ont révélé l'existence de profondes divergences sur la conduite des affaires étrangères entre le pouvoir et l'opposition. *Celle-ci a-t-elle « abusé de la démocratie »* ainsi que l'a affirmé le président Moubarak, au début de février, en accusant les opposants de *« propager de fausses rumeurs »* et de se livrer à *« des excès et des mensonges qui font le jeu d'Etats hostiles à l'Egypte » ?*

La longue lune de miel entre le raïs et l'opposition est bien terminée. Le chef de l'Etat considère que sa patience a des limites et que, si l'opposition ne tempère pas ses prises de position, notamment sur les relations de l'Egypte avec *Washington et* Jérusalem, il sera tôt ou tard amené à instaurer dans le pays une *« alternative à la démocratie »*, qu'il juge d'ailleurs *« effrayante et dangereuse »*.

Cette menace n'était-elle qu'un avertissement sans frais, destiné à rappeler à l'opposition que la *« démocratioe à l'égyptienne »* n'est ni illimitée ni irréversible, et que, pour éviter le pire, les opposants devraient eux-mêmes s'auto-censurer ? La manière brutale dont viennent d'être réprimées les émeutes de Guizeh semble indiquer que le président Moubarak a cédé aux pressions de ceux qui préconisent depuis toujours la manière forte. Les événements tragiques des dernières vingt-quatre heures sonneront-ils le glas de la démocratie en Egypte ?

JEAN GUEYRAS.

LA GUERRE DU GOLFE

« Je ne peux pas promettre une victoire imminente à Fao »

déclare le commandant en chef des forces irakiennes

De notre envoyé spécial

Bassorah. – La bataille pour la reconquête de la ville irakienne de Fao, à l'embouchure du Chatt-al-Arab, pourrait être longue. Le commandant en chef des forces irakiennes engagées dans cette bataille, le lieutenant général Saadi Tohmeh Al Jibouri, l'a admis, mercredi *26 février*, au cours d'une *conférence* de presse tenue dans un des arrière-postes du 7ᵉ corps d'armée. *« La résistance de l'ennemi s'affaiblit de jour en jour, mais je ne peux pas promettre une victoire imminente »*, a-t-il ajouté.

Les troupes irakiennes avancent vers Fao sur trois axes, au nord de la péninsule du même nom, le long du Chatt-al-Arab, au centre et au sud, le long du Khor-Abdallah, le bras de mer qui donne accès à la base navale d'Oum-Qasr, objectif initial de l'offensive iranienne du 9 février. Elles seraient actuellement à une dizaine de kilomètres de Fao. La contre-offensive irakienne progresserait cependant lentement – 2 ou 3 kilomètres en une semaine sur le front sud, selon les journalistes qui ont pu se rendre dans ce secteur. Cette lenteur s'explique en partie par la nature du terrain, très marécageux et donc impropre aux mouvements de blindés.

On peut le constater en empruntant le seul accès vers le front central (où se dérouleraient actuellement les combats les plus durs), un étroit ruban de terre ferme, goudronné mais flanqué de part et d'autre de marais aux eaux gonflées par les pluies de ces derniers jours. Pour stabiliser le sol et établir leurs positions au fur et à mesure de leur avance, *les Irakiens sont obligés* d'amener par camions des milliers de tonnes de terre. La route ne tolère guère que deux véhicules de front, et, mercredi matin, des centaines de véhicules militaires, les uns *montant vers les premières lignes* irakiennes avec leur chargement de soldats et de munitions, les autres en revenant, étaient pris sur des kilomètres dans un gigantesque embouteillage sous un ciel où l'aviation iranienne brille – opportunément – par son absence.

Limiter les pertes

Un autre facteur contribue à ralentir l'avance irakienne : la volonté des chefs militaires irakiens, pour des raisons politiques autant que stratégiques, de limiter le plus possible leurs pertes en hommes. Ils ont opté pour la prudence et la méthode du rouleau compresseur, en pilonnant massivement les positions adverses à coups de canons de 155 mm, de lance-roquettes multiples, et de roquettes tirées à partir d'hélicoptères. La télévision irakienne, qui présente chaque soir et longuement des images du front, a également montré quelques tirs de missiles sol-sol Frog-7, d'une portée de 15 à 70 kilomètres.

Les Irakiens espèrent ainsi avoir à l'usure les forces iraniennes retranchées autour de Fao, et ont également entrepris de couper leurs voies de ravitaillement. Selon le lieutenant général Abed Mohammed Abdallah, commandant en chef de la *marine irakienne, celle-ci aurait* réussi à empêcher leur approvisionnement par mer.

Selon les officiers irakiens, les troupes iraniennes ne seraient plus *ravitaillées* que par de petites embarcations, à travers le Chatt-al-Arab. Le général Tohmé estime à sept divisions les forces iraniennes qui ont pu prendre pied dans la péninsule. Elles sont essentiellement constituées, a-t-il indiqué, de gardiens de la révolution et ne comprennent qu'un nombre limité de soldats réguliers.

Le général Tohmé a par ailleurs minimisé les combats qui se dérouleraient actuellement, selon Téhéran, dans la région montagneuse du nord-est de l'Irak, près de la ville de Souleimanyeh. Il a qualifié ces combats d'accrochages sans signification, dont la portée a été *« exagérée par les Iraniens parce qu'ils sont en difficulté à Fao »*. Dans la soirée, un porte-parole militaire irakien a catégoriquement *démenti que* les Iraniens aient occupé, comme ils le disent, 200 kilomètres carrés et vingt-cinq villages dans cette région. Il a précisé que les combats se déroulaient dans une *« zone frontalière inhabitée »*.

EMMANUEL JARRY.

EUROPE

LE XXVII[e] CONGRÈS DU PC SOVIÉTIQUE

Le lyrisme de Fidel Castro, les « regrets » du général Jaruzelski...

De notre correspondant

Moscou. — *La deuxième journée* du congrès a été consacrée, mercredi 26 février, aux discours des numéros un des pays frères. M. Fidel Castro, qui a des coquetteries, avait laissé planer un doute sur son intention de se rendre à Moscou. L'enfant prodigue des Caraïbes a eu droit peut-être en guise de remerciements à parler le premier. Il a trouvé dans son arsenal lyrique personnel les termes voulus pour décrire la *« puissante vague d'optimisme, d'enthousiasme et d'espoir »* qui submerge selon lui le vingt-septième congrès du parti communiste soviétique.

M. Fidel Castro a, d'autre part, mis en garde les Etats-Unis contre toute aventure qui serait dirigée contre l'île socialiste. *« Dans les régions du monde où les impérialistes veulent imposer des guerres locales ou des conflits de « faible intensité », nous, les peuples, nous ne le permettrons jamais »*, a-t-il affirmé. M. Castro a enfin évoqué le *« fardeau écrasant »* de la dette du tiers-monde, réitérant une thèse qu'il ne cesse de marteler dans tous les forums internationaux depuis quelques années. *« L'annulation de cette dette injuste et absurde qu'il est impossible de rembourser, l'arrêt des échanges inégaux, du dumping et du protectionnisme, de la spoliation des ressources naturelles et humaines, telle est l'exigence unanime des peuples qui constituent la majorité écrasante de la population de la terre »*, a-t-il conclu.

M. Castro a été suivi à la tribune par M. Le Duan (Vietnam), puis par le général Jaruzelski. Ce dernier n'a débité que des platitudes dans cette enceinte sacrée, mais il s'est rattrapé au cours d'une conférence de presse de deux heures organisée à son intention dans la soirée par les Soviétiques. Le général Jaruzelski a estimé devant les correspondants occidentaux que les relations entre son pays et les Etats-Unis étaient *« au plus bas »* et qu'il n'apercevait pas de possibilité d'une amélioration rapide.

Le dirigeant polonais a *« personnellement regretté »* qu'il en soit ainsi entre Varsovie et Washington. Il a répété qu'il jugeait *« inacceptables »* les sanctions prises contre la Pologne, et qui, selon lui, ont coûté 15 milliards de dollars à son pays. *« De quel droit politique et moral*, a-t-il demandé, *l'administration américaine dispose-t-elle pour punir la Pologne ? »*

A propos d'Israël, M. Jaruzelski a qualifié de *« spéculations »* les rumeurs sur un prochain rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. *« Cela se borne actuellement à l'octroi de visas à des citoyens israéliens qui veulent visiter en Pologne les tombes des juifs assassinés par les nazis »*, a-t-il ajouté.

« Les erreurs de certaines personnes »

M. Jaruzelski n'a pas résisté au plaisir d'évoquer sa récente visite à Paris. *« Il n'y a encore qu'un tout petit filet d'échanges »* entre les deux pays, a-t-il remarqué. Il a exprimé le souhait que des *« contacts plus larges »* soient restaurés *« pour le bien de la Pologne et de la France »*.

Les intervenants soviétiques ont été principalement en cours de journée MM. Vorotnikov, Chtchezbitsky et Eltsine. M. Vorotnikov, président du conseil des ministres de la Fédération de Russie, de loin la plus grande de toutes les Républiques soviétiques, a cru pouvoir affirmer que l'accroissement de la production industrielle avait été d'*« environ 7 % »* en janvier-février 1986, par rapport à la période correspondante de l'an dernier. L'hiver dernier avait été très rude alors que celui qui se terminera bientôt a été plus *« normal »*. Presque tout le pays avait été paralysé par le froid, la rupture des lignes de communications, l'absence de carburant, etc., au cours des premiers mois de l'année 1985. Cette croissance de 7 % sur deux mois de référence est un « truc » que ne refuserait pas un homme politique occidental à la veille d'une élection. En Russie, où l'on célèbre le souvenir du gouverneur qui voulait toujours montrer des succès à son impératrice, Catherine II, on appelle plutôt cela *« construire un village Potemkine »*.

Cette attitude est d'autant plus *désolante que M. Vorotnikov est un* homme capable et travailleur et qu'il s'efforce de remettre de l'ordre dans la machine économique de la Fédération de Russie.

L'intervention de M. Boris Eltsine, membre suppléant du bureau politique et premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou, mérite également d'être soulignée. M. Eltsine a violemment critiqué la gestion de son prédécesseur, M. Grichine. Il a, selon Tass, *« analysé les causes du grand retard de l'industrie et de la construction immobilière à Moscou »*. *« L'économie de la ville*, a-t-il dit, *présente des éléments de stagnation. Des problèmes se sont accumulés dans le développement de l'infrastructure urbaine et il y a des retards dans le domaine social. »*

Le nouveau « patron » de la ville de Moscou estime qu'une des *« causes principales »* de cette situation est le fait que *« les organes du parti se sont enlisés dans les affaires économiques au point d'abandonner parfois la direction politique »*. Selon M. Eltsine, les *« échecs »* sont dûs au *« faible contrôle du travail des cadres »* par le parti. La conclusion s'impose : *« Il est tout à fait logique de rattacher le ralentissement du développement économique du pays pendant ces derniers quinquennats à la direction du parti et de l'Etat. Les erreurs de certaines personnes coûtent trop cher au pays, au prestige du parti et du socialisme dans le monde »*, a affirmé M. Eltsine.

Le vingt-septième Congrès poursuit ses travaux ce jeudi et ne devrait pas les interrompre avant le 6 mars. La prochaine étape, la plus attendue, est le grand « discours économique » que devrait prononcer le président du conseil des ministres, M. Rijkov. Il n'est pas exclu enfin que M. Gorbatchev reprenne la parole dans les dernières heures du congrès pour donner sa propre appréciation. Mais, comme toujours en système soviétique, on risque de n'assister au fil des jours qu'à des répétitions plus ou moins heureuses des arguments développés mardi par le secrétaire général dans son rapport d'activité.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Un « retraité » : M. Romanov

De notre correspondant

Moscou. — M. Romanov est présent dans la salle des congrès. L'information fournie « spontanément » mercredi 26 février par les délégués de Leningrad au cours d'une conférence de presse n'est pas sujette à caution. L'ancien rival de M. Gorbatchev qui fut brutalement évincé du bureau politique et du secrétariat du parti, le *1er juillet dernier, est donc capable* d'assister pendant plus de cinq heures au discours-fleuve de celui qui l'a distancé, isolé et finalement mis KO.

M. Romanov, au temps de sa splendeur, aurait eu droit au siège le plus proche de celui de M. Gorbatchev. Il n'est plus, à soixante-trois ans, qu'un « retraité » (tel est son statut social officiel) perdu parmi les milliers de personnes qui assistent au vingt-septième congrès. Il n'est plus membre du comité central puisqu'il n'est là non pas en tant que délégué mais comme « invité personnel » de la délégation de Leningrad. Faut-il rappeler que l'intéressé a été, de 1970 à 1983, le véritable « patron » de l'ancienne capitale de l'empire russe dont il porte d'ailleurs — simple homonymie — le nom de la dernière dynastie.

La santé de M. Romanov invoquée par le bureau politique pour justifier son départ en juillet dernier s'esr apparemment rétablie. M. Popov, président de l'exécutif national de Leningrad, qui participait à cette conférence de presse, a cru enfin pouvoir affirmer que M. Romanov résidait habituellement à Moscou. Il aurait pour occupation la formation des jeunes travailleurs.

D. Dh.

BIBLIOGRAPHIE

« LA TROISIÈME ROME », DE CONSTANTIN MELNIK

Un pamphlet décapant sur le monde communiste

Commençons par le moins bon : ce livre est énorme (480 pages), bavard, ardu, sa lecture est rendue encore plus difficile par les nombreuses incidentes glissées dans chaque phrase et des schémas incompréhensibles. L'auteur est égocentriste, sermonneur, parfois vantard : pour tout dire assommant. Et pourtant son livre est indispensable à quiconque veut s'intéresser au phénomène communiste et, plus généralement, aux relations internationales.

Car l'homme a de l'humour (il reconnaît lui-même que son pamphlet est « interminable »), des « tripes » et du jugement. Fils d'émigrés russes, sorti premier de Sciences-Po, Constantin Melnik a travaillé au deuxième bureau du maréchal Juin et pour la Rand Corporation, il a été conseiller de de Gaulle et de Michel Debré pour les problèmes de sécurité et de renseignement. Il « sent » à la fois la Russie, dont il décrit avec émotion les *tourments de ce siècle*, et l'esprit de cette « nouvelle civilisation » que le parti fondé par Lénine a plaqué sur ce pays avant de l'étendre à une quinzaine d'autres. Et ce n'est pas fini : le principal message de Constantin Melnik est que cette nouvelle civilisation, née du mariage parfait entre parti totalitaire et Etat oppresseur, a pour vocation de s'étendre à toute la planète. Ses échecs *sont nombreux*, mais elle ne peut faire autrement que de continuer toujours et sans cesse.

Le principal mérite de l'auteur est de concilier deux images de l'Union soviétique entre lesquelles se partagent les observateurs : les uns voient *surtout le côté* totalitaire et inhumain de la « nouvelle religion » ; les autres son côté régressif, les défaillances économiques chroniques du pays et de son système. Entre la thèse pessimiste et la thèse optimiste, entre une URSS implacable et une URSS incapable, que faut-il retenir ? Les deux, répond Constantion Melnik : pour lui, le socialisme n'est qu'une utopie, mais c'est précisément *pour cette* raison qu'il cherche à convertir le monde.

Il n'est même pas important de savoir si ses dirigeants y croient ou non, de la même manière que le degré de foi des inquisiteurs n'était pas le critère pertinent pour juger du pouvoir de l'Eglise catholique au Moyen Age. Ce qui compte, c'est que la nouvelle religion progresse à la faveur des naïvetés ou des lâchetés du monde occidental et aussi qu'elle trouve dans certaines régions du globe de nouveaux adeptes : à Cuba et en Amérique centrale en particulier.

Des vérités dérangeantes

Sans contester l'analyse de départ, certaines questions se posent à propos de l'évolution possible. Aucun système, aucun empire n'est éternel. Or, en attendant un « déclin » que l'auteur annonce dans son titre, mais sur lequel il ne s'étend guère, il devra bien y avoir érosion *quelque part. Celle-ci n'a-t-elle* pas déjà commencé, par exemple, avec le schisme yougoslave d'abord, chinois ensuite

L'auteur note ces événements au passage, mais il les minimise, arguant que les partis de Pékin comme de Belgrade sont restés fidèles aux structures de l'Eglise et que, pour cette raison, Moscou s'en est accommodé. Il fait peu de cas également de la lutte pour le pouvoir, un facteur auquel Staline a donné un côté implacable, mais qui *n'en marquait pas* moins le retour d'une notion familière et « humaine » dans un système qui ne l'était pas. Et l'on a vu récemment au Yémen du Sud à quoi ce *facteur* peut conduire des « partis-Etats » apparemment bien installés.

Malgré ces quelques lacunes et ses excès, on devra retenir de l'ouvrage quelques vérités dérangeantes mais incontournables : la « troisième Rome » n'est pas un empire comme les autres, ce n'est pas en transposant nos valeurs et nos habitudes que l'on trouvera le meilleur moyen de le contenir et de traiter avec lui.

MICHEL TATU.

★ *La Troisième Rome*, de Constantin Melnik, Grasset, 480 p., 139 F.

Washington : pas de lien entre un sommet soviéto-américain et des progrès sur le désarmement

Washington *(AFP)*. — La Maison Blanche a réagi, mercredi 26 février, avec irritation aux déclarations de M. Gorbatchev, la veille, établissant un lien entre la tenue d'un nouveau sommet soviéto-américain et des progrès dans les négociations sur le désarmement.

« Nous ne voyons pas de lien entre les deux, a dit à ce sujet M. Speakes, porte-parole du président Reagan. *Nous pouvons avoir une rencontre productive sans avoir de progrès à Genève* (...). *L'opportunité pour les deux dirigeants de se rencontrer de manière régulière était l'un des principaux objectifs que nous nous étions fixés à Genève* (lors du sommet de novembre), *et nous l'avons atteint. Nous pensons que les raisons de se rencontrer de manière régulière ne manquent pas. »*

Au département d'Etat, un porte-parole s'est prononcé dans le même sens, ajoutant que le rapport de M. Gorbatchev au congrès du PC soviétique *« semble contenir à première vue peu de nouveautés et très peu de suggestions concrètes sur la façon de résoudre les problèmes internationaux »*.

Par ailleurs, M. Reagan, dans une allocution télévisée, a adjuré, mercredi, ses concitoyens, et en particulier le Congrès américain, de ne pas baisser leur garde et de poursuivre l'effort d'armement entrepris il y a cinq ans. Toute coupe dans le budget de la défense (274 milliards de dollars ont été requis pour ce chapitre pour 1987) serait *« un retour en arrière des plus responsables »* car *« nos adversaires, les Soviétiques, ne respectent que les nations qui négocient en position de force »*, a-t-il dit, avant d'ajouter : *« Nous prévoyons que, au cours des cinq prochaines années, ils* (les Soviétiques) *déploieront environ 40 sous-marins nucléaires, 500 nouveaux missiles balistiques et 18 000 chars d'assaut modernes. »*

● *Un appel de juifs d'URSS.* — Un groupe de personnalités juives résidant en URSS a adressé au congrès du PC soviétique un appel soulignant que les familles juives séparées *« représentent actuellement une réalité politique qui pèse sur les relations internationales »*. Les signataires demandent au Congrès *« de faire des recommandations aux autorités compétentes, afin qu'elles reconsidèrent favorablement les refus de visas pour Israël »* qu'on leur oppose.

Yougoslavie

● *Une pétition de journalistes.* — Quatre-vingt-onze journalistes yougoslaves ont signé une pétition dans laquelle ils protestent contre les *« mesures arbitraires »* qui frappent depuis près de cinq ans un de leurs confrères, M. Dusan Bogavac, rédacteur du journal *Komunist*, organe de la Ligue des communistes de Yougoslavie. Les signataires indiquent que M. Bogavac n'a pu publier une seule ligne dans son journal depuis 1981 et des pressions sont exercées pour qu'il prenne sa retraite. Sa disgrâce a commencé après qu'il eut évoqué le sujet, jusque-là tabou, de l'exode des Serbes et Monténégrins du Kosovo sous la pression des nationalistes albanais. Il a en outre pris la défense de sympathisants arrêtés du syndicat polonais interdit Solidarité. — *(AFP.)*

Grèce

Journée de grève contre la politique d'austérité

Correspondance

Athènes. — Une journée d'action et de grève est organisée ce jeudi 27 février dans dix-huit villes de Grèce, *notamment* à Athènes et Thessalonique, par les « centres ouvriers » (unions syndicales locales) proches des partis de l'opposition, surtout de gauche. On estime que environ cinq cent mille à sept cent mille travailleurs devaient participer aux arrêts de travail. Les transports en commun, y compris les lignes aériennes internes et internationales, les banques et de nombreuses industries sont les secteurs forts du mouvement.

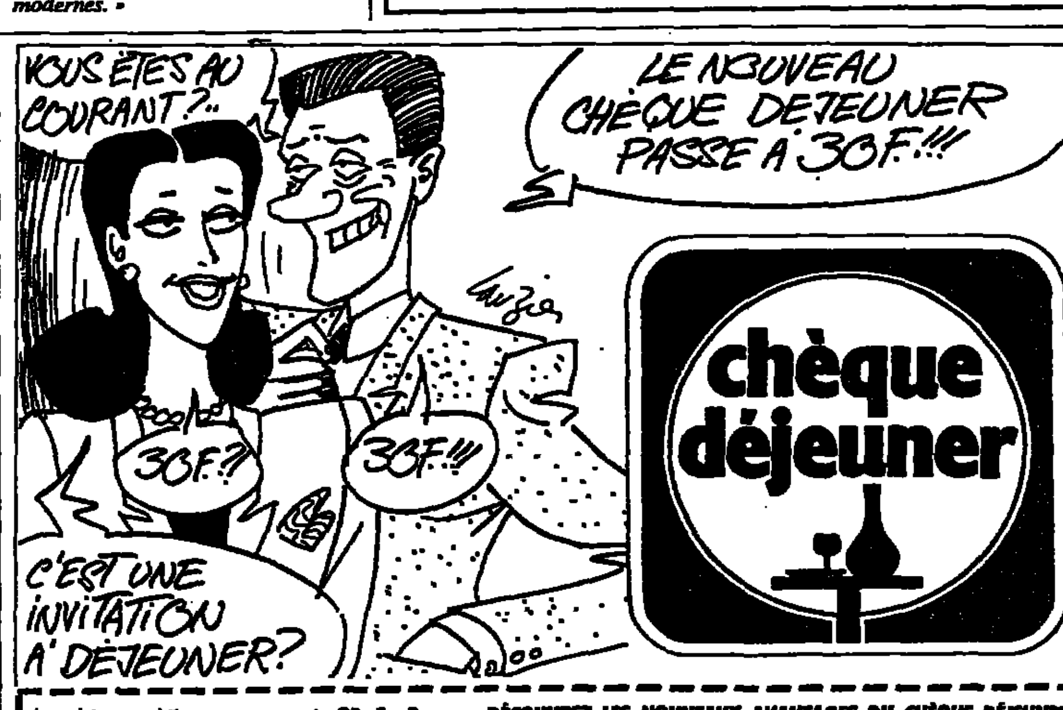
Les dissidents du PASOK

Les centres ouvriers demandent l'abrogation des ordonnances concernant les mesures d'austérité et réclament le rétablissement de l'indexation des salaires. Le ministre du travail a déclaré mercredi que le mouvement a des objectifs politiques. *Il a aussi développé la théorie* selon laquelle ces grèves sont « illégales » parce qu'elles demandent l'annulation de décisions ratifiées par le Parlement et ayant ainsi acquis force de loi. De nombreux *juristes et syndicalistes* font observer que, si un tel principe s'appliquait, les syndicats n'auraient plus le droit de demander la modification du droit du travail, de la législation sur *la sécurité* et l'hygiène ou de celle sur les retraites et pensions !

Les majorités dans les centres ouvriers comprennent désormais, outre les syndicalistes proches des deux partis communistes et de la Nouvelle Démocratie (opposition conservatrice), des cadres d'une nouvelle formation, le Mouvement syndical socialiste des ouvriers et *employés* (SSEK), *qui a été* constituée par environ mille cinq cents cadres dissidents ou exclus du Parti socialiste et récemment réunis en convention nationale. Le SSEK a déjà participé à des élections pour la désignation des directions des centres *ouvriers* et des délégués au congrès de la centrale syndicale unique (GSEE) qui doit se tenir début avril. Il a obtenu un certain nombre de succès, mais il est encore trop tôt pour évaluer l'audience de ces socialistes dissidents.

Roumanie

● *Une revue en langue hongroise cesse de paraître.* — La revue *Muvelodes*, consacrée aux travaux des intellectuels et artistes de culture hongroise et qui jouissait d'un grand prestige auprès de la minorité hongroise de Roumanie (deux millions et demi de personnes), a cessé de paraître en langue hongroise le 1er janvier, après trente-huit ans d'existence. *Elle ne sera présente* dans les kiosques que dans une version roumaine, sous le titre *Cintarea Romaniei* (« Chantons la Roumanie »).



EUROPE

Italie

Cinq mois de débats et 950 amendements pour le budget 1986

De notre correspondant

Rome. — C'est avec deux mois de retard sur le début de l'exercice que les projets de loi de finances et de budget pour 1986 ont été définitivement approuvés par les députés le mercredi 26 février. Une ultime navette de près d'une semaine avait été nécessaire pour décider si... les anciens parlementaires garderaient ou non leurs tarifs réduits sur les chemins de fer !

Cette touche finale de corporatisme bien ordonné est assez symbolique d'une exercice auquel les parlementaires italiens consacrent rituellement beaucoup de temps (cette fois : cinq mois) et d'énergie (950 amendements, plus de 500 votes, dont près de 350 à scrutin secret) pour un résultat somme toute négatif : le déficit déjà considérable accepté par le projet du gouvernement (environ 500 milliards de francs, soit 15% du PIB) s'est trouvé encore augmenté, au fil des modifications, de plus de 1 point — sans oublier les 2 milliards de francs perdus en manque à percevoir en raison du retard de l'approbation de la loi.

Des voix se sont élevées, à commencer par celle du président du Sénat, M. Fanfani, en faveur d'une réforme de la structure du budget : un véritable fourre-tout comportant des centaines de chapitres, qui « ficelle » le gouvernement après avoir donné aux parlementaires autant d'occasions de « monter au créneau » en défense de tel ou tel secteur ami, social ou géographique.

Le premier ministre, pour sa part, a mis en accusation les « francs-tireurs », ces députés de la majorité qui profitent du scrutin secret pour retourner leurs voix contre le gouvernement (battu quatorze fois, celui-ci a dû poser trois fois la question de confiance pour obtenir gain de cause sur des sujets importants). C'est dire que, de toute façon, l'actuelle coalition à cinq — centrée sur une alliance PS-Démocratie chrétienne avec l'appoint des trois petits partis « laïcs » — est en mauvaise santé.

Le projet de loi de finances avait été présenté par le gouvernement comme marquant un tournant « historique » : le budget de 1986, en effet, devait amorcer, après une décennie en sens inverse, un freinage du déficit public. Pour ce faire, il prévoyait, d'une part, des augmentations substantielles de certains tarifs et services, et, d'autre part, des coupes claires dans la protection sociale. A l'issue du marathon parlementaire, « *on peut simplement dire que la situation antérieure n'a pas été aggravée* », estime un observateur, pour qui ce budget marque malgré tout un tournant dans la mesure où « *l'on s'est quelque peu attaqué au socle dur des dépenses* » et où un modeste effort a été consenti « *dans le sens de la vérité des prix* ».

Ce qui avait été considéré comme l'innovation la plus « révolutionnaire » du projet, la création d'un lien entre le niveau des revenus et la couverture sociale des dépenses de santé, a été adopté sans remous (1).

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Ainsi une famille composée de quatre personnes jouira de la gratuité totale de la médecine si son revenu est inférieur à 5 000 F par mois.

AMÉRIQUES

Haïti

Le couvre-feu a été rétabli dans la capitale

Port-au-Prince *(AFP, Reuter)*. — Le gouvernement haïtien a rétabli, mercredi 26 février, le couvre-feu dans la capitale et ses environs, de 19 heures à 5 heures du matin, à l'issue d'une journée de tension et de pillages à Port-au-Prince. Le Conseil national de gouvernement (CNG) a, d'autre part, annoncé par la voix de son ministre de la justice, M. Gérard Gourgue, que les autorités arrêteraient et traduiraient en justice les Haïtiens soupçonnés d'avoir commis des crimes pendant les vingt-neuf années de la dictature.

« *A partir de maintenant, il n'y aura plus de départ* [dans de tels cas] », a précisé M. Gourgue en faisant référence à l'exil accordé au colonel Albert Pierre, ancien chef de la police, qui a pu quitter Port-au-Prince pour le Brésil dimanche dans la soirée. Le nouveau gouvernement, qui a diffusé l'annonce de ces poursuites pour atteintes aux droits de l'homme sur les ondes de la radio nationale, répond ainsi une fois de plus à la pression de l'opinion publique.

● A WASHINGTON, le gouvernement américain, estimant que les autorités se sont engagées sur la voie de la démocratisation, a décidé de reprendre son aide au pays, a indiqué mercredi le département d'Etat. Une partie de l'aide des Etats-Unis avait été bloquée au début de cette année, en raison des « mesures répressives » prises par le régime Duvalier. La décision américaine doit permettre de débloquer quelque 25,5 millions de dollars de crédits, soit environ la moitié de l'assistance américaine à Haïti pour l'exercice 1986, qui s'achève fin septembre. Le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a, d'autre part, indiqué que Washington poursuivait ses consultations avec les autorités françaises pour essayer de trouver un asile permanent dans un pays tiers à l'ex-président Duvalier.

● A PARIS, l'audience en référé, qui devait être consacrée, mercredi en fin d'après-midi, à l'examen de l'action engagée par Jean-Claude Duvalier et sa famille contre le ministre des relations extérieures et le ministre de l'intérieur, a été reportée au 3 mars, en raison de l'indisponibilité de Me Georges Kiejman, conseil de l'Etat français.

DIPLOMATIE

M. KOHL A PARIS

Le sommet franco-allemand doit être notamment consacré à la défense et à l'Europe

Le quarante-septième sommet régulier franco-allemand devait s'ouvrir jeudi après-midi 27 février à Paris, et s'achever le lendemain en fin de matinée par la traditionnelle conférence de presse commune de MM. Mitterrand et Kohl. Pour être une rencontre de routine — le président français et le chancelier allemand ayant désormais chaque année, outre les deux sommets institués par le traité de 1963, une dizaine d'occasions d'échanger leurs points de vue, — cette nouvelle visite du chef du gouvernement fédéral à l'Elysée n'en comporte pas moins un ordre du jour relativement chargé.

Les dossiers militaires et stratégiques devraient en particulier occuper une place importante dans les délibérations. Il s'agit essentiellement de faire la synthèse de différentes propositions déjà émises, notamment lors de la rencontre Mitterrand-Kohl de Baden-Baden, le 16 janvier dernier, et du sommet de Bonn en novembre. Des consultations stratégiques entre les deux capitales à la fabrication d'armements classiques, en passant par la création d'une école franco-allemande d'officiers, le champ de la coopération militaire entre Paris et Bonn est vaste, et déjà largement exploré.

Mais on souhaiterait, du côté allemand, attirer l'attention de la France sur le fait que, si la RFA manque d'enthousiasme pour participer à certains projets, notamment spatiaux (construction d'un satellite espion, navette Hermès), elle pourrait, tout autant, adresser ce grief à ses partenaires français, s'agissant de la production en commun d'armements non nucléaires. Des armements qui intéressent fort la Bundeswehr, première armée classique d'Europe de l'Ouest... S'agissant de la navette spatiale Hermès, on semble convaincu, du côté français, que la République fédérale finira par participer à cette aventure technologique européenne. Mais rien ne laisse espérer, pour l'instant, une décision positive des Allemands à l'occasion du sommet de Paris, surtout à deux semaines des élections législatives.

A propos de l'Europe, MM. Mitterrand et Kohl devraient également faire le point des difficultés auxquelles se heurte la réforme institutionnelle de la Communauté — ils se *retrouvent le jour même où les* Danois sont consultés par référendum sur ce sujet — et examiner comment la CEE pourrait s'exprimer de façon plus unitaire face au reste du monde. En particulier lors du prochain sommet des pays industrialisés, en mai à Tokyo : la cacophonie des Européens vis-à-vis de MM. Reagan et Nakasone, l'an dernier à Bonn, retentit encore aux oreilles françaises et allemandes. Il n'est d'ailleurs pas exclu que le président en exercice du Conseil européen, M. Ruud Lubbers (Pays-Bas), y soit invité au même titre que celui de la Commission de Bruxelles, qui y assiste traditionnellement.

Plusieurs autres sujets européens doivent faire l'objet d'un échange de vues : la fixation des prix agricoles, le choix d'un siège pour le secrétariat permanent d'Eurêka (Paris souhaiterait Strasbourg, mais les chances de Bruxelles semblent solides), et aussi le développement du rôle de l'Union de l'Europe occidentale, qui doit tenir une importante réunion à Venise fin avril.

Enfin, l'organisation d'un grand sommet culturel franco-allemand — puisqu'il s'agit là d'un domaine encore un peu en friche — devrait être annoncée à l'occasion de cette rencontre. Il aurait lieu en septembre ou en octobre à Bonn, peut-être même dès le mois de juin. Un petit déjeûner de travail devait lui être spécialement consacré vendredi.

Peut-être aussi M. Mitterrand abordera-t-il avec son hôte la question de l'avenir de leurs relations personnelles, dans la perspective de l'« après 16 mars » : le choix de celui *qui sera désormais l'interlocuteur du* chancelier peut faire partie, en cas de changement de majorité parlementaire, des sujets de conflit avec un nouveau premier ministre...

BERNARD BRIGOULEIX.

ROME NOMME SES DEUX REPRÉSENTANTS A LA FONDATION EUROPÉENNE

Le gouvernement italien, après ceux de Grande-Bretagne et du Luxembourg, vient de pourvoir les deux sièges qui lui étaient attribués au sein du conseil de la Fondation européenne. Cet organisme avait été institué par les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE lors du sommet de Bruxelles, en mars 1982, pour donner un nouvel élan et assurer une meilleure coordination à la coopération culturelle entre les Douze, mais il n'a toujours pas commencé à fonctionner. Les deux personnalités désignées par Rome pour siéger au conseil sont Mme Maria-Antonietta Macciocchi, professeur, écrivain et député au Parlement européen, puis au Parlement italien (communiste, puis radicale, puis apparentée socialiste), et M. Vittore Branca, professeur de littérature à l'université de Padoue, vice-président de la fondation Giorgio-Cini de Venise.

Dans un communiqué, le ministère des affaires étrangères italien indique que cette double nomination devrait « *accélérer la ratification de l'accord qui institue la Fondation* », ratification à laquelle la Belgique et les Pays-Bas n'ont pas encore procédé. Rome souhaite, d'une manière plus générale, que l'on « *reprenne au plus tôt l'initiative pour traduire en actes l'élargissement des compétences communautaires à d'autres champs d'action, parmi lesquels la culture* ».

La Fondation européenne doit être installée à Paris. Elle recevra une dotation de la CEE de 1 million d'ECU (*un peu moins de 7 millions* de francs français) la première année, et aura à sa tête un secrétaire général, poste pour lequel les noms les plus souvent cités sont, outre celui de Mme Macciocchi, ceux de MM. Raymond Georis (Belgique) et Jorgen Schleimann, éditorialiste très « européen » du journal de Copenhague *Weekendavisen* (*le Monde* du 29 janvier).

M. SERVANT NOMMÉ AMBASSADEUR ITINÉRANT AU PROCHE ET MOYEN-ORIENT

M. Henri Servant, qui était ambassadeur de France à Damas depuis 1981, et qui vient d'y être remplacé par M. Alain Grenier, a été nommé ambassadeur itinérant au Proche et Moyen-Orient, a-t-on appris mercredi 26 février. Cette fonction a déjà été, pour des zones géographiques différentes, attribuée à deux reprises dans un passé récent : en 1979, M. Robert Richard avait été nommé ambassadeur itinérant pour les pays du Golfe, et, en 1982, M. Antoine Blanca, pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

[Avant d'être ambassadeur en Syrie, M. Servant avait été, six années durant, sous-directeur d'Afrique du Nord et Levant, et l'on s'attendait généralement qu'il succède à M. Bonnefous à la tête de cette sous-direction, si ce dernier devenait secrétaire général adjoint au Quai d'Orsay, poste où a finalement été nommé M. Michel Combal (*le Monde* du 25 février).]

● *Sommet sur le Tchad.* — Un sommet réunissant les neuf chefs d'Etat membres du bureau de l'OUA et consacré essentiellement à la crise tchadienne aura lieu le 5 mars à Addis-Abeba, a annoncé mercredi le secrétaire général de l'organisation, M. Oumarou. « *De nouvelles initiatives doivent être rapidement envisagées* », a dit celui-ci. Le quarante-troisième conseil ministériel panafricain qui se tient actuellement dans la capitale éthiopienne n'a pas donné suite à une démarche de la Libye visant à la condamnation de l'intervention française au Tchad. — *(AFP, Reuter.)*

● *Une session de printemps pour l'assemblée générale de l'ONU.* — M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, va convoquer l'Assemblée générale de l'Organisation, fin avril ou début mai, pour examiner les difficultés financières auxquelles l'ONU se trouve actuellement confrontée, et les moyens d'y remédier, a-t-on appris, le mardi 25 février, à New-York. — *(AFP.)*

AFRIQUE

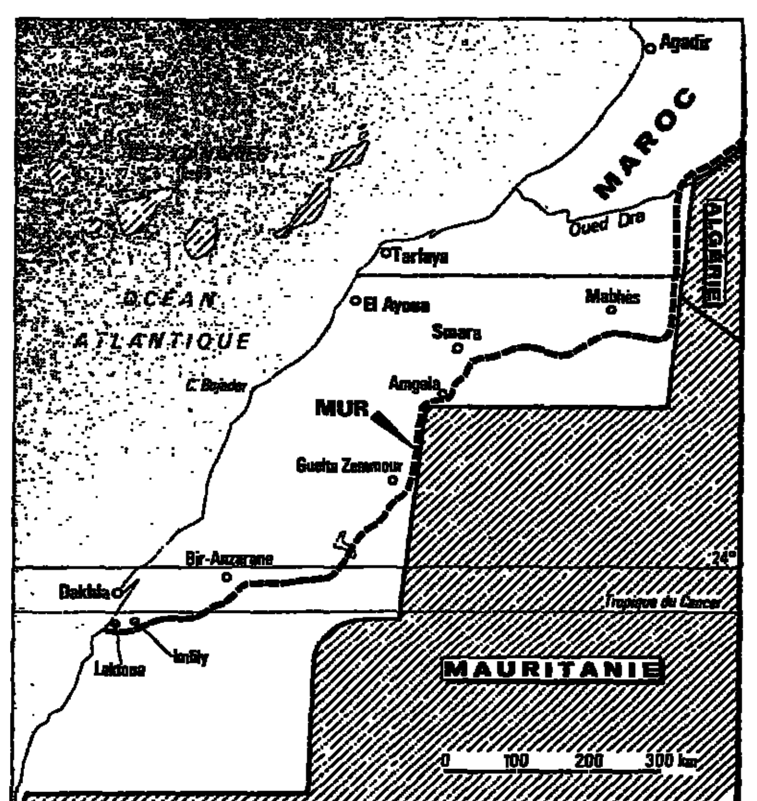
LE MUR DE DÉFENSE MAROCAIN AU SAHARA OCCIDENTAL

La guerre au bulldozer

Le Front Polisario fête, ce jeudi 27 février, le dixième *anniversaire de la proclamation* de la « République arabe sahraouie démocratique » (RASD). *De nombreux invités ont été* acheminés d'Alger à Tindouf pour des festivités aux confins *de l'Algérie et du Sahara occi*dental. Un communiqué du Polisario publié mercredi *affirme que les forces sah*raouies ont attaqué le mur marocain de défense les 22 et 26 février.

Malgré les harcèlements du Polisario, ce mur paraît efficace. Les Marocains l'ont étendu récemment jusqu'à Guelta Zemmour où s'est rendu notre envoyé spécial.

De notre envoyé spécial



Agadir. — Les milliers de touristes européens qui viennent goûter ici les douceurs de l'hiver marocain ne se doutent pas en sortant de l'aéroport qu'ils passent tout près du centre opérationnel d'une entreprise titanesque : le mur de défense marocain qui descend toujours plus avant vers le sud du Sahara occidental, ainsi protégé des incursions du Front Polisario.

Devant ses cartes murales, le général Bennani, commandant en chef de la zone sud, sobre de gestes, mesuré de paroles, tout le contraire du gradé cultivant les attitudes de grand chef, nous explique pourquoi, sur le plan militaire tout au moins, l'affaire est presque réglée. Sur les 260 000 kilomètres carrés que compte la « *province* » reprise à l'Espagne, 200 000 sont « *sécurisés* » derrière un ouvrage de pierre et de sable de 2 300 kilomètres, dont le tracé a été choisi en fonction du relief. Les différents tronçons du mur sont redéployés périodiquement, avec les hommes et le matériel, pour améliorer et étendre le système de défense.

Il y a un an, après l'arrivée du mur à Amgala, sur la frontière, le colonel Maaouya Oud Taya, chef de l'Etat *mauritanien, nous assurait* qu'il existait encore un étroit passage par lequel le Polisario pouvait transiter sans pénétrer dans son pays (*le Monde* du 5 mars 1985). Tout en se gardant de polémiquer, le général Bennani s'inscrit en faux contre cette affirmation. C'est à cause des infiltrations sahraouies dans les environs immédiats d'Amgala que, entre le 15 mai et le 20 août 1985, le mur a été construit sur 120 kilomètres le long de la partie verticale de la frontière mauritanienne, afin d'obliger l'ennemi à faire une incursion encore plus manifeste chez le voisin.

« *On voit à l'œil nu les véhicules qui passent par Bir-Moghreim* [en Mauritanie], dit le général Bennani. *Chaque mois, environ quatre-vingts camions et jeeps violent la frontière. Nous n'intervenons pas, pour ne pas mettre en situation délicate les Mauritaniens qui font ce qu'ils peuvent mais manquent de moyens.* » Notre interlocuteur y met des formes, mais il est on ne peut plus explicite sur le problème que pose cette passivité involontaire de Nouakchott. Selon lui, il n'y a pas de contacts au niveau militaire entre le Maroc et la Mauritanie pour examiner la situation.

Même si l'« *union* » du Maroc et de la Libye scellée à Oujda en 1984 devait être brève — ce qui n'est pas *encore avéré*, — ce coup de poker du roi Hassan lui aura laissé le répit nécessaire pour avancer. Entre l'Atlantique et la frontière mauritanienne, cet été, les bulldozers marocains ont poussé le sable pour faire un nouveau mur jusqu'à une centaine de kilomètres au sud de Dakla, sans rencontrer beaucoup de résistance.

Deux poches sahraouies subsistent, l'une à l'est, au sud de la région de Tindouf, avec Tifariti, seul point d'eau important encore tenu par le Polisario ; l'autre au sud, dans l'ancien Rio-de-Oro.

« *Un jour nous contrôlerons entièrement le bassin de Tifariti* », nous a déclaré sans ambages le général Bennani. En revanche, il exclut de « *sécuriser* » tout le Rio-de-Oro. « *Il y a là-bas des zones où toute vie est impossible ; c'est le désert absolu, par exemple au sud de Guelta Zemmour.* » On peut néanmoins se demander si, en cas de négociations, cette partie du Sahara occidental — en gros celle dévolue à la Mauritanie entre 1975 et 1979 — ne serait pas proposée au Polisario.

Le général Bennani évalue à cinq cents les combattants sahraouis qui évoluent au sud. « *Ils disposent de quatre dinghys avec lesquels ils sillonnent la côte, mitraillant les pêcheurs. Quelques jeeps observent à distance. Elles sont équipées de canons antiaériens avec lesquels le Polisario tire sur les petits avions particuliers qui sortent du couloir international* [au-dessus de la mer] *malgré les consignes de prudence que nous donnons aux pilotes qui circulent dans la zone.* »

Le général exclut que le Polisario soit ravitaillé par mer. « *Quatre cents jeeps assurent le relais de Tindouf à l'Atlantique* », dit-il. Mais, précise-t-il, le matériel lourd ne passe pas. « *Nous savons où sont les 90 chars et les 60 transporteurs blindés de troupes fournis au Polisario : à 45 kilomètres au sud-est de Tindouf.* »

« *Il y a encore des harcèlements,* admet-il. *J'ai de temps en temps un blessé ; quelquefois un mort. Mais ce sont des tirs à l'aveuglette et à distance. Le Polisario n'est pas avare de munitions, j'ai calculé qu'il doit en coûter 2 milliards de centimes par mois au pays qui les fournit.* »

Revanche à Guelta-Zemmour

Il est possible que pour étoffer son bilan, lors de la célébration du dixième anniversaire de la République arabe sahraouie démocratique, le Polisario ait intensifié son action militaire. Selon un communiqué récent, il aurait investi temporairement trois positions marocaines dans la région de Bir-Anzarane, le 22 janvier. Ce sont des unités affichant un moral de vainqueurs, mais vigilantes, que nous avons visitées au cours d'une tournée aux endroits où le mur se rapproche le plus des frontières algérienne et mauritanienne : en avant de Mahbès, à Amgala et à de Guelta-Zemmour.

Incluse derrière le mur depuis août, la région Guelta Zemmour avait été évacuée par l'armée marocaine en 1981 après de violents combats. Sa reprise revêt un intérêt psychologique autant que stratégique. L'affront d'il y a cinq ans a été lavé, ce qui est important pour une troupe faite uniquement, sur le mur, d'engagés volontaires et d'officiers de carrière.

Sur les hauteurs de ce passage obligé vers la Mauritanie, les nouveaux maîtres des lieux rasent un ancien fort espagnol qui servait de point d'observation. Ils ont construit à la place un bâtiment plus vaste et mieux adapté aux moyens de la guerre moderne. Les hélicoptères se posent à flanc de précipice à l'extrémité d'un étroit plateau rocheux. Le mur n'est qu'à quelques kilomètres. Sauf nécessité absolue, on évite d'aller au pied de l'ouvrage avec les coûteux engins volants, toujours exposés à un tir de l'ennemi.

Une mauvaise route bitumée, qui, du temps des Espagnols, reliait Guelta-Zemmour à Bir-Moghreim, nous conduit jusqu'à un des points d'appui construits pratiquement sur la frontière mauritanienne. Quelques canards élevés pour améliorer l'ordinaire se promènent entre les jambes des soldats, incongrus dans ce paysage de pierre et de sable. « *Nous venons de déceler le passage de deux jeeps à 10 kilomètres, en Mauritanie* », dit un officier sans s'émouvoir : les « orgues de Staline » tractées par ces jeeps ennemies font beaucoup de bruit et de lumière, mais sont impropres à des tirs précis.

De toute façon, les hommes sont à l'abri, terrés dans leurs trous de tireur ou retranchés dans les fortins édifiés environ tous les 5 kilomètres le long du mur, de façon à prendre l'ennemi sous le feu d'un tir croisé à la mitrailleuse lourde s'il parvenait à franchir les barbelés et les champs de mines qui précèdent l'ouvrage. Dans l'hypothèse où l'attaque serait vraiment sérieuse, les pièces d'artillerie et les chars disposés plusieurs kilomètres en retrait entreraient en action. Environ cent mille soldats, la moitié de l'armée marocaine, sont ainsi en alerte permanente sur le mur et ses bases arrière.

Quelques familles de commerçants ont suivi l'armée jusqu'à Guelta-Zemmour. Une route reliant Bou-Craa, le centre d'extraction du phosphate, à l'ancienne place forte espagnole sera achevée en juin. Les nomades n'attendent pas la fin des travaux pour descendre vers le sud avec leurs troupeaux de chameaux. « *Cette libre décision de gens qui connaissent le terrain mieux que personne vaut tous les communiqués de victoire* », assure un colonel.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

DIPLOMATIE

UN ENTRETIEN AVEC LE PREMIER MINISTRE NÉO-ZÉLANDAIS

Nous ne pouvons admettre les pressions commerciales de la France

nous déclare M. David Lange

Avant la réunion à l'Elysée, mercredi 26 février, du Conseil du Pacifique sud, notre envoyé spécial a interrogé le premier ministre de Nouvelle-Zélande, M. David Lange.

« Pour diverses raisons – traité de dénucléarisation, manœuvre diplomatique, critiques de leur politique, – les dirigeants français imaginent que la Nouvelle-Zélande complote avec ses voisins pour expulser la France du Pacifique sud...

– Les Français ont une curieuse façon de voir les choses. Sans doute est-ce là une tactique propre aux gouvernements qui souhaitent tirer avantage du nationalisme de *leurs citoyens. Il est facile*, lorsqu'on est éloigné des réalités d'ici, de mettre en avant la théorie du complot pour son plus grand profit. En fait, il se trouve que je suis l'objet d'attaques de la part de groupes radicaux, en Nouvelle-Zélande et dans le Pacifique sud, pour avoir soutenu avec constance certaines initiatives du gouvernement français dans la région.

» Depuis longtemps, j'ai également pris soin d'attirer l'attention des représentants locaux de la France sur la différence très claire existant entre, d'une part, notre préoccupation concernant les essais nucléaires – *pas seulement* ceux de la France, mais tous les essais *nucléaires* – et, d'autre part, notre respect pour toute une série d'actions que nous jugeons positives en Nouvelle-Calédonie. Et puis, notre vision de la France n'est pas celle d'un monolithe, auquel nous nous bornerions à décocher des flèches. Nous apprécions sa diversité, sa sophistication, ses qualités et sa culture, mais peut-être avons-nous tort ?

Pas d'animosité antifrançaise

– La France peut-elle être plus étroitement associée aux destinées du Pacifique sud sans renoncer aux essais nucléaires dans la région, ni accorder l'indépendance à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie ?

– La question des essais nucléaires est très, très difficile. C'est certainement l'obstacle à une amélioration généralisée des relations avec la France, mais ce n'est pas une barrière à toute forme de coopération.

» En fait, par le biais de la convention de Lomé, la France a des relations positives avec certaines nations du *Pacifique* sud. Par ailleurs, les relations entre Paris et les pays de *la région ne* dépendent pas d'une seule et uni*que catégorie de problèmes*. Nous sommes capables, par exemple, de faire la distinction entre le laps de temps qui paraît approprié à l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie et celui qui est nécessaire en Polynésie française. Nous ne confondons pas les deux questions, nous croyons au droit des peuples à l'autodétermination, et que, sous cet angle, la situation et très différente en Polynésie de ce qu'elle est en Nouvelle-Calédonie.

– Après diverses approches, que *pouvez-vous* faire pour tenter d'infléchir la politique française dans la région ? Pensez-vous que le temps et l'histoire sont de votre côté ?

– Je voudrais que les Français sachent *que nous apprécions* l'évolution en Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement français a été courageux, et je l'ai déclaré publiquement. Il lui aurait été facile, et politiquement populaire, de revenir sur le processus d'évolution. Il pouvait, pour cela, *tirer argument des* relations de certains groupes canaques avec la Libye. Au contraire, il a gardé son sang-froid, poursuivi le dialogue et l'évolution vers l'indépendance, évitant ainsi un drame. Nous apprécions cela. En fin de compte, le seul véritable obstacle au développement des relations des pays de *la* région *avec la France*, c'est ce qui se passe à Mururoa.

» Les Français doivent comprendre qu'il n'y a pas vraiment d'animosité à leur égard en Nouvelle-Zélande. En revanche, il est tout à *fait extraordinaire pour* nous de constater que nous sommes dépeints, en France, comme des espèces de monstres anglo-saxons, des anormaux. Cela fait dix ans que nous protestons contre les essais nucléaires. Lorsque le problème est devenu aigu, le président Mitterrand est allé poser pour les photographes sur le pas de tir. Maintenant, cette affaire est devenue un problème de fierté nationale, un symbole politique, bien *plus qu'un impératif militaire*. Quand on a dix fois la capacité de détruire la planète, il me paraît assez peu urgent, sauf pour des raisons politiques, de continuer.



– Vous êtes opposés aux essais nucléaires. Vous avez interdit aux navires américains équipés d'armements de ce type de faire escale dans vos ports et, ce faisant, remis en question *le traité tripartite de l'ANZUS*. D'où vient cette allergie des Néo-Zélandais pour le nucléaire ?

– C'est surtout une question de position géographique, d'expérience et de jugement. Peut-être aussi de morale, mais cela va bien au-delà. Il s'agit d'un problème de fond : d'un point de vue égocentrique, nous considérons que nos intérêts sont mieux servis par cette politique. Cela reflète notre position stratégique particulière. Si nous étions à portée d'*une batterie de* missiles soviétiques, nous aurions *certainement un autre point de* vue. Mais le fait est que nous sommes une île éloignée, sans importance stratégique, nous n'abritons pas d'armes nucléaires, et personne ne nous demande de le faire. Nous ne sommes directement menacés par aucun adversaire. Il faut se rendre compte que la base de Cam-Ranh, au Vietnam, que l'on présente souvent comme l'expression la plus menaçante de l'expansionnisme soviétique dans la région, est plus éloignée de la Nouvelle-Zélande qu'elle ne l'est de l'Italie.

» Quant à notre défense, même si elle a certains aspects militaires, nous pensons qu'elle doit surtout passer par le développement de relations nourries avec nos voisins du Pacifique sud. Nous avons développé avec eux un monde de tranquillité que les superpuissances n'ont pas encore troublé. C'est sur cette toile de fond stratégique que s'est développée notre allergie au nucléaire, allergie qui doit beaucoup au fait que plusieurs puissances – *les Etats-Unis* (à Bikini), la Grande-Bretagne (en Australie) et la France – *ont* choisi la *région* pour leurs expériences atomiques. Les deux premières ont cessé depuis longtemps, la France, arrivée bien après, continue...

– Où en est-on dans l'affaire *des agents des services* secrets français ? Paris dit : *relâchez-les d'abord*, nous paierons des dommages et intérêts après. Vous répondez : la question des réparations et celle du sort des prisonniers doivent rester séparées. Peut-on imaginer un compromis ?

– La France veut simplement *racheter deux prisonniers qui ont* plaidé coupable de meurtre. Le gouvernement français a pourtant reconnu ses torts. Si la Nouvelle-Zélande avait organisé une expédition en France et coulé un bateau sur la Seine en tuant un tiers, j'imagine que l'opinion publique française aurait du mal à comprendre qu'on veuille relâcher sans délai les coupables. Par ailleurs, il *est évident que* la France *est par*faitement en mesure de comprendre le principe de la *primauté* de la loi. Récemment, elle a relâché deux terroristes de l'OLP bien avant l'expiration de leurs peines de prison, et cette action a été condamnée par M. Raymond Barre. Compte tenu de pareilles réactions, nous ne *voudrions* pas risquer nous-mêmes les critiques de la droite *française en relâchant* deux personnes condamnées pour un crime particulièrement grave...

– *Quelles chances* Mme Prieur et M. Mafart ont-ils d'être libérés avant la fin de leur peine ? Est-ce politiquement faisable pour vous ?

– Il faut voir les choses en face. Ce que nous attendons de la France, c'est une attitude et des relations raisonnables, tout en sachant que nous ne pouvons, bien évidemment, pas être d'accord sur tout. *Mais* ce que nous ne voulons pas voir, c'est la poursuite des *mesures – barrières non tarifaires*, licences d'importation, tarifs – que les Français multiplient en ce moment pour exercer des pressions commerciales sur nous. C'est vraiment une étrange façon de chercher à obtenir la libération des deux coupables. En tant qu'Etat, nous ne pouvons pas relâcher ces *personnes avant qu'elles aient subi* une durée appropriée de leur *peine. En Nouvelle-Zélande, la jus*tice est hors de portée des manipulations gouvernementales.

– Ce qui choque le plus les Français, c'est que vous parliez des deux agents comme de « terroristes », au même titre, par exemple, que ceux qui ont *détourné l'Achille-Lauro*. La comparaison a été faite ici...

– J'ai évité ce genre d'offense. Il n'en reste pas moins, même si certaines définitions *juridiques* sont parfois vagues, que le sabotage du *Rainbow-Warrior* peut être facilement présenté comme un acte de *terrorisme international perpétré* avec le soutien d'un Etat, pour des motifs politiques. Ce que les Néo-Zélandais ont le plus de mal à comprendre, c'est que le gouvernement français, qui avait d'abord nié toute participation à l'attentat et qui l'avait ensuite condamné, puis qui avait promis de tout mettre *en œuvre pour que les* coupables soient châtiés, ait tout à coup décidé de faire volte-face et de changer le statut des coupables en celui de bons et loyaux soldats ayant exécuté les ordres. Je n'en doute pas, mais, pour nous, ce sont d'abord des criminels. Tout le problème est là.

– Pendant la campagne électorale, en France, l'opposition, tout particulièrement MM. Giscard d'Estaing et Chirac, a durci *le ton* à votre égard. Craignez-vous un *regain de tension bilatérale*, une remise en cause du processus *engagé en Nouvelle-Calédonie* ?

– C'est la caractéristique des campagnes *électorales. En fait*, je trouve que les politiciens de droite *ont été plutôt modérés* dans leurs propos et dans leurs actes. Il aurait été facile d'aller sur place faire de la surenchère, de faire monter les passions. Eux aussi ont su résister à la tentation. Nous espérons que cette modération se poursuivra, qu'elle *répondra* à la modération de la majorité des Canaques.

– Qu'attendez-vous, à court terme, de la France ?

– Il ne faut pas trop demander. Le *mieux* est de laisser les choses se calmer par elles-mêmes. Et, malgré tout, de conserver des relations civilisées entre nos deux pays. »

Propos recueillis par
R.-P. PARINGAUX.

Le « suicide » de Soliman Khader

JEAN GUEYRAS

politique

Propos et débats

M. Mauroy : boiteuse

M. Pierre Mauroy, qui était, le mercredi 26 février, l'invité de « Face au public » *sur France-Inter, a ironisé sur ceux qui, à droite,* « se précipitent pour être candidat à Matignon ». *Selon l'ancien premier ministre, s'il devait y avoir un gouvernement* « qui n'est pas dans la logique des orientations du président », *nous serions condamnés* « à une Vᵉ République un peu boiteuse ». « Il faut rester dans la logique de la Vᵉ, et donc donner une majorité au président », *a-t-il conclu.*

M. Chevènement : verglas

Pour M. Jean-Pierre Chevènement, qui était, le mercredi 26 février à Villeurbanne « avec la droite, c'est le verglas ». « Dans la neige et les frimas, Chirac est parti pour une course frénétique à Matignon ; mais Giscard émerge du brouillard et Léotard chausse *ses patins ; quant à Raymond Barre, on peut compter sur lui pour* leur faire faire à tous de belles glissades », *a lancé le ministre de l'éducation nationale.*

M. Defferre : échec

« *Pourquoi M. Chirac ferait-il mieux en 1986 qu'il y a dix ans ?* » *demande M. Defferre dans un article que publie jeudi 27 février* le Provençal, *commentant la prestation du président du RPR sur Antenne 2, le maire de Marseille écrit :* « M. Chirac a annoncé que s'il devenait premier ministre, il réglerait très vite tous les grands problèmes ; or il a été premier ministre du 1ᵉʳ juin 1974 au 31 août 1976 et il a échoué dans tous les domaines. Pour savoir ce que valent ses promesses de 1986, il faut les comparer à ses actes de 1974 à 1976. »

M. Barre : gaspillage

M. Raymond Barre a estimé, le mercredi 26 février au Havre, que l'amélioration de la conjoncture internationale donne à la France « une nouvelle marge de manœuvre » *qu'il ne faut pas* « gaspiller ». *Selon lui, les nouvelles possibilités offertes à la France doivent être utilisées avant tout pour améliorer la démographie française, augmenter les investissements et la compétitivité des entreprises, rembourser les dettes de la France et celles des agriculteurs.*

M. Méhaignerie : attendre

« Il y a des candidats au poste de premier ministre. Je n'en suis pas », *a déclaré, le mercredi 26 février à Obernay (Bas-Rhin), M. Pierre Méhaignerie, président du CDS. Il a souligné* « qu'il ne manquera aucune voix du CDS après le 16 mars pour voter ce qui est inscrit dans la plate-forme RPR-UDF ». *Quant à la participation de son parti au gouvernement, il a précisé :* « Avant de prendre *toute décision, il faut attendre les résultats du 16 mars, connaître* le nom du premier ministre et voir si nous avons les conditions de la réussite. »

M. Léotard : le RPR

M. François Léotard, secrétaire général du PR, qui participait mercredi soir à Pont-du-Château (près de Clermont-Ferrand) au démarrage de la campagne auvergnate de M. Giscard d'Estaing, a expliqué devant quelque 2 500 personnes que le premier ministre de l'après-mars 1986 devra être « issu de la formation majoritaire à l'intérieur de notre alliance avec le RPR ». *Cette règle est en même temps un double message, de loyauté envers l'opposition d'aujourd'hui, d'avertissement envers le président de la République :* « Son pouvoir de nomination est purement juridique et formel. Il est vidé de tout contenu politique. »

LA CAMPAGNE

M. Jacques Chirac définit ses quatre conditions pour gouverner

M. Jacques Chirac était, le mercredi 26 février, le dernier invité de l'émission de Henri de Viries, « L'heure de vérité », sur Antenne 2, avant le scrutin législatif. La prestation du président du RPR a fait passer la proportion des personnes convaincues par ses arguments de 51 % en debut d'émission à 53 % à la fin, selon le sondage de la SOFRES.

Interrogé sur la désignation du premier ministre après le scrutin du 16 mars, M. Chirac a posé quatre conditions :

« *La première condition est une majorité, naturellement, indiscutable. Il faut, ensuite, que le premier ministre qui sera sollicité s'assure, de façon indiscutable, de la confiance de cette majorité, pour lui et pour son gouvernement. C'est indispensable... C'est un problème de confiance à partir du moment où le président de la République n'est plus le chef de la majorité, il est indispensable que le premier ministre s'assure qu'il a bien la confiance de cette majorité.*

» *La troisième condition est que ce premier ministre s'engage, lui et son gouvernement, de façon irrévocable à appliquer sans aucun compromis et sans aucune concession possible ce pour quoi la nouvelle majorité a été élue, c'est-à-dire son programme.*

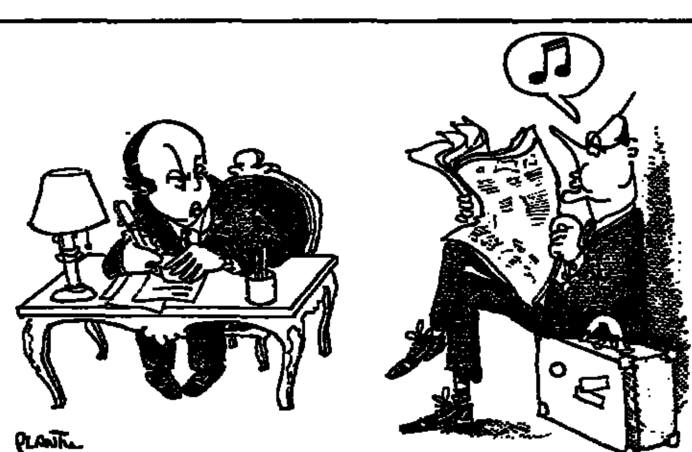
» *Cela implique une quatrième condition, c'est que le président de la République qui sollicite ce premier ministre s'engage également, sans aucune ambiguïté, à laisser, conformément à l'article 20 de notre Constitution, le gouvernement appliquer la politique pour laquelle il a été élu.*

Sous ces quatre conditions, effectivement, un premier ministre sollicité devrait ou pourrait accepter le poste de premier ministre. »

Il précise que le programme est « *la plate-forme commune de l'opposition, sur laquelle il n'est pas question de faire de concessions et de compromis* ». Il ajoute qu'il attend que le président de la République « *respecte la République, et donc sa loi fondamentale, la Constitution, et qu'il respecte la démocratie, c'est-à-dire le verdict populaire* ».

Après avoir souligné que « *la Constitution est parlementaire* » et qu'elle a « *suffisamment de souplesse pour s'adapter aux différentes situations* », il a précisé : « *Ce n'est jamais dans les délices de Capoue que l'on réalise les grands desseins ni les grands sursauts, et la France a besoin, aujourd'hui, d'un redressement, d'un redressement économique et aussi d'un redressement de ses valeurs morales, celles sur lesquelles sa civilisation, sa tradition, son histoire, son humanisme, sont appuyés... C'est ce qui est en cause aujourd'hui... Il faut sortir d'une situation un peu « soixante-huitarde » attardée dans laquelle se complaisent ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, et faire un effort pour redevenir droit.* »

A propos de l'extrême droite, M. Chirac a déclaré : « *Le gaullisme n'a jamais été du même côté que l'extrême droite dans l'histoire de notre pays. La conception de l'homme qui est la nôtre, du respect qu'on lui doit, la conception des libertés sont différentes de celle qu'expriment les courants d'extrême droite, qu'il s'agisse de la nouvelle philosophie, qu'il s'agisse du Front national, qu'il s'agisse des autres mouvements d'extrême droite, et, par conséquent, nous n'adhérons pas à ces mouvements, donc nous ne faisons pas d'union politique. Nous ne sommes pas comme les socialistes, pour qui la fin justifie toujours les moyens, c'est la grande différence entre la morale telle que nous la concevons et celle des socialistes.* »



Scandaleux !

Evoquant la situation économique, le maire de Paris a demandé : « *Comment le gouvernement peut-il avoir l'impudence d'affirmer que la situation s'améliore alors qu'il reconnaît lui-même que le chômage s'aggrave, et beaucoup plus qu'il ne le dit d'ailleurs ?* »

M. Chirac a affirmé : « *Il n'y a aucun contact par personne interposée entre l'entourage du président de la République et le mien* », mais a ajouté : « *Comprenez bien que si c'était le cas je ne vous le dirai pas.* » Une journaliste ayant estimé que M. Mitterrand « *mettait en place des réseaux* », M. Chirac lui répond : « *Je ne fais pas de faux procès ou de mauvais procès à M. Mitterrand... Je ne crois pas, en vérité, qu'il crée des réseaux. Je crois tout simplement que, sous la pression des circonstances, il place des amis (...), je suis en tant que fonctionnaire, et respectueux d'une fonction publique que le monde entier nous envie pour sa qualité, outré et scandalisé de la façon dont elle est, aujourd'hui, traitée et politisée. Les nominations qui sont faites une fois de temps en temps, passe encore... Mais le caractère systématique des nominations qui sont exercées actuellement par le chef de l'Etat, par le premier ministre, par le gouvernement, touche réellement au scandaleux.* »

Interrogé sur les portefeuilles ministériels qu'il aurait promis, le président du RPR fait remarquer : « *Quand j'étais petit, ma grand-mère disait : à sotte question, point de réponse.* »

M. Chirac a enfin demandé « *que l'on cesse des débats dont le seul effet est de discuter nos institutions, donc de les déstabiliser, de les décrédibiliser dans l'esprit de l'opinion, ce qui est toujours mauvais dans les périodes de crise* ».

La cohabitation sans douleur

Depuis son face-à-face télévisé avec M. Laurent Fabius, le 27 octobre 1985, M. Chirac n'avait pas participé à une grande émission télévisée. Lors de l'émission « L'Heure de vérité », le président du RPR s'est sans doute souvenu que le calme dont il avait fait preuve trois mois auparavant lui avait donné l'avantage sur le premier ministre. A moins que la campagne électorale qu'il conduit, au rythme d'une visite de département par jour en moyenne, ne l'ait rendu, ainsi qu'il l'a dit, « *serein, confiant et de bonne humeur* ».

Légitimement interrogé par les journalistes sur les conditions politiques d'une cohabitation éventuelle, le président du RPR a posé de façon solennelle et publique, quatre conditions dont la principale doit être remplie par le chef de l'Etat lui-même. Toutefois M. Chirac n'a pas précisé de quelle façon, selon lui, le président de la République devrait « *s'engager sans ambuguité à laisser le gouvernement appliquer sa politique* », c'est-à-dire le programme de l'actuelle opposition.

Le chef du RPR précise avec netteté que, si son groupe est le plus fort dans la future majorité, il pourra lui-même contrôler en fait la nomination du chef du gouvernement et sa survie. M. Léotard, secrétaire général du Parti républicain, le même jour, s'était d'ailleurs aligné sur ce point de vue. Le retour à l'article 20 de la Constitution (« *le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation* »), et à un système qui fait du gouvernement l'émanation de l'Assemblée cernent le problème, mais ne donnent pas la solution du rapport des pouvoirs entre eux. M. Chirac assure cependant qu'il n'y aura, dans cette hypothèse, « *ni pagaille ni paralysie* ». Pourtant, alors que M. Giscard d'Estaing avait rappelé qu'en 1978, il avait été seul maître de la décision d'intervenir à Kolwezi, M. Chirac ne craint pas aujourd'hui d'affirmer que, pour intervenir au Tchad, c'est le premier ministre qui « *décide, naturellement.* »

Contrairement à ce que M. Barre disait le même jour, il ne serait pas nécessaire, selon M. Chirac, de « *changer de président pour changer de politique* ». 56 % des téléspectateurs interrogés par la SOFRES, à la fin de l'émission, se sont dits convaincus par cette démonstration. Bien que M. Chirac ait refusé de répondre en ce qui concerne son attitude personnelle – il réservera cette réponse à M. Mitterrand, si une offre lui est faite – tout son propos a montré qu'il se tenait prêt à assumer les responsabilités gouvernementales, si les conditions posées par lui étaient remplies. Or, les quatre journalistes présents se sont tous comportés comme s'ils avaient devant eux, non seulement un « premier ministrable », mais bel et bien le premier ministre.

Toutefois, le président du RPR n'a pas ménagé ses critiques envers le chef de l'Etat, se disant « *outré* » par la politisation de la fonction publique, et « *scandalisé* » par la façon dont la 5ᵉ chaîne de télévision a été « *donnée en cachette aux obligés et aux clients* » de M. Mitterrand, concession qu'il promet de « *remettre en cause* ».

S'il a été ferme dans son rejet du socialisme, comme dans celui de l'extrême droite, M. Chirac a su aussi se montrer détendu et souriant et user d'amusantes esquives – « *ma grand-mère disait « à sotte question, point de réponse* » – pour éluder sans peine les interrogations trop directes. Au terme de l'émission à laquelle assistaient notamment M. Jean de Gaulle, le sportif Guy Drut, le sculpteur César, le chanteur Henri Salvador, le Dʳ Couve, maire de Saint-Tropez, le coureur automobile René Arnoux et le comédien Georges Descrières, 53 % des téléspectateurs interrogés par la SOFRES, soit deux de plus qu'au début, le trouvaient « convaincant ». Mais le président du RPR n'a convaincu ni sur la lutte contre le chômage, ni sur la plate-forme de l'opposition.

ANDRÉ PASSERON.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 27 FÉVRIER

– *M. Jean Lecanuet*, président *de l'UDF*, est reçu *sur RTL*, à 18 heures.

– *M. Michel Noir*, député RPR du Rhône, et *M. Jean-Claude Gayssot*, membre du secrétariat du comité central du PCF, débattent sur les nationalisations, à 18 h 30, sur RTL.

– *M. Pierre Joxe*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et *M. Jean-Claude Gaudin*, député UDF des Bouches-du-Rhône et président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, participent à un débat sur la sécurité, à 18 h 50 sur RMC.

– *M. Pierre Messmer*, ancien premier ministre, député RPR de Moselle, est invité à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

– *M. Christian Pierret*, député PS des Vosges, et *M. Philippe Seguin*, député RPR des Vosges, sont reçus pour un débat régional, comme têtes de liste dans le département des Vosges, sur Europe 1, à *19 h 15*.

VENDREDI 28 FÉVRIER

– *M. Dominique Baudis*, maire UDF de Toulouse, est reçu au journal de 18 heures sur RTL.

– *M. François Léotard*, secrétaire général du Parti républicain, député UDF du Var, et *M. Pierre Joxe*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, débattent sur la sécurité, à 18 h 30, sur RTL.

– *M. Laurent Fabius*, premier ministre, est « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

– *M. François Léotard*, secrétaire général du Parti républicain, député UDF du Var, est invité à l'émission « Contacts », sur Sud-Radio, à 19 h 15.

– *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, député de Paris, est reçu à l'émission « Si on parlait sport », sur Canal Plus, en clair, à 20 h 15.

LA CAMPAGNE

...nditions pour gouverner



ANDRÉ PASSERON.

...habitation sans douleur

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 27 FÉVRIER

VENDREDI 28 FÉVRIER

DU PRÉSIDENT DU RPR

Construction de l'Europe et défense commune

(Suite de la première page.)

Quelque confiance que l'on puisse avoir dans les solutions adoptées à cet égard, et quelque vigilance que l'on porte à les améliorer, la plus élémentaire prudence nous commande de préparer une composante nouvelle basée sur le sol national. Seule la mobilité peut lui assurer la capacité de survie requise. C'est pourquoi la décision récente, annoncée par le ministre de la défense, de suspendre le développement du programme SX ne saurait être confirmée par un gouvernement soucieux d'assurer ses responsabilités. Un tel gouvernement se devra aussi de suivre avec attention aussi bien l'évolution qualitative que quantitative des défenses adverses, et le déroulement des négociations *internationales* relatives à l'équilibre des armements afin de prendre en temps utile les décisions techniques susceptibles de garantir l'efficacité dissuasive de nos armes, notamment leur capacité de pénétration et l'indépendance politique de nos décisions.

Mais la dissuasion stratégique nucléaire, dans le monde d'aujourd'hui, n'est pas tout. Ainsi, à maintes reprises, la France a dû assurer sa présence par des unités conventionnelles, là où se développaient des tensions, voire même des *conflits menaçant* ses intérêts ou ses amitiés traditionnelles. Il importe que cette présence, lorsqu'elle est jugée nécessaire, soit efficace et respecte l'honneur de nos armes. La qualité des personnels n'y suffirait pas si les *mesures appropriées* d'armement, de protection, et de logistique n'étaient pas convenablement programmées. Les interventions auxquelles nous avons assisté ces dernières années ne nous ont pas laissé sans inquiétude à ce sujet.

Enfin notre pays ne peut rester indifférent aux menaces, tensions et conflits qui pourraient concerner l'Europe, cette Europe dont nous faisons partie géographiquement, culturellement, économiquement, et, dans la limite des traités que nous avons conclus, politiquement. La défense de l'Europe est assurée dans le cadre de l'alliance atlantique à laquelle nous avons adhéré. La position d'indépendance qui est la nôtre ne nous permet pas d'intégrer nos moyens à l'avance dans un dispositif sur lequel nous ne pourrions exercer, le moment venu, notre décision souveraine. Mais elle ne nous dispense pas, bien au contraire, de nous sentir concernés par la défense de nos voisins. Ce qui se passe au-delà de nos frontières concerne non seulement nos amis et ce que nous avons en commun avec eux, mais pourrait modifier fondamentalement les conditions mêmes de sécurité de notre territoire national. Le gouvernement français ne saurait rester indifférent à une telle modification si elle venait à se produire.

Ceci implique d'abord que nos forces armées disposent de moyens suffisants, qu'elles soient dotées d'un armement puissant fournissant au gouvernement, sur le théâtre Centre-Europe, en cas de tension ou d'affaiblissement, un instrument disponible pour assurer la présence de la France et la défense de ses intérêts essentiels. Il n'y a pas de sécurité pour la France sans sécurité pour ses *voisins*.

On sait bien que seule la puissance de l'armement peut compenser, en face des menaces qui pèsent sur l'Europe, l'infériorité des effectifs et des dotations en armements classiques. L'armement nucléaire tactique assure cette puissance de feu et permet de constituer un premier échelon de dissuasion nucléaire. Celui-ci devrait désormais comporter des armes nucléaires à rayonnement renforcé puisque la France en a aujourd'hui la maîtrise grâce à l'aboutissement des études entreprises il y a une dizaine d'années. Ces armes peuvent être employées sur le théâtre d'opérations, pour détruire des unités militaires adverses et non pas pour opérer des destructions dans une zone plus ou moins éloignée des combats ; leur emploi se trouve donc nettement découplé de celui de l'armement stratégique.

L'évolution politique de l'Europe conduit en outre à inscrire nos réflexions dans la perspective d'une solidarité accrue en matière de défense. Que nous soyons nous-mêmes conscients du fait que le sanctuaire national pourrait être sérieusement menacé par le succès des agressions subies par nos partenaires européens ne peut nous conduire à annoncer au préalable et publiquement le recours automatique aux moyens nucléaires stratégiques. L'utilisation dans une phase ultérieure, au bénéfice de l'Europe d'un autre type de dissuasion, c'est-à-dire la menace d'utilisation sur le champ de bataille de l'arme à rayonnement renforcé, est en revanche concevable. C'est dans ce sens que nous devrions nous efforcer d'évoluer en en discutant avec nos voisins et en recherchant les voies d'une conception et d'une action qui deviendraient progressivement communes.

Le 22 janvier 1963, le général de Gaulle et Konrad Adenauer signaient un traité par lequel la France et l'Allemagne prévoyaient « *sur le plan de la stratégie et de la tactique de s'attacher à rapprocher leurs doctrines en vue d'aboutir à des conceptions communes, de multiplier les échanges de personnel entre les deux armées, d'organiser un travail en commun dès le stade d'élaboration des projets d'armement et la préparation du financement* ». Cette vision des deux hommes d'Etat devait sans doute attendre que naisse une meilleure perception de la solidarité politique européenne à laquelle le président Pompidou s'est attaché en suscitant les premiers sommets européens *institutionnalisés* en 1974 sous l'impulsion de M. Giscard d'Estaing et dont on peut déplorer, hélas, qu'ils sombrent aujourd'hui dans le règlement des contentieux.

Pas d'hostilité à l'IDS

C'est vers la construction politique de l'Europe, notamment par la défense, et non pas seulement vers la construction de l'Europe économique, que devraient tendre nos efforts, à l'inverse de ce qu'a fait le gouvernement socialiste, qui s'est notamment *illustré* en laissant disparaître le projet de char franco-allemand, en se retrouvant piteusement seul à l'écart du projet d'avion européen, et en laissant se dégrader l'équipement, les moyens de fonctionnement et le moral des unités. Nous devons au contraire consacrer nos meilleurs efforts, avec la plus grande volonté, à faire progresser toutes les initiatives communes qui peuvent permettre à l'Europe qui est en train de se construire économiquement de prendre en main son propre destin. Notre défense sera d'autant mieux assurée que le sera aussi celle de l'Europe ; nos unités, sachant mieux ce que leur demande la nation, sauront mieux s'y préparer.

Cette quête, en commun avec nos partenaires d'une personnalité de défense européenne, ne pourrait que renforcer l'efficacité et la cohésion de l'alliance sans en modifier les objectifs. Nos alliés *ne sauraient s'y méprendre*. Et c'est pourquoi la position à prendre vis-à-vis de l'initiative de défense du président des Etats-Unis présente aussi de l'importance. Qu'il y ait eu des maladresses de la part des Américains n'est pas douteux, qu'il s'agisse de la présentation initiale de leur programme, ou plus encore des conditions quelque peu comminatoires dans lesquelles les pays européens ont été priés d'y participer. Il fallait naturellement les relever. Mais c'est notre position sur le fond qui compte maintenant. Sur le plan technique, la sagesse consiste sans doute, au milieu des informations contradictoires, à éviter la naïveté du « *tout est possible à la science* » et le scepticisme du « *ils n'y arriveront jamais* ». Admettons pour l'instant, sous bénéfice d'inventaire, que certains éléments de défense *terminale* pourraient sans doute être déployés dans les dernières années du *siècle ; et que des* moyens de destruction des missiles en phase propulsée ne pourraient vraisemblablement intervenir avant un quart de siècle.

Un volet spatial européen

Il résulte de ce simple calendrier que l'aboutissement de l'IDS comme moyen technique de remplacer « *l'équilibre de la terreur* » par « *l'équilibre de la défense* » est lointain. La dissuasion nucléaire restera, longtemps encore, la base même de la défense. Dans les années qui viennent, ce sont surtout les conséquences *politiques de l'IDS qui* doivent être suivies de près.

Les négociations entreprises entre les Deux Grands ne manqueront pas d'intégrer, en effet, les possibilités ouvertes par les progrès technologiques dans les processus d'équilibre, d'intimidation ou de réduction des armements.

Devant cette évolution, sans nous départir de notre vigilance, il n'est nullement utile de manifester une hostilité stérile à l'égard de l'IDS, ni d'empêcher nos industriels de bénéficier, s'ils l'estiment opportun, des recettes et des progrès qu'ils pourraient accomplir en valorisant leur *savoir-faire dans le cadre de ce* programme qui intéresse un de nos alliés. *Il* est, en revanche, très important que les pays européens maintiennent et si possible renforcent leur cohésion quant aux conséquences qu'ils devraient en tirer ensemble sur le plan de la défense européenne. C'est l'occasion de construire un volet spatial de la défense européenne, lequel *pourrait comprendre immédiatement* le déclenchement d'un programme de satellites d'observation militaire. Celui-ci est indispensable de toute façon, ne serait-ce que pour permettre à l'Europe de connaître directement la nature et l'ampleur mêmes des menaces qui pèsent sur elle, et on *ne comprend pas pourquoi le programme* SAMRO, qui devait compléter SPOT, n'a pas été poursuivi après 1981. Ce programme européen pourrait comprendre aussi le suivi en commun des efforts américains. Ensemble, les pays européens définiraient ainsi en temps utile ce qui leur *paraîtrait mériter des actions de* développement.

Ayant évoqué les conceptions qui doivent guider la politique de défense, j'évoquerai pour terminer *les moyens qui y sont affectés*. La part de son revenu que la nation consacre à sa défense n'a cessé de se dégrader depuis 1981. Il est nécessaire que le nouveau gouvernement redresse cette évolution. A cet effort viendra s'ajouter celui qui devra être fait pour améliorer l'emploi des crédits : des progrès sont accessibles dans le choix et la conduite des programmes d'armement ; les effectifs pourraient sans doute être mieux affectés et le temps des appelés mieux utilisé. En redéfinissant sa politique de défense, en lui donnant plus de moyens, en veillant à l'efficacité de leur emploi, le gouvernement et la nation montreront ainsi à nos armées l'importance attachée à leur mission alors pourra être pleinement reconnue et employée la valeur des hommes, de ces hommes qu'anime un noble idéal et qui, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, se montrent dignes des vertus dont l'histoire de nos armées offre tant de témoignages.

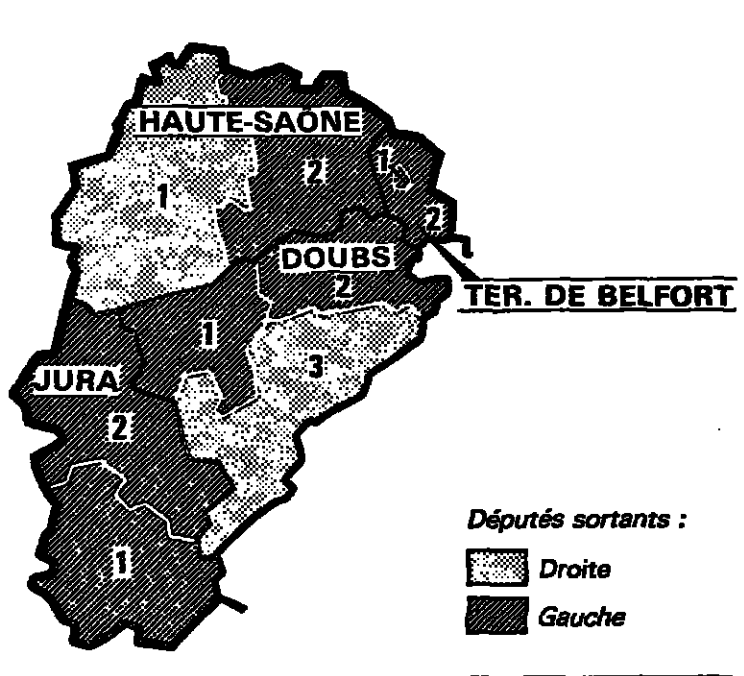
JACQUES CHIRAC.

SELON BVA LA GAUCHE RECULE

Le dernier sondage de BVA sur les intentions de vote des Français aux élections législatives qui accorde 56 % des suffrages à la droite et 41,5 % à la gauche enregistre un recul sensible de cette dernière (– 2,5 points). D'après cette enquête, effectuée du 10 au 15 février auprès d'un échantillon représentatif de 1 926 personnes et publiée dans *Paris-Match*, le PC est *crédité de 11 % des intentions* de vote, le PS de 27 %, les divers gauche de 1,5 % et l'extrême gauche de 2 %. Par rapport au précédent sondage de BVA réalisé au début de ce mois, le PC reste stable et les divers gauche progressent d'un demi-point tandis que l'extrême gauche perd un point et le PS deux. A droite, le RPR et l'UDF recueillent comme précédemment 46,5 % des suffrages, les divers droite (2,5 %) gagnent un demi-point et le Front national (7 %) un point et demi. Les écologistes crédités au début du mois de 2 % des intentions de vote recueillent 2,50 % des suffrages.

FRANCHE-COMTÉ

La droite lorgne déjà les grandes mairies



Autant qu'un ensemble géographiquement modeste (16 200 kilomètres carrés) et varié, la région Franche-Comté est depuis longtemps, et sans doute n'est-ce pas fini, synonyme d'un nom déjà presque historique : celui d'Edgar Faure.

Pour conserver un poste de président de **conseil régional que risquait de convoiter, avec quelque raison, le RPR, l'habile ancien président du conseil a laissé se sceller, quand il ne les a pas encouragés, nombre d'accords favorables à *la* formation de Jacques Chirac.**

Pourtant accoutumés aux pratiques de ce radical très pragmatique, ses proches amis politiques de l'UDF ne font pas tous avec la même sérénité le constat de cet état de fait, même lorsqu'ils concèdent que la montée en puissance du RPR dans la région est difficilement contestable. Le Jura demeure toutefois un département de prédilection pour l'UDF.

Diversement exploitée ou commentée par les **formations politiques, la mise en place des quotas laitiers a, en tout cas, éloigné de la gauche une frange du monde paysan qui lui avait un moment accordé ses faveurs électorales. Un secours de moins pour le Parti socialiste en particulier, qui compte en Franche-Comté un « régional » de stature nationale : Jean-Pierre Chevènement.**

Pour l'heure, c'est surtout le sort incertain d'Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, deuxième, au nom de l'ouverture, de la liste législative socialiste du Doubs, qui retient l'attention.

Si toute élection est un jalon pour les sui-**vantes, cette généralité a, en Franche-Comté, pour la droite, des traductions très précises. *Les* mairies de Besançon, de Montbéliard dans le Doubs et celle de Belfort, détenues pour le moment par le PS, seront « guignées » par l'actuelle opposition avec une ardeur renouvelée si elle obtient en Franche-Comté les résultats qu'elle escompte.**

RÉGIONALES

Président du conseil régional : Edgar Faure (UDF)

Nombre de sièges à pourvoir : 43

DOUBS : 18	HAUTE-SAONE : 9
JURA : 10	TERR. DE BELFORT : 6

LÉGISLATIVES

Nombre de sièges à pourvoir : 13

DOUBS : 5	HAUTE-SAONE : 3
JURA : 3	TERR. DE BELFORT : 2

DÉPUTÉS SORTANTS

DOUBS

Joseph Pinard (PS) (1)
Guy Bêche (PS)
Roland Vuillaume (RPR)

(1) M. Pinard a quitté le groupe socialiste en décembre 1985 pour siéger parmi les non-inscrits.

JURA

Alain Brune (PS)
Jean-Pierre Santa-Cruz (PS)

HAUTE-SAONE

Christian Bergelin (RPR)
Jean-Pierre Michel (PS)

TERR. DE BELFORT

Lucien Couqueberg (PS)
suppléant
de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale
Raymond Forni (PS)
ayant démissionné
lors de sa nomination à
la Haute Autorité en août 1985 ;
le siège est vacant

REPÈRES

DOUBS

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 294726 ; abst., 18,41 % ; suff. ex., 236711. MARCHAIS, 26731 (11,29) ; MITTERRAND, 68517 (28,94) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 72752 (30,73) ; GISCARD D'ESTAING, 61 215 (25,86) ; CHIRAC, 47 023 (19,86) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 55313 (23,36).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 295531 ; abst., 31,56 % ; suff. ex., 199668. PC, 17683 (8,85) ; PS, 83718 (41,92) ; UDF-RPR, 77977 (39,05).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 299047 ; abst., 43,19 % ; suff. ex., 164608. PC, 9990 (6,06) ; PS, 36564 (22,21) ; UDF-RPR, 74772 (45,42) ; FN, 21 322 (12,95).

HAUTE-SAONE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 159659 ; abst., 17,89 % ; suff. ex., 128547. MARCHAIS, 15353 (11,94) ; MITTERRAND, 37614 (29,26) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 40681 (31,64) ; GISCARD D'ESTAING, 36 403 (28,31) ; CHIRAC, 23 442 (18,23) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 27028 (21,02).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 159865 ; abst., 23,30 % ; suff. ex., 120533. PC, 9622 (7,98) ; PS, 50987 (42,30) ; UDF-RPR, 57886 (48,02).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 162464 ; abst., 38,78 % ; suff. ex., 95085. PC, 6472 (6,80) ; PS, 22752 (23,92) ; UDF-RPR, 42209 (44,39) ; FN, 10688 (11,24).

JURA

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 169848 ; abst., 18,54 % ; suff. ex., 135844. MARCHAIS, 18601 (13,69) ; MITTERRAND, 36078 (26,55) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 38778 (28,54) ; GISCARD D'ESTAING, 38 213 (28,13) ; CHIRAC, 22 579 (16,62) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 27940 (20,56).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 170011 ; abst., 29,06 % ; suff. ex., 118913. PC, 17197 (14,46) ; PS, 42134 (35,43) ; UDF-RPR, 49022 (41,22).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 171372 ; abst., 42,44 % ; suff. ex., 95.068. PC, 8036 (8,45) ; PS, 20811 (21,89) ; UDF-RPR, 42205 (44,39) ; FN, 9559 (10,05).

TERR. DE BELFORT

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 81324 ; abst., 18,53 % ; suff. ex., 64985. MARCHAIS, 7718 (11,87) ; MITTERRAND, 21721 (33,42) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 23025 (35,43) ; GISCARD D'ESTAING, 16 126 (24,81) ; CHIRAC, 10 616 (16,33) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 12564 (19,33).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 81337 ; abst., 30,69 % ; suff. ex., 55366. PC, 4264 (7,70) ; PS, 28247 (51,01) ; UDF-RPR, 20695 (37,37).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 82049 ; abst., 42,86 % ; suff. ex., 45074. PC, 2959 (6,56) ; PS, 11559 (25,64) ; UDF-RPR, 17635 (39,12) ; FN, 6660 (14,77).

Cris et chuchotements dans le Doubs

De notre correspondant

Besançon. – A droite surtout, mais aussi chez les socialistes, chacun aura eu dans le Doubs sa part de cris et chuchotements, de grosses colères et de démarches feutrées au cours du difficile enfantement des listes. Mais par bonheur plusieurs brebis égarées ont opportunément pris le parti de rejoindre le bercail.

Ainsi, Me Michel Helvas, conseiller général UDF de Besançon, l'un de ceux qui clamaient le plus fort son indignation devant le choix actuel auquel ses pairs étaient conduits, a finalement accepté une place non éligible sur la liste régionale de M. Edgar Faure.

Il est vrai que ses toutes nouvelles fonctions d'avocat de la région et de *la Fédération radicale du Doubs* risquaient de l'occuper trop pour lui laisser le loisir de conduire une liste dissidente.

De son côté, M. Christian Nachin, conseiller général RPR déboulonné de son poste de secrétaire de la fédération départementale du mouvement gaulliste, a renoncé à envoyer le Rassemblement pour *la Franche-Comté, dont il* est le fondateur, soumettre ses états d'âme au verdict des urnes.

Deux socialismes

Me Jacques Thiebaud, autre secrétaire départemental en disgrâce, n'est sorti de l'ombre où l'a envoyé méditer M. Le Pen que pour participer, en sa qualité d'huissier, à la querelle juridico-politique, procédurière *par-dessus tout*, qui oppose M. Edgar Faure, président de la Fédération radicale du Doubs, à un autre « valoisien », M. Jean-Richard Sulzer. Là, les cris l'ont emporté sur les chuchotements et l'artillerie lourde sur les fleurets mouchetés. *D'agacements dus à la très – trop ?* – habile longévité politique du président Edgar Faure en insatisfaction pré-électorale, M. Sulzer a tenté de s'emparer à la hussarde de la Fédération du Doubs du Parti radical. Après l'échec apparent de la manœuvre, il a porté l'affaire devant les tribunaux. Rajeuni et stimulé par l'affront, Edgar Faure ne consent à laisser *l'affaire à un jury d'honneur* qui aura bien du mal à se faire une religion qu'après le 16 mars.

Pour autant, tous les insatisfaits ne se sont pas si aisément résignés. Présentées à la fois comme un élargissement du choix proposé aux électeurs, un moyen de rééquilibrer les listes officielles de l'opposition (considérées comme faisant la part trop belle au RPR), et comme une possibilité de détourner 3 % ou 4 % des voix lepénistes, les listes dites « d'opposition républicaine et libérale » tenteront de faire leur petit trou dans les pronostics... et, si possible, les résultats.

Le docteur Michel Bitard, conseiller général UDF de Besançon, candidat à la *députation*, et le docteur Jean-Marie Thiebaud (UDF), adjoint au maire de Pontarlier, candidat au conseil régional, n'en assurent pas moins sans sourire que leur initiative était souhaitée par M. Edgar Faure, pourtant unioniste en diable.

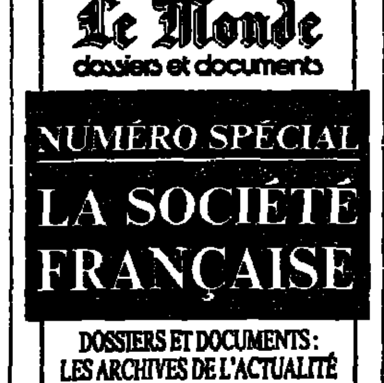
Au cours d'un récent débat, retransmis par une radio locale, avec M. Claude Girard, quatrième de la liste législative d'opposition, lui-même RPR, Mme Huguette Bouchardeau, deuxième de la liste PS pour les législatives, ministre de l'environnement, a pu donner en spécialiste son point de vue sur les « grands » et les « petits » parachutés, et la légitimité comparée de leurs inspirations. Mais il est à *parier que personne n'aura le goût* de prolonger ce genre de dissertation dans un département où, comme ailleurs sans doute, on est toujours le parachuté de quelqu'un : feu André Boulloche et M. Edgar Faure naguère, et aujourd'hui M. Jean-*François Humbert*, secrétaire national adjoint du Parti républicain, chargé des fédérations, troisième sur la liste d'Edgar Faure, ou M. Hervé Lavenir, porte-drapeau du Front national (dont il n'est pas membre), contraint de passer le plus clair de sa campagne à ressusciter ses aïeuls francs-comtois pour vaincre les réticences.

M. Robert Schwint, maire de Besançon, sénateur du Doubs, tête de liste socialiste aux régionales, n'a-t-il pas lui aussi, en son temps, été caricaturé sous les traits d'un parachutiste pour avoir osé se présenter à Besançon alors qu'il venait du haut Doubs...

Et M. Guy Bêche, le député de Montbéliard, tête de liste socialiste aux *législatives*, ne souffrait-*il* pas de sentir chez les intellectuels bisontins de son parti comme une sorte de reproche à l'égard de ses origines bressanes ?

Il est vrai que ce n'est pas le seul *sujet de friction entre les socialistes* bisontins et montbéliardais. Si l'on fait abstraction des rivalités purement géographiques entre les deux pôles – rivalités encore accentuées par les projets d'aire urbaine Belfort-Montbéliard, chers à M. Chevènement, – il faut admettre que l'image donnée par M. Schwint, rocardien, protestant encore que non *puritain, venu prudemment* au socialisme par les clubs et préférant parfois suivre un match à la télé plutôt qu'une réunion électorale, est l'antithèse de celle que présente le mitterrandiste Guy Bêche, au socialisme rude taillé à coups de serpe.

CLAUDE FABERT.



Edgar Faure ou du bon usage de l'immortalité

De notre envoyé spécial

Besançon. – Edgar Faure aura bientôt soixante-dix huit ans. Et alors ? *Président* du conseil régional de Franche-Comté il est, président dudit conseil il doit « normalement » rester après le 16 mars. De l'avis général, ces choses-là ne se discutent pas. Ou si rarement, si peu qu'on oublie vite que l'évidence n'est pas sortie toute habillée et fringante du puits des discussions préalables.

Cette présidence du conseil régional, par exemple, commencée en 1973, à peine se souvient-on aujourd'hui qu'elle a été fâcheusement interrompue, pendant quelques mois, en 1981-1982. Les socialistes avaient pris la région, sous prétexte que la nouvelle majorité en France l'était aussi en Franche-Comté. Ingratitude de la jeunesse...

En avril 1982, du reste, tout n'alla pas tout de suite de soi. Le RPR argua d'une manière de supériorité apparente pour oser un moment avancer l'idée que... Ingratitude des amis naïfs ou ambitieux... Mais Edgar Faure avait prévenu : *« Si vous ne votez pas pour moi, je ne voterai pas pour vous. »* Tout rentra dans l'ordre. Le « président » fut réélu.

Historien et philosophe à ses heures, immortel de par la grâce de l'Académie, Edgar Faure sait bien que ces petites péripéties ne sont pas rares. Politique toujours, il n'ignore rien de l'art de les dépasser. C'est ainsi : jamais ne se ternit longtemps pour lui le ciel d'une vie publique placée sous le double signe de la perpétuité et de l'œcuménisme bien compris.

L'opinion commune n'est pas *là* pour chanter le seul chœur de l'évidence. Il lui arrive aussi de murmurer que le président entame la dernière ligne droite d'un parcours politique kilométrique. Ou de psalmodier : en 1989, le Sénat, c'est – *probablement – fini pour Edgar* ; le dernier grand poste dont rêve, à peine secrètement quelquefois, l'ancien président du conseil, est d'autre part – au jour d'aujourd'hui – hypothétique.

Reste alors cette fameuse présidence, *un petit pré carré d'immuabi*lité à ne pas négliger, tant qu'il est possible d'y gambader. Lâchons le mot : Edgar Faure y tient. Beaucoup. Le Doubs et le Jura sont, qui l'eût dit ? deux inépuisables territoires : ils ont fourni au président le fil conducteur d'un slalom politique de quarante ans. Lui-même l'affirme. Il faut donc le croire : il est très, très attaché à la Franche-Comté.

Il n'y a pas que Paris qui vaille une messe. C'est pourquoi, conte encore le chœur, l'apparente et prévisible difficulté que constituait la montée en puissance du RPR (quel malheur que ces étiquettes) fut sur*montée* au mieux. Le RPR aura (à peu près) tout ce qu'il voudra d'intéressant le 16 mars. Edgar Faure conservera la présidence du conseil régional. Même si sa majorité est ténue. Même si elle venait à souffrir d'un léger déséquilibre interne, à son apparent détriment.

En bon radical à éclipses qu'il est, Edgar Faure sut prêcher la distinction des sigles et des listes quand la chose ne lui paraissait pas menaçante. Puis l'union quand elle lui parut plus propice et propre à redonner consistance à sa réputation de rassembleur qui fait fi des médiocres frontières de parti.

Il regarda aussi d'un œil bienveillant le surgissement de quelques bizarreries. La Haute-Saône enverra sans doute deux députés RPR à l'Assemblée (le troisième venant du PS). Si le Doubs en fait sortir trois des urnes pour l'actuelle opposition, deux seront RPR. Si d'aventure l'opposition remportait quatre sièges, le quatrième irait quand même au RPR.

Un sacrifice dans le Territoire de Belfort (où le député de l'opposition sera UDF, contre l'évidence du rapport de forces UDF-RPR) ; une promesse de ne pas empêcher la réélection prochaine de deux sénateurs UDF en Haute-Saône : le RPR, *décidément, n'a pas trop souffert.* Il touche même à l'avance les dividendes d'une indiscutable progression.

Du coup, Edgar Faure, à moins d'improbables misères d'empêcheurs de tourner en rond du Front *national, ne devrait pas non plus* souffrir. Ni voir interrompre pour l'instant une persévérance dans l'être politique qu'entament ou ruinent quelquefois chez des sujets moins brillants les menus accidents de la vie publique.

MICHEL KAJMAN.

Mettez une vache dans votre moteur

De notre correspondant

Besançon. – Aucun candidat ne songerait à s'aventurer à la périphérie d'un centre urbain, et à plus forte raison dans la campagne profonde, sans se préparer à répondre à la question : « Et les quotas laitiers ? » L'agriculture *franc-comtoise est en effet domi*née par l'élevage et la production laitière.

Le contingentement décidé au niveau européen a été d'autant plus désagréablement ressenti par la Franche-Comté agricole qu'elle ne se sent en aucune manière responsable des excédents de beurre ou de poudre de lait puisqu'elle transforme presque toute sa production en fromage, comté et emmenthal essentiellement, plus quelques autres pâtes – moins typées ou plus locales.

Pour comble de malheur, l'ONILAIT (Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers), organisation française chargée d'appliquer les textes communautaires, se fait tirer l'oreille pour admettre une autre année de référence que 1983 pour le calcul des quotas. Or 1983 fut une très mauvaise année pour la région, à tel point qu'*un arrêté ministériel le déclara* sinistrée.

Les éleveurs et leurs organisations syndicales voudraient, comme apparemment le règlement de la CEE du 31 mars 1984 le leur permet, qu'on calcule l'augmentation admise de leur production sur 1981 ou 1982, années réputées normales. Ils auraient ainsi la possibilité de tirer 10 000 ou 20 000 tonnes de lait de plus. Mais l'ONILAIT, souvent accusé d'être plutôt favorable aux Bretons, fait semblant de ne pas comprendre et réclame 28 millions de francs de superprélèvements aux Francs-Comtois. Certains candidats n'y vont pas par quatre chemins. En les entendant assurer qu'il n'y *aura plus de quotes après le* 16 mars (s'ils sont élus, cela va de soi), les électeurs ruraux doivent... boire du petit lait.

Pour sa part, M. Edgar Faure s'efforce de faire triompher son idée : que la Franche-Comté parti*cipe à l'aide alimentaire au Mali* en y suscitant la construction d'une fromagerie-école qui transformerait sur place le lait franc-comtois en un fromage créé pour la circonstance par l'école laitière de Mamirolle (Doubs). Les excédents pourraient ainsi être dirigés sur le Mali.

Pour autant, Bruxelles n'en exigerait pas moins le versement des taxes, *à moins* que le recours introduit auprès de la Commission des Communautés européennes par M. Edgar Faure en sa qualité *de président du conseil régional* et les organisations professionnelles agricoles francs-comtoises ne conduise la CEE à intervenir auprès du gouvernement français afin qu'il fasse appliquer l'article du règlement relatif au choix de l'année de référence.

Chez les candidats socialistes évidemment, la mise en cause du gouvernement ne passe pas. *« Ce n'est pas le gouvernement qui décide de la répartition,* dit Mme Huguette Bouchardeau. *C'est ONILAIT. »* Cela posé, les socialistes ajoutent volontiers : *« Il faudrait davantage qu'un aménagement des quotas laitiers pour faire voter massivement à gauche le monde paysan du Haut-Doubs et du Haut-Jura. On peut même se permettre de lui dire qu'après tout on ne vit pas si mal à l'altitude des gentianes, et que le « bas pays » a aussi ses misères. Tiens, il n'y a qu'à regarder ce qui se passe chez Peugeot. Des milliers d'emplois supprimés en quelques années* (1), *et autour de Sochaux des HLM vides et des petits commerçants en faillite. Sans compter le monde ténu de la sous-traitance, les PME amaigries par le manque d'appétit du Lion. Il n'y a guère que les communistes et l'extrême gauche pour trouver que le noble animal a encore de bonnes dents. »*

Le Parti communiste, qui, avec la CGT, *réclame en vain depuis* plusieurs années dans les assemblées régionales qu'une commission regarde de près les affaires de la (nombreuse) famille Peugeot, fait actuellement son régal d'un document qui montre que, si les diverses sociétés Peugeot ont des difficultés, leurs administrateurs ne s'en distribuent pas moins d'honnêtes dividendes. Mais il s'agit là d'ingérence dans la vie privée des personnes, et ce n'est pas le sénateur RPR Louis Souvet, vice-président du conseil *régional*, second sur la liste conduite par M. Edgar Faure, et ancien directeur du personnel aux usines Peugeot, qui irait s'associer à une si mauvaise action. D'autant qu'aujourd'hui RPR, UDF et socialistes (dont le député Guy Bêche, président du district urbain du pays de Montbéliard) sont d'accord pour investir des deniers publics dans une opération *d'aménagement foncier relative* aux usines de Sochaux. Il s'agit de détourner le cours d'une rivière qui traverse les usines sur un terrain reconquis. Peugeot y construira de nouveaux ateliers qui sans cela seraient édifiés ailleurs en France. *Moyennant quoi* les responsables de la firme automobile laissent entendre qu'ils ne supprimeront que cinq mille emplois, au lieu de douze mille comme prévu.

C. F.

(1) Vingt-sept mille salariés aujour-d'hui contre quarante-deux mille en 1979.

…ctions législatives et régionales

mairies

[…] Pour l'heure, c'est surtout le sort […] d'Huguette Bouchardeau, ministre de l'envi[…]nement, deuxième, au nom de l'ouverture, de la liste législative socialiste du Doubs, qui retie[nt] l'attention.

Si toute élection est un jalon pour les […]vantes, cette généralité a, en Franche-Comté, pour la droite, des traductions très précises. Les mairies de Besançon, de Montbéliard dans le Doubs et celle de Belfort, détenues pour le moment par le PS, seront « guignées » par l'actuelle opposition avec une ardeur renouvelée si elle obtient en Franche-Comté les résultats qu'elle escompte.

Edgar Faure
[…]bon usage de l'immortalité

[…] envoyé spécial

[…]

MICHEL KAJMAN.

[…]e dans votre moteur

[…]

C.F.

POLITIQUE

LA CAMPAGNE DES SOCIALISTES

M. Lionel Jospin face aux étudiants de Nanterre

Nanterre la rouge, Nanterre la bourgeoise, Nanterre folie, Nanterre mai 68, Nanterre 22 mars... C'est dans cette université, qui, pour toute une génération, ne sera jamais une « fac » banale, que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a renoué pour quelques heures, le mercredi 26 février, avec son passé d'enseignant du supérieur.

Le restaurant universitaire, qui vit un jour des gendarmes mobiles protéger les étudiants de la violence d'autres policiers, s'appelle tout bêtement « salle à manger ». Le plus curieux, c'est que le poulet-haricots verts est bon. Quant à cet « étudiant » grisonnant, entouré d'une suite nombreuse, il ne provoque guère d'émotion parmi les habitués. C'est ailleurs qu'on l'attend, dans l'amphithéâtre B 1.

L'amphi est archi-comble. L'antenne locale du Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) a réussi à faire venir quelque mille cinq cents étudiants. Surprise. Nanterre serait-elle fidèle à son passé ? Les jeunes socialistes sont nerveux. On attend les « trotsk », les « anar », ceux du PCF. Deuxième surprise. Ils sont tous là, mais jamais prof ne rêva amphi plus attentif. A en juger par les applaudissements, ils sont à peu près aussi nombreux les uns que les autres, mais moins que les étudiants du MJS.

L'ancien « prof » est souvent meilleur, face à cet auditoire qui le stimule, que seul face à la foule consentante d'un meeting. Les différentes minorités essayent en vain de faire leur « numéro », comme le dit M. Jospin, qui connaît visiblement par cœur cette musique-là. Il coupe la parole à un militant trotskiste qui essaye une tactique vieille comme les assemblées générales d'étudiants (monopoliser le micro) en lui lançant : *« La démocratie, c'est quand même la représentativité. Nous vous donnons l'occasion de défendre vos thèses, qui sont curieuses, d'ailleurs, devant un public beaucoup plus vaste que celui que vous réunissez d'habitude. Alors il est normal que nous réduisions votre temps de parole ! »*.

Interrompu par des membres du PCF, il plaisante sur le XXVIIe congrès du PCUS : *« Ça ressemble à l'alternance, ça a le goût de l'alternance, mais ce n'est pas l'alternance. »*

Il s'enflamme sur le XXVe congrès du PCF en expliquant à un étudiant communiste que la situation aurait été *« bien différente »* pour la gauche si PS et PC avaient pu aborder l'échéance du 16 mars unis et dans un esprit d' *« émulation politique »*. Il martèle : *« la direction du PC subit notre pression, subit la pression de son propre électorat »*, car c'est celui qui a *« le plus peur »* du retour de la droite.

Comme ceux qui les ont précédés sur ces bancs, les étudiants d'extrême gauche de 1986 sont sensibilisés aux problèmes du tiers-monde et de l'impérialisme. M. Jospin, plusieurs fois accroché sur Haïti et l'accueil en France de « Baby Doc », explique sans convaincre.

Pendant que quelques-uns se lassent et quittent l'amphi, d'autres clament leur indignation de n'avoir pas pu poser leurs questions. Cela fait deux heures que le premier secrétaire du PS est là. Contre toute évidence, un étudiant — non identifié celui-là, trotskiste ou anarchiste ? — hurle du fond de l'amphi : *« Il n'y a pas de débat, il n'y a pas de débat ! »*.

J. La.

HAUTE-SAVOIE : le chemin de croix de M. Strauss-Kahn, candidat officiel

De notre envoyé spécial

Annecy. — La Haute-Savoie a mal à la gauche. Dans les alpages et dans les vallées, au détour d'une piste de ski ou devant le bon feu traditionnel des veillées hivernales, les électeurs socialistes hauts-savoyards ont le spleen. Eternels minoritaires d'un département où l'implacable couperet du scrutin majoritaire les privait de toute représentation hors des municipalités, ils avaient vu naître l'espoir d'obtenir, avec le retour de la proportionnelle, au moins un député, sur les cinq que la nouvelle loi électorale accorde à ce terroir.

Sur le papier, c'était fait : bon an, mal an, d'Annecy à Chamonix, le PS obtient entre 20 et 25 % des suffrages, performance amplement suffisante pour faire élire « le » député de gauche haut-savoyard, une espèce si rare que les doigts d'une seule main suffisent à compter ceux qui, un jour, entreprirent le long et périlleux voyage jusqu'au Palais-Bourbon.

Trois semaines avant le 16 mars, tout semble remis en question : face au candidat investi officiellement par les instances du parti, M. Dominique Strauss-Kahn, l'économiste numéro un de la rue de Solférino, se dresse l'obstacle d'une liste socialiste dissidente, conduite par M. Robert Borrel, maire d'Annemasse, la deuxième ville du département.

Un obstacle de taille, qui, dans ce pays de montagne, a provoqué une fracture traversant les sections du parti, les municipalités de gauche, les familles même, comme celle de ce psychiatre de Bonneville, où monsieur, militant rocardien, votera, par discipline, pour le très mitterrandiste Strauss Kahn, et où madame, ancienne conseillère municipale, ne peut se résoudre à abandonner M. Borrel, *« un homme avec qui nous avons fait tant de travail sur le terrain... »*.

La Haute-Savoie, vue de Paris et du comité directeur du PS, apparaissait comme le point d'atterrissage idéal d'un parachutage en douceur : aucun député sortant, donc à évincer, une nature fort agréable, que demander de mieux pour un représentant du peuple ? A partir du mois de juillet dernier, on évoqua tour à tour les noms de Mme Yvette Roudy, de M. Alain Calmat, mais ce fut finalement M. Straus-Kahn qui décida, avec quelque inconscience, d'aller au bout de l'entreprise.

La première phase, l'accueil du « Parisien » par les structures départementales du PS se passa relativement bien : contre M. Borrel, la commission exécutive fédérale lui donna un net avantage : 20 voix contre 4. Un vote indicatif chez les militants fut moins net : 189 voix pour le maire d'Annemasse et 183 pour le secrétaire national du PS. Devant ce score qui ne donnait d'avantage décisif à aucun des deux protagonistes, la convention nationale extraordinaire du parti n'hésite pas : ce serait Strauss-Kahn, un point c'est tout. Logique.

Non moins logique était la position de M. Borrel. Elle s'inscrit dans la longue et ténébreuse histoire des conflits au sein de la fédération socialiste de Haute-Savoie dont les dernières péripéties mettaient au prise le premier secrétaire de la fédération, M. Gabriel Grandjacques, et le maire d'Annemasse. Les deux hommes se vouent une haine cordiale.

Peu heureux dans les diverses élections où il s'est présenté, M. Gabriel Granjacques dispose d'un prestige certain chez les militants du parti, mais ne possède aucune des qualités qui permettent d'assurer la mutation d'un petit prof en notable, mutation fort bien réussie, en revanche, par M. Borrel depuis son élection comme premier citoyen d'Annemasse en 1977. Tout aurait pu s'arranger, si, dès son arrivée dans les hautes terres, M. Strauss-Kahn avait décidé de faire alliance avec M. Borrel, mettant ainsi le premier secrétaire sur une voie de garage...

Mais M. Strauss-Kahn se voulait le grand réconciliateur. Aujourd'hui, alors que la campagne bat son plein, la rupture est consommée. Malgré toutes les pressions venues d'en haut — de très haut même, puisque M. Borrel a été reçu par le chef de l'Etat, — le maire d'Annemasse persiste dans son entreprise, poussant même l'insolence jusqu'à intituler sa liste Union des socialistes et républicains de Haute-Savoie, ce qui donne le sigle UDSR, dont les vieux, ici, se souviennent qu'il fut utilisé en d'autres temps par M. François Mitterrand...

Que vient-il faire ?

D'une partie de plaisir, presque d'une partie de campagne, l'itinéraire haut-savoyard de Dominique Strauss-Kahn s'est transformé en un véritable chemin de croix à travers Faucigny, Chablais et Beaufortin... Certes, on ne lui veut pas de mal. On lui trouve même l'air sympathique. Mais que vient-il faire ici ? Sous l'œil goguenard du patron incontesté du département, le sénateur, maire de Cruseilles, M. Bernard Pellerin, que d'aucuns surnomment le duc de Savoie, le candidat officiel du PS tente de remonter un courant défavorable qui a la vigueur et l'impétuosité des torrents de montagne. Et pourtant, il se bat. De mairie en clocher, expliquant inlassablement aux sympathisants du PS que chaque voix qui lui manquera le 16 mars sera une voix de moins pour M. Mitterrand... Mais l'homme des montagnes est têtu. Peu lui chaut d'être représenté par un député brillant, là-haut, à Paris. Depuis toujours, on s'est bien gardé d'envoyer les meilleurs fils de cette terre au loin, dans les capitales, Paris aujourd'hui, Turin hier...

Pour M. Strauss-Kahn, qui mesure jour après jour les difficultés de sa tâche, toute l'affaire se résume à une habile manifestation du président du conseil général, dont la soif de pouvoir est telle qu'il lui faut aussi, à lui, l'homme de droite, désigner qui sera le député de gauche en Haute-Savoie. La preuve ? le candidat PS n'est pas le seul à subir le contre-feu d'une liste dissidente. Le candidat du RPR, l'ancien ministre Pierre Mazeaud, doit également compter avec un concurrent gaulliste dissident, M. Roger Lansard maire de La Roche-sur-Foron, que l'on dit aussi vivement encouragé par M. Pellerin... Pour beaucoup de Savoyards, le cas Mazeaud est d'ores et déjà réglé : *« Lui, c'est l'homme qui s'affiche en chemise et qui repartira avec une veste »*, disent les moqueurs en regardant les panneaux électoraux où on le voit, par moins dix degrés, sans veste au côté de Jacques Chirac.

LUC ROSENZWEIG.

UN ENTRETIEN ENTRE Mme DURAS ET M. MITTERRAND DANS « L'AUTRE JOURNAL »

« L'action délivre toujours »

L'hebdomadaire l'Autre Journal publie pour son premier numéro (26 février), un entretien entre Mme Marguerite Duras et M. François Mitterrand. L'un et l'autre évoquent leur passé commun de résistance, dont certains épisodes ont été consignés par Mme Duras dans son journal de l'époque publié récemment sous le titre la Douleur. M. Mitterrand et Mme Duras se souviennent notamment des conditions dans lesquelles l'actuel président de la République a retrouvé à Dachau Robert L., mari de l'écrivain, qui était considéré comme mort.

A propos de la peur et de la mort, M. Mitterrand dit : *« L'action délivre toujours. Mais, en même temps, si tout d'un coup il y a une nouvelle alerte et qu'il semble qu'il n'y ait plus aucune chance d'échapper, ce qu'il y a alors d'absolument tragique c'est la mort, non, plus que ça, la fin. La fin de l'aventure, la fin des amis, la fin de cette vie quand même passionnante. La Fin. Ensuite c'est autre chose : qu'est-ce que ce sera ? L'exécution ? Est-ce que ce sera la déportation ?... On tombe tout à coup dans la sujétion totale. On ne s'appartient plus. C'est un autre qui décide pour vous. Et cet autre, c'est l'ennemi. Ce passage, quasiment instantané, d'un état à un autre, c'est terrible. On n'est pas arrêté, on est libre, on va continuer, on a des projets pour le lendemain, et puis tout cesse... J'imagine qu'on doit avoir cette stupeur dans les quelques secondes qui vous restent de pensée vaillante, quand on a un infarctus qui vous laisse trois minutes de vie. Là, on y est, plus rien ne sera comme avant, on a buté sur l'obstacle... Je crois que c'est ça, cette espèce d'émotion qui s'emparait de nous lorsqu'on frôlait l'arrestation. »*

Mme Marguerite Duras remarque d'autre part à la fin de la première partie de cet entretien (la deuxième partie sera publiée la semaine prochaine) qu'elle considère M. Mitterrand comme *« un président de la République clandestin »*. *« Je vois Léon Blum, Mendès-France et François Mitterrand comme relevant de la clandestinité »*, dit-elle. Le dialogue continue ainsi :

F.M. — *Si j'essaie de comprendre ce que vous venez de dire, d'abord, au fond, le seul fait que la gauche ait un président de la République vous paraît anormal... »*

M.D. — *« Presque paradoxal, oui. »*

F.M. — *« Donc, c'est une certaine forme, paradoxale, de la clandestinité. Normalement, historiquement, elle ne devrait pas y être. Mais elle y est. Mais l'histoire a hâte — vous me direz que ce sont des propos pessimistes sur les prochaines élections — de revenir à l'officialité. Qu'il s'agisse d'une période clandestine, par rapport à la société dominante française, c'est certainement ce qui est ressenti ; cet extraordinaire refus de la droite, de la société dirigeante, d'admettre 1981. D'où la haine qui en sort parfois, le côté fébrile, frénétique, et qui n'est pas de mise, on ne les a pas martyrisés. Donc, ce sentiment, ils l'ont eux aussi.*

Alors, quand vous dites le côté clandestin, je comprends : ils sont là, ils ne devraient pas y être... et puis c'est arrivé si rarement. Il faut songer que, depuis la première révolution française, celle de 1789, la gauche n'a été au pouvoir que quatre fois : en 1848, quatre mois, en 1870, deux mois, et à Paris seulement, en 1936, un an, et en 1981. Donc, on peut dire que, depuis 1789 et les années qui ont suivi, le premier gouvernement de la gauche qui ait gouverné durablement, c'est le nôtre. La première fois en deux cents ans... Donc, quand vous dites clandestin, je comprends, mais je conteste. Disons que s'est révélé là la volonté obscure du peuple français. »

« LES ANNÉES MITTERRAND » de Serge July

Le roman d'un paradoxe

Lorsqu'il reçoit des jeunes gens qui songent à entrer en politique, M. François Mitterrand, si l'on en croit les propos rapportés par ses interlocuteurs, tient deux langages :

— aux plus hésitants, il dit avec insistance que la politique est dévoreuse de liberté.

— aux plus décidés, il conseille de se fixer quelque huit à dix grands principes, de s'y accrocher, de s'y référer constamment, de n'en rien céder et, pour le reste, de s'adapter au terrain et aux circonstances.

Liberté rognée : on ne fait pas ce qu'on veut, on agit même à côté de son discours, on parle souvent à côté de ses convictions. A force de pragmatisme, on embrouille malgré soi ceux qui vous regardent agir et distinguent mal les lignes directrices de cette action. D'un homme politique qui dure et un jour triomphe — tel M. Mitterrand — on finit par ne plus voir que les contradictions, les interrogations, les hésitations et les erreurs. A moins de reconstruire une belle histoire, linéaire à souhait, coulée dans le béton.

Rude tâche pour les portraitistes, biographes, analystes et romanciers de leur temps. Serge July, auteur des *Années Mitterrand*, s'en tire brillamment ; la France s'est trompée d'époque en choisissant François Mitterrand le 10 mai 1981, et François Mitterrand a eu le malheur de se tromper d'échéance en n'obtenant la victoire que sur le tard ; il rêvait des années 70 et il a eu les années 80. Un beau rendez-vous manqué d'un rien ? Pas du tout, car Serge July, tel saint Georges son dragon, terrasse l'histoire de cette fin de siècle. Par bonheur, explique-t-il à demi-mot, Michel Rocard a été vaincu en 1980 et la France a gagné un an plus tard le seul homme capable de traumatiser la gauche et son pays au prix de ses propres blessures.

Le plus beau dans cette exceptionnelle histoire, dont chaque chapitre pourrait s'intituler « Paradoxe », est que François Mitterrand ne l'a pas fait vraiment exprès.

Un chef d'Etat ne doit pas se tromper. Faux, rétorque l'auteur, c'est parce que François Mitterrand s'emmêle constamment les pieds qu'il est génial ! Son génie tient tout entier dans son talent à enjoliver ses propres bourdes. Dès lors, il serait mesquin de relever quelques inexactitudes dans le récit des erreurs présidentielles. Mal venu et iconoclaste. D'autant que, des *Années Mitterrand*, Serge July a fait un roman à la gloire d'un héros fascinant, la seule et véridique chronique — pas de doute — du septennat. Si, comme l'estime l'auteur, la France dispose de « la classe politique la plus sophistiquée du monde », M. Mitterrand, l'homme politique le plus « sophistiqué » de France, est donc un champion du monde toutes catégories.

Le président de la République estime que la plupart de ses biographes le peignent tels qu'ils sont eux-mêmes, et *les Années Mitterrand* sont aussi « l'histoire baroque » de Serge July, champion des redresseurs de vérités.

JEAN-YVES LHOMEAU.

★ *Les Années Mitterrand*, histoire baroque d'une normalisation inachevée. Grasset éditeur, 284 pages. 89 F.

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 26 février 1986. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

● **PROTECTION DES ANIMEAUX.** – Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la protection de certains animaux domestiques et à la lutte contre les maladies des animaux.

Ce projet vise notamment à renforcer les garanties dont disposent les acquéreurs de chiens et de chats et à améliorer la protection dont bénéficient ces animaux domestiques.

● **CREATION DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL EURÊKA.** – Sur proposition du premier ministre, le conseil des ministres a adopté un décret portant création d'un comité interministériel Eurêka.

Présidé par le premier ministre et composé des ministres compétents, ce comité interministériel suivra l'ensemble des projets dans lesquels des partenaires français sont impliqués. Il sera assisté d'un secrétaire général permanent, responsable de la préparation et du suivi de ses décisions.

L'Etat sera ainsi en mesure d'exercer le rôle d'incitation et de soutien qui lui revient dans la conduite du projet Eurêka.

● **SITUATION INTERNATIONALE.** – Le conseil des ministres a été informé des récents développements de la situation aux Philippines.

Il s'est réjoui de ce que la crise ait évolué vers un règlement pacifique et conforme aux aspirations du peuple philippin.

Le gouvernement salue à cette occasion le courage et la détermination dont a fait preuve Mme Aquino dans le combat qu'elle a mené pour le triomphe des valeurs démocratiques dans son pays.

Un message de félicitations et de vœux est adressé à Mme Aquino et à son gouvernement par le président de la République.

● **LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES NATIONALISÉES.** – Le ministre de l'économie, des finances et du budget et le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur ont présenté au conseil des ministres une communication sur les résultats économiques et financiers des entreprises industrielles et des banques passées sous contrôle public en 1982.

Les données, encore provisoires, communiquées par les entreprises montrent l'amélioration de leurs résultats et l'importance de leur contribution au développement économique du pays.

Conformément à l'objectif que leur avait fixé le gouvernement, toutes les entreprises industrielles nationalisées en 1982, hors sidérurgie, sont désormais en excédent :

– la CGE, Saint-Gobain, Pechiney et Rhône-Poulenc enregistrent une nouvelle progression de leurs bénéfices ;

– Thomson et Bull ont dépassé l'objectif de retour à l'équilibre qui leur était assigné ;

– pour ces six entreprises, le résultat est passé de 4 milliards de francs en 1984 à environ 6 milliards en 1985.

Dans le même temps, les pertes de Sacilor et d'Usinor ont diminué de moitié et le redressement de ces deux groupes devrait se poursuivre. Par ailleurs, le déficit de la CGCT a été notablement réduit.

Enfin, les résultats de Matra et de Dassault devraient être du même ordre qu'en 1984.

Pour l'ensemble des entreprises, la progression des dépenses d'investissement, de l'ordre de 15 %, et l'effort accru en matière de recherche et développement témoignent de la volonté de préparer l'avenir.

– Les résultats nets des banques nationalisées en 1982 devraient s'établir à 3,1 milliards de francs, soit plus du double de ceux de 1984 (1,4 milliard de francs).

– Les nationalisations ont ainsi contribué à créer un secteur public cohérent qui a puissamment participé au développement industriel, technologique et social du pays. Ce secteur joue un rôle d'entraînement pour l'investissement, le commerce extérieur, la recherche, les relations avec le tissu industriel et les relations sociales.

● **LA CRÉATION D'ENTREPRISES.** – Mme le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur la création d'entreprises.

Au cours des dernières années, l'esprit d'entreprise a pu se développer sous l'effet de trois séries d'actions prises ou soutenues par le gouvernement.

– L'encouragement des vocations d'entrepreneur.

– La simplification des formalités de création.

– Le soutien financier aux créateurs d'entreprise.

L'ensemble de ces mesures ont entraîné une accélération des créations d'entreprises. Les statistiques de l'INSEE indiquent que les sociétés nouvellement créées sous forme de personnes morales (SA et SARL) sont passées de 33 571 en 1981 à 48 140 en 1985, soit une progression de 43 %. Au total, selon les mêmes statistiques, en incluant les créations émanant de personnes physiques, ce sont plus de 190 000 entreprises qui ont été créées en 1985.

● **LA MODERNISATION DE LA VIE SOCIALE DANS LES ENTREPRISES.** – Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres une communication sur la modernisation de la vie sociale dans les entreprises.

Celle-ci est devenue une réalité, concrète dans la vie des salariés grâce à une série de mesures mises en œuvre depuis 1981 autour de quatre orientations principales.

– Faire des salariés des citoyens dans l'entreprise.

– Assurer à tous les salariés l'égalité des droits.

– Reconnaître à la négociation collective un rôle moteur dans le progrès social.

– Permettre aux institutions représentatives du personnel d'exercer pleinement leur rôle.

● **L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES :**

I. – Un effort considérable a été réalisé depuis 1981 pour :

– Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi.

– Développer l'accueil des handicapés dans les établissements scolaires.

– Donner aux personnes handicapées les moyens d'une vie autonome.

– Faciliter l'accès des handicapés à la culture et aux sports.

II. – Le gouvernement a adopté le principe de nouvelles dispositions législatives relatives au travail des handicapés :

– fusion des différents régimes en vigueur et amélioration de la définition des handicapés bénéficiaires ;

– assouplissement des formalités imposées aux entreprises assorti d'une meilleure association de celles-ci et des partenaires sociaux concernés à l'action menée pour l'emploi des personnes handicapées.

III. – Pour l'amélioration de la vie quotidienne des personnes handicapées et conformément aux recommandations formulées par M. Testu, parlementaire en mission, l'effort sera poursuivi dans les directions suivantes :

– simplification des procédures d'attribution des appareillages et meilleur remboursement de certains appareils ;

– adaptation du téléphone et du Minitel aux différents handicaps ;

– accessibilité de tous les équipements sportifs neufs subventionnés par le Fonds national de développement du sport ;

– conception d'un tramway et d'un autobus accessibles aux handicapés, dont la mise en service est prévue pour 1987 ;

– aide financière de l'Etat aux chaînes publiques de télévision pour développer les émissions sous-titrées dans le cadre d'un programme pluriannuel débutant en 1986.

● **LES PREMIÈRES IMAGES DU SATELLITE SPOT.** – Le ministre de la recherche et de la technologie a rendu compte au conseil des ministres du succès du seizième tir d'Ariane qui a permis la mise en orbite du satellite français d'observation de la terre Spot.

Les premières images envoyées par Spot ont été présentées au président de la République le 25 février.

Ces documents sont de qualité remarquable. La France, associée pour cette opération à la Suède et à la Belgique, est ainsi le troisième pays du monde à disposer de moyens d'observation civils à très haute définition.

Les images produites par le Centre national d'études spatiales et l'Institut géographique national sont commercialisées par la société Spot-image créée à cette fin.

Nominations

Le conseil a nommé M. Paul Legatte, conseiller d'Etat, au poste de médiateur à compter du 5 mars prochain. M. Legatte, qui vient de quitter le Conseil constitutionnel, remplacera M. Robert Fabre, nommé la semaine dernière membre de la juridiction suprême.

– M. Pierre Richard, préfet, commissaire de la République délégué pour la police auprès du commissaire de la République des Bouches-du-Rhône, est nommé préfet hors cadre ;

– M. François Bonnelle, préfet, représentant du gouvernement à Mayotte, est nommé commissaire de la République, délégué pour la police dans les Bouches-du-Rhône ;

– M. Guy Dupuis, sous-préfet, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Palaiseau, est nommé préfet représentant du gouvernement à Mayotte ;

– M. Jean-Claude Barreau, chargé de mission à l'Elysée, est nommé inspecteur général de l'éducation nationale ;

– M. Claudel Gubler, médecin personnel de M. François Mitterrand, est nommé inspecteur général de la Sécurité sociale (lire page 19) ;

– M. Claude Wilquin, député socialiste du Pas-de-Calais, est nommé inspecteur général de la jeunesse et des sports.

M. Paul Legatte, médiateur

M. Paul Legatte, qui vient d'être remplacé au Conseil constitutionnel par M. Robert Fabre (*le Monde* du 21 février), a été nommé médiateur de la République au conseil des ministres du 26 février.

[Né à Saint-Hilaire-la-Palud (Deux-Sèvres), le 26 août 1916, M. Legatte, conseiller d'Etat depuis 1973, a été en 1954 le chef de cabinet Pierre Mendès France, alors président du conseil. Il sera encore conseiller technique au cabinet de P. Mendès France, ministre d'Etat en 1956. En 1959, M. Legatte adhère à un club de réflexion, – la Ligue pour le combat républicain, – fondé par M. Mitterrand, avec MM. Robert Badinter et Louis Mermaz. Puis, à partir de 1964, les mêmes hommes se retrouvent à la Convention des institutions républicaines.

L'année suivante, M. Legatte devient le directeur de campagne du candidat Mitterrand à l'élection présidentielle. Par la suite, il participe avec discrétion à toutes les grandes campagnes électorales de M. François Mitterrand jusqu'en mai 1981, date à laquelle il devient chargé de mission auprès du nouveau président de la République. Il est enfin nommé membre du Conseil constitutionnel en avril 1983 par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale.]

La fonction de médiateur, plus ou moins inspirée de l'ombudsman scandinave, a été créée par une loi du 3 janvier 1973, modifiée en 1976. Le médiateur a pour mission de recevoir les réclamations des administrés. Mais ces réclamations ne lui sont pas adressées directement. Elles doivent être remises à un député, ou à un sénateur, qui les transmet, si elles lui paraissent entrer dans la compétence du médiateur.

Le médiateur est nommé pour six ans, en conseil des ministres. Il n'est pas révocable, et son mandat n'est pas renouvelable. Il ne doit pas avoir d'activités politiques, sauf municipales ou cantonales, s'il les occupait avant sa nomination.

Le premier médiateur a été M. Antoine Pinay, ancien président du Conseil, qui mit volontairement fin à ses fonctions lors de la campagne présidentielle de 1974, au mois de mai, afin de soutenir le candidat qui «incarnait la société de justice».

M. Aimé Paquet, ancien secrétaire d'Etat au tourisme, lui succéda en juin. Après lui, vint M. Robert Fabre, ancien président des radicaux de gauche, que M. Giscard d'Estaing nomma en juillet 1980.

M. FRANÇOIS BONNELLE PRÉFET DE POLICE DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

M. François Bonnelle, préfet, représentant du gouvernement à Mayotte depuis février 1984, a été nommé commissaire de la République, délégué pour la police dans les Bouches-du-Rhône.

[Né le 3 mai 1933 à Versailles, M. François Bonnelle, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, est notamment chef de cabinet du préfet des Ardennes en 1959, chef de cabinet du préfet de police d'Alger en 1962, chef de cabinet de la préfecture d'Eure-et-Loir de 1962 à 1963. Sous-préfet de Dié de 1963 à 1967, il est ensuite nommé chef adjoint du cabinet (1967), puis chargé de mission au cabinet de M. André Bord au secrétariat d'Etat à l'intérieur (1969-1970).

Secrétaire général des Vosges (1970), puis sous-préfet de Cholet (1974), il devient directeur du cabinet du préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde de 1976 à 1979. Il est ensuite directeur adjoint du cabinet de M. Yvon Bourges au ministère de la défense de mars 1979 à octobre 1980, avant d'être nommé la même année secrétaire général de la préfecture des Yvelines.]

En nommant un nouveau préfet de police, M. François Bonnelle, et aussi un nouveau directeur du service régional de police judiciaire des Bouches-du-Rhône, M. Louis Quès, M. Joxe a voulu redonner une impulsion à une police qui a manifesté une certaine impuissance à régler nombre d'affaires criminelles dans le département.

M. Pierre Richard, jusqu'alors préfet de police à Marseille, est en effet placé en position hors cadre et remplacé par M. François Bonnelle. De son côté, M. Bernard Conreux, actuel directeur du SRPJ de Marseille – le deuxième de France, – est remplacé par M. Louis Quès, directeur du SRPJ de Toulouse, dont il prendra d'ailleurs le poste. M. Joxe avait déjà nommé il y a plusieurs semaines M. Jean-Claude Vegnaduzzi, directeur adjoint du SRPJ à Marseille, à la direction de l'Ecole d'application de la police nationale de Fos-sur-Mer.

18. Lettres étrangères : Cynthia Ozick, John Hawkes et trois Johnson d'Amérique

Le Monde
DES LIVRES

Les voix diverses de Claude Esteban

Pour son neuvième recueil de poèmes, le Nom et la Demeure, nous avons rencontré Claude Esteban. Il nous a parlé des pays atlantiques, de Michaux et de Montale.

ON passe sous un porche caché par l'éventaire d'un fleuriste, on longe des ateliers dans une cour pleine de verdure. En plein Paris, le lieu où habite Claude Esteban a gardé *« un petit côté campagnard qui,* dit-il, *n'est pas pour me déplaire. Ce que j'aime surtout, c'est cet arbre, devant ma fenêtre : Foujita avait un atelier ici, et c'est un de ses amis qui a planté ce cerisier du Japon. En ce moment, il ressemble à tous les arbres occidentaux, mais au mois de mai il a, l'espace d'une dizaine de jours, une extraordinaire floraison de boulettes roses, dures comme le poing ».*

Même si un de ses poèmes récents propose une sorte de tableau parisien sous le signe de T. S. Eliot, Claude Esteban dit n'aimer guère la ville. Il y voit le *« lieu de communication, des échanges sociaux et culturels »*, celui où il exerce, à la Sorbonne, son activité de professeur de littérature espagnole. Ecrire demande plus de solitude, d'autres paysages, et une relation plus immédiate avec une nature *« choisie » : Conjoncture du corps et du jardin* et *Prose dans l'île* ont été écrits à l'île d'Yeu, *« dans un tout petit jardin aux arbres bas. Et au-delà, la mer. J'apprécie là-bas ces éléments contradictoires : être entouré par l'eau, par son immensité, et essayer de bâtir une sorte d'espace clos ».*

Une « autobiographie linguistique »

« J'ai toujours aimé les pays atlantiques, la Bretagne, l'Irlande, où je suis allé assez souvent, la Galice, le Portugal, en somme les finistères de l'Occident. J'ai passé une assez grande partie de mon enfance au Pays basque, je ne suis pas du tout méditerranéen. » Né d'un père espagnol qui représentait en France une chaîne de journaux d'Amérique latine, Claude Esteban s'est expliqué dans *Traduire*, l'avant-propos de ses *Poèmes parallèles*, sur *« l'étrange déchirement »* que peut produire le bilinguisme. Il est d'ailleurs en train d'écrire une *« autobiographie linguistique ».*

Claude Esteban donne une impression de calme, de solidité. Sa poésie laisse le sentiment d'un accord avec soi-même, avec le monde, gagné peut-être sur l'inquiétude. Parfois, au cours de notre conversation, il se met à tourner en rond dans la pièce, comme s'il lui fallait aller dehors, marcher. *« J'aurais longtemps voulu,* dit-il, *être l'homme d'une seule appartenance. »*

Le titre de son dernier livre, *le Nom et la Demeure*, vient d'un passage du *Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare : *« ... to airy nothing/A local habitation and a name ». (« Le poète est celui qui donne à un rien de l'air un nom et si possible une demeure »)*, précise Claude Esteban.

MONIQUE PETILLON.

(Lire la suite page 16.)

BERENICE CLEEVE.

Le roi Baudrillard au pays des Yankees

Un philosophe subjugué par l'Amérique.

L'AMÉRIQUE n'est pas ici présentée comme un peuple, comme une histoire, comme un territoire, mais comme un système. Baudrillard ne fait pas le détail. Son beau souci sera plutôt de jouer avec les mondes symboliques, d'entrer dans la sarabande des images et des représentations. De s'immiscer dans la fiction. Il ressemble un peu au héros de Bioy Casares, dans *l'Invention de Morel*, qui finira absorbé par l'hologramme et le mythe vécu d'un savant fou.

L'Amérique colle à son look. Elle est le parfait simulacre d'elle-même. Elle est en ce sens primitive, c'est-à-dire sans recul, indivise, patrie du *« fait métasocial total »*. Elle est, en somme, pour employer un mot à la mode, hyperréelle.

KO debout

Le ton sentencieux, doublé d'une certaine préciosité, va rebuter certains lecteurs. Ils n'y verront qu'un maniérisme « branché » et un peu vain. Un baroquisme du pauvre, avec ses motels, ses autoroutes et ses télés. Certes, l'image que Baudrillard donne de l'Amérique n'est pas entièrement nouvelle ni extrêmement pénétrante. Il « dé-pense » plus l'Amérique qu'il ne la pense.

Opposer Salt-Lake-City, la puritaine, à Las Vegas, la prostituée, ou dire que la verticalité de New-York n'a de sens qu'en fonction de l'horizontalité de Los Angeles n'a rien d'original. Tous les convertis de l'Amérique rapportent les mêmes clichés que Baudrillard.

Cependant, lui-même ne se convertit pas à l'Amérique, il y consent. Nuance. KO debout en quelque sorte. Le film qu'il a vu là-bas était beau à force d'être laid et il en sort déconnecté, irradié, surpris de trouver le ciel de Paris aussi mesquin et aussi bas.

Amérique n'est pas le meilleur livre de Jean Baudrillard. Il s'en faut de beaucoup. Il contient cependant quelques solos d'une rare beauté et que les amateurs de cet écrivain apprécieront.

Le *cut-up* de la quatrième de couverture le signale : *« L'Amérique est la version originale de la modernité, nous en sommes la version doublée ou sous-titrée (...). Ce qui est neuf en Amérique, c'est le choc du premier niveau (primitif et sauvage) et du troisième type (simulacre absolu). Pas de second degré (...). L'Amérique n'est ni un rêve ni une réalité, c'est une hyperréalité, parce que c'est une utopie qui, dès le début, s'est vécue comme réalisée. Elle est la seule grande société primitive de notre temps. »*

Le rétroviseur du penseur pressé

Il faudrait y ajouter une fable sur l'obèse, l'anorexique et le *jogger*, un hommage à l'Indien mort, garant mystérieux des mécanismes primitifs, jusque dans la modernité des images et des techniques, et dont les derniers survivants – qu'en diront-ils ? – sont présentés ici comme des Renoir ou des Rembrandt ! Le désert, lui, sert de leitmotiv, car *« la culture américaine est l'héritière des déserts »*. Les villes enfin, New-York, Los Angeles, Minneapolis... défilent dans le rétroviseur du penseur pressé : néons, gratte-ciel, échangeurs...

L'humour n'est pas absent d'*Amérique*. Baudrillard signale, par exemple, la curieuse aventure d'un homme qui, croyant se rendre à Oakland (Californie), se retrouve à Auckland (Nouvelle-Zélande). Sa bourde planétaire lui vaudra de devenir le héros d'un jour des médias. Et cette anecdote, à peine esquissée, pourrait nous indiquer une autre manière de lire *Amérique*...

Ainsi, un voyage ne peut-il pas en cacher un autre ? Et certains livres ne semblent-ils pas se répondre à distance et s'éclairer entre eux ? S'il fallait trouver un pendant à *Amérique*, un titre frère dont ce titre serait l'écho, ce n'est pas à l'*Amérique* de Kafka que je penserais, mais plutôt à Mark Twain. *Amérique*, en effet, rappelle un merveilleux récit d'enfance tombé dans l'oubli : *Un Yankee à la cour du roi Arthur*. Simplement, l'enfant, devenu adulte et professeur, a fait le chemin inverse. Il a relu Mark Twain à l'envers et a maquillé son espièglerie sous le ton universitaire. Simple hypothèse. D'ailleurs, « Amérique, ou le roi Baudrillard au pays des Yankees » n'aurait pas fait sérieux.

JACQUES MEUNIER.

★ **AMÉRIQUE, de Jean Baudrillard, Grasset, 252 p., 75 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le Dormeur debout, de Jacques Laurent ; *la Montagne blanche*, de Jorge Semprun

Orphelins de l'Histoire

S'ILS s'étaient croisés sous l'Occupation, le sang aurait coulé. Les miliciens de Laurent auraient tiré sur les résistants de Semprun, qui auraient rendu les coups. Il y aurait eu des râles et des flaques grenat dans une ruelle du vieux Nice, à l'heure des criées de poissons... Aujourd'hui, les personnages du *Dormeur debout* et de *la Montagne blanche* voisinent, la même semaine, sous la même couverture, comme les anciens adversaires dans les cimetières militaires. Pour un peu, ils deviseraient, en week-end, sur les charmes de l'érudition, du champagne frappé et des dessous féminins. *« Plutôt Hitler que Staline »*, ou l'inverse, c'est fini. Rien ne les distingue plus que la date où ils ont cessé de croire à l'action, où ils sont devenus orphelins de l'Histoire. Deuil point si gai ni prometteur, puisque au bout du compte les anciens frères ennemis choisissent, chacun de son côté, la mort volontaire.

LE cynisme fait gagner du temps : les fascistes de Laurent sont en avance d'une bonne dizaine d'années sur les marxistes repentis de Semprun. Dès 1937, ils ont compris que les événements ne s'expliquent pas ni ne se commandent.

Incidemment, on apprend qu'ils militent à l'OSCAR – à-peu-près qui rappelle le CSAR, alias « la Cagoule » – afin de substituer par la force aux « escrocs » et aux « judéo-maçons » qui dirigent la France (on est en plein scandale Stavisky) un « homme à poigne » digne de Hitler, Mussolini, Franco ou Staline. Sauf ça, nos partisans armés de la dictature ne parlent jamais « politique ». Quand débute le roman, avant la guerre, ils ne pourchassent pas des adversaires mais un des leurs, suspect d'avoir détourné un stock d'armes, et ils le font avec une étourderie propre à les innocenter.

Ce qui leur importe, au cours de leur expédition punitive, c'est le charme de l'arrière-pays niçois, l'ocre des murs, le vert des volets, le blanc crémeux des pastis, le pastel des jupes. L'homme à abattre se révèle un bon vivant. On ne tue pas un bon vivant : voilà ce qui s'appelle une morale.

PENDANT la guerre, nos joyeux drilles suivent leur pente sans rechigner. On les retrouve miliciens dans l'Allemagne en déroute. L'un d'eux s'en veut d'avoir choisi le mauvais cheval et se suicide après un dîner au foie gras. L'autre, un écrivain nommé Faypoul, voit dans son engagement irréfléchi un signe de l'absurdité de l'époque et de son caractère, thème éminemment romanesque.

Il utilise donc ses loisirs de milicien désœuvré, puis de suspect en cavale, à pasticher les mémoires de l'Ancien Régime que collectionnait son père. A travers les souvenirs de cour ubuesques de « Madame de Cédan », il professe que les choses humaines sont affaire d'accidents, de délire, et non de raison comme vont l'imaginer Hegel et Marx. Sur la lancée, il rêve d'un monde où l'amitié et l'estime remplaceraient l'amour et le désir, où les sexes s'inverseraient.

C'EST que l'homme n'est pas simple. Il y a du Rousseau dans sa façon de ne pas élucider ses propres décisions, et dans sa sensualité indécise, teintée de masochisme. Rentré dans le Paris de la Libération, il tente, entre une avocate et une agrégée, de tirer au clair ses goûts véritables. Le doute, dans ces domaines, rend facilement érotomane ; et l'érotisme amoureux du néant.

Avec une logique d'autodestruction où il est seul à ne voir qu'une lubie flatteuse, Faypoul se livre à des agents de la circulation et s'accuse de deux meurtres prémédités. La prison lui est légère en ce qu'elle lui permet de poursuivre tranquillement son œuvre. Dehors, ses relations établissent qu'il avait l'appendicite durant les chasses aux maquis, et qu'il s'était engagé dans la milice sur ordre de la Résistance aux fins de renseignement. Agacé par des ennuis domestiques, le juge d'instruction le libère, et les cinq ans d'indignité nationale que lui inflige une cour civique lui seront remis pour services rendus à la Résistance.

Faypoul supporte mal l'indulgence et la liberté, qui n'est pas, à ses yeux, un « bien en soi ». Il se laisse enfermer dans une clinique de luxe que fréquente le tout-Paris littéraire de l'après-guerre. Il prend enfin le parti de disparaître. Suicide ou fugue ? On ne saura jamais. Toujours son luxe : ne pas savoir, ne pas laisser savoir, ménager la part du singulier, du sommeil debout !

(Lire la suite page 16.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

RÉCITS

Chez les Pygmées

« Ne convoquez jamais la poésie ; son seul nom, prononcé bas, l'effarouche. » Le R.P. Dhellemmes pourrait reprendre à son compte cette mise en garde de Jean Cocteau. Mais en ce qui le concerne, c'est la mise en avant de sa propre personne qu'il n'imagine pas. Voilà un homme capable d'user de tous les dévouements, qui possède au souverain degré le sens de la générosité, dont nulle déception semble ne devoir lasser la tolérance, toujours présent au champ d'honneur de la bonté dans des contrées invétérées dans le pire, chez qui on ne peut imaginer une pensée médiocre ni le désir de forcer la main de quiconque, car les bonheurs imposés n'ont pas de valeur, voilà donc un homme qui raconte son quotidien sans même concevoir, dans les ultimes replis de son âme, que l'ordinaire de ses jours puisse susciter l'estime et l'admiration de ceux qui le découvrent.

Ce sont les Pygmées qui sont les héros du livre du R. P. Dhellemmes, de bien pauvres héros matraqués par l'horreur sur une terre où la lutte pour une vie misérable sollicite toutes les énergies.

Originaire de Roubaix, de santé précaire en sa jeunesse, le R. P. Dhellemmes portait en lui le désir de servir. L'Afrique l'attirait. On le chargea d'abord des lépreux. Et les pages où il relate son passage dans l'enfer d'Abong-Mbang confineraient à l'insupportable s'il n'y avait ces moments de réconfort, voire de joie, qu'une présence apporte, fût-ce en des heures où la mort devient délivrance.

S'occupant des lépreux, il rencontra ses premiers Pygmées. Quarante ans ont passé ; il ne les a plus quittés. Quelle tendresse, quelle compréhension pour ces hommes qui ignorent la jalousie, qui se taisent face aux brimades (le mot est faible) que les autres Noirs leur font subir, qui n'abandonnent jamais leurs anciens, qui sont d'une résistance physique sans équivalence au monde, qui pactisent avec la crainte dans un empire voué aux légendes, aux superstitions et surtout à d'atroces menaces diablement concrètes, qui défrichent la forêt et s'en rendent maîtres alors que nul ne pourrait y survivre !

Au fil du récit, on suit ces petits hommes dans leur quête permanente de nourriture : chasse, pêche, cueillette. Leur courage stupéfie. Leur stoïcisme devant la souffrance nous laisse pantois. Cependant, on se demande, les découvrant, si ce n'est pas leur nature morale — leur gentillesse, leur façon de pardonner — qui surprend plus encore, alors que dans ces territoires d'Afrique équatoriale l'hostilité règne. C'est un livre passionnant qu'a écrit le R.P. Dhellemmes avec la collaboration éclairée de Pierre Macaigne : un être qui ne s'intéresse pas aux trivialités, lesquelles autorisent tant d'hommes à se persuader qu'ils existent. Un livre où l'on apprend beaucoup et qui étaye cette vieille affirmation : *« La vertu rend libre. »* — L. N.

★ ***LE PÈRE DES PYGMÉES,*** **par le R.P. Dhellemmes, avec la collaboration de Pierre Macaigne, *édit. Flammarion, 240 p., 85 F.***

• EN POCHE

● *Dans la collection « Folio-Histoire », deux importantes rééditions : le Carnaval de Romans,* d'Emmanuel Le Roy Ladurie, paru en 1979, décrit le déchaînement frénétique et sanglant de la population d'une petite ville du Dauphiné, autour du Mardi gras 1580 (no 10) ; dans *Guillaume le Maréchal,* paru en 1984, Georges Duby raconte magnifiquement la brillante carrière du *« meilleur des chevaliers », né vers le milieu du douzième siècle et mort en 1219* (no 11).

● Le livre d'Annie Le Brun, *les Châteaux de la subversion (1982), est une analyse de l'esthétique du roman noir, de ses paysages* et de ses thèmes (« Folio-Essais », no 31). Toujours en « Folio-Essais », le premier livre de Nietzsche, *la Naissance de la tragédie, dédicacé à l'« ami vénéré »,* Wagner ; traduction de Geneviève Bianquis, accompagnée d'esquisses et de fragments de la même époque (no 32).

● *Publiée par M.A. Editions, la collection « Le monde de... »* propose des ouvrages de synthèse, sous forme de lexique sur un thème choisi. Trois titres viennent de paraître : *la Société médiévale, d'Agnès Gerhards, avec une préface de Jacques Le Goff ; les Constitutions françaises,* par Didier Linotte ; *le Fascisme,* par Pierre Milza.

● L'écrivain suisse de langue allemande Max Frisch raconte dans *Livret militaire* son passage dans l'armée suisse, pendant la seconde guerre mondiale (« L'âge d'homme », Poche suisse, no 44).

● *L'Eté 36,* de Bertrand Poirot-Delpech, dont l'adaptation, signée par l'auteur et par Yves Robert, a été récemment diffusée à la télévision, est réédité en « Folio » (no 1705).

● Presses-Pocket publie *l'Enfant de volupté,* de Gabriele D'Annunzio, dans la traduction ancienne de Georges Hérelle, telle qu'elle avait été complétée et rétablie dans l'ordre de l'édition italienne originale, par Pierre de Montera, chez Calmann-Lévy, en 1971.

LETTRES ÉTRANGÈRES

« La Punaise » en rouge et noir

La Punaise, de Maïakovski, est devenue un album en rouge et noir. *Une véritable mise en scène pour le* texte de cette comédie féerique de la dernière année de la vie du poète *a été imaginée par une artiste russe* de vingt-deux ans, Macha Poynder, qui a gravé sur bois les moments *clés de la pièce.*

« Ananas ! Y en a pas... Bananes ! Y en a plus... Reinettes du Caucase... » L'époque de la NEP et du fox-trot s'ouvre sur une poignée de harengs *(« les meilleurs harengs de la République, irremplaçables pour les blinis et la vodka »),* se poursuit par des recommandations *(« Camarades, citoyens, la vodka, voilà le poison »)* et s'achève sur la présentation au peuple de cette « survivance du passé » qui se réveille après cinquante ans de sommeil *(« Citoyens ! Frères ! Compatriotes ! Collègues ! Quand est-ce qu'on vous a décongelés ? »).* L'écriture rugueuse et provocante du poète trouve un équivalent plein d'humour dans un graphisme qui chahute l'écriture et l'image dans une succession de planches rouges, noires, blanches aux couleurs de l'époque.

Un album drôle et plein de surprises visuelles, réalisé par un éditeur-imprimeur de qualité. Allez-y voir, vous y trouverez l'esprit de Maïakovski. Décongelé. — N. Z.

★ **LA PUNAISE, d'après Vladimir Maïakovski. Extraits de la traduction de Jean Jourdheuil et Alexandre Skirda. Bois gravés de Macha Poynder. Ed. ILM, 20, rue Augereau, Paris-7e. Format 20 × 25 cm, 100 pages, 145 F *(distr. Hachette).***

L'ironie discrète de Hermann Hesse

Idole de la jeunesse américaine vers la fin des années 60, Hermann Hesse reste encore en France un écrivain pour initiés.

L'éveil de l'amour, cette étape, décisive selon l'auteur du *Loup des steppes,* sur le chemin qui mène *l'homme vers la découverte de lui-*même, est le leitmotiv des nouvelles écrites entre 1902 et 1912, et que Calmann-Lévy a rassemblées sous le titre *Fiançailles.*

Teintées le plus souvent d'une ironie discrète, celles-ci nous révèlent, sous la forme de tableautins, un petit monde provincial et suranné qui est celui d'une Allemagne depuis longtemps disparue. Mais leur charme tient surtout au talent avec lequel Hesse, dans la tradition romantique, réussit à évoquer la splendeur tranquille d'une nature alors encore intacte.

Comment ne pas succomber à la poésie, aussi immatérielle que celle de certaines musiques de Mozart, du texte intitulé *Wärisbühel.* Celui-ci est écrit avec une étonnante économie de moyens : toute l'action tourne autour d'un visage de jeune fille aux cheveux noirs entrevu par le narrateur à la fenêtre garnie d'œillets d'une petite gare de campagne. Mais la nostalgie poursuit longtemps le lecteur, le livre une fois refermé. — J.-L. R.

★ **FIANÇAILLES, d'Hermann Hesse, traduit de l'allemand par Edmond Beaujon. Calmann-Lévy, 268 p., 89 F.**

VOYAGES

Autant en emporte le Gange

Comme Jérusalem, Rome ou Lhassa, Bénarès semble un thème *imposé à tous les écrivains qui s'en* approchent et y séjournent. Certains ne voient en elle que la cité *céleste de leurs songes ou de leur* dévotion, d'autres n'éprouvent que répulsion pour ce lieu qui excède tant leurs habitudes, leur confort, leurs certitudes.

Yves Véquaud n'entre dans *aucune de ces catégories, il traverse* avec une évidente jubilation les différents seuils de réalité, les différents écrans illusoires de la ville. Ces alliés naturels s'appellent lucidité, ironie, amour. Avec lui, Bénarès est bien ce site unique où le sublime et l'horreur se conjuguent et s'engendrent, *« un lieu privilégié où l'on sent battre le cœur de l'humanité, où, plus souvent qu'ailleurs, le sage et le fou se découvrent égaux et nus, frères et seuls ».*

Ni récit, ni étude, ni portrait de l'actuelle Varanasi, le livre d'Yves Véquaud est un foisonnement, un débordement d'instants saisis au vol, d'images, de questions, d'égarements qu'une écriture inspirée et désinvolte restitue à merveille.

Avec un bonheur égal, Véquaud passe de la dérision au tragique, de l'hébétude à la sérénité, puique, à Bénarès, les assourdissantes processions nuptiales croisent les cortèges mortuaires, puisqu'il suffit, à vos risques et périls, de fendre le flot enchevêtré des vélos-taxis pour accéder à la paix du Gange entre deux haies de lépreux. *« A Bénarès, le mystique et l'incroyant communient enfin dans la certitude de leurs doutes et de leurs ignorances, parce que ce qui les opposait en chemin s'envole calmement avec la fumée des bûchers funéraires. »* — A. V.

★ **BÉNARÈS, de Yves Véquaud, éd. du Champ Vallon, 109 p., 75 F.**

• DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

● Jean Rudhardt : *le Rôle d'Eros et d'Aphrodite dans les cosmogonies grecques.* — Dans la collection « Essais et conférences du Collège de France », un court texte de J. Rudhardt, sur la dimension religieuse de la pulsion érotique dans *la Théogonie* d'Hésiode et dans quelques autres systèmes mythiques grecs. Préface de Jean-Pierre Vernant. (Edition PUF, 40 pages, 50 francs.)

BIOGRAPHIE

● Christian de Bartillat : *Clara Malraux.* — C. de Bartillat a écrit cette biographie de Clara Malraux à partir d'entretiens réalisés juste avant sa mort en décembre 1982. La traversée du siècle par celle qui ne fut pas seulement la compagne d'André Malraux mais aussi une femme passionnée par son temps. (Librairie académique Perrin, 201 pages, 75 francs.)

SOUVENIRS

● Georges-Arthur Goldschmidt : *Un jardin en Allemagne.* — Professeur d'allemand, traducteur de Peter Handke et de Kafka, l'auteur évoque une enfance en Allemagne, dans un village du Holstein, dans les années 1937-1938. (Editions du Seuil, 153 pages, 69 francs.)

PHILOSOPHIE

● *Denise Souche-Dagues : le Cercle hégélien.* — L'auteur aborde la philosophie hégélienne à partir de la figure du cercle, *« représentation privilégiée qui s'impose, semble-t-il, au seuil de toute lecture »* de cette œuvre. (Editions PUF, 187 pages, 115 francs.)

● Alan Sheridan : *Discours, sexualité et pouvoir. Initiation à Michel Foucault.* — Ce sont les Américains qui s'intéressent le mieux à Foucault. Le premier ouvrage d'introduction à l'œuvre de ce philosophe qui a fait reculer les frontières de l'interrogation philosophique est dû à un Anglais. Traduit par Philip Miller. (Pierre Mardaga éditeur, Bruxelles, 274 pages, 188 francs.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● Collectif : *Leçons d'écriture : ce que disent les manuscrits.* Textes réunis par A. Grésillon et M. Werner en hommage à Louis Hay. — Issue de la philologie traditionnelle et de la science moderne des textes, où en est la nouvelle critique génétique ? De Zola à Valéry, de Proust à Sartre, de Flaubert à Joyce, un ensemble d'études et de contributions théoriques dues notamment à H. Mitterand, J. Levaillant, Cl. Pichois, R. Pierrot, H. Godard, Cl. Duchet, J. Neefs, L. Bellemin-Noël. (Minard Lettres modernes, 360 pages, 250 francs.)

● Philippe Lejeune : *Moi aussi.* — Une exploration des problèmes, des impasses, des aberra*tions de l'autobiographie par son meilleur spécia*liste actuel, auteur du *Pacte autobiographique* et de *Je est un autre,* dont *Moi aussi* prend la suite. *(Editions du Seuil, 396 pages, 120 francs.)*

MÉMOIRES

● Tisa von der Schulenburg : *Sœur Paula l'Allemande rebelle.* — L'auteur, comtesse allemande, dont la mère a dansé à la cour avec Guillaume II, raconte son histoire, tourmentée, passionnée, douloureuse, puis pacifiée. Trois frères nazis, l'autre pendu en 1944 après avoir participé au complot contre Hitler. Tisa dessine, sculpte, écrit, voyage, pour entrer au couvent en 1950. (Les Editions ouvrières. Traduit de l'allemand par Marie-José Robert ; 196 pages, 59 francs.)

CORRESPONDANCE

● Karl Barth-Pierre Maury : *Nous qui pouvons encore parler...* — Le pasteur Pierre Maury, principal introducteur en France de la pensée du grand théologien protestant Karl Barth, entretint avec ce dernier, de 1928 à sa mort, en 1956, une importante correspondance. Ce volume est présenté et annoté par Bernard Reymond, qui signe également *chez le même éditeur un essai sur la réception de la* théologie barthienne en France avant 1945. (Edition L'Age d'homme ; respectivement, 298 pages, 120 francs, et 250 pages, 120 francs.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Ramon Chao : *le Lac de Côme.* — En Galice, dans une Espagne du bout du monde, un hôtelier rêve de faire de son fils un musicien de génie... Un roman d'apprentissage, au temps de Franco. Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan. (Balland, 340 pages, 98 francs.)

● Lu Xun : *la Vie et la Mort injustes des femmes.* — Anthologie réunissant une trentaine de textes dont les principaux personnages sont des femmes dans une société qui est toujours celle des hommes. Traduit du chinois par Michelle Loi et le groupe Lu Xun de l'université Paris-VIII. (Mercure de France, coll. « Mille et une femmes », 318 pages, 120 francs.)

● Willa Cather : *la Mort de l'archevêque.* — Envoyé par Rome ranimer la foi au Nouveau-Mexique, un prêtre auvergnat va faire connaissance de ses ouailles... Ce roman d'un des grands auteurs américains de ce siècle a été publié en 1927. Traduit de l'américain par Marc Chenetier. (Ramsay, 370 pages, 118 francs.)

● Shuichi Kato : *Histoire de la littérature japonaise* (tome 2) : *l'Isolement du XVIIe au XIXe siècle.* — Préface d'Etiemble. Traduit du japonais par E. Dale Saunders. (Fayard/Intertextes, 278 pages, 120 francs.)

Les meilleures ventes du "Livre de Poche"

Nouveautés (3 derniers mois)

TITRES	AUTEURS	PRIX
1. La baronne rentre à cinq heures	Nadine de Rothschild	21,40 F
2. Roman	Roman Polanski	29,00 F
3. *Le bal du gouverneur*	Marie-France Pisier	19,70 F
4. Suspens IV	Pierre Bellemare	16,50 F
5. L'espérance aux mains nues	Guy Gilbert	16,50 F
6. Ségou "Les murailles de la terre" (T. I et T. II)	Maryse Condé	21,40 F *
7. Les fantasmes de Xaviéra	Xaviéra Hollander	19,70 F
8. Jacques Brel	Olivier Todd	29,00 F
9. La maison aux esprits	Isabel Allende	29,00 F
10. Deux amants	Patrick Poivre d'Arvor	16,50 F

Titres parus depuis moins d'un an

TITRES	AUTEURS	PRIX
1. Les noisettes sauvages	Robert Sabatier	19,70 F
2. *Trois sucettes à la menthe*	Robert Sabatier	19,70 F
3. Une femme	Anne Delbée	26,30 F
4. Louisiane (T. I et T. II)	Maurice Denuzière	23,00 F *
5. Mabrouk, chien d'une vie	Jean-Pierre Hutin	19,70 F
6. École élémentaire : programmes et instructions	Ministère de l'Éducation Nationale	10,50 F
7. L'amour en héritage	Judith Krantz	26,50 F
8. La petite fille au tambour (T. I et T. II)	John Le Carré	21,40 F *
9. Les trois quarts du temps	Benoîte Groult	26,30 F
10. Les voix du cœur (T. I et T. II)	Barbara Taylor-Bradford	21,40 F *

Série "Biblio" (romans et essais)

TITRES	AUTEURS	PRIX
1. Le lac	Yasunari Kawabata	18,50 F
2. Le pape vert	Miguel Angel Asturias	40,00 F
3. La barbarie à visage humain	Bernard-Henri Lévy	23,00 F
4. Mircéa Eliade	Cahiers de l'Herne	36,50 F
5. *Le blasphémateur*	Isaac Bashevis Singer	27,00 F

* Le volume.

Cette liste est établie sur la base des ventes à l'ensemble des grossistes et diffuseurs (librairies, maisons de la presse, grands magasins, grandes surfaces, bibliothèques de gare...).

LA VIE LITTÉRAIRE

CHANSON

Les années Renaud

Lorsque Renaud a commencé à chanter ses histoires de gosses des banlieues empêtrés dans leurs combines de blousons en simili cuir, de *chaussures à bout pointu et de* mobylettes, le tout sur fond de *HLM*, on ne l'a pas tellement pris au sérieux. Crise d'adolescence. Il allait grandir, ce petit gars. Les disques *ont passé, avec succès à la clef. La* coqueluche des lycéens est devenue celle de leurs parents.

Mais Renaud n'a pas grandi. Il a *gardé sa tête d'éternel Robin des* rues. Sa poésie fleure toujours le caniveau, les petits matins blêmes, les façades grises, les amourettes à cent sous, les sourires à vous fendre l'âme. *Lui, une canaille* ? Sans doute. D'ailleurs, lisez ses textes, vous verrez comme il s'y prend pour *faire frémir le petit bourgeois*. Renaud est un révolté comme on les aime bien : facétieux, tendre, bourré de talent. Les dix ans de chanson rassemblés dans ce *Mistral gagnant le prouvent* : Renaud et ses fans ont encore un bel avenir !

B. G.

★ *MISTRAL GAGNANT*, de Renaud, préface de San Antonio, éd. du Seuil, collection « Point-Virgule », 190 p., 30,50 F.

Ont collaboré aux pages 14 et 15 : Bernard Geniès, Patrick Kechichian, Louis Nucera, Jean-Louis de Rambures, André Velter et Nicole Zand.

PORTRAIT

Odile Jacob au carrefour de tous les savoirs

ODILE JACOB *ne tient* pas en place. Ni physiquement, ni intellectuellement. Quand vous l'interrogez sur sa carrière — déjà bien remplie malgré son âge, — sur la maison d'édition qu'elle vient de lancer, sur sa démarche et sur ses projets, elle ne reste pas assise deux minutes au même endroit ; elle se lève, tourne autour de son bureau, choisit un autre fauteuil d'où elle bondit de nouveau quelques instants plus tard.

Cela fait longtemps qu'elle ne s'est pas posée. A seize ans, étudiante en philosophie, la fille du prix Nobel de médecine François Jacob a le *sentiment* que la philosophie décrit mais ne démontre pas. Elle rencontre Jakobson dont les approches linguistiques la séduisent, puis, aux Etats-Unis où elle poursuit ses études, Noam *Chomsky qui lui fait découvrir* les liaisons à la fois étroites et complexes entre le langage et la pensée, entre modèle linguistique et modèle biologique. A Harvard, dans ces laboratoires où généticiens, *physiciens, psychologues*, historiens et lexicologues travaillent ensemble, elle acquiert la certitude *que d'immenses chantiers* de connaissances s'ouvrent. Mais, rentrée en France, elle constate aussi que, chez *nous*, les débats essentiels sont la plupart du temps *occultés par des enjeux idéologiques* et politiques.

Alors elle décide de militer *pour changer cet état de choses*, pour faire connaître au grand public cultivé les travaux qui sont en train de bouleverser la conception que nous avons du monde et de nous-mêmes. Et comme elle déteste l'amateurisme en toute chose, sa thèse à peine terminée, elle va apprendre, chez Jean-Claude Lattès, la promotion et le marketing : l'édition ne se nourrit pas que d'idées.

Entrée chez Fayard en 1982, elle crée la collection « Le temps des sciences », et y publie des livres qui ne se veulent pas des théories générales du monde, mais des travaux à la fois rigoureux et *précis* qui ouvrent des passages d'un domaine de la science à un autre. Des livres qui, pour cette raison, rencontrent les exigences du public : *l'Homme neuronal*, de Jean-Pierre Changeux, *le Singe, l'Afrique et l'Homme*, d'Yves Coppens, *le Jeu des possibles*, de François Jacob, ou, récemment, *l'Homme de parole*, de Claude Hagège. Et les travaux de Pierre Bourdieu, de Jacques Ruffié, de Philippe Meyer ou de Leroi-Gourhan.

Malgré ces succès — ou à cause d'eux, — Odile Jacob a décidé de pousser plus loin l'aventure et de *prendre tous les risques en créant* sa propre maison. Une structure très légère, quatre personnes dont une attachée de presse intrépide et sage, des locaux modestes, mais déjà trois livres *qui font beaucoup* parler d'eux, *la Biologie des passions*, de Jean-Didier Vincent, *le Sexe et la Mort*, de Jacques Ruffié *(voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech du 14 février 1986), l'Espace en héritage*, d'André Lebeau. Et d'autres *ouvrages à paraître dans les mois* à venir et qui risquent, eux aussi, de faire événement : *l'Un et l'Autre*, d'Elisabeth Badinter qui analyse la révolution actuelle dans les relations homme-femme, *les Trois France*, d'Hervé Le Bras qui développe une interprétation toute nouvelle des comportements électoraux, *Kaiko* ou *Voyage aux extrémités de la mer*, de Xavier Le Pichon qui propose une nouvelle explication de la dérive des continents, *les Secrets du gène*, de François Gros. Tous ouvrages qui suscitent questions, débats, *confrontations*.

Et c'est bien ce que souhaite Odile Jacob : « *En France, nous sommes trop longtemps restés bloqués par la logique cartésienne du tout ou rien. On est pour Piaget ou pour Chomsky, pour une thèse ou pour une autre. On ne peut jamais progresser de cette façon. Il faut que les idées s'échangent, que les systèmes et les disciplines s'articulent. C'est de cette manière que nous commencerons à percevoir un peu de vérité.* »

PIERRE LEPAPE.

● BANDES DESSINÉES

Dérive conradienne

Après l'avalanche de titres sortis pour les fêtes de fin d'année puis pour le Salon d'Angoulême, les éditeurs *semblent momentanément à court de* munitions. Au milieu de nouveautés pour la plupart insipides, le chef-d'œuvre que Lorenzo Mattotti publie chez Albin Michel n'apparaît que plus éclatant. Ouvrage rare à tous égards (il n'est tiré qu'à *3 000 exemplaires), Feux est un récit initiatique* coloré à l'huile et aux pastels. Il conte la dérive d'un officier de marine qui s'abandonne peu à peu à la magie d'une île ensorcelée. On songe au roman de Conrad *le Cœur des ténèbres*, dont Coppola s'est inspiré pour *Apocalypse Now*. Et c'est bien par une apocalypse que s'achève l'album de Mattotti, dont les dernières planches *s'embrasent dans un flamboiement* expressionniste.

Membre fondateur du groupe Valvoline (qui *exposera à l'Espace Cardin en mars*), Mattotti enseigne la bande dessinée à Bologne. Architecte de formation, créateur de génériques et de bandes vidéo, il nourrit ses albums de références cinématographiques et picturales. (On croise notamment *dans Feux* Eisenstein, Fritz Lang, Hopper et Bonnard.) Il observe une grande rigueur dans le découpage mais, explorant les ressources de la figuration jusqu'aux confins de l'abstraction, il est l'un des rares auteurs de bande dessinée à sonder *l'abîme intérieur de l'homme. L'émotion que* produit Mattotti, indissociablement dramatique et plastique, est d'une intensité exceptionnelle.

Le projet romanesque de Max Cabanes n'est pas très éloigné de celui de Mattotti. Quatrième volet de la série « Dans les *Villages* » (éditions *Dargaud), le Rêveur de réalité* puise dans les flammes des visions où féerie et réalité se confondent. *Des créatures à la morphologie curieuse* troublent la tranquille ordonnance d'un petit monde à la Pagnol. Les péripéties du récit ne laissent pas d'être confuses, et les savoureux détails de telle ou telle scène captivent souvent au détriment de l'ensemble. *Mais l'univers graphique et mental de* Cabanes est suffisamment riche pour qu'on aille faire son marché *dans les villages*.

∴

L'un des titres les plus attendus des prochains mois est à coup sûr *le premier tome de Sambre*, un mélodrame baroque écrit par Balac (pseudonyme de Yann Le Pennetier) et superbement dessiné par le Belge Bernard Hislaire. Dans cette série dont le mensuel *Circus* achève actuellement la publication, Hislaire est *véritablement transfiguré et révèle* une puissance qu'on ne lui soupçonnait pas. Nouvellement parue aux Editions Dupuis, *la Ville de tous les jours* (dont la réalisation s'est échelonnée entre 1982 et 1985) referme donc sans doute une première période dans *la carrière de ce dessinateur* âgé de vingt-neuf ans. La mise en couleurs y est déjà inventive, et le trait éminemment sensible. Reste que les déboires sentimentaux des jeunes héros Bidouille et Violette (énième avatar de l'histoire de *Roméo et Juliette*), dans lesquels se reconnaîtront bien des adolescents, sont émaillés de clichés et empreints d'un pathétique souvent facile. Une série sympathique, sans plus, où l'on peut voir un futur grand faire ses gammes.

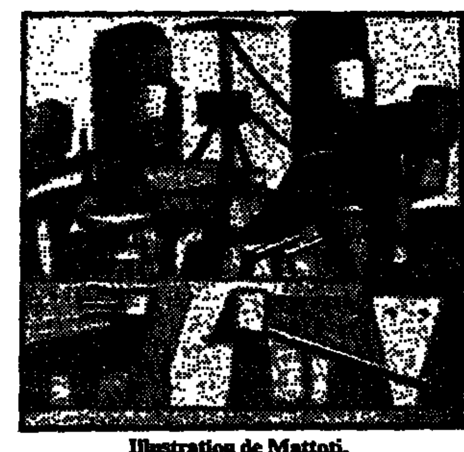


Illustration de Mattoti.

Tout comme Hislaire, Frank Le Gall travaille à la fois pour l'hebdomadaire enfantin *Spirou* et pour le *mensuel adulte Circus*. Et c'est aussi sur un scénario de Balac qu'il nous donne son premier album : *la Lune noire* (Ed. Glénat). Un livre déconcertant, où la parodie s'alimente à de multiples sources (prises pour moitié dans le cinéma d'épouvante et pour moitié dans les classiques de la littérature pour la jeunesse) mais s'élève rarement au-dessus d'un humour de potache. Si l'on ne s'intéresse pas vraiment à cette histoire où une enfant de sept ans flanquée d'un majordome noir *déjoue une malédiction séculaire, il est permis* d'applaudir au travail graphique, qui témoigne d'une double originalité. D'abord, Le Gall navigue à contre-courant en se réclamant de maîtres fort peu sollicités en cette période où la « ligne claire » *triomphe*. Son trait souple et alerte emprunte à Morris, le père de *Lucky Luke*, et à quelques pionniers des « funnies » américains dont on méconnaît trop souvent en France la formidable modernité. Ensuite, il a construit son album sur un système simple mais, à ma connaissance, sans précédent, de « rimes » graphiques. Les mêmes couleurs et les mêmes formes géométriques reviennent sans cesse mais trouvent chaque fois une nouvelle cristallisation. Un œil de corbeau, une lune noire, un œuf d'esturgeon et un verre de *lunette fumé* constituent par exemple les maillons d'une chaîne formelle qui confère à l'ouvrage une cohérence *souterraine*. A lire pour découvrir comment l'on peut, aujourd'hui et sans tapage, renouveler des formes canoniques.

∴

Le principe des rimes visuelles est également à l'œuvre dans un petit recueil d'illustrations paru aux Editions Carton. Dans chaque page de *l'Affaire TTT, on peut en effet* trouver (il faut parfois chercher longtemps) un motif en forme de T répété trois fois. Passé cet intérêt purement anecdotique, le livre vaut surtout par la personnalité de son auteur, le graphiste Ever Meulen. Méconnu du *grand public mais pillé* par une meute d'épigones, cet homme a fondé une esthétique à la fois cristalline et totalement maniérée, où les emblèmes de la culture rock et de la mythologie californienne sont mixés, tordus et « aérodynamisés » jusqu'au délire. *Elégant et gai, l'Affaire TTT* est un petit livre qui résume de grandes ambitions.

THIERRY GRŒNSTEEN.

La passion du bibliophile

La recherche d'un livre rare, ancien ou épuisé, la quête fiévreuse d'une édition dont l'originalité fait le *prix, sont* des activités *marginales*, réservées à quelques amateurs. *Pressés* par le désir, ces chercheurs à l'œil exercé savent aussi attendre. Longtemps remise, la satisfaction *peut en être notablement augmentée*. Que l'objet convoité, enfin découvert, apparaisse sous la forme d'un vieux livre poussiéreux qui n'offre comme séduction que celle *de sa rareté restera difficilement* compréhensible à ceux qui ne partagent pas la passion bibliophilique.

A l'heure des vidéo-clubs, des livres-cassettes et de la littérature industrielle, il est bon de savoir que les lieux où cette passion peut s'exercer existent encore. La troisième édition du *Guide des librairies d'ancien et d'occasion*, établie par Denis Basane et illustrée de vingt-huit portraits dus à Philippe Dumas, reste pour l'amateur un ouvrage indispensable. Il *contient des notices* sur trois cent seize libraires parisiens, deux cent soixante-cinq libraires de province et vingt-huit marchands d'estampes.

Dans le même domaine, In quarto, journal international d'annonces pour bibliophiles, collectionneurs d'affiches et d'estampes, dirigé par Marc Hatot, est désormais *vendu en kiosques chaque mois*.

P. Ke.

★ **GUIDE DES LIBRAIRIES D'ANCIEN ET D'OCCASION, Edit. Hubschmid et Bouret, 212 p., 85 F.**

★ **IN QUARTO, 87, rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen, tél. : 42-23-48-25, 16 F le numéro, abonnement d'un an, 130 F.**

● **A l'initiative de la société Primagaz, un prix littéraire Paul-Léautaud, d'un montant de 50 000 F, sera décerné pour la première fois en octobre prochain par un jury dont le secrétaire général *est Jean-Paul Carcalla et dans* lequel siègent notamment Raymond Devos, Michel Déon, Alphonse Boudard. Ce prix récompensera l'ouvrage d'un auteur français paru entre octobre 1985 et octobre 1986. Le jury sera guidé dans son choix par *onze* « commandements » tirés du *Journal littéraire* de Léautaud.**

● **PRÉCISION. — L'ouvrage de J.-J. Gandini, *Pakin, le coq qui chantait dans la nuit (le Monde des livres* du 14 février) est diffusé par « Alternatives ».**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Orphelins de l'Histoire

(Suite de la page 13.)

Message moins neutre que ne l'espère l'auteur, et moins jovial. L'éloge de la chair et de la chère se détache sur un fond *d'indifférence aux tueries, d'accord avec* l'impuissance de ce siècle à se civiliser. Reste le bonheur d'une bonne bouffe entre copains, servie par une belle fille en rose. Pour célébrer ces moments volés à la folie du « collectif », Laurent n'a pas son pareil !

LES personnages de *la Montagne blanche*, eux aussi, voient dans l'instant réussi une raison de vivre, plus certaine que l'*engagement politique*. Mais ils ont mis le temps. En 1982, tandis que la flotte de Mme Thatcher cingle vers les Malouines, les trois intellectuels que Semprun réunit dans une maison de week-end normande ruminent encore l'ingénuité criminelle de la foi en Staline. L'un d'eux semble l'homme de cette déconvenue comme on est l'homme d'un seul amour.

Entre le metteur en scène tchèque Karel, l'écrivain Juan et le peintre Antoine, c'est d'abord d'art qu'il est question, de la couleur bleue, du silence dans un livre ou à la scène... Mais la déportation de l'un, l'exil de l'autre, et les discussions du passé *restent présents. Tout tourne autour de la même interrogation* : quelle création, dès lors qu'ont échoué les explications et les rêves communistes ? Quelle œuvre, si le réel ne compte plus, ni l'utilité sociale ? Quelle succession trouver à la défunte Dialectique ?

ON dirait qu'aux liens de causalité devenus caducs nos artistes-philosophes tentent de substituer des supputations, voire des superstitions, liées aux coïncidences dans le temps et dans l'espace.

Dans sa dernière pièce, l'écrivain Juan s'émerveillait qu'un dramaturge viennois ait pu raconter à Flaubert et à Dostoïevski sa rencontre avec Kleist. Quantité d'itinéraires intellectuels convergent vers la Prague des incestes, des chiens et des suicides : sont-ce autant de signes à déchiffrer ? N'y aurait-il pas un sens caché dans le fait que Kafka est né l'année de la mort de Marx (1883) et est mort la même année que Lénine, que tant de créateurs aient séjourné à Zurich ?

Ce qui s'annonçait comme une partie de campagne tourne au roman philosophique dans la tradition tchèque qui va du *Procès* à Kundera. Plaques commémoratives, grilles de cimetière et grincements de tramways racontent des idéologies et des amours mortes, derrière des frontières glacées. A coups de mensonges, *de procès truqués et de meurtres, l'utopie dominante* des années 30 à 50 n'a su que reproduire une société bourgeoise de cauchemar.

DES femmes traversent le livre, au passé, au présent. Des velléités de jalousie ou de partage se font jour. Mais les rapports entre les personnages restent des sujets de conversation, moins prisés que la métaphysique, l'histoire et la biographie des grands artistes, de Héraclite à Véronèse, de Goethe à Husserl, avec retours fascinés à Kafka, le patron de la modernité *aux amours impossibles, à l'impossible innocence*. Par sa mosaïque de flash-back et de réflexions, Semprun signe ici son roman le plus intrinsèquement cosmopolite, et très proche de Kundera.

Ni le rejet des folies idéologiques ni la douceur d'un week-end entre amis ne sauveront l'écrivain Juan. Comme son collègue de l'autre bord, le Faypoul de Laurent, il va se supprimer. Ces morts cousines, après des assauts comparables d'érudition et d'érotisme, ne veulent pas dire que les vies des deux personnages se valent, ni leurs œuvres ; sous une nouvelle pression de l'histoire, on peut supposer que leurs réflexes différeraient. Mais le fait est qu'ils succombent pareillement d'avoir préféré aux choses leur représentation artistique. L'admirateur de *Gil Blas* (Laurent) et l'Espagnol nourri de tchéquie (Semprun) se retrouvent, en orphelins, dans le même doute sur la raison en histoire et sur l'avenir de leur continent commun.

Quelle chance, décidément, que leurs militants ne se soient pas croisés sur les hauteurs de Nice, en 1942. S'entre-tuer à vingt ans pour le... droit de se suicider à soixante, n'est-ce pas *la définition la plus juste du gâchis* ?

★ LE DORMEUR DEBOUT, de Jacques Laurent, Gallimard, 346 pages, 90 F.

★ LA MONTAGNE BLANCHE, de Jorge Semprun, Gallimard, 266 pages, 85 F.

Deux romanciers du « singulier »

Jacques Laurent, Jorge Semprun : le détachement et la conviction

Deux écrivains, deux hommes à identités multiples, deux familles de pensée et deux formes de séduction opposées.

SA gentillesse, son attention courtoise à son interlocuteur, ne masquent pas le détachement de Jacques Laurent. Ni une certaine hauteur. Chez Lipp, où il a ses habitudes, il répond avec la même amabilité, le regard un peu lointain, à ceux à qui il a fixé rendez-vous, et à ceux qui viennent l'interrompre et qui sont pour la plupart des « *DDS : Du diable si je sais qui c'est...*, dit-il en souriant. *Autrefois, j'étais ennuyé de ne pas savoir à qui j'avais affaire ou de ne pas reconnaître les gens. Depuis que j'ai inventé cette catégorie des DDS, ça ne me trouble plus.* »

Il semble que, de toute façon, rien ne soit susceptible de le déranger vraiment, cet homme qui, depuis quelque quarante ans, ne passe pas une seule journée sans écrire. Ecrivain plus que reconnu, à la fois romancier et essayiste, prix Goncourt 1971 pour *les Bêtises* (1), Grand Prix de littérature de l'Académie française 1981, il est l'auteur d'une cinquantaine de livres, sous diverses identités, notamment le fameux pseudonyme de Cecil Saint-Laurent.

« *J'ai toujours eu l'idée du double*, explique-t-il. *Mais au départ je voulais peindre et écrire. J'ai commencé à l'âge de sept ans. J'ai fait une sorte de bande dessinée*, l'Histoire du duc des belles-heures, *et des poèmes. Je me souviens même de quelques vers :*

O toi mer si bleue
qui me rends heureux
berce tes navires
ton reflet les mire...

Bref, à vingt ans, j'avais terminé un roman, que j'ai jeté. J'ai eu raison. J'ai aussi détruit mon Journal avant de partir à la guerre. »

En 1947, Jacques Laurent avait vingt-huit ans, pas un sou, et travaillait à un roman, *les Corps tranquilles*. Il décida alors d'écrire un livre à succès, pour être son propre mécène. Il prit un pseudonyme ambigu – Cecil Saint-Laurent – et publia *Caroline chérie*, dont il vendit un million d'exemplaires en un an, « *sans un seul article de presse. Ce qui est incroyable, c'est que j'aie cru pouvoir fabriquer un livre à succès et que ça se soit réalisé. Ce que je n'avais pas prévu, c'est que je prendrais du plaisir à faire du Cecil Saint-Laurent, le plaisir un peu magique de la fiction. Alors qu'avec Jacques Laurent j'ai un plaisir esthétique* ».

Quand, en 1949, ont paru *les Corps tranquilles*, sous la signature de Jacques Laurent, le milieu littéraire a regardé avec une certaine méfiance cet auteur renommé qui, croyait-on, voulait se pousser du col et chercher des lettres de noblesse. « *Mais, depuis, Jacques Laurent s'est développé aux dépens de Cecil* », au point que désormais certains voient d'un assez mauvais œil ce grand écrivain se commettre dans la littérature populaire.



Jacques Laurent vu par Irmeli Jung

Jacques Laurent s'en moque ; il écrit, et c'est la seule chose qui lui importe. C'est pourquoi il récuse l'image d'écrivain de droite qu'il balade depuis des décennies. « *Tantôt elle m'agace, tantôt je m'en amuse. Quoi qu'il en soit, cela n'a aucun sens, s'il s'agit de politique. D'ailleurs, je ne vote pas. Je veux bien appartenir à une droite, mais à la droite littéraire. Je reprends à mon compte cette boutade de Cocteau : « Nous faisons partie de la droite » littéraire, parce que nous » sommes pour le singulier contre » le pluriel. » C'est un emploi du mot droite qui n'a pas de rapport avec la politique. Je voudrais faire triompher une fois pour toutes cette notion.* »

« Un apatride bilingue »

Jorge Semprun est une image presque parfaitement inverse. A l'économie des gestes de Jacques Laurent répond l'ampleur des siens ; à la réserve, la chaleur de ceux qui ont passé leur vie à vouloir emporter l'adhésion ; au ton de la confidence à mi-voix, le phrasé du conteur, parfois du tribun ; à la réputation de droite, un itinéraire de gauche pour cet Espagnol qui avait dix-sept ans en 1940 et était réfugié en France. Déporté à Buchenwald, il sera ensuite militant clandestin, puis dirigeant du Parti communiste espagnol avant que ne vienne le temps de la désillusion.

« *Je n'ai commencé à publier qu'à quarante ans*, explique-t-il. *Mais ce n'était pas pour trouver des remèdes à un désespoir politique. J'écris depuis l'âge de huit ans.* » Romancier – prix Femina 1969 pour *la Deuxième Mort de Ramon Mercader* (2), – essayiste, scénariste, Jorge Semprun a toujours « *un roman en cours, un fragment de cette nébuleuse romanesque que j'explore, et je ne sais pas à l'avance s'il sera en espagnol ou en français* ».

Cet homme qui reste espagnol « *à cause du temps où il était difficile de l'être* » se sent désormais « *un apatride bilingue* ». « *Pour* la Montagne blanche, *que je publie aujourd'hui, je n'ai eu aucune hésitation sur la langue*, précise-t-il. *J'ai voulu faire une œuvre très française, économe, rigoureuse. C'est peut-être pour cela que mon prochain livre sera en espagnol. Sur l'Espagne de mon enfance, sur la guerre civile, je trouverais indécent d'écrire en français* ».

Jorge Semprun, qui passe parfois d'une langue à l'autre sans le remarquer, ne se sent nullement « *écartelé entre les deux. L'espagnol est plus riche, plus libre que le français, mais très difficile à maîtriser. Il devient facilement grandiloquent si on n'a pas de talent, baroque si on a du talent. Le passage par le français m'a aidé à maîtriser l'espagnol* ».

Comme Jacques Laurent, Jorge Semprun a eu des identités multiples. Mais pas en littérature. « *La littérature m'a aidé, au contraire, à retrouver une identité unique. Les pseudonymes sous lesquels j'avais vécu, je les ai donnés successivement à mes personnages, que j'ai toujours fait mourir. Pour m'en débarrasser définitivement.* »

Quant à la phrase de Cocteau sur la droite littéraire, Jorge Semprun y trouve « *une part de vérité, même si on ne peut pas en faire un adage, car rien n'est jamais aussi systématique. Mais je crois, pour l'avoir vécu à travers mon expérience de militant, puis d'écrivain, qu'il n'y a de littérature possible que quand s'affirme une singularité* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Grasset.
(2) Gallimard.

● POÉSIE

Les voix diverses de Claude Esteban

(Suite de la page 13.)

Son livre est construit comme un triptyque. Le premier volet représente la traversée d'un jour, de la naissance de la lumière à l'obscurcissement. La partie centrale, qui, déjà publiée sous le titre de *Conjoncture du corps et du jardin*, a obtenu en 1983 le prix de l'académie Mallarmé, a été remaniée et augmentée d'inédits. Quant à la dernière partie, elle semble explorer toutes les virtualités de l'écriture poétique : d'abord un « *flirt avec la prosodie* » qui fait écho à des vers de Nerval, Verlaine, Rimbaud ; puis des proses, variations à partir d'une phrase d'Emmanuel Hocquard, seul poète contemporain cité ; enfin d'amples récitatifs qui évoquent en exergue Eschyle, T.S. Eliot et Dante.

L'expérience de Pessoa

Ce qui assure l'unité du recueil, c'est la présence d'un « je » bien vivant, éprouvant l'incertitude mais savourant la succulence du réel. Pourquoi cette diversité dans l'écriture ? « *Parce que la poésie n'a plus à s'interdire quoi que ce soit, bien qu'elle vive encore dans l'intolérance, sous le signe de l'écriture blanche. Celle-ci a peut-être eu sa raison d'être après le foisonnement un peu rhétorique de l'écriture surréaliste. Mais on ne doit pas, je crois, aimer la sécheresse pour elle-même.* » « *Il y a une expérience poétique qui me fascine : c'est celle de Pessoa. Je l'ai lu très tôt, je l'ai même traduit. J'ai aimé les poèmes du* Cancioneiro, *les seuls qu'il ait publiés sous son nom, mais ses autres voix, celles de Ricardo Reis ou d'Alvaro de Campos, me paraissent aussi riches et importantes... Cette possibilité de s'exprimer à travers des voix différentes est très tentante pour des êtres dont la nature est, disons, composite.* »

Claude Esteban n'est pas seulement l'auteur de neuf recueils de poèmes. Traducteur de Paz, de Guillén, de Quevedo, il a écrit des essais sur la poésie et sur des peintres, des sculpteurs. Gravures et dessins d'Ubac, Tal Coat, Alechinsky avaient d'ailleurs une place de choix, aux côtés de poètes comme Char, Michaux, Leiris et tant d'autres, dans *Argile*, la superbe revue dont il a été seul maître d'œuvre pendant sept ans. « *Une grande et belle expérience, un peu difficile* », à laquelle il a mis fin volontairement en 1981. A ses yeux, le rôle d'une revue est d'amener le lecteur « *à aller au-delà de ses propres choix. Tandis qu'un livre vous confirme dans ce que vous pensez. On achète rarement un livre par surprise* ».

Un Diderot d'Amérique latine

Autour d'*Argile*, il y a eu des amitiés, des rencontres, dont certaines laissent à Claude Esteban un souvenir particulièrement vif. De Michaux, qui a souvent figuré dans la revue comme poète et comme peintre, il se rappelle une extraordinaire disponibilité : « *Il semblait toujours avoir tout son temps, être plein d'un loisir amusé, interrogatif, fureteur. Il pouvait avoir un masque glaçant, mais derrière cela il y avait un humour absolu.* » Parmi les poètes étrangers, largement représentés dans *Argile*, Claude Esteban évoque Montale : « *Une rencontre difficile, un peu rugueuse. Il m'avait bien plu avec sa manière noire, sarcastique, méchante, mais tellement intelligente. Notre relation était aux antipodes de celle que j'ai établie avec Octavio Paz, pas seulement le poète, mais l'homme curieux de tout, s'enthousiasmant, s'exaspérant, une sorte de Diderot d'Amérique latine.* »

Ces poètes ont toujours été traduits, dans *Argile*, par des poètes français. Car, dit-il avec une gravité amusée, « *depuis le désastre de la Tour de Babel, la traduction exige mieux que des exégètes. Traduire, c'est forcer la langue dans ses retranchements, voir si elle est capable de prendre en charge des expériences et un système de valeurs qui lui échappent* ». C'est faute d'avoir trouvé à l'époque des traducteurs adéquats que Claude Esteban n'a pu faire aboutir un numéro d'*Argile* « *où auraient voisiné des poètes arabes, comme Adonis, et israéliens, comme Rokeah. Faire dialoguer les langues aurait été une manière de montrer comment frontières et divisions politiques doivent être dépassées un jour* ».

MONIQUE PETILLON.

★ LE NOM ET LA DEMEURE, de Claude Esteban, « Poésie » / Flammarion, 250 p., 95 F.

…x familles de pensée

…ide bilingue »

JOSYANE SAVIGNEAU

(1) Grasset.
(2) Gallimard.

…ban

…e latine

MONIQUE PETILLON

★ LE NOM ET LA DEMEURE, de Claude Esteban, 250 p. « Poésie » / Flammarion. 95 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Trois Johnson d'Amérique : Charles, Denis et Dorothy

Les hasards de la traduction veulent que paraissent simultanément et pour la première fois en français les romans de trois auteurs américains nommés Johnson. A cette coïncidence près, tout les sépare : l'âge, la culture, l'immensité d'un continent. Pour ne pas risquer de confondre ces écrivains homonymes, nous les avons, un peu arbitrairement, réunis. Voici Charles, Denis et Dorothy.

Retour aux sources rouge et noire

DOROTHY JOHNSON, journaliste et conteuse, morte en 1984 à soixante-seize ans, est l'incarnation même du Far West. Elle saisit les nouvelles au lasso, il ne reste qu'à tourner le film. Les producteurs n'y ont pas manqué, ce qui nous a valu deux chefs-d'œuvre : *L'homme qui tua Liberty Valance* et *la Colline des potences*. Charles Johnson, né en 1948, est un pur fruit noir de Caroline du Sud. Des BD, il est passé à la littérature, qu'il enseigne à l'université de Seattle. Il a tant lu, tant réfléchi, tant pris de notes que son roman souffre parfois d'un excès de références. Mais dès qu'il lâche la bride à l'action, elle se lance dans une éblouissante course à l'abîme.

Malgré leurs divergences, la pionnière au cœur simple de *Contrée indienne* et le descendant d'esclaves du *Conte du bouvier* se rejoignent pour affronter, chacun de son côté, leur commun héritage. Ils nous parlent l'un et l'autre d'un temps où tous les coups étaient permis, et donc donnés, où le pays se taillait, à la hache, au fusil, au fouet, une place dans la chair vive, rouge ou noire. La violence avait droit de cité et le crime rang d'exploit. Pour établir leur utopie, ou simplement sauver leur peau, ou pour se remplir les poches, les citoyens du Nouveau Monde ne reculaient devant aucun moyen. Les scrupules, les remords, viendraient plus tard, après la conquête définitive, à l'heure des bilans nostalgiques.

Au commencement étaient les cow-boys, les Indiens, les chevauchées fantastiques à travers les prairies du Montana. Les hommes tiraient plus vite que leur ombre, les femmes survivaient aux derniers outrages, et les enfants blancs, kidnappés par les Sioux, répugnaient à regagner leur *home sweet home*. Dorothy Johnson regarde le passé droit dans les yeux mais renonce à départager les bons des méchants. La morale, c'est l'affaire des « pieds-tendres », ces visiteurs venus de l'Est, aussi froussards que les coyotes. Un brave de l'Ouest ne craint que deux choses : *« se retrouver à pied et une femme honnête »*. A lui les chevaux sauvages et les créatures de saloon ! A lui surtout cette liberté absolue qu'entraveront demain les premiers barbelés. En attendant, chacun vit peu ou prou hors la loi et toujours aux aguets.

Un parfum de magie

En cas de malheur, si la mort n'interrompt pas la partie, il convient de se réfugier au plus creux de soi, comme cette prisonnière qui *« cache son être profond, son âme, juste derrière sa poitrine, à l'abri, en sécurité »*, ou comme l'*Homme nommé Cheval*, qui renonce à la condition humaine afin d'échapper aux humiliations dont on l'abreuve.

Sous la plume de Dorothy Johnson surgissent les hautes silhouettes de John Wayne et de Gary Cooper, et le lecteur redresse l'échine pour entrer, derrière eux, dans la légende.

En revanche, il faut courber le dos pour pénétrer dans la case de l'Oncle Tom, où nous invite Charles Johnson. *Le temps est* à l'orage, la guerre de Sécession menace, et le pressentiment d'une catastrophe, d'une délivrance, exacerbe les passions dans les plantations de Caroline. Un petit métis, né de l'union presque « contre nature » entre une propriétaire blanche et son esclave, cherche sa voie en boitillant. Son éducation (à huit ans, il connaît le grec et le latin, a lu Platon, Schopenhauer, Hegel, Thoreau et Marx) le tire à *hue, vers la caste des seigneurs*. Son sang le tire à dia, le rappelle à la solidarité de ses demi-frères de couleur.

Quoi qu'il fasse, il triche, et comme, pour comble de malchance, il est beau, le voilà engagé à titre d'étalon par une mangeuse d'hommes, maîtresse d'un domaine qui mérite bien son nom : le Léviathan. Malgré les sévices, il poursuit obstinément ses *« rêves d'accomplir quelque chose de difficile... domestiquer l'Ouest, par exemple, être à l'avant-garde d'une révolution... »* et trouver une raison d'être, un rôle à jouer pour ceux de sa race, *« les Noirs, comprimés dans une forme aplatissante d'humanité, des figurants ou des extras, embauchés par le Nouveau Monde pour les scènes de foule »*.

Avant tout, il importe de sauver sa tête. Un compagnon d'infortune enseigne au héros l'art de filer doux : *« Faut que tu penses comme ceux qui ont le pouvoir, comme ça, tu peux t'arranger à paraître ce qu'ils veulent. »*

Conçu comme un *« cirque à trois pistes, d'humour et de suspense, d'idées, d'images »*, *le Conte du bouvier* dégage un parfum de magie. On devine l'Afrique toute proche, mutilée, avilie, mais puisant dans son propre désespoir un second souffle dont la colère couve sous la patience.

GABRIELLE ROLIN.

★ CONTRÉE INDIENNE, de Dorothy Johnson, traduit de l'américain par Liliane Sztajn, J.-C. Lattès, 134 p., 120 F.

★ LE CONTE DU BOUVIER, de Charles Johnson, traduit par Hélène Devaux-Minié, Flammarion, 238 p., 85 F.

L'enfer des anges

La Débâcle des anges est le *premier roman d'un jeune* poète, Denis Johnson. Ce lauréat du prix Robert-Frost, né à Munich en 1949, après avoir publié trois recueils de poèmes, a sauté le pas du roman pour nous donner une belle leçon. Ou plutôt, un sacré coup de poing ! Il faut en effet remonter au superbe *Last Exit to Brooklyn*, de Hubert Selby, pour retrouver une veine identique, aussi dense, aussi noire, aussi spontanée.

Denis Johnson.

L'histoire que nous raconte Johnson a pour cadre l'Amérique d'aujourd'hui. Dans un car Greyhound, Jamie Mays, une femme qui fuit, en compagnie de ses deux filles, un mariage raté, rencontre Bill Houston, un ancien marin légèrement escroc sur les bords. Parce qu'ils laissent un monde derrière eux, ils font semblant d'aller quelque part. Mais ce sont des paumés. Au hasard *d'une dérive qui les mène de* Pittsburgh à Phoenix, en passant par Chicago, ils boivent, ils parlent, ils boivent, ils parlent.

En toile de fond, la rumeur de la ville, ses bas-fonds, et une chanson de Bob Dylan, *Like a Rolling Stone* « Comme un vagabond »). Une chanson dont l'anachronisme révèle à quel point les temps ont changé. Elle est loin l'époque des *« clochards célestes »* de Jack Kerouac, des virées folles pour le simple plaisir de la vitesse, des grands espaces. Le rêve est fini.

Que reste-t-il ? Un immense désespoir qui n'ose pas dire son nom. Un cri étouffé dans la poitrine des anges, ces innocents qui, à l'image de Jamie et de Bill, se bagarrent maladroitement, non pour vivre, mais pour survivre. Le cauchemar américain, c'est pour eux. Jamie, alcoolique au dernier degré, finira dans un asile ; Bill, devenu meurtrier lors d'un cambriolage, sera condamné à la chaise électrique. Ce dernier, à deux doigts de la mort, considérera le sort qui l'attend comme une simple péripétie parmi d'autres. Il ne laissera derrière lui aucune trace, peut-être parce qu'il n'a jamais vraiment existé.

Inutile de lire entre les lignes. Ce roman n'est pas une leçon de choses sur la société américaine. Il nous reste pourtant dans la gorge, *tellement il* sonne vrai, tellement ce qu'il évoque est insupportable. Car Jamie et Bill sont des imbéciles comme nous. Ils passent leur temps à essayer de remplir le vaisseau d'une vie qui ne cesse par ailleurs de se vider. Se vider de son sens pendant qu'eux se vident de leur sang.

A travers les mésaventures de ces Bonnie and Clyde modernes, Denis Johnson nous dit l'urgence de la vie et sa dimension profane. Ses anges ont les plumes sales, le nez tordu, le regard éteint. Mais ils sont beaux parce qu'ils marchent innocemment au-devant de leur étoile, faible lueur perdue dans l'immensité qui éclaire des rêves qu'ils n'ont jamais faits.

BERNARD GÉNIÈS.

★ LA DÉBACLE DES ANGES, de Denis Johnson. Traduit de l'américain par Jean-Pierre Carasso. Seuil, 256 p., 79 F.

Joseph Brill, un maître

La romancière Cynthia Ozick présente sa « Galaxie cannibale », lieu d'élection de nos ambitions déçues

« *LE principal Brill inspirait la peur et le respect* »... Ce héros – mais peut-on le qualifier ainsi, cet homme *« cannibalisé »* par l'histoire, la vie, les femmes et les mères ?..., – nous faisons sa connaissance alors qu'il a cinquante-huit ans : *« Le principal de l'école primaire Edmond-Fleg était (si l'on peut dire) d'origine française, parisien de naissance, mais lorsqu'il citait son père ou sa mère, disparus depuis longtemps, c'était toujours en yiddish. »* Dès la première page, nous savons presque tout de lui, autant au moins que ceux qui fréquentent depuis trois douzaines d'années cet être énigmatique et solitaire qui, fixé près de Milwaukee depuis longtemps, parle anglais avec l'accent indélébile de la rue des Rosiers. *« De l'elfe, il avait les yeux pétillants, le rictus, les jolies dents malicieuses, la ruse d'un regard en coulisse, l'éclat d'un teint haut en couleur. C'était au fond un grand mélancolique, qui tenait à jour le registre de ses pertes. Les enfants ne le craignaient guère, les maîtres, si. »*

Car il est secret, ce « principal Brill » qui fait son jogging tous les matins au bord du lac et dirige une école de renommée moyenne, assiégé par des parents moyens et leurs rejetons moyens. *« Il était habitué à se tenir au milieu : propulsé à tous égards au milieu de son époque. »*

« Ma tante Torah et ma tante parisienne »

Il ne raconte guère son passé : cinquième d'une famille de neuf enfants, élevé rue du Poitou, tout près de la poissonnerie de son père en plein milieu de la rue des Rosiers, où le rabbin vient tous les soirs faire la classe aux garçons parmi les cageots de maquereaux et les tonneaux de saumure. Il croque le quartier du Marais et les déambulations de l'écolier entrant dans une belle demeure pour se trouver nez à nez avec Mme de Sévigné qui, par le fol amour qu'elle vouait à sa fille, pourrait passer pour une *« mère juive »* (*« la passion déraisonnable pour une fille sans intérêt avait fait de la prose maternelle un objet de haute culture, un trésor historique »*) ; il fait partager sa passion pour l'astronomie à cause de *« l'infinie froideur du ciel »* et son intérêt pour ces *« galaxies cannibales qui dévorent d'autres galaxies, leurs petits frères »*. Il se souvient de la rafle du Vel'd'Hiv' où disparurent tous les siens (*« sa petite sœur Ruth, qui n'avait que deux ans, allait-elle oublier son français ? »*, se demande-t-il avec inquiétude).

Sa vie est un miracle : caché dans la cave d'un couvent, où les religieuses l'alimentent en livres, il trouve sa voie : il sera fondateur

Cynthia Ozick.

d'une école qui réunira l'enseignement de l'Antiquité grecque et celui de Jérusalem, l'algèbre et la Torah, en hommage à ses chères *« tantes »* (*« ma tante Torah et ma tante parisienne »*). Nostalgique de son enfance, il va veiller sa vie durant à la miraculeuse montée des vies, puisque, selon le Talmud, *« le monde repose sur le souffle des enfants dans les écoles »*.

Longtemps célibataire par peur d'engendrer un raté cannibale, il affronte ses enseignants, ses enseignés et, surtout, leurs mères. L'une d'elles, surtout, va le fasciner : comment se fait-il que Hester Lilt, philosophe ardue – et plutôt bas-bleu, – ait pu engendrer Beulah, fillette retardée, trop repliée sur elle-même et *« non performante »*, qui, selon les tests psychologiques, n'aurait jamais dû être admise à l'école primaire Edmond-Fleg ? Et qu'adviendra-t-il de son propre fils Naphtali, ce génie précoce engendré au seuil de la vieillesse ?... Le destin se chargera de répondre par des pieds de nez, inattendus comme il se doit.

Sans illusions

Cynthia Ozick, la brillante critique, traductrice, universitaire, romancière new-yorkaise, dont les Editions Mazarine publient la première traduction française (*la Galaxie cannibale* date de 1983), a, incontestablement, l'art de créer des personnages : avec Joseph Brill, elle a su faire vivre un être inoubliable, bourré de questions et de réponses, qui, même si ses grandes ambitions restent inaccomplies, aura réussi à transmettre quelque chose aux hommes du futur. Sans illusions, hanté jusqu'à sa mort par ses frères, *« enfants éternellement enfants, qui n'iraient jamais au-delà de l'éveil de la puberté (...), comme ces étoiles dont on ignore si elles sont vivantes ou mortes »*.

Une stimulante initiation au « roman juif américain » des années 80.

NICOLE ZAND.

★ LA GALAXIE CANNIBALE, de Cynthia Ozick, traduit de l'américain par Claudia Ancelot, Mazarine, 244 p., 85 F.

L'oiseau des nuits de John Hawkes

Un écrivain qui nous oblige à garder les yeux ouverts sur le cauchemar de l'histoire

L'ŒUVRE du romancier américain John Hawkes a été largement traduite en français. Maurice Nadeau a publié huit de ses livres (dont *les Oranges de sang*, Prix du meilleur livre étranger en 1974) ; les éditions Belfond, quant à elles, nous avaient proposé, il y a trois ans, *les Deux Vies de Virginie*, une sorte de fantaisie érotique. A cet ensemble, il manquait *le Hibou*, roman qui date de 1954.

Contrairement à ce que pourrait laisser penser cette publication tardive, il ne s'agit pas le moins du monde d'un fond de tiroir. Au contraire. Pour ceux qui n'ont jamais lu une ligne de Hawkes, ce petit roman constitue une excellente introduction à l'univers très particulier de cet auteur.

Avec *le Hibou*, écrit Hawkes dans un court texte de présentation, *« ce que j'ai tenté de montrer, ce n'est pas tant que le fascisme détruit la vie et l'amour, mais qu'un monde mort est le terrain d'élection du fascisme »*. Le propos n'est pas celui d'un intellectuel de salon. On sait que Hawkes a été très marqué par ce qu'il a vu en Italie et en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale. De ce cauchemar, il a rapporté les images distordues et déchiquetées du *Cannibale*, son premier roman.

Bien qu'il se situe dans cette veine, *le Hibou* paraît cependant un récit à la fois plus sage, plus maîtrisé et mieux construit. La « luxuriance » du *Cannibale* cède le pas à un théâtre d'ombres qui n'exclut en rien la cruauté et le grotesque chers à Hawkes quand il se met en tête de nous coller le nez sur ses visions de la réalité.

L'action du récit a pour cadre une cité imaginaire. Ses habitants acceptent le bon vouloir du maître des lieux, un bourreau surnommé « le Hibou », qui veille depuis sa forteresse tel un rapace. Il a d'ailleurs une proie en la personne d'un prisonnier, un être dont on ne sait rien sinon qu'il va devenir un enjeu et un symbole.

Comme dans tous les récits de Hawkes, l'atmosphère *est pesante*, oppressante. On a le sentiment de se déplacer dans un rêve dont on ne pourrait, dans un premier temps, décrypter le message.

John Hawkes n'est certes pas un écrivain rassurant. Il nous oblige à garder les yeux ouverts sur le cauchemar de l'histoire, celle qui est encore derrière notre porte. Pourtant, à le lire, on se met à rêver comme on peut le faire en lisant Kafka. Tant il est vrai que seule la réalité engendre l'imaginaire.

Un mot sur la traduction. Traduire Hawkes n'est pas une partie de plaisir. Philippe Jaworski s'en est admirablement sorti.

B. G.

★ LE HIBOU, de John Hawkes ; traduit de l'américain par Philippe Jaworski. Editions Alinéa, 108 p., 59 F.

société

L'AFFAIRE DES IRLANDAIS DE VINCENNES

Le commandant Beau précise ses accusations contre l'Elysée

Le commandant de gendarmerie Jean-Michel Beau, inculpé de subornation de témoins dans l'affaire de l'arrestation des Irlandais de Vincennes, le 28 août 1982, persiste et signe : *« Trois jours après l'opération, l'Elysée était au courant des irrégularités qui avaient été commises et a participé à leur étouffement »*, a-t-il affirmé mardi 25 février à l'Agence France-Presse. Le commandant Beau, à l'époque chef de la section de recherches de Vincennes et le plus haut gradé de la gendarmerie ayant assisté à l'opération, indique qu'il a décidé de parler après avoir *« épuisé les voies de droit pour assurer normalement sa défense ». « Je n'ai jamais pu obtenir communication du rapport du général Boyé (1) établissant clairement les responsabilités et qui est classé « secret défense ». Il ne me reste plus qu'à faire appel à l'opinion publique (2). Je ne réclame pas la mansuétude, je veux simplement que mon affaire progresse normalement. »*

« Dès le 31 août, Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, a été mis au courant par un journaliste des irrégularités de l'opération », affirme le commandant. Selon lui, c'est grâce au témoin de la « 25e heure » dans cette affaire, Bernard Jégat, que l'Elysée a été informé. Immédiatement après l'attentat de la rue des Rosiers, le 9 août 1982, Bernard Jégat a estimé que Michael Plunkett, l'un des Irlandais, pouvait être lié à cette action terroriste. Celui-ci lui avait en effet confié, début 1982, des explosifs et des armes. Quelqu'un devait venir reprendre ces armes le matin du 9 août, soit quelques heures avant l'attentat de la rue des Rosiers, mais ne s'est finalement jamais présenté à Bernard Jégat. Ce dernier prend alors contact avec un journaliste qui le met en relation avec M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République. M. Jean-Louis Bianco renvoie Bernard Jégat au lieutenant-colonel Christian Prouteau, alors responsable à l'Elysée de la coordination de la lutte antiterroriste, et à son adjoint, le capitaine Paul Barril, à qui il remet armes et explosifs. Mais, le 31 août, estimant que ce matériel avait pu être utilisé pour monter une provocation contre les Irlandais dans l'appartement de Vincennes, Bernard Jégat reprend contact avec ce journaliste qui répercute auprès de M. Bianco les protestations de Bernard Jégat, ce dernier considérant avoir été *« manipulé par Barril »*.

Selon le commandant Beau, *« l'Elysée a également cherché à faire croire que l'opération avait été parfaitement régulière et pour cela a envoyé le commissaire Charles Pellegrini, un homme de la cellule Prouteau »*, témoigner devant le juge d'instruction Alain Verleene, chargé de l'affaire.

« Je revendique ma responsabilité »

« Le 31 mai 1983, ajoute l'officier de gendarmerie, *je me trouvais dans le bureau de Prouteau, alors en congé, avec son remplaçant, le lieutenant-colonel Esquivié. Tout à coup, le commissaire Pellegrini entre et remet à Esquivié le compte rendu de sa déclaration faite la veille au juge Verleene, en lui disant :* « Tu donneras ça à Gilles Ménage », *directeur adjoint du cabinet de la présidence de la République. Dans ce compte rendu, il indique avoir affirmé que Michaël Plunkett était présent dans son appartement lors de la perquisition qui a permis de trouver armes et explosifs. Cette perquisition aurait donc été régulière. » « Dès son retour à Vincennes, j'ai montré la photocopie de ce compte-rendu à mes hommes en leur disant :* « On n'est pas tout seuls dans cette affaire, l'Elysée fait quelque chose de son côté. »

Le commandant Beau, ne nie pas avoir suborné des témoins. *« J'ai, en toute connaissance de cause et de mon propre chef, couvert les irrégularités commises par le GIGN à Vincennes, les attribuant à des erreurs formelles dues à la précipitation. Tous mes sous-officiers ont menti sur mon ordre et je revendique ma responsabilité. »*

M. Beau réclame notamment la notification au juge d'instruction de la totalité du rapport du général Boyé *« qui fixe avec précision les responsabilités et réclame des sanctions »* et du témoignage du commissaire Pellegrini. *« On répond aujourd'hui que ces deux documents seraient égarés »*, affirme le commandant Beau.

L'officier de gendarmerie, aujourd'hui affecté à la direction de la protection de la sécurité militaire (DPSM), a ainsi amplifié les accusations déjà formulées le 22 janvier sur Europe 1, accusations qui lui avaient valu un blâme de la part de la hiérarchie militaire. M. Bianco dément le rôle qui lui est prêté dans cette affaire par le commandant Beau.

Dès le 22 janvier, MM. François de Grossouvre, ancien chargé de mission à l'Elysée, et Gilles Ménage, avaient opposé *« le démenti le plus formel aux déclarations du commandant Beau »*, précisant *« n'avoir jamais eu quelque relation que ce soit avec ce dernier »*. M. Prouteau avait lui aussi opposé un *« démenti catégorique »* au commandant Beau : *« Il ne m'a jamais informé de la procédure qu'il a établie dans cette affaire dont il a d'ailleurs été dessaisi dans les vingt-quatre heures. Si cette procédure est irrégulière, elle a été rédigée sous sa seule responsabilité. »*

(1) Inspecteur général de la gendarmerie.

(2) Le commandant Beau devait initialement s'exprimer sur son affaire mardi 25 février à 18 heures sur Europe 1. L'émission a été annulée la veille (*le Monde* du 25 février, dernière édition).

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DÉMENT AVOIR LAISSÉ REPARTIR DE FRANCE LE RESPONSABLE DE L'ATTENTAT CONTRE LE « DRAKKAR » A BEYROUTH

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a publié un démenti, mercredi 26 février en fin de matinée, aux termes duquel la police n'a pas laissé repartir de France, au mois de décembre 1985, un dangereux terroriste responsable de l'attentat contre l'immeuble Drakkar à Beyrouth. L'information avait été publiée par plusieurs organes de presse. L'attentat avait coûté la vie à cinquante-huit militaires français en 1983. Le communiqué du ministère de l'intérieur déclare : *« Une méprisable opération de basse politique cherche à troubler l'opinion publique, à démoraliser les fonctionnaires et à nuire aux relations internationales de la France. » « Je démens donc catégoriquement qu'aucun service de police, à aucun moment, ait disposé d'informations permettant l'arrestation des auteurs de l'attentat contre le « Drakkar », où cinquante-huit militaires français ont trouvé la mort. La diffusion d'informations mensongères dans ce domaine déshonore ceux qui la pratiquent »*, conclut le ministre de l'intérieur.

[On notera que le communiqué du ministère de l'intérieur se borne à démentir que les policiers français aient eu, un jour, la possibilité d'arrêter les auteurs de l'attentat contre le « Drakkar ». Ce communiqué ne dément pas la présence et le départ de France, au mois de décembre 1985, d'un terroriste recherché par les Etats-Unis et (ou) susceptible d'être mêlé à la séquestration de quatre Français au Liban. *France-Soir* en particulier avait affirmé qu'un certain *Imad Mugniyah*, repéré en France mais pas inquiété davantage, avait été réclamé à Paris par les Etats-Unis. Il serait aussi responsable, soutenait le quotidien, de l'attentat contre le « Drakkar » et de l'enlèvement des quatre Français.]

Le médecin du président nommé inspecteur général de la Sécurité sociale

Le docteur Claude Gubler, médecin personnel de M. François Mitterrand, a été nommé, le mercredi 26 février, en conseil des ministres, inspecteur général de la Sécurité sociale.

Né le 14 mai 1934 à Paris, le docteur Gubler — il a soutenu sa thèse de doctorat en médecine en 1966 — est depuis longtemps le médecin personnel de M. François Mitterrand. A ce titre, depuis 1981, il accompagne le chef de l'Etat dans tous ses déplacements à l'étranger et signe tous les six mois le bulletin de santé du président.

Interniste, le docteur Gubler exerce à Paris en tant que généraliste. Il a été, pendant une dizaine d'années, directeur de la clinique des Augustines à Paris. En outre, il a été conseiller du directeur de l'Hôpital international de la Cité universitaire et il a créé au Quai d'Orsay, à la demande de M. Claude Cheysson, un service d'informatique médicale. L'informatique médicale est d'ailleurs l'une de ses passions : *« On va assister*, dit-il, *dans les vingt prochaines années, grâce à l'informatique, à un bouleversement des structures de santé. »*

Toutes ces activités justifient-elles pareille nomination ? : *« J'ai eu à connaître*, répond le docteur Gubler, *pendant ces cinq années nombre de dossiers délicats. Et, de plus, je connais bien les rouages de la Sécurité sociale... Il est vrai que certains interpréteront ma nomination comme un geste politique. Alors qu'en réalité, il ne s'agit que d'un geste purement technique décidé par Mme Geogina Dufoix. »*

F. N.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les suites judiciaires de l'affaire Greenpeace

Les rares poursuites judiciaires engagées en France à propos de l'affaire Greenpeace visent la presse, notamment *le Monde*. Mercredi 26 février, le directeur de la publication, M. André Fontaine, et le journaliste Edwy Plenel étaient cités devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris par M. Jean-François Charrier, ancien colonel à la DGSE, devenu après sa retraite en 1983 responsable de l'organisation des services de sécurité du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie.

M. Charrier s'estime diffamé par un article publié le 9 août 1985, dans lequel Edwy Plenel présentait deux hypothèses envisagées par les enquêteurs après le sabotage du *Rainbow-Warrior*, survenu le 10 juillet 1985. La première, qui a connu un avenir certain, concernait le rôle tenu par la DGSE. Pour la seconde, l'article évoquait *« une impression policière »* confirmée dans *« les milieux militaires »*, selon laquelle l'équipe de l'attentat pouvait avoir des liens *« avec la droite musclée de Nouvelle-Calédonie »*. Il précisait : *« Un nom circule, celui de M. Jean-François Charrier »*, qui fut, avant d'organiser le service de sécurité de M. Dick Ukeiwé, le directeur du bureau d'études (service de renseignements) du Haut Commissariat de la République en Polynésie française.

Les deux hypothèses étaient inconciliables ; l'une d'elles était nécessairement fausse, et si, à l'audience, Edwy Plenel a reconnu avoir *« fait une erreur »*, il a expliqué le contexte de ce *« feuilleton de l'été »* qui n'en était encore qu'aux premiers épisodes. C'est dans de climat qu'il a été amené *« à prendre des risques »*, malgré un maximum de précautions dans l'enquête. *« Quand un service secret décide de mentir, il fait des « dérives », des « contre-informations »*, a indiqué le journaliste, en soulignant la difficulté de faire un tri parmi les informations recueillies à un moment où rien ne devait être exclu. Mais, surtout, il a fait part de son inquiétude devant des poursuites qui tendent à *« sanctionner le rôle tenu par la presse »* dans l'affaire Greenpeace.

Quatre journalistes — Kathlenn Evin, du *Nouvel Observateur*, Georges Marion, du *Canard enchaîné*, Bertrand Léveiller et Pascal Krop, de *l'Evènement du jeudi* — sont venus dire au tribunal qu'ils avaient obtenu, à la même époque, des renseignements identiques sur *« la piste calédonienne »* qui paraissaient crédibles.

« Quand on ne peut pas faire le tri, on s'abstient », a affirmé Me Patrick Devedjian, conseil de M. Charrier, en considérant que l'imputation de participation à un acte criminel constituait une diffamation caractérisée, mais que, en outre le journaliste ne pouvait bénéficier de la bonne foi. Pour l'avocat, l'article était destiné à faire croire que l'attentat ne venait pas du gouvernement, et le journaliste aurait joué un rôle de *« désinformation »*. Le substitut, Marc Domingo, tout en reconnaissant *« le but légitime d'informer »*, a évoqué *« une précipitation discutable »*. Il s'est montré dubitatif sur la prudence du journaliste, uniquement destinée, selon le magistrat, à éviter les poursuites judiciaires.

« C'est un procès paradoxal, s'est insurgé Me Yves Baudelot. *Le Monde est poursuivi alors qu'il a tout fait pour que la vérité éclate, tout fait pour que M. Charrier soit mis hors de cause en publiant immédiatement son démenti et en répétant à de nombreuses reprises l'abandon de la piste calédonienne. C'est très facile de dire, après coup, ce qu'il fallait faire. La diffamation n'est pas évidente, mais la bonne foi est certaine. Quant à la prudence, que l'on ne vienne pas nous la reprocher aujourd'hui. »*

Le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery, rendra son jugement le 26 mars.

MARC PORTEY.

FAITS DIVERS

Les sabotages dans le métro : l'œuvre d'un commando très organisé

L'organisation Les travailleurs du négatif », qui avait revendiqué, par des tracts laissés sur place, la série d'actes de sabotage commis, le mercredi 26 février, dans le métro parisien (*le Monde* du 27 février), a envoyé une revendication de deux feuillets à l'Agence France-Presse. Le premier feuillet, écrit en lettres capitales, revendique les sabotages. Signé « Les travailleurs du négatif », il *« exige que le marché conclu le 20 décembre soit respecté »* et que Abdelkarim Khalki, l'un des trois auteurs de la prise d'otages au palais de justice de Nantes, qui *« crève à Fresnes »*, soit expulsé *« dans un pays de son choix »*.

Le second feuillet, dactylographié, intitulé *« Pris en otage à Fresnes »*, comporte une photo des trois preneurs d'otages, Georges Courtois, Patrick Thiolet et Abdelkarim Khalki. Le texte explique que *« l'Etat et ses sbires »* ont négocié cette reddition *« en échange d'une promesse d'expulsion pour Khalki dans le pays de son choix »* et que celui-ci *« est en train de mourir lentement de faim et de soif, exigeant désespérément le respect du deal conclu alors »*.

Ces actes de sabotage ont été commis, d'une part entre 6 h 01 et 6 h 15 dans six stations de métro différentes : Volontaires (6 h 01), Château-d'Eau (6 h 03), Pont-Marie (6 h 04), Oberkampf (6 h 05), Liège 6 h 13), Ourcq (6 h 15). D'autre part, trois stations du RER ont été sabotées à 7 h 45. La simultanéité de ces actions laisse penser à l'implication de plusieurs équipes différentes, pouvant regrouper au total dix à quinze personnes. La brigade criminelle a été chargée de l'enquête, qui s'oriente vers les milieux autonomes.

Pour sa part, la RATP a renforcé la surveillance des installations en début et en fin de service, mais elle ne cache pas qu'il est difficile de protéger totalement quatre cent cinquante stations du métro et du RER.

● *Attentat contre une librairie du Front national.* — Une explosion suivie d'un incendie s'est produite jeudi matin 27 février vers 6 h 15, au 27, rue de l'Abbé-Grégoire à Paris-6e, siège de la Librairie française, gérée par le Front national. Les dégâts sont importants mais il n'y a pas eu de victime. Jeudi en fin de matinée, l'attentat n'avait pas été revendiqué.

● *L'ex-FLNC revendique un attentat à Ajaccio.* — L'attentat commis le 6 février dernier contre le centre informatique du Trésor à Ajaccio (Corse-du-Sud) qui a provoqué d'importants dégâts (*le Monde* du 11 février), a été revendiqué, mercredi 26 février, par l'ex-FLNC. Dans un communiqué authentifié, l'ex-FLNC explique que *« la fiscalité est un moyen privilégié utilisé en Corse pour faire de notre pays une simple zone de consommation »*.

Sans illusions

NICOLE ZAND.

★ LA GALAXIE CANNIBALE, de Cynthia Ozick, traduit de l'américain par Claudia Ancelot, Mazarine, 244 p., 85 F.

L'oiseau des nuits de John Hawkes

...rivain qui nous oblige à garder les yeux ouverts ...r le cauchemar de l'histoire

B. G.

★ LE HIBOU, de John Hawkes ; traduit de l'américain par Philippe Jaworski, Éditions Alinéa, 108 p., 59 F.

culture

GALERIES

Attention travaux

« Je reviendrai quand vous ne serez plus en travaux. » Cette phrase assassine trouvée dans le livre d'or de l'exposition que Daniel Templon consacre aux dernières œuvres de Bill Beckley a de quoi réjouir l'amateur. S'il fallait à tout prix sauver l'auteur de cette remarque corrosive, on dira que l'artiste lui-même n'est pas loin de tenir des propos similaires. Il s'en explique d'ailleurs dans le catalogue » : *« La surface de mes peintures a toujours une relation avec ce que j'ai laissé en dessous, ou même avec ce que j'ai détruit ou oblitéré parmi les éléments qui ont formé plusieurs sous-couches à ce que l'on peut voir du travail terminé. »*

Cet arrière-petit-fils de Rauschenberg, américain de surcroît, inscrit en grand format sur plusieurs strates de matière la liste de nos maladies ainsi que le détail du cabas de la ménagère occidentale. Pareille archéologie fait surgir au milieu de cette énumération de nos déchets des poutres de bois qui traversent l'espace de la toile. Voilà donc le chantier, il a de l'allure voire de l'envergure, rien cependant de quoi fuir à toutes jambes. On conseillera même de rester pour savourer toute la différence qu'il y a entre la décence de ce travail et la pâleur finalement d'une de nos gloires hexagonales, Jacques Martinez, dont les œuvres sont exposées de l'autre côté de la rue, dans l'annexe de chez Templon, sa galerie numéro deux.

BERTRAND RAISON.

★ *Daniel Templon, galerie nº 1, Bill Bekley, 30, rue Beaubourg : nº 2,* Jacques Martinez, 1, impasse Beaubourg. Jusqu'au 6 mars 1986.

Lüpertz, du côté de Mougins

Le vieux Pablo a encore frappé. Dernière victime, et pas des moindres, de la grande picassomanie qui sévit parmi les peintres contemporains : l'Allemand Lüpertz que l'on croyait jusqu'ici disciple habile de l'expressionnisme germanique, frotté d'un peu de *surréalisme. A son tour, il passe à confesse, le temps d'avouer en* six tableaux que sur le trône de son panthéon règne le peintre de Dora Maar et de Jacqueline. Il l'admire, il l'idolâtre, il l'imite. Juste revanche : comme Picasso à pris ses thèmes chez Poussin ou Manet, Lüpertz prend les siens chez le nouveau dieu. Il lui prend aussi son style, ou la diversité de ses styles. Nègre par endroit, expressive par la courbe à d'autres, déformante, agressive de couleurs et de caricature, cette peinture récapitule le passé récent avec énergie. Les femmes s'y montrent en piteux appareil, les architectures bouleversées, les chevaux et les guerriers réduits à *l'état de pantins, exactement comme dans tel Enlèvement des Sabines* du maître.

Reste ce qui est proprement de Lüpertz, qu'il conserve en *l'enrichissant : sa lumière noire, son goût des empâtements* croûteux et des zébrures, son amour du monumental enfin, qui le conduit à user de vastes formats et à résoudre par conséquent quelques difficultés de composition et de profondeur. Il y réussit d'ordinaire, si bien que ce qui ne serait sinon que pastiche prend une majesté fort estimable. Passé le temps de l'incubation, le virus Picasso pourrait se révéler bénéfique, et Lüpertz l'un des meilleurs de son pays et de sa génération.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple. Jusqu'au 20 mars.

JAZZ

Le big band de Jean-Loup Longnon

Trompettiste de tempérament, personnalité bruyante, Jean-Loup Longnon n'est jamais si vivant qu'à la tête de sa légion. Il aime les *masses sonores, les chocs de sections, l'allégresse de* l'improvisation portée et la puissance que dégage une machine qui tourne. Il a les moyens de le faire savoir : l'entourage choisi, le goût de l'écriture et l'énergie communicative de la direction d'orchestre.

Un concert de Jean-Loup Longnon s'adresse naturellement aux amoureux des big bands, qui constituent le noyau dur des amateurs de jazz. Il est, en outre, de nature à convaincre les étonnés qui oublieraient Ellington, Basie, Lunceford, Andy King, Woody Herman ou Stan Kenton.

La création récente de l'Orchestre national de jazz ravive l'intérêt que suscitent les big bands. Les concerts de Sonny Grey au Petit Journal ou de Longnon au New Morning la même semaine le prouvent.

FRANCIS MARMANDE.

★ Jean-Loup Longnon au New Morning, le jeudi 27 février à 21 h 30.

ARTS

A NICE

« Pictura » mezza voce

La villa Arson, sur une colline au nord de Nice, est un bel endroit, mais loin de tout. Ce qui n'est pas spécialement bon pour son avenir de *centre national* d'art contemporain. De cet îlot la délégation aux arts plastiques a pourtant voulu faire quelque chose de grand, une possible tête de pont sur la ligne Nord-Sud, avec programme ambitieux scellant les liens de l'art et de la littérature, balayant la Méditerranée et le champ de l'art contemporain depuis 1945, par des expositions, des publications, des séminaires, etc. *sans oublier de prévoir des liens* nouveaux avec l'école des arts décoratifs installée dans l'enceinte de la villa.

Bref, pas mal d'argent a été investi pour restaurer et mettre en état les salles. Et le centre s'ouvrait, *en 1984, avec l'exposition « Ecritures* dans la peinture ». D'autres ont suivi, un hommage à Ribemont-Dessaigne et « Italia Oggi », notamment.

Mais il faut croire que les choses n'ont pas tourné très rond puisque l'équipe de départ – Henri Maccheroni, supervisé par un Michel Butor un peu distrait – a été remplacée à l'automne dernier. Christian Bernard, conseiller artistique de la région Rhône-Alpes, était alors nommé à la tête du centre et chargé de l'école d'art. Et c'est à lui qu'est revenu d'accueillir l'exposition de Gérard-Georges Lemaire prévue depuis déjà pas mal de temps : « Pictura loquens - vingt-cinq ans d'art en France ».

« Pictura loquens », c'est ce qui reste en fait d'un vaste projet qui a turlupiné la DAP depuis qu'elle existe : organiser une grande manifestation d'art français susceptible de montrer que « oui, oui de l'art il y a à travers l'Hexagone », contrairement à ce qu'il était bon ton de dire il y a trois ou quatre ans dans les milieux internationaux. Les choses se sont un peu arrangées depuis, par d'autres moyens d'ailleurs que la grande exposition : l'invitation très régulière de critiques et de conserva*teurs étrangers à venir voir ce qui se* fait dans les ateliers, par exemple.

Il ne faut pas prendre très sérieusement le titre générique de l'exposition. Si Gérard-Georges Lemaire présente effectivement *des œuvres* depuis 1960. et mieux, vingt-cinq artistes pour vingt-cinq ans de création (ce qui est certainement plus que l'histoire n'en retiendra), il s'agit d'un choix personnel non exhaustif, d'une possible approche de la peinture. Où le critique met l'accent sur des individualités de plusieurs générations, comme Hélion, Dubuffet, Masson, *Michaux, et Hantaï et Degottex,* et Malaval et Raysse et Gasiorowski ; ou encore Louis Cane, Jaccard, Dezeuze... En mettant le doigt sur un sujet : la peinture, sa présence, *son effacement, ses traces, ses* résurgences, son mode d'emploi, le discours sur, avec, dans, à propos... Bref, tout ce qui, depuis un quart de siècle, alimente la production de tableaux.



La jeune fille et la mort (Carmen). Jean Helion, 1958.

C'est une exposition belle et digne, où chaque artiste est assez bien représenté par des œuvres souvent rarement montrées, et où l'on sent bien, au fil d'un parcours labyrinthique, à la fois la fragilité de la peinture et cette formidable capacité qu'elle a toujours de renaître de ses cendres, de son dépeçage, des pires violences qui lui sont faites.

Cela dit, il manque tout de même quelque chose pour qu'on soit dans une perspective parfaitement éloquente : quelques leaders des années 70 (l'absence de Viallat tout de même est regrettable) ; et, pour les années 80, de jeunes en dehors des jeux de citations *littéraires.* Après Garouste et Alberola, il n'était peut-être pas nécessaire de montrer Dicrola et les deux frères Lamore, qui doublonnent un peu. Quant à Hélène Delprat, on peut y croire, c'est une très jeune artiste vive, dynamique, et douée, qui deviendra sûrement quelqu'un de très bien quand elle aura fini de digérer *toutes les influences, de la* trans-avant-garde à Basquiat.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Pictura loquens, villa Arson, 20, rue Stéphane-Liégard, Nice. Livre catalogue. Christian Bourgois, éditeur.

VARIÉTÉS

« OMD » au Grand Rex « VIOLENT FEMMES » à L'Eldorado

Les succès faciles se répétant, on a eu tendance à réduire OMD (Orchestral Manœuvres In The Dark) à un gadget de circonstance porté par les effets de la mode. C'était compter sans leur talent de mélodistes. Ils ont ce sens instantané, cette faculté à inventer des gimmicks répétitifs et obsédants qui *auraient tôt fait de tourner à la rengaine* s'ils n'étaient assortis d'une sophistication de bon ton dans la mise en forme. Parmi les premiers de cette école techno-pop anglaise qui a paradé en tête des *hits*, c'est sans doute le groupe qui a le mieux à offrir en ce domaine le plus de substances. Pas de sonorités-clichés sorties tout droit du manuel de l'électronique en dix leçons mais des mélodies parfumées, immédiates, une richesse d'inspiration qui ne cède pas à la facilité d'une technologie banalisée et de surface, et des voix bien faites, nuancées, expressives, qui ont de la personnalité.

Evidemment, le choc se fera plutôt avec Violent Femmes, qui jouent le même soir à l'Eldorado en off du festival Rock au Forum (voir *le Monde* daté 23-24 février).

A. W.

★ OMD : ce jeudi 27 février à 20 heures au Grand Rex. Disque : *Crush* (Virgin, 70378). Violent Femmes : ce jeudi 27 février à 20 h 30 à l'Eldorado. Disque : *The Blind Leading The Naked* (Barclay, 828006-1).

CINÉMA

VICTOIRE DE « STAMMHEIM » A BERLIN-OUEST

...Mais Nanni Moretti méritait l'Ours d'or

En exprimant mardi soir, lors de la lecture du palmarès, et avec l'exubérance propre à l'interprète de *Pain, amour et fantaisie*, son désaccord avec le *jury* qu'elle présidait, Gina Lollobrigida ne faisait qu'exprimer le malaise ressenti par une bonne partie du public. Couronner le film de Reinhard Hauff (*le Monde* du 22 février), c'était certes inciter un peu plus nos voisins à se poser la question, à quoi sert la violence ? C'était en même temps flirter un peu avec le diable, redoubler par un scénario et une mise en scène délibérément impersonnels le schématisme d'une justice aveugle.

Ce qu'on peut regretter, c'est que le film à défendre à tout prix ait bousculé les autres et que Nanni Moretti ait été frustré de la récompense suprême qu'il méritait pour *La messa è finita (La messe est finie)*. A la fois réalisateur et interprète de ses films, Nanni Moretti incarne cette fois un doux Candide *qui se heurte en permanence* à l'injustice du monde environnant et voit ses convictions les plus intimes mises à dure épreuve. Il quitte un jour la petite île de rêve, au sud de l'Italie, où il exerce ses fonctions sacerdotales, pour prendre en main une paroisse de la banlieue romaine complètement à l'abandon depuis que son prédécesseur, un brave curé bien rond, s'est mis en ménage avec *la femme qu'il aime et leur enfant.*

Un Bergman inattendu

Don Giulio, s'est son nom, retrouve sa famille, des bourgeois qui n'attendent que l'occasion de pécher, mais aussi d'anciens copains de jeunesse qui ont plus ou moins bien tourné. Cesare, le plus sage, se fait baptiser sur le tard et en rajoute jusqu'à vouloir devenir prêtre à son tour. Un autre fuit la société, s'isole ; un troisième vend des livres d'occasion. Andrea, le plus jeune, va *passer en jugement* pour *activité* terroriste. Don Giulio ne cesse de prêcher les bons sentiments que lui enseigne sa religion, mais rencontre chaque fois l'imperfection de l'homme qui n'a cure du salut sur commande. Le trait n'est pas sans rappeler, avec plus de force, davantage de nuance, les piques autrefois lancées, dans *Je suis un autarcique*, contre le gauchisme post-soixante-huitard. Nanni Moretti acteur nous enchante pas sa gaucherie permanente, son art de s'embrouiller régulièrement les pinceaux, d'être à côté de la plaque.

Un second film italien a visiblement conquis le grand public berlinois, un bon gros film « à sujet », qui peut choquer les âmes sensibles mais dit très fort ses quatre vérités. Tous les moyens sont bons pour dénoncer cette peste des temps modernes, la drogue, et ceux qui en font commerce. Au départ, Lina Wertmuller s'abrite derrière un *schéma de film policier* très classique, avec meurtres en série, enquête policière, puis poursuites à travers une ville sublime, Naples. Un détail cruel et révélateur signe chaque nouveau crime : la victime, toujours un homme, se retrouve avec une seringue épinglée dans un testicule.

La police y perd son napolitain. La réalité dépasse la fiction. Des femmes ont tout imaginé, elles se dressent à la fin, unanimes, pour dénoncer le mal, le trafic de la poudre blanche dont leurs propres enfants sont les victimes désignées. La réalisatrice, à sa conférence de presse, affirme avoir voulu provoquer le spectateur pour mieux faire passer le message. Elle y réussit au-delà de toute mesure.

Parmi les films primés, on relèvera encore, au titre de la mise en scène, *le Voyage d'un jeune compositeur*, du Géorgien Georgi Chengelaya. Fait rarissime, qu'a dû apprécier un autre Géorgien membre du jury, Otar Iosseliani, le film était projeté dans sa version originale, non russe, non doublée. La France obtint, ex-æquo avec le Brésil (*Marcélia Cartaxo dans l'excellente l'Heure de l'étoile*), un prix d'interprétation féminine pour Charlotte Valendrey, la jeune héroïne de *Rouge baiser*, de Véra Belmont.

La surprise du Festival nous vient d'un Ingmar Bergman inattendu, tantôt réalisateur d'un court métrage en compétition, *Karins Ansikte* (*le Visage de Karin*), hommage à sa mère composé à partir de photos de famille, tantôt auteur d'un document unique en son genre, intitulé tout bonnement *Document : Fanny et Alexandre*. Deux heures de projection, dix-sept séquences filmées parallèlement au tournage proprement dit. On n'y apprend peut-être *pas l'art de la mise en scène*, mais à quel point des hommes et des femmes, acteurs et actrices (jeunes ou vieux), techniciens, et d'abord le cinéaste, vivent cette aventure, cet engagement jusqu'à la limite de leurs forces.

LOUIS MARCORELLES.







THÉATRE

Alexander La

POUR UN OUI OU P
de Nathalie S

Trois mots peuvent é

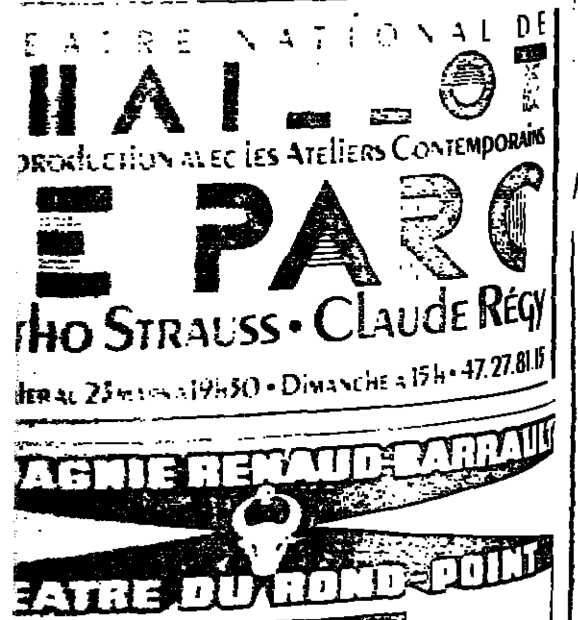
...za voce

GENEVIÈVE BREERETTE

...HEIM À BERLIN-OUEST

...tti méritait l'Ours d'or

LOUIS MARCORELLES



THÉATRE

Alexander Lang, l'homme de l'Est

Berlin, de l'autre côté du mur. Non loin du Berliner *Ensemble, immuable*, il y a le Deutsche Theater qui, au contraire, donne une image de mouvement. De là viennent *Benno Besson, Manfred Karge* et Mathias Langhoff (qui répète actuellement *le Roi Lear* au TNS). Le grand homme aujourd'hui y est Alexander Lang.

En 1983, le Festival de Nancy avait invité sa *Mort de Danton*, spectacle teigneux où les figures du peuple étaient réduite à deux acteurs jouant tout à la fois les bons et les méchants. A lui seul, Christian *Grashof était alternativement* Danton et Robespierre. La scène de leur affrontement devenait l'interrogation angoissée d'un homme déchiré *qui cherche la juste* action. Les autres spectacles ne sont pas sortis de l'Est, mais lui est allé à Munich l'an dernier pour y mettre en scène *Don Carlos*.

Actuellement, il présente au Deutsche Theater, en une soirée, *Médée* plus une courte pièce de Goethe, *Stella : deux moments* dans l'histoire des femmes, que viendra compléter *Danse de mort*, de Strindberg.

C'est la légende dans un décor circulaire ouvert sur un pan de ciel. C'est quelque chose qui nous vient *d'Orient. Les maquillages, les costumes* très stylisés, évoquent Mongols, Japonais, voyageurs du désert... Médée, en tunique blanche, *est accroupie au centre, tassée* sur elle-même, et quand elle se déplace, c'est pour ramper vers ses enfants – deux poupées chinoises... Les mots *vont d'une voix à l'autre dans un* balancement musical, scandé, tenu par les sonorités sourdes et sauvages de Médée – Katja Paryla, qui porte avec une *grande humanité* ce rôle extrême, – par les proférations de la nourrice : Christian Grashof... Que la nourrice de la mère infanticide soit jouée par un homme a quelque chose d'effrayant, provoque un malaise que l'artifice systématique du jeu n'apaise pas.

La seconde pièce, *Stella*, ne donne pas une image plus positive de la femme, bien que le ton en soit totalement opposé. Alexander Lang traite par la dérision cette histoire d'officier qui, après trois ans d'absence, revient chez sa seconde femme et y trouve également la première, ainsi que leur fille. Schiller, dit-on, voyait là un cas déchirant. Alexander Lang en fait une fantaisie bucolique, drôle, intelligente, bien élégante, mais d'une singulière méchanceté. Visage peint en blanc, frisures, coquet uniforme, l'officier apparaît comme un enfant capricieux, un de ces êtres asexués qui semblent pour toujours lovés dans les jupes de leur mère et ne devoir jamais vieillir. Dans le spectacle d'Alexander Lang, c'est bien évidemment l'amour épouvantablement maternel de ces deux femmes qui l'a châtré... Un compte à régler avec sa mère, avec l'Allemagne ?

L'après-Brecht

Très grand, un peu voûté, les jambes interminables, Alexander Lang a les cheveux blancs des blonds encore jeunes, les petites lunettes rondes de l'intellectuel allemand. Il parle avec une attention un peu crispée. Peu à peu, il se détend. Apparaît alors une sorte de solidité nerveuse. Il est certainement anxieux – c'est un homme de théâtre, – mais c'est une vraie force de la nature, comme ceux qui sont là, comédiens et comédiennes, buvant et dînant dans la cantine du Deutsche Theater.

Alexander Lang est né dans le pays de Bach et de Luther. Après ses études secondaires, il étudie le dessin, part pour Berlin, est refusé à l'Académie de peinture, est admis dans une école de théâtre où il suit simultanément des cours de scénographie et de comédie.

« Comme peintre, dit Alexander Lang, *j'étais trop littéraire, et* (il rit) *j'étais un très bon acteur. J'ai beaucoup joué, tous les emplois. Quand j'ai senti que j'étais au bout de mes possibilités, je suis passé à la mise en scène. La transition est normale. Quand on a été acteur, on connaît la façon de travailler. Ce n'est d'ailleurs pas une garantie infaillible, mais ça vaut mieux. A présent, pendant les répétitions, je vais sur scène avec les comédiens. A partir d'un certain moment, ils sont sur le plateau et moi dans la salle. Nos deux métiers sont différents. »*

Alexander Lang est un homme de l'après-Brecht. Il en reconnaît l'influence et y revient après s'en être éloigné. Mais ce qu'il a dans la tête est une forme populaire ancienne, une *commedia dell'arte* germanique, dont la tradition s'est perdue au dix-huitième siècle et dont on retrouve encore des traces dans les spectacles de marionnettes : *« C'est juste une référence artistique*, dit-il, *une forme pleine d'une agressivité qui n'explose pas, qui implose. Quelque chose de très allemand, cette manière de retenir les émotions, de les intellectualiser. De là notre admiration pour la Révolution française. Chez nous, en 1848 comme en 1830, elles se sont terminées en polémiques d'une extrême violence verbale. Pour le théâtre, c'est excellent. »*

Les théâtres de Berlin affichent surtout des classiques, y compris Brecht, au Berliner Ensemble.

En France aussi, le patrimoine rassure le public, mais, là-bas, le problème n'est pas le même. La République démocratique est née en 1945. *« Tous ces classiques marqués par leur tradition bourgeoise ont été redécouverts. Nous vivons dans une société où le théâtre est pris au sérieux.*

» Tout spectacle a besoin d'une autorisation avant d'être présenté au public. Il ne s'agit pas de censure, mais de discussions qui partent de l'esthétique mais aboutissent rapidement au politique, à propos de la mise en scène, et du texte dans le cas d'une création contemporaine. »

On peut supposer que le metteur en scène doit non seulement obtenir l'accord des instances responsables, mais de l'auteur quand il est vivant, alors que les classiques sont traités sans respect excessif. Des passages entiers, des fragments de répliques sont supprimés, le sens premier en est souvent modifié. Avec le programme, on reçoit le texte intégral, où les coupures sont indiquées. C'est ce qu'on appelle une « *approche critique* » dont le but n'est pas « *de dénoncer l'œuvre, mais d'en saisir le noyau* ».

« L'auteur a écrit à partir d'une situation historique qui est dépassée. La réception des spectateurs a radicalement évolué. Ils ne supportent plus, par exemple, des monologues de deux pages. Le théâtre est une discussion permanente avec la réalité. »

COLETTE GODARD.

« POUR UN OUI OU POUR UN NON » de Nathalie Sarraute

Trois mots peuvent égorger un frère

Si Nathalie Sarraute pétrissait de la farine et de l'eau, elle serait boulangère, – l'une des dernières « boulangères à la main ». Non, *elle est le dernier en date* des écrivains à la main : elle pétrit de la parole et du silence.

A côté d'elle, les autres écrivains sont sourds. Ils manipulent les paroles à la va-vite, comme des trucs à jeter dès qu'on s'en est servi, ils sont efficaces et raisonnables. Mais Nathalie Sarraute, non. Chaque parole, si passagère soit-elle, elle en fait un drame. Aucune oreille, chez nous, n'est aussi susceptible.

Elle discerne les paroles dans leur tout, dans leurs manières et dans leurs actions, bonnes ou vilaines. Pour Nathalie Sarraute, les paroles sont *« ondes brouilleuses »*, ou *« leucocytes que fabrique à son insu un organisme envahi de microbes »*, ou *« alluvions répandues à foison pour fertiliser un sol ingrat »*. Elle repère aussi les *« paroles déversées par tombereaux, sans répit, pour assécher les marécages »*, et les *« paroles meurtrières qui répandent sur la table des sacrifices le sang d'un frère égorgé »*...

Mais Nathalie Sarraute pétrit *aussi des silences*. La *substance* de ses écrits, nous a-t-elle dit plusieurs fois, est faite de *« certains mouvements indéfinissables, qui glissent très rapidement aux limites de notre conscience »*, et qui lui *« paraissent constituer la source secrète de notre existence »*. Or ces mouvements, *« aucun mot*, dit-elle, *ne les exprime »*.

Tous les récits et tout le théâtre, s forts et *si* beaux, de Nathalie Sarraute, oui l'ensemble de cette œuvre qui est l'une des premières de notre temps, ne font que brasser, que moudre, que re-malaxer opiniâtrement, cette donnée inévitable de tous les jours de nos vies : cette infinité d'effets que la moindre parole suscite, et cette infinité de choses secrètement et violemment ressenties qu'aucune parole ne saurait dire, – ces deux infinités contraires se relançant sans cesse l'une l'autre.

Et ces livres de Nathalie Sarraute nous empoignent à chaque fois, parce que nous sentons tout de suite que le drame profond de *nos liens* avec les parents, les conjoints, les amis, est là, atteint vraiment dans le mille. Ce n'est pas toujours gai, aussi la pièce de Nathalie Sarraute, *Pour un oui ou pour un non* est-elle pour nous d'un grand prix : elle est drôle, elle est presque à s'étrangler de rire.

Il s'agit de deux amis, unis à la vie à la mort, inséparables. Ils se rejoignaient sans cesse, et *échangeaient des paroles*, ou bien restaient là, près l'un de l'autre, dans le silence. Jusqu'au jour où ils se voient moins. De *moins en moins*. Quelque chose a été brisé. Quoi ? L'un des deux a prononcé, devant l'autre, quelque chose. Presque rien : trois mots.

Amitié-illusion

La pièce, *Pour un oui ou pour un non*, c'est l'explication entre les deux amis. C'est d'un comique gigantesque. Et, en même temps, c'est une tragédie affreuse, parce *qu'à les entendre* nous ne pouvons nous empêcher de songer que cette amitié très belle, qui a tant aidé ces deux *hommes à vivre, n'était peut-être* qu'une illusion, une bulle d'air immatérielle qui avait été, un matin, soufflée par une ou deux paroles, *ou par* une absence de paroles. Et qu'il en est peut-être ainsi de bien des amitiés, et de bien des « amours ».

Orientés avec beaucoup de chaleur et de vraie présence d'esprit par leur metteur en scène Simone Benmussa, Jean-*François* Balmer et Sami Frey jouent cette pièce à la perfection, ainsi que Christiane Desbois et Dominique Ehlinger dans des rôles plus éphémères. C'est du grand théâtre, joué par des grands acteurs. C'est un événement majeur. Et comme le spectateur rit presque à chaque réplique, il a le bonheur d'atteindre les sommets sans souffrir : c'est la béatitude entière.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 h 30.

LETTRES

L'ÉCRIVAIN MICHEL MOHRT REÇU A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'écrivain Michel Mohrt, élu le 18 avril 1985 au fauteuil de Marcel Brion, est reçu ce jeudi 27 février sous la coupole par M. Jean d'Ormesson. Le discours du récipiendaire et la réponse de Jean d'Ormesson seront publiés dans notre numéro daté dimanche 2-lundi 3 mars.

COMMUNICATION

UN ENTRETIEN AVEC M. DE CLERMONT-TONNERRE

« Pas de libéralisation de l'audiovisuel sans code de la concurrence »

M. Antoine de Clermont-Tonnerre, PDG des Éditions mondiales, s'est récemment porté candidat pour l'exploitation d'une chaîne de télévision privée, dans la perspective d'une redistribution des cartes après les élections de mars. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il précise les règles qui, selon lui, doivent accompagner la libéralisation du marché de l'audiovisuel.

Avant d'être responsable d'un groupe de presse magazine (Télé Poche, Nous Deux, etc.), *qui s'est diversifié dans l'audiovisuel (Régie cassette vidéo, Revcom, Ariane Films), M. de Clermont-Tonnerre a été PDG de la Société française de production et conseiller technique de deux premiers ministres : M. Pierre Messmer (1972-1974) et Raymond Barre (1976-1981). Il est actuellement président du Groupement intersyndical de la communication, qui réunit des entreprises de presse, d'édition, de cinéma et d'audiovisuel.*

« Il y a six mois, vous refusiez de vous lancer dans la course aux chaînes privées. Aujourd'hui, les Editions mondiales sont candidates à l'exploitation d'un réseau de télévision. Pourquoi ce revirement ?

– Il y a six mois, j'estimais que les règles du jeu *n'étaient pas clairement* définies et que la compétition manquait de transparence. Mais j'ai toujours été convaincu de la nécessité *pour un groupe de presse d'être* présent sur le support publicitaire dominant que va devenir la télévision. Plus que n'importe quel autre média, la presse magazine, qui vit essentiellement d'annonceurs nationaux, est fragile face à la concurrence de la télévision, et je peux vous affirmer que nous ressentons déjà les effets de la création de la « 5 » sur nos budgets publicitaires.

» Les Editions mondiales, qui se sont développées depuis trois ans dans le secteur de la production cinématographique et télévisuelle, doivent aujourd'hui prendre pied dans la diffusion si l'occasion leur en est fournie.

– Le rachat d'une des deux chaînes publiques que l'opposition veut privatiser si elle remporte les élections ?

– Il n'est pas raisonnable de songer à privatiser simultanément deux chaînes publiques. L'arrivée de la « 5 » et de la « 6 », qui sont désormais des réalités incontournables, sollicite déjà beaucoup le marché publicitaire. Opérer une double ponction supplémentaire provoquerait de sérieux problèmes dans toute la filière papier : journaux, mais aussi imprimeurs, photograveurs et fabricants de papier. S'il veut pousser plus loin la libéralisation de l'audiovisuel, le gouvernement issu des élections doit prendre garde à ne pas tuer tous les autres médias.

» J'ajoute qu'il est souhaitable de revenir sur les cahiers des charges accordés à la « 5 » et à la « 6 ». Il est impératif de limiter le volume de publicité diffusé sur les chaînes privées, ainsi que le nombre d'interruptions des programmes par les spots. Il faudra aussi rétablir les quotas de films et de production originale français. Dans une pays dont la langue limite l'exportation de programmes, c'est la seule façon d'obtenir un amortissement minimum de la production. Ces contraintes nécessaires rendront encore plus difficile l'équilibre économique des chaînes privées. Dans ces conditions, je ne vois pas comment le marché publicitaire pourrait en financer plus de *deux (non comprise la chaîne musicale)*.

– Est-il réaliste d'imposer de telles contraintes à des chaînes commerciales ?

– Je crois que la qualité doit prévaloir sur la quantité. La télévision privée britannique ne diffuse que six minutes de publicité par heure et n'autorise qu'une seule coupure dans les films. Quant aux quotas de production nationale, ils sont encore plus rigoureux que chez nous. Bien sûr, il n'y a que deux chaînes privées mais ce sont parmi les meilleures du monde.

» Personnellement, c'est ce type de télévision que je souhaite faire. Si toutefois on considère que les entreprises de presse nationale ont quelque légitimité à faire de la télévision. J'observe que les trois premières chaînes privées (la « 5 », la « 6 », Canal Plus) ont été concédées, pour l'une à un opérateur étranger, pour les deux autres à des groupes publicitaires.

– Etes-vous contre la participation de groupes publicitaires à des chaînes de télévision ?

– Il ne peut y avoir de véritable libéralisation si on laisse les grands groupes privés et publics profiter de la situation pour étendre leurs positions dominantes. Le marché ne sera pas sain tant que l'on n'aura pas *rétabli les conditions* d'une concurrence normale entre tous les acteurs. Quand une agence de publicité ou une centrale d'achat d'espaces deviennent propriétaires d'une télévision, qui peut garantir qu'elles ne privilégieront pas, dans l'attribution des budgets, les supports dont elles sont propriétaires ? Imaginez un groupe de presse se lançant dans la télévision et se trouvant en concurrence avec une agence ou une centrale d'achat dont il est par ailleurs le client...

» Déjà la confusion entre les fonctions d'agence et celles de régie a quelque chose de choquant. Mais si elle s'étend maintenant à la propriété des supports, la situation devient malsaine. Havas a jusqu'à présent respecté les règles du jeu parce que ses règles de fonctionnement lui imposent une certaine neutralité. *Il faudrait* avoir les mêmes garanties avec les nouveaux intervenants.

» Le marché de la communication ne peut pas faire l'économie d'un véritable code de la concurrence. Peu importe s'il s'agit d'une partie du code général qui s'applique à toute industrie ou de règles spécifiques au secteur. L'essentiel est que le respect en soit assuré par une *autorité* indépendante de l'Etat, composée essentiellement de professionnels.

– Cette autorité devra-t-elle empêcher la constitution de monopoles multi-médias au niveau régional ?

– Si, sur un territoire donné, une entreprise occupe déjà une position dominante, j'estime que toute tentative de prise de contrôle d'un nouveau média devrait être examinée par cette autorité. Il faut raisonner cas par cas, en gardant une grande souplesse d'appréciation, mais *s'attacher à ce qu'aucun monopole* de l'audience ou du marché publicitaire ne vienne entraver l'exercice de la concurrence.

– Dans cette lutte contre les concentrations, n'y a-t-il pas un risque de confusion entre critères politiques et critères économiques ?

– Le problème est délicat, et c'est pour cela que l'État ne doit pas s'en mêler. *Il* est indispensable de laisser la régulation du secteur à une autorité indépendante, qui fixera sa jurisprudence petit à petit. Il serait dangereux de figer dans une loi les critères d'appréciation en fonction de tel ou tel quota, qui risquerait de se révéler inadapté à la réalité économique et à son évolution. En revanche, cette commission doit avoir des pouvoirs étendus, accorder les autorisations pour les radios et les télévisions, contrôler le plan de fréquences et faire respecter le code de la concurrence. Pour y parvenir, elle doit avoir un caractère juridictionnel et non administratif. On évitera ainsi que ses décisions restent lettre morte.

– Faut-il laisser à cette autorité indépendante le choix du nombre de chaînes à privatiser ?

– Non. Je pense que cette décision touche aux grands équilibres économiques et culturels du pays, et qu'elle reste de la responsabilité du gouvernement. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

EN BREF

● *Grève à « Stratégies »*. – Les soixante salariés de la société Publications professionnelles françaises (PPF), qui édite l'hebdomadaire *Stratégies*, la lettre quotidienne *Newsletter* et le mensuel *Création*, spécialisés dans le domaine de la communication, du marketing et de la publicité, ont fait grève le 26 février. Le personnel a présenté à M. Henri J. Nijdam, éditeur et chef de file des propriétaires du groupe, une plate-forme de revendications. *Les salariés réclament* la *communication* du bilan 1985 de l'entreprise, des explications sur sa situation financière, la réintégration de la directrice de la publicité de *Stratégies*, licenciée le 24 février, des négociations sur les salaires et sur les remplacements d'effectifs. Aucune négociation entre M. Nijdam et le personnel n'a encore eu lieu.

● *Une majorité de journalistes de « la Tribune » candidats au départ*. – Trente-huit des soixante et un journalistes du quotidien *la Tribune de l'économie* envisagent de quitter ce journal, indique un vote à bulletin secret qui a eu lieu le 26 février. Des négociations entre M. Bruno Bertez, PDG de l'Agefi SA-*la Vie française-la Tribune de l'économie*, et la rédaction se sont *engagées à la suite de la grève consécutive* au départ de Philippe Labarde, directeur de la rédaction (*le Monde* du 21 février). Les journalistes réclament l'ouverture de la clause de conscience. M. Bertez n'admet de leur accorder qu'une indemnité équivalant à deux mois de salaire, en se fondant sur une rupture instantanée du contrat de travail. Il leur demande aussi deux mois de préavis, mais sans obligation de les faire. La rédaction rejette ces propositions et continue de faire la « grève des signatures ». Une nouvelle assemblée générale est convoquée le 27 février.

● *Le prix Pierre-Mille de grand reportage*. – Alain Ménargues, grand reporter à France-Inter, envoyé spécial permanent à Beyrouth, a été proclamé lundi 24 février, à l'unanimité prix Pierre-Mille de grand reportage.

est-ce que vous la prendriez dans votre voiture ? elle est mignonne, elle pue et elle ne vous dira pas merci. c'est Sandrine Bonnaire, césar de la meilleure actrice, dans sans toit ni loi d'agnès vardá.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MAISON DE BERNARDA - Cité Internationale, Galerie (45-89-38-69) 20 h 30.

LA VILLE-Nanterre, Amandiers (47-21-18-81) 20 h 30.

UNE SAISON EN ENFER - Nanterre, Théâtre par le Bas (47-75-91-69) 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Menteur.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Il Berretto a sonagli, de L. Pirandello (en italien).

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : la Vérité; le Trio brisé, d'Italo Svevo.

TEP (43-64-80-80), 19 h. : Oncle Vania.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Rencontres franco-germaniques : 21 h, cinéma : 18 h 30 : Sur la théorie de l'art, par H. Zerner ; 18 h 30 : Tintin dans tous ses *ébats ; Cinéma-vidéo, Vidéo information* : 19 h : Jules Verne, de J. Vidal ; Vidéo/musiques : 18 h : Ron Rice, collections du musée : Cinéma italien 1905-*1945 (salle Garance : 42-78-37-29)*, 17 h 30 : Treno popolare, de R. Matarazzo ; 20 h 30 : Il capello a tre punte, de M. Camerini ; Concerts/spectacles : *20 h 30 : société pour les exécutions privées* (Berg, Ravel, Schoenberg).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Saison Rossini : 20 h 30 : Haydn Sinfonietta de Vienne, dir. M. Huss (Sonates à Quattro).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : le Dragon ; 18 h 30 : Karim Kacel.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30, Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Terminus Hôpital.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 21 h : Zoo Story.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.

BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : C comme... première et strie poise.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle : 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Mon frère personnel.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge : Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Yes, peut-être ; Galerie, 20 h 30 : La Casa de Bernarda Alba.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) *21 h : Reviens dormir à l'Elysée.*

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumeëtres : 20 h 30 : Procès d'intentions.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

EDEN THEATRE (42-62-86-06), 21 h : Gaston H. (dern.).

EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : La vie est un songe - Charlotte la gourmande.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) 22 h 15 : Kamikaze.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : French Kiss.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), *20 h 30 : la Baie des anges.*

ESSAION (42-78-46-42) 19 h : Un amour infini : 21 h : Chute libre.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-49-39-20), 20 h 30 : Mort à crédit.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : l'Issue.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), *20 h 30 : D'amour et d'eau froide.*

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses : 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 19 h : Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : le président ; 20 h 30 : Bienvenue au club : 22 h : Casse-Pipe.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle, 21 h : le Résident. — Petite salle, *21 h : la Baie de Naples.*

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-20-89-90). Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS DE JUSTICE, 20 h 30 : Antigone.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

PELOUSE DE REUILLY sous chapiteau (45-85-47-10), 20 h 30 : Phèdre.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps porain.

POCHE (45-48-92-97), 19 h : Esquisses viennoises ; 21 h : l'Ecornifleur.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) *20 h 30 : Deux trous rouges au côté* droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : le Regard observé, récit.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le *Confort intellectuel.*

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Hôtel Azur.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : le Horla.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), *21 h : Les carottes sont cuites.*

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur *de nuit.*

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; Petite Salle, 18 h 30 : Diderot et l'abbé *Barthélemy : 20 h 30 : Pour un oui ou* pour un non.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), *21 h : les Aviateurs.*

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : *l'Etoffe des blaireaux.* — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CONNÉTABLE (42-77-41-40) 22 h 30 : M. Fanon.

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Poste auto-psy.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Font et Val.

GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : G. Montagné.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario.

ZENITH (42-45-11-22), 20 h 30 : Renaud.

La danse

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : Cl. Brumachon/La Pie Grièche.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : le Cœur suspendu.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Inscriptions.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75). 20 h 30 : Ballet du XXe siècle (Dionysos).

THEATRE-14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Dédoublé.

Opérettes

Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89). 20 h 30 : Black and Blue.

Jeudi 27 février

Les concerts

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : Chœurs du Marais, Orchestre de Fontainebleau, dir. P. Merle-Portales (Fauré, Schubert).

Th. des Champs-Elysées, 19 h 30 : Crispino e la Comare.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : K. Sanderling (Moussorgsky-Chostakovitch, Bartok, Schubert).

La Table Verte, 22 h : Ph. Feret, J.-Bourges-Maunoury (Debussy, Brahms, Rachmaninov).

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Richepin (Chopin, Schumann).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Collegium Musicum. Chœur et orchestre de l'université de Heidelberg, dir. G. Stegmuller (Beethoven, Mendelssohn).

Eglise des Billettes, 21 h : Ensemble Fitzwilliam (Corelli, Scarlatti, Frescobaldi...).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Ensemble instrumental Vuillermoz (Pergolèse).

Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : S. Meldonian.

Salle Cortot, 20 h 30 : M.-L. Gillet-Bossard, Ch. Marchais (Mozart, Brahms, Debussy...).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : Quatuor Harmelle, G. Glatigny (Chostakovitch, Haydn, Schumann).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), 20 h 30 : *J.-P. Llabador Quartet.*

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : P. Ramos.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : Azuquita y su melao.

ELDORADO (42-08-23-50), 22 h : Froggies, violent femmes.

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), 22 h : Stanley and the Roots.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Enstufe.

L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), 23 h : Amala.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazze.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : G. Le Roux (dern.).

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : *J.-L. Longnon.*

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : R. Franc.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : S. Guerault.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : L. Tabackin, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Soirée Fresh de Dan.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : Quasar.

REX CLUB (42-36-83-93), 20 h : Orchestral Manœuvre.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : De Preissac Jazz Group.

STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : Lavelle, K. Baibaut, A. Lecointe, Th. Arpino.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : M. Valois, J.-F. Jenny-Clark, T. Rabeson.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : la Vie de Clara Gazul.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 21 h : l'Homme gris (petite salle) ; Marat-Sade (grande salle).

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : le Café.

MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30 : Entre deux portes.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : la Ville.

PONTOISE, Th. des Louvrais (30-30-33-33), 20 h 30 : Phèdre.

SAINT-MAUR, Rond-Point-Liberté (48-89-22-11), 21 h : le Crime anglais.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à B. Davis : 19 h, Une allumette pour trois, de *M. Le Roy (v.o.)* ; 21 h, les Parachutistes, d'A.-E. Green (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, le Chant des fleuves, de J. Ivens ; 19 h, Cinéma suédois 1929-1985 : Langt borta och nara, de M. Ahrne (vo-st ang.).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE *CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e* (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; *Pagode, 7e (47-05-12-15)* : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (45-42-60-33).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

BLACKOUT (A., int. -13 ans, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

CONTACT MORTEL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CUORE (It., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

*LA GITANE (Fr.) : Forum Orient-*Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet-Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e *(43-59-92-82) ; Publicis* Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; *Maxéville, 11e (47-70-72-86) ; Bastille,* 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; *14-Juillet Racine, 6e* (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, *2e (42-33-56-70)* ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; *Bastille, 11e (43-07-54-40)* ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumond Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)* ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PEAU D'ANGE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PLENTY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82)) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaîté *Rochechouart, 9e (48-78-81-77)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SECRET HONOR (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94). — V.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont *Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-*Germain, 6e (42-22-72-80) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, *14e (43-20-30-19)* ; *14-*Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-*97-49-70) : Gaumont Opéra, 2e* (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-(43-25-78-37) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-*27-84-50) ; Montparnos, 14e* (43-27-52-37).

LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; *Paris Ciné,* 10e (47-70-21-71) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : *City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. :* Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-*Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e* (43-59-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 22 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 19 h 50.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

GERTRUD (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65), 18 h 10.

LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.

PANIQUE A NEDDLE-PARK (**) (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), 19 h.

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches St-Germain, 15e (46-33-10-82), 19 h 40.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 18 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

A DOUBLE TRANCHANT, film américain de Richard Marquand (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALLAN QUATTERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON, film *américain de J. Lee Thompson* (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC *Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f.* : Grand-Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-*35-43) ; Paramount-Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-*18-03) ; UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, *15e (45-79-33-00) ; UGC Convention*, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-*41-77-99) ; Gambetta, 20e* (46-36-10-96) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LE BARBIER DE SÉVILLE, film allemand de Jean-Pierre Ponnelle (v.o.) : Reflet-Balzac Opéra, 8e (45-61-10-60).

CARRÉ BLANC (*), film français d'Isabelle Pierson, Gilles Delannoy : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Montparnasse (ex-Paramount-Montparnasse), 14e (43-35-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CANEVAS LA VILLE, film français de Charles Dubois : Utopia, 5e (43-26-84-65).

L'ÉLU, film américain de Jeremy *Paul Kagan (v.o.) : Ciné-*Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-17) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST, film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio, 9e (47-70-63-30) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ, film français de Marie-Claude Treilhou : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PAULETTE, film français de Claude Confortès : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (45-62-41-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Montparnasse (ex-Paramount-Montparnasse), 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, *15e (48-28-42-27)* ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA REVANCHE DE FREDDY (int. — 13 ans), film américain de Jock Sholder (v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

ROMANCE CRUELLE, film soviétique de Eldar Riazanov (v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

L'UNIQUE, film français de Jérôme Diamant Berger : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e *(43-27-84-50)* ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).



RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Esprit d'entreprise

Serait-il aussi difficile de lancer une nouvelle émission de télévision que de créer une entreprise ? C'est un peu l'impression que l'on a en suivant les péripéties et les vicissitudes qu'a connues le célèbre entrepreneur Bernard Tapie pour monter son émission mensuelle « Ambitions », qui doit démarrer vendredi 28 février. Si elle n'est pas interdite d'ici là par le tribunal de grande instance de Paris, saisi en référé par deux jeunes cadres, qui affirment avoir déposé l'année dernière, auprès de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, un projet d'émission en tout point semblable, selon eux, intitulé « Entreprises ». Jugement jeudi 27 février.

M. Hervé Bourges, président de TF 1, est confiant. Ayant dû apaiser les craintes de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, il ne se laissera pas impressionner par *« la plainte de deux jaloux, alors que notre idée est bien antérieure »*. De quoi s'agit-il, au juste ? L'idée de départ de Bernard Tapie et de Marie-France Brière, responsable des variétés sur TF 1, était d'initier les téléspectateurs aux mécanismes économiques et sociaux par la création « en direct » d'une entreprise, à partir d'un projet défendu par un entrepreneur jeune et ambitieux.

Celui-ci aurait une heure et demie pour convaincre le public, des économistes, des investisseurs – sous l'œil vigilant de Bernard Tapie et celui d'un journaliste-économiste *« grand témoin » – de la viabilité* de son projet. S'il réussissait à réunir tous les concours financiers nécessaires, l'entrepreneur en herbe serait ressorti de l'émission PDG.

La Haute Autorité a avancé deux objections : ce n'est pas le rôle d'une chaîne de service public de créer une entreprise privée ; ce n'est pas à TF 1 de fournir une publicité gratuite à M. Bernard Tapie.

Après un échange de lettres, en janvier et février, entre M. Bourges et Mme Michèle Cotta, il fut décidé de modifier l'émission, qui ne sera qu'une épreuve à blanc, une opération fictive *« comme un jeu de Monopoly »*. Mais, si le capital constitué est fictif, *« rien ne s'opposera, déclare M. Tapie, à ce que, dès le lendemain de l'émission et hors antenne, la fiction devienne réalité... »* Huit mille dossiers de candidature pour le jeu ont déjà été reçus, et les premiers « parrains » journalistes ont été choisis : Jean Boissonnat, Serge July et François de Closets.

« C'est aux présidents de chaîne de décider des émissions, répète M. Bourges. *Nous avons tenu compte des observations de la Haute Autorité, et je demande à être jugé sur pièces et pas a priori »*. Rendez-vous donc vendredi soir.

ALAIN WOODROW.

★ « Ambitions », vendredi 28 février, 20 h 35, TF 1.

Jeudi 27 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Partis de campagne.
Emission politique d'A. Denvers, J. Offredo, préparée par R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Lainé.
Dans les coulisses de la campagne électorale, un reportage de P. Pesnot et A. Retsin, intitulé « Je veux qu'on m'aime », montre découvrir les tics et les trucs des hommes politiques pour plaire aux électeurs – de Raymond Barre à Jean-Marie Le Pen, en passant par François Mitterrand et Jacques Chirac.

21 h 50 Feuilleton : Maître du jeu.
De K. Connor et H. Hart, scénario et dialogues J. Nation et P. Yurich, avec D. Cannon, D. Birney...
La saga mouvementée d'une famille de pionniers, partis pour les mines de diamants en Afrique du Sud. Les cadavres continuent à s'entasser dans le pur style du feuilleton américain.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Les Charlots en folie : A nous quatre Cardinal.
Film français d'A. Hunebelle (1973). Avec G. Rinaldi, G. Filipelli, J. Sarrus, J.-G. Fechner, B. Haller
2e partie de la parodie (I, des « Trois mousquetaires » de Dumas – la première fut diffusée le 16 avril 1985), où les valets de d'Artagnan et ses amis sont les vrais héros. Comique ringard.

22 h 15 Magazine : Résistances.
Le magazine des droits de l'homme de Bernard Langlois.
L'émission consacrée au Nicaragua, fait le point sur la révolution sandiniste et les menaces – intérieures et extérieures – qui pèsent sur elle.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : l'Etau.
Film américain d'Alfred Hitchcock (1969). Avec F. Stafford, D. Robin, J. Vernon, M. Piccoli, P. Noiret.
Un agent secret français travaillant pour la CIA découvre des missiles soviétiques à Cuba et apprend qu'il y a des espions de Moscou dans le gouvernement de son pays. Hitchcock donne presque autant dans l'anticommunisme que le roman de Léon Uris dont il s'est inspiré. Avec un manichéisme exaspérant. Mais il y a, au début et au milieu du film, de très beaux morceaux de mise en scène.

22 h 35 Journal.

23 h Théâtre : Professeur Taranne.
D'Arthur Adamov, enregistré au Théâtre national de Strasbourg, mise en scène J. Lassalle, avec J. Dautremay, M.-C. Conti, P. Bru...
Cette pièce burlesque, qui met en scène un professeur accusé d'exhibitionnisme, veut illustrer l'impossibilité des êtres à communiquer.

23 h 55 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Interviews, avec Chantal Thomass ; 18 h 35, Quoi de neuf ? 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Les nouvelles du « Monde ».

CANAL PLUS

20 h 35, la Femme flambée, film de R. van Ackeren ; 22 h 30, les Rescapés du futur, film de R.T. Heffron ; 0 h 10, Week-end sauvage, film de W. Fruet ; 1 h 40, Anarchistes, grâce à Dieu.

LA « 5 »

20 h 30 Jeu : Pentathlon.

22 h 30 Mode, etc.

23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

FRANCE CULTURE

20 h 30 Ecrit pour la radio : l'Amour platonique, de J. Perry. Avec M. Rayer, J. Topart, G. Lamarque.

21 h 30 Metz 85 : Rencontres internationales de musique contemporaine : « Constellation de la frontière », de V. Globokar.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE MUSIQUE

20 h 30 Concert de musiques sacrées (donné le 7 février en l'église Saint-Louis-en-l'Ile) : *le Cantique des cantiques*, de Palestrina ; *les Larmes de Saint-Pierre*, de R. de Lassus, par l'Ensemble vocal de la Chapelle royale, dir. P. Herreweghe.

23 h Les soirées de France-Musique : les années de pèlerinage.

Vendredi 28 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Jeu : Ambitions.
Réal. J.-P. Jaud, avec B. Tapie et L. Touitou.
Une nouvelle émission qui met à l'épreuve un candidat qui veut créer une entreprise. (Lire notre article.)

22 h 10 Série : Arsène Lupin contre Herlock Sholmes.
Réalisation J.-P. Decourt, dialogues C. Brule, d'après M. Leblanc. Avec G. Descrières, M. Keller... (Rediff.)
Une parodie des polars avec la rencontre inattendue d'Arsène Lupin avec un vieux rival, Herlock Sholmes.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Télévision sans frontière.
Carnaval aux Antilles (en association avec RFO) avec Kassav, Malavoy, la compagnie Créole, etc.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Un seul être vous manque.
Réal. J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, Y. Folliot...
Le dernier épisode voit, enfin, le dénouement de l'écheveau sentimental. Il était temps !

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les hommes de la Terreur » : sont invités : Frédéric Bluche (septembre 1792, logiques d'un massacre) ; *Dominique Jamet* (Antoine et Maximilien ou la Terreur sans la vertu) ; *Michel Vovelle* (la Révolution française - Images et récit) ; *Jean-Paul Bertaud* (Camille et Lucile Desmoulins - Un couple dans la tourmente) ; *Bernard Vinot* (Saint-Just).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : le Lys brisé.
Film américain (muet) de David Wark Griffith (1919). Avec L. Gish, R. Barthelmess, D. Crisp.
Dans les faubourgs de Londres, une adolescente, martyrisée par son père, se réfugie chez un jeune Chinois qui va la traiter comme une reine. Univers de misère et de douleur où l'amour pur se heurte à la brutalité, à la violence. Un mélodrame dont le style, admirable, fait penser à certains romans de Dickens. Impossible de ne pas être bouleversé par Lillian Gish, l'interprète favorite de Griffith, en femme-enfant. Elle est sublime.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : A nous les beaux dimanches !
Réal. R. Mazoyer, scénario de G. Elgey et C. Watton, avec A. Parillaud, C. Giraud, B. Devoldère, M. Creton...
Avec le triomphe du Front populaire, la lutte entre une famille bourgeoise et une famille ouvrière, symbole de la décomposition de la société avant la deuxième guerre mondiale.

21 h 30 Vendredi : Trente-six heures pour l'enfer.
Magazine d'André Campana et Igor Barrère.
Georges Courtois, trente-huit ans, dont quatorze en prison. C'est lui, qui le 19 décembre dernier, arrive dans le prétoire de la cour d'assises de Nantes. Après sa prise d'otage, il convoque FR3, transforme son geste en véritable événement médiatique diversement commenté. Jean-Charles Deniau revient sur le fond, et l'« autour » de cette affaire.

22 h 25 Journal.

22 h 45 *Bleu outremer.*

23 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

21 h, l'Express du colonel von Ryan, film de M. Robson ; 22 h 10, Rafales ; 0 h 35, le Ruffian, film de J. Giovanni ; 2 h 20, Week-end sauvage, film de W. Fruet ; 3 h 50, la Femme flambée, film de R. van Ackeren ; 5 h 35, Anarchistes, grâce à Dieu.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road.

22 h 15 Arabesque.
Série de suspense.

23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

FRANCE CULTURE

20 h 30 Le grand débat : Faut-il plus d'enfants à la France ? Avec Michèle Perrot, Michel Albert, Pierre Chaunu et Hervé Le Bras.

21 h 30 Black and blue : pour ceux qui aiment le jazz.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE MUSIQUE

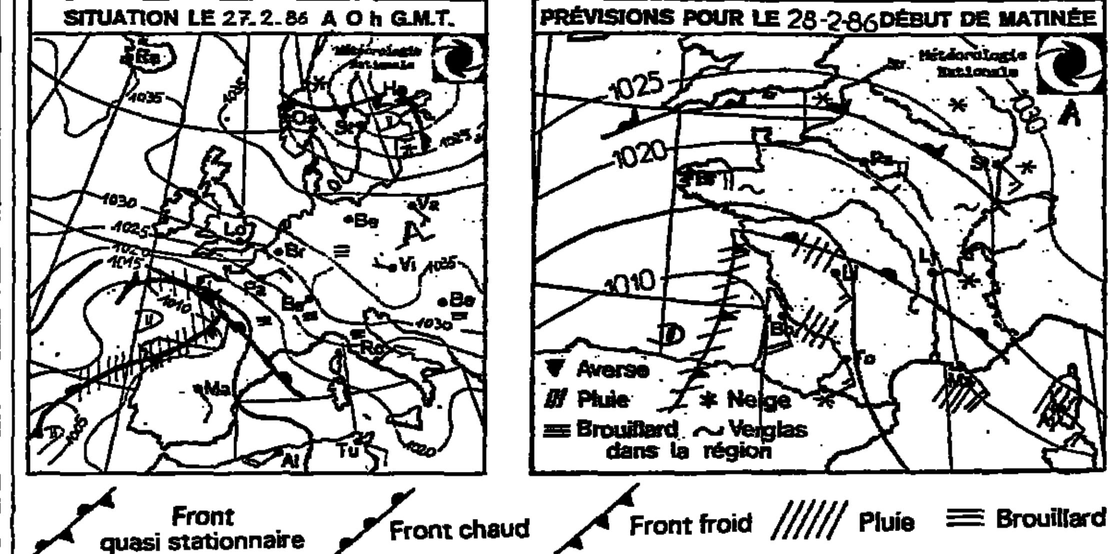
20 h Concert (en direct de Stuttgart) : *Et expecto resurrectionem mortuorum, pour orchestre de bois, cuivres et percussion métallique*, de Messiaen ; *Messe n° 1 en ré mineur, pour solistes, chœur et orchestre*, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart et les chœurs de chambre de Rias Berlin et du Sudfunk, dir. U. Segal.

22 h 20 Les soirées de France-Musique.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 22 février).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 février à 0 heure et le vendredi 28 février à minuit.

Le flux d'altitude va progressivement s'orienter au sud, accentuant l'advection d'air plus doux et humide, qui, au contact de l'air très froid du Nord, provoquera des intempéries neigeuses et verglaçantes.

Vendredi matin, une zone de neige et de verglas s'étendra sur toutes les régions au nord d'une *ligne* approximative Nantes-Genève ; plus au sud, le temps sera plus doux mais souvent pluvieux, en particulier sur le Languedoc, le Roussillon et les Cévennes où les précipitations seront assez fortes, et accompagnées de vents forts de secteur sud.

L'air plus doux va remonter lentement vers le Nord et, en fin de journée, les précipitations verglaçantes ne concerneront plus que les régions situées au nord de la Seine.

Les températures seront en nette hausse sur une grande partie du pays ; les minimas seront de – 2 degrés à – 6 degrés sur le Nord-Ouest, – 6° à – 10° sur le Nord-Est, + 4° à + 8° sur le Sud-Ouest, – 1° à + 3° sur le Centre-Est, *5° à 8° près de la Méditerranée.*

L'après-midi, les maximas atteindront 9° à 16° au sud de la Loire, 0° à 4° entre la Loire et la Seine, – 4° à 0° au nord de la Seine.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 26 février, le second le minimum de la nuit du 26 février au 27 février) : Ajaccio, 13 et 3 degrés ; Biarritz, 16 et 9 ; Bordeaux, 11 et 7 ; *Bréhat, 1 et – 1* ; Brest, – 1 et – 3 ; Cannes, 10 et 6 ; Cherbourg, 0 et – 4 ; Clermont-Ferrand, 7 et – 2 ; Dijon, – 2 et – 7 ; Dinard, – 1 et – 5 ; Embrun, 4 et – 3 ; *Grenoble-St-M.-H.*, 5 et – 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 5 et – 1 ; La Rochelle, 4 et 1 ; Lille, 0 et – 9 ; Limoges, 10 et 5 ; Lorient, – 2 et – 4 ; Lyon, 4 et – 2 ; Marseille-Marignane, 12 et 5 ; Nancy, – 4 et – 11 ; Nantes, – 2 et – 2 ; Nice, 10 et 5 ; Paris-Montsouris, 0 et – 6 ; Paris-Orly, – 1 et – 7 ; Pau, 13 et 6 ; Perpignan, 7 et 7 ; Rennes, – 2 et – 5 ; Rouen, 0 et – 8 ; Saint-Etienne, 4 et – 2 ; Strasbourg, – 4 et – 20 ; Toulouse, 9 et 7 ; Tours, – 4 et – 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 (n.c.) ; Genève, – 2 et – 5 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 1 et – 4 ; Madrid, 12 et 4 ; Rome, 12 et 1 ; Stockholm, – 1 et – 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

HANDICAPÉS

VERS LA VIE. – Dans le numéro de février de son mensuel *Vers la vie*, la Fédération nationale des malades infirmes et paralysés (FNMIP) retrace les principales actions menées durant ses quarantes années d'existence pour la défense des personnes malades ou handicapées, dans les domaines de la prévention, du reclassement professionnel, de l'emploi, de la sécurité sociale, etc.

★ **On peut le commander au siège de la FNMIP, 54, boulevard Garibaldi, 75015 Paris. Prix : 9,50 francs.**

JOURNÉES D'ÉTUDES

L'ENFANT ET SON CORPS. – L'Institut des sciences de la famille organise diverses journées d'études en mars-avril 1986 : les 26 et 27 mars : *« Formation à l'information et à l'éducation sexuelle de l'enfant »* ; 4 mar : *« L'enfant et son corps »* ; 15 mars : *« L'enfant et l'espace »* ; les 22 mars et 26 avril : *« Le mariage, rite et institution »*. Renseignements, inscriptions : ISF, 30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon (16) 78-92-92-24.

PARIS

NAISSANCE DU PRINTEMPS. – Tulipes, crocus, narcisses, jacinthes, perce-neige, scilles, muscaris, la Ville de Paris a fait procéder durant l'année 1985 à la plantation de 136 200 plantes à bulbe, auxquelles s'ajoutent plus de 1,4 million de bulbes déjà en place. Le parc de Bagatelle, pour sa part, s'ornera de tulipes précoces crème, jaune et rouge et 2 000 fritillaires Miléagris (ou couronnes impériales) décoreront les abords de la mare aux Biches. On pourra les admirer à partir du 15 mars de 8 h 30 à 18 h 30 tous les jours (plein tarif 4 50 F. Demi-tarif pour groupes et enfants de 6 à 10 ans : 2 25 F. Gratuite pour les enfants de moins de 6 ans, les personnes âgées de plus de 65 ans).

SPORTS ET LOISIRS

LA PISCINE. – En 1985, les vingt-six piscines de la Ville de Paris ont enregistré plus de trois millions d'entrées. La construction d'une piscine dans le centre de la capitale s'imposait. Elle est aujourd'hui achevée et comprend un bassin de 50 × 20 mètres, d'une profondeur de 0,80 mètres à 2 mètres, ainsi qu'un bassin d'environ 100 mètres carrés pour les jeunes enfants. Situé à l'emplacement des anciennes Halles, 10, place de la Rotonde, dans le premier arrondissement, cet équipement sportif a reçu le nom de Suzanne Berlioux, entraîneuse, entre autres, de Christine Caron.

★ **Heures d'ouverture : lundi et jeudi, de 11 h 30 à 20 heures ; mardi et vendredi, de 11 h 30 à 22 heures ; mercredi et samedi de 10 heures à 19 heures ; dimanche de 9 heures à 18 heures.**

TRANSPORTS

LA CARTE VERMEIL DÈS SOIXANTE ANS. – A partir du 1er mars, la SNCF délivre la carte Vermeil aux hommes de soixante ans et non de soixante-deux ans comme il était pratiqué précédemment. L'âge d'obtention est donc le même pour les hommes et pour les femmes. La carte Vermeil, valable un an, est vendue au prix de 68 F. Elle donne à son titulaire une réduction de 50 %, en première et en deuxième classe sur le tarif normal pour tout voyage commencé en période « bleue », soit environ deux cent soixante jours par an.

VACANCES

PAQUES AU BALCON. – Derniers congés d'hiver ou premiers congés de printemps, les vacances de Pâques offrent l'occasion, pour peu que l'on choisisse un lieu de villégiature agréable, agrémenté d'un balcon ou d'un jardin, de s'octroyer un sérieux acompte de détente et de soleil sur le capital loisirs de l'année.

Implanté dans neuf pays, Interhome offre, dans son catalogue européen de séjours en locations de vacances et hôtels, des centaines de forfaits, dans la plupart des stations de la Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon, pour s'en tenir à la France. On vous y invite également à penser dès maintenant aux prochaines grandes vacances afin de bénéficier du plus large choix possible parmi les dix-sept mille logements proposés, qu'il s'agisse d'une villa méditerranéenne, d'un chalet suisse ou autrichien ou d'un logis danois.

★ **Pour renseignements, catalogues ou inscriptions, s'adresser à Interhome, 15, avenue Jean-Aicard, 75011 Paris, tél. : (1) 43-55-44-25.**

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 JANVIER

« Le Théâtre des Champs-Elysées », 15 heures, entrée principale avenue Montaigne (Paris et son histoire).

« La rue du peintre Lebrun et les réservoirs du château de Versailles », 14 h 30, Office du tourisme, 7, rue des Réservoirs.

« Rues et maisons du Moyen Age autour de Saint-Gervais », 14 h 30, *façade Saint-Gervais* (Paris pittoresque et insolite).

« Guimard et l'Art nouveau à Auteuil », 14 heures, 14, rue La Fontaine.

« L'art médiéval au musée de Cluny », 14 h 30, entrée.

« Paris disparu : l'abbaye Saint-Victor et son rayonnement intellectuel », 15 heures, métro Jussieu.

« L'hôtel Talleyrand », 15 heures, inscriptions 48-87-24-14.

« Exposition de Rembrandt à Vermeer », 13 h 30, Grand Palais, tél. : 42-55-58-81.

« Mme de Sévigné au musée Carnavalet et visite de la donation Bojvier (meubles du XVIIe et XVIIIe siècle), 15 heures, s'inscrire : 42-60-71-62, après 18 h 30 : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Parties souterraines et aériennes de l'église Saint-Merri », 14 h 30, métro *Hôtel-de-Ville, sortie rue du Renard*, lampes de poche (M. Banassat).

« Le fourreur Revillon », 10 h 30, 40, rue de la Boétie (La France et son passé).

« La somptuosité architecturale de Passy à la Tour Eiffel », 14 h 45, 3 *bis*, rue de l'Alboni (V. de Langlade).

« L'Opéra de Paris », 14 heures, hall.

« La peinture espagnole au Louvre », 15 heures, entrée Jaujard.

« L'Arsenal et les salons de style Louis XIII », 14 h 30, 1, rue de Sully (M.-C. Lasnier).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé) ; ou 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Marais (sud) », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « A la recherche de nos existences antérieures ».

Salle Chaillot Galliera, 28, avenue George-V, 14 h 30 : « La Suisse profonde, entre ses lacs idylliques, son Guillaume Tell et ses fameux musées ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4172

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■				
III						■		■	
IV									
V					■				
VI			■						
VII									■
VIII		■						■	
IX							■		
X				■					
XI		■					■		

HORIZONTALEMENT

I. Mots sans suite. — II. Base d'orientation. Vident les classes et assèchent les cours. — III. Docteur à la medersa. — IV. Témoigne d'une coopération intime exempte de préjugés raciaux. — V. Epoques. Les uns sont ferrés, les autres pas du tout. — VI. Note. Il est fauché comme les blés. — VII. A l'origine d'admirables toiles, mais aussi d'abominables croûtes. — VIII. On ne peut les accuser de ne pas en mettre une secousse. — IX. Maniée avec virtuosité, c'est une arme qui peut blesser profondément. Personnel. — X. Un palais et de nombreux pavillons. S'étale l'été le long des baies. — XI. Héros d'une épopée. Jamais à la fin.

VERTICALEMENT

1. Revue de détail. — 2. Laisser passer. Logent dans un garni. — 3. Panache à l'emblème national. Maître. — 4. Débauche d'énergie à l'origine d'un temps de compression. — 5. Unité de cube ou de carré. Mère n'ayant qu'un sein. — 6. Personnel. Son odeur fleure l'encens. — 7. Pluriel plutôt singulier. — 8. Note. Plus que frais. Entre une levée et une distribution. — 9. Est familière à certains sages. Découvertes, mais ne présentant pas forcément une révélation.

Solution du problème n° 4171

Horizontalement

I. Finaliste. — II. Acétifier. — III. Votes. — IV. On. Cuti. — V. Roupillon. — VI. Ignominie. — VII. Té. Riva. — VIII. In. Eteint. — IX. Selle. Rue. — X. Elevée. — XI. Epies. Sec.

Verticalement

1. Favoritisme. — 2. Iconogène. — 3. Net. Un. Lei. — 4. Atemporelle. — 5. Lis. Imitées. — 6. If.Clive. — 7. Si. Ulnaires. — 8. Te. Toi. Nuée. — 9. Erminette.

GUY BROUTY.

FISCALITÉ

DÉCLARATION D'IMPOTS : délai jusqu'au 3 mars

Le secrétaire d'Etat au budget a fait savoir, lundi 24 février, qu'un délai supplémentaire était accordé aux contribuables pour la déclaration d'impôts relative aux revenus perçus en 1985. La date limite pour poster cette déclaration a été repoussée du 28 février au lundi 3 mars à minuit.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
1	351	tous signes	F. 400
	741	tous signes	400
	8 381	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	9 301	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	1 851	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	3 011	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	13 541	capricorne	60 000
		autres signes	6 000
2	542	tous signes	400
	2 832	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	6 852	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	4 722	balance	12 000
		autres signes	1 200
	6 322	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	01 752	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	10 042	capricorne	4 000 000
		autres signes	125 000
3	313	tous signes	400
	383	tous signes	400
	1 103	poissons	12 000
		autres signes	1 200
4	0 864	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	1 284	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	9 864	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	09 284	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	22 414	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	27 844	vierge	50 000
		autres signes	5 000
5	75	tous signes	200
	95	tous signes	200
5	3 635	vierge	F. 10 000
		autres signes	1 000
	3 745	cancer	12 000
		autres signes	1 200
6	17 496	lion	50 000
		autres signes	5 000
7	3 807	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	4 367	lion	10 000
		autres signes	1 000
	09 757	balance	50 000
		autres signes	5 000
	27 327	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
8	1 918	balance	10 000
		autres signes	1 000
	4 948	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	19 988	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	21 238	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
9	59	tous signes	200
	259	tous signes	600
	7 639	lion	12 000
		autres signes	1 200
	6 399	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	08 119	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	15 629	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
0	9 190	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	0 230	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	1 840	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	4 930	taureau	12 000
		autres signes	1 200

TOUS LES BILLETS NE BENIFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :


POISSONS

BÉLIER

VERSEAU


GAGNENT 100,00F



N° 9 TIRAGE DU MERCREDI 26 FEVRIER 1986

10 22 37 38 47 49 — 46 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 5 ET SAMEDI 8 MARS 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 18e
TIRAGE DU MERCREDI 26 FEVRIER 1986

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 28/12/85)

Le numéro **085797** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille: 185797, 285797, 385797, 485797, 585797, 685797 — gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
005797	080797	085097	085707	085790	10 000,00 F
015797	081797	085197	085717	085791	
025797	082797	085297	085727	085792	
035797	083797	085397	085737	085793	
045797	084797	085497	085747	085794	
055797	086797	085597	085757	085795	
065797	087797	085697	085767	085796	
075797	088797	085897	085777	085798	
095797	089797	085997	085787	085799	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5797	5 000,00 F
	797	1 000,00 F
	97	200,00 F
	7	100,00 F

86 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 26 FEVRIER 1986 19e

LE CARNET DU Monde

Décès

— Isabelle et Jean Henochsberg,
Marianne Ruben du Courtieux,
ses enfants,
David et Jonathan Henochsberg,
ses petits-enfants,
M. Joseph Albaron,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants.
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude ALBARON.

La défunte ayant fait don de son corps à la science, une messe à son intention sera dite à Paris, le samedi 1er mars 1986, à 16 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés et à Limoges, le samedi 8 mars, à 16 heures, en l'église Saint-Michel-des-Lions.

Les personnes qui avaient l'intention d'envoyer des fleurs sont invitées à faire des dons à une œuvre charitable.

— La délégation générale du Québec apprend avec une profonde tristesse le décès de

Paul de BLOCISZEWSKI,
directeur du secrétariat général de la questure du Sénat et président de l'Association France-Québec.

Nous nous joignons à ses très nombreux amis français et québécois pour exprimer à la famille nos plus sincères condoléances.

— Nicole Bonnefons,
sa fille.
Vincent Bonnefons,
Christine, José et Niels Bonnefons Ebec,
Brigitte et Arielle Delebecque,
François et Astride Delebecque Vartanian,
Denis et Claire Delebecque Neirac,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Quemener, Subileau, Bonnefons, Roger, Journel, Arkwright, Cannes,

font part du décès de

Lucie Gabrielle BONNEFONS,
née Quemener,

survenu le 22 février 1986, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le 26 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

65, avenue Verdier,
92120 Montrouge.

— Claude. Emilie Bourdier,
Denyse et Michel Layet
et leurs enfants,
Jean-Paul et Alexandrine Bourdier
et leur fille,
Dominique Lajeunesse
et ses fils,
Christine Bourdier,
Jacques et Colette Quignard
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Paul-Emile Bourdier,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur de l'ordre national du Mérite.
maire honoraire de Ruan-sur-Egvonne,
conseiller général de Loir-et-Cher,

survenu le 25 février 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémone religieuse sera célébrée le samedi 1er mars, à 11 heures, en l'église de Ruan-sur-Egvonne, 41270 (Loir-et-Cher).

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la Ligue nationale contre le cancer, 16, rue des Rouillis, 41000 Blois. CCP 905-30 T, La Source.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église de la Madeleine à Paris, le mercredi 5 mars, à 12 h 15.

12 *bis*, avenue Mac-Mahon
75017 Paris.
Machu Picchu,
41270 Ruan-sur-Egvonne.
La Bulière
41270 Ruan-sur-Egvonne.

— M. et Mme Louis-Emile Galey,
ses parents,
M. et Mme Laurent Galey,
Mme Geneviève Galey,
ses frère et sœurs,
Béatrice Galey,
sa filleule,
Les familles Galey,
Bechmann, Olive, See.
Jérôme,
Ses amis,

ont le chagrin de faire part du décès de

Matthieu GALEY,
homme de lettres,

survenu le 23 février 1986.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au Baucet (Vaucluse).

Une messe sera célébrée à son intention le mercredi 5 mars, à 17 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons souhaités à l'ARS (Association pour la recherche contre la sclérose latérale amyotrophique).

3, rue Antoine,
50700 Metz.

(Le Monde daté 24 février.)

— Mme Alix Delage, MCU parasitologiste au CHR de Nîmes,
Mme Lauraire et le personnel du laboratoire de Nîmes,
Ses amis et les étudiants en médecine des premières promotions de la section de Nîmes de la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes,

ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Hervé HARANT,

[Né en 1901, étudiant à Paris, Montpellier et Strasbourg, il travaille dans les laboratoires d'O. Dubosq, E. Bataillon et E. Chatton. Doctorat en médecine, 1929 ; doctorat ès sciences naturelles en Sorbonne, 1931 ; diplôme d'Etat en pharmacie, 1937. Agrégé à la faculté de médecine de Montpellier, puis titulaire de la chaire d'histoire naturelle, parasitologie et pathologie exotique jusqu'à sa retraite, en 1971. Directeur du Centre régional d'éducation sanitaire de 1944 à 1951, puis directeur du Jardin des plantes de Montpellier jusqu'en 1976. Correspondant national de l'Académie de médecine, correspondant du Muséum national d'histoire naturelle. Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques, commandeur du Mérite agricole.]

— Mme Daniel Laval,
son épouse,
Le professeur et Mme Maurice Laval-Jeantet,
M. et Mme Guy Laval,
M. et Mme François Chappuis,
M. et Mme Christian Laval,
M. et Mme Serge Langrand,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Henrypierre-Bizot
et leurs enfants,
Mme Jean Laval
et ses enfants,
Mme Marcel Laval
et ses enfants,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Et ses nombreux amis et collaborateurs,

ont la douleur de faire part du décès, le 21 février 1986, de

M. Daniel LAVAL,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général honoraire des ponts et chaussées.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église de Montanges (Ain), le jeudi 27 février.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

33, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

— Georges Bichet,
leurs fils, Nicolas-Daniel et Rémi-Laurent,
Les familles Bras, Lawski, Mirkin,

ont la tristesse de faire part du décès brutal, survenu le 23 janvier 1986, de

Talila MIRKIN-BICHET,
diplômée en art archéologique,
conservateur au musée de Tel-Aviv.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité à Tel-Aviv.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marcel Petit,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, le 25 février 1986, du

professeur Marcel PETIT,
inspecteur général honoraire des Ecoles vétérinaires,
déporté résistant, Buchenwald, Dora,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
rosette de la Résistance,

« L'Imerina »,
11, rue du Docteur-Fabre,
06160, Juan-les-Pins.

— Edouard Thermoz,
Jacqueline Thermoz,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Françoise THERMOZ,

à Romans (Drôme), le samedi 22 février 1986.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, en l'église Saint-Pierre-des-Avenières (Isère).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1, cité Jules-Nadi,
26100 Romans.
28, rue Carnot,
35000 Rennes.
4 *bis*, rue de l'Abbaye,
92160 Antony.

— M. et Mme Jacques Danon
et leurs enfants, Philippe et Béatrice,
M. et Mme Jean-Pierre Le Gall
et leurs enfants, Claire, Laure et Camille,
Noël, Hervé et Anne Le Gall,
M. et Mme Edouard Weisman,
Mme Marcelle Laubray,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Mazet
et leurs enfants,
M. et Mme Lorenzo Weisman
et leurs enfants,
Mme Max Jourdan,
Mme Emilia Diaz Hernandez,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond ZIVY,
née Madeleine Loeb,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et amie,
survenu le 24 février 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille, qui, ne souhaitant pas recevoir, remercie tous ceux qui prennent part à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

67, rue La Fontaine,
75016 Paris.

Anniversaires

— Il y a un an,

Marie-Jo PONTILLON

nous quittait.

Pour honorer sa mémoire et nous rassembler dans son souvenir, une MESSE ANNIVERSAIRE sera célébrée le samedi 1er mars 1986, à 11 heures, à la chapelle Saint-Louis, 83, rue Voltaire, à Suresnes.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le vendredi 28 février 1986, à 18 heures, en la chapelle des Catéchismes, 29, rue Las-Cases, à Paris-7e (paroisse Sainte-Clotilde), à l'intention de

Laurent MICHARD,

décédé le 27 février 1984.

Communications diverses

— **Société des études renaniennes.** — lundi 3 mars 1986, à 17 h 15, dans la salle VI du Collège de France, conférence de M. Jean-Yves Mollier, docteur ès lettres, sur : « Ernest Renan et ses éditeurs. »

SPORTS

FOOTBALL

LE MATCH FRANCE-IRLANDE DU NORD (0-0)

Jennings, l'ange gardien

Dans le cadre de leur préparation à la prochaine Coupe du *monde de football, les équipes* de France et d'Irlande du Nord ont fait match nul 0 à 0, mercredi 26 février au Parc des princes, devant moins de vingt-neuf mille spectateurs payants. Une rencontre faussée par le froid sibérien et le terrain gelé qui n'aura pas permis aux deux sélectionneurs de tirer beaucoup d'enseignements dans la perspective de leur été mexicain.

Il y a des soirs où Pat Jennings, doit regretter de ne pas avoir pris sa retraite plus tôt. Certes, le gardien de but irlandais qui a disputé près de onze cents matches dans sa carrière professionnelle, ne connaissait pas encore le Parc des princes. Mais lorsqu'on a *« des douleurs dans les articulations, le genou gauche qui se dérobe, le cou en marmelade et l'épaule droite qui grince comme une barrière de ferme »* (1), mieux vaut éviter de le découvrir un soir où sa pelouse est aussi dure que son écrin de béton.

Lorsqu'il a arrêté sa carrière en première division anglaise, il y a deux ans, Pat Jennings, avait d'ailleurs annoncé au sélectionneur irlandais Billy Bingham qu'il renonçait à l'équipe nationale. *« Sauf, si jamais tu as vraiment besoin de moi »*, avait-il ajouté. A l'automne dernier, la situation de l'Irlande du Nord dans son groupe de qualification était quasi désespérée. Pour disputer sa deuxième Coupe du monde consécutive, l'équipe britannique devait prendre trois ou quatre points au cours de ses trois derniers déplacements en Turquie, en Roumanie et en Angleterre.

Billy Bingham aurait pu implorer saint Patrick. Il a préféré rappeler Pat Jennings. Et le miracle a eu lieu ! Par trois fois le gardien irlandais a gardé sa cage inviolée, et son équipe, habile en contre-attaque, s'est même imposée en Roumanie (1-0). *Pour se maintenir en forme*, il a accepté de retourner à Tottenham, où il avait passé les treize meilleures années de sa carrière. Payé cette fois au match, avec un engagement de *non contract player* pour remplacer, en équipe réserve, le suppléant blessé de Ray Clemence. C'est pourtant ce semi-retraité de quarante ans qui, sauf accident d'ici là, sera, avec cent seize sélections au moment d'aborder la Coupe du monde, le joueur le plus « capé » de l'histoire du football (2).

Fier comme un Irlandais, Pat Jennings, n'ignore pas qu'il a peut-être plus à perdre qu'à gagner dans ce supplément d'aventures. Mais il sait aussi qu'il pourra toujours compter sur « sa famille », la trentaine de footballeurs en exil de ce pays qui compte à peine soixant-dix mille joueurs pour moins de deux millions d'habitants. *« Il n'y a pas tellement de grands joueurs chez nous*, dit-il. *On se connaît, on s'apprécie et nous sommes d'autant plus loyaux les uns avec les autres qu'il n'y a pas de réelle concurrence entre nous. Nous sommes obligés de faire beaucoup d'efforts les uns pour les autres. Sinon, ce n'est pas la peine d'entrer sur le terrain. »*

Plus que des champions d'Europe en titre, peu motivés par ce match dangereux et sans enjeu, le péril pour les Irlandais pouvait venir de... Belgique, où opère Jean-Pierre Papin.

Comme Pat Jennings, le dernier appelé en équipe de France n'avait, curieusement, jamais joué au Parc des princes, qu'il avait découvert, comme spectateur, lors du match de qualification pour la Coupe du monde contre la Yougoslavie. A vingt-deux ans, Jean-Pierre Papin connaît en effet une réussite qu'il qualifie lui-même de *« phénoménale »*. En dix-huit mois, cet élève de l'Institut national du football de Vichy est passé de la réserve de Valenciennes (troisième division) à l'équipe de France, via le Football-Club de Bruges, où il a déjà marqué cette saison cinq buts en Coupe d'Europe et treize en championnat.

Titularisé en raison des forfaits de Bruno Bellone et de José Touré, Jean-Pierre Papin n'ignorait pas que le temps lui était compté pour faire ses preuves avant la Coupe du monde. En première mi-temps, il a souvent piaffé d'impatience et multiplié en vain les appels de balle devant des partenaires hésitant à prendre des risques sur ce terrain gelé. Il a dû attendre la quarante-deuxième minute pour recevoir un ballon, comme il les aime, lancé en profondeur par Michel Platini. Mais son tir instantané du pied gauche est passé au-dessus.

Beaucoup plus sollicité en deuxième mi-temps, où l'équipe de France a campé dans le camp irlandais, Jean-Pierre Papin, comme ses partenaires, n'a toutefois pu tromper la vigilance de Pat Jennings et de ses coéquipiers arc-boutés devant leur but. *« Il est difficile de tirer des enseignements d'un tel match*, reconnaissait Henri Michel, le sélectionneur français. *J'ai eu une satisfaction avec Papin, qui a manqué de réussite, mais a confirmé ses qualités et son culot. »*

Dans l'immédiat, Jean-Pierre Papin va revenir avec les espoirs français, toujours qualifiés en championnat d'Europe. Avec l'ambition de gagner sa sélection pour la Coupe du monde et de retrouver Pat Jennings et les Irlandais pour une revanche. En des jours meilleurs.

GÉRARD ALBOUY.

(1) *France-Football* du 25 février.

(2) Devant Bjorn Nordqvist (115), Dino Zoff (112), Bobby Moore (108), Bobby Charlton (106) et Billy Wright (105).

● BASKET-BALL : *Coupe Korac.* – Antibes a été battu à Rome (83-75), mercredi 26 février, en match retour des demi-finales de la Coupe Korac. L'équipe française, qui s'était inclinée à l'aller (78-69), est éliminée.

● TENNIS : *Tournoi de La Quinta.* – Thierry Tulasne s'est qualifié, mercredi 26 février, pour le troisième tour du Tournoi de La Quinta (Californie), *doté de* 405 000 dollars, en battant l'Allemand de l'Ouest Mike Westphal (6-2, 6-2).

● VOILE : *Course autour du monde.* – *L'Esprit-d'équipe*, le seul bateau français engagé dans la Course autour du monde en équipage, a « flambé » (tordu) son mât, mercredi 26 février, alors qu'il occupait la première place en temps compensé de la troisième étape. Lionel Péan et son équipage, qui étaient encore à 3 294 milles de l'arrivée à Punta del Este (Uruguay), poursuivent leur route sous voilure réduite.

DÉFENSE

Les généraux Clariond et Rouchaud reçoivent leur quatrième étoile

Su la proposition du ministre de la défense, M. Paul Quilès, le conseides ministres du mercredi 26 févriem approuvé les promotions et nomiLtions suivantes dans les armées

●A. – Est élevé au rang et à l'appeltion de général de corps aérien le général de division aériennPaul Clariond, nommé inspecteurdu personnel militaire de l'armée : l'air.

Sont ımmés : général de division aérienne le général de brigade aérienne acques Gaudart ; général de brige aérienne, les colonels JacquesRichard de Soultrait, André Merola (nommé directeur de la circulation aérienne militaire et vice-président du conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne) et Jean Duverdier.

● Terre. – Sont nommés : sous-chef d'état-major des armées, le général de division Paul Hanrion ; chef du Centre d'exploitation du renseignement militaire, le général de brigade Michel Fleutiaux.

● Gendarmerie nationale. – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Guy Rouchaud, nommé *inspecteur général de la gendarmerie nationale.*

ANMAUX

Suris en fourrière

Si projet de loi présenté le 26 février au conseil des ministres est adeté, chiens et chats seront mieux protégés en France – mais aussi ıŗs futurs maîtres. Le délai de garde en fourrière avant « authasie », qui était de quatre jours pour les animaux « anonymes ıt de huit jours pour les animaux identifiables (tatouage ou collier), ourra être prolongé selon les capacités de l'établissement d'accue Et celui-ci ne pourra plus vendre ni donner ses pensionnaires ȁes laboratoires. De même, il sera interdit d'offrir chiens ou chats ccne lots de tombola. Un animal mordu par un renard enragé ne sera ıs automatiquement abattu s'il est tatoué et vacciné. Mais le propriire devra s'engager à le refaire vacciner et surveiller. L'acquér d'un animal pourra être remboursé si une maladie se déclare as l'achat sous garantie sanitaire.

ESPAE

Un sallite sans point de chute

Un satte soviétique, Cosmos-1714, devrait se désintégrer prochainemenlans les hautes couches de l'atmosphère. Cet engin d'une dizaide tonnes inquiète les autorités ouest-allemandes, qui font suivre ıre par heure sa trajectoire quelque peu erratique. Chaque jour enet, Cosmos-1714 survole l'Allemagne fédérale pendant une quarame de secondes, ce qui fait craindre la chute toujours possible de ıris sur le territoire allemand. Reste qu'il est difficile de prévoir l'heuet le point d'impact de tels objets, comme l'avait bien montré voiquelques années la chute du Skylab américain. De même, en ıvier 1983, on avait estimé que le satellite Cosmos-14(équipé d'un réacteur nucléaire – ce qui n'est pas le cas de Cosm1714 – devait tomber dans la mer d'Oman. Il n'en fut rien et le ıllite s'écrasa à l'est des côtes brésiliennes.

PARIS

Bercy, ɑatre mois de relâche

Le Palais nisports de Bercy à Paris fermera ses portes le 15 mai prochaour quatre mois. C'est ce qu'ont annoncé, mercredi 26 février, sestionnaires, MM. Jacques Goddet et Robert Thominet. Motif : le ps nécessite d'importants travaux, dont le coût total s'élèvera à 50lions de francs. Il s'agit de réaménager les loges louées à des enrises, d'améliorer les capacités de transformation de la salle, d'inler un écran géant et de renforcer les superstructures. Bercy rira le 1er septembre avec des compétitions de volley-ball et deping. On annonce même le retour de Johnny Hallyday et, en octc la présentation d'un grand opéra.

ÉDUCATION

LA CRÉATION DE « BASSINS DE FORMATION »

M. André Casadevall, professeur à l'université de Paris VII et ancien recteur de l'académie de Versailles a été chargé mercredi 26 février, par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Education nationale, d'une mission de réflexion sur l'amélioration des relations entre les établissements scolaires d'une même zone et leurs différents partenaires locaux.

Cette mission s'appuie sur l'expérience des « bassins de formation » menée dans l'académie de Versailles depuis la rentrée 1983. Elle consiste à susciter entre 25 ou 30 établissements d'une zone géographique un système de concertation permettrait de mettre en œuvre de façon plus efficace bon nombre de décisions (carte scolaire, carte des spécialités pour les langues et les enseignements professionnels, formation continue des enseignants, mise en place de centres de ressources informatiques).

Dans les 24 « bassins de formation » progrssivement constitués dans l'académie de Versailles, cette structure de coordination contractuelle, a permis, selon M. Casadevall, une planification scolaire plus facile, une ouverture des établissements ls uns sur les autres, et une meilleure concertation entre les établissements, les *élus locaux*, les acteurs économiques et les parents d'élèves.

SCIENCES

Une découverte préhistorique au Zaïre

PREMIERS OUTILS HUMAINS

Des outils de pierre, faits probablement il y a 2 ou 2,5 millions d'années, ont été découverts dans l'est du Zaïre, dans la portion du rift africain situé entre les lacs Amin (ex-Edouard) et Mobutu (ex-Albert). Selon le docteur John W.K. Harris, de l'université du Wisconsin à Milwaukee, ces outils peuvent être approximativement datés par la faune qui leur est associée. Le site paléolithique zaïrois serait ainsi, après ceux de la vallée de l'Omo (Ethiopie) et de la vallée de l'Awash (Ethiopie), le troisième où ont été trouvés des outils aussi anciens.

PLUS DE PRESSIONS A LA NASA

La Maison Blanche a vigoureusement démenti avoir exercé des pressions sur la NASA pour qu'elle lance la navette Challenger le 28 janvier, *afin que le président* Reagan puisse s'entretenir avec les astronautes pendant son discours sur l'état de l'Union.

« C'est la rumeur la plus vicieuse et la plus fausse que j'ai jamais entendue », a affirmé M. Larry Speakes, le porte-parole de la présidence.

Témoignant, le mercredi 26 févner, devant la commission présidentielle d'enquête sur la catastrophe, le responsable des fusées d'appoint à la NASA, M. Lawrence Mulloy, a lui aussi nié avoir fait pression pour lancer *Challenger en dépit des* objections formulées par des ingénieurs de la firme Morton Thiokol (le constructeur des boosters).

Selon M. Mulloy, les inquiétudes exprimées par ces ingénieurs sur l'effet du froid sur les joints d'étanchéité des boosters ne reposaient sur aucune preuve évidente et leurs recommandations manquaient de logique.

L'ABANDON DE LA LUTTE CONTRE LES CRIQUETS MIGRATEURS

Nouvelle menace de famine sur l'Afrique

L'Organisation internationale contre le criquet migrateur en Afrique (OICMA) a été dissoute le 25 février par son conseil d'administration réuni à Bamako (Mali). Sur dix-sept pays membres, trois seulement étaient à jour de leurs cotisations...

De son côté, l'Organisation commune de lutte anti-aviaire et anti-acridienne (OCLALAV), dont le siège est à Dakar, est en complète déliquescence. Elle a refusé de se réformer et de se réorganiser, ce qui a entraîné l'arrêt des aides que lui apportaient la France et l'ONU.

La situation risque de devenir catastrophique en mai ou en juin à la prochaine saison des pluies. Les criquets migrateurs (souvent appelés à tort *sauterelles*) ont, en effet, des cycles très particuliers. En temps normal, ils vivent isolés, sédentaires, et ne sont pas nombreux. Mais, de temps à autre, sous l'influence très probable de facteurs météorologiques et agricoles, les populations de criquets migrateurs connaissent une explosion démographique. Ils changent d'aspect et de comportement. Ils deviennent grégaires et migrateurs. Regroupés en essaims pouvant compter un ou plusieurs milliards d'insectes, ils volent, entraînés par le vent, pendant le jour. Tous les soirs, ils se posent et dévorent toute la végétation, avant de recommencer le lendemain.

Depuis la guerre et jusque vers 1975 ou 1980, des organisations internationales avaient maîtrisé le phénomène. Les zones de reproduction – et de pullulation – étaient connues, surveillées et traitées à temps. Lorsque les essaims migrateurs sont formés, on ne peut plus rien faire.

Actuellement sont apparus, pour la première fois depuis longtemps, les premiers signes d'une *prochaine pullulation* des acridiens autour des massifs montagneux sahariens (Adrar de Mauritanie, Adrar des Iforas du Mali et Aïr du Niger), aussi bien qu'au Yémen, en Arabie saoudite et au Pakistan. Bien entendu, on ne peut savoir ce qui se prépare autour de l'Ennedi et du Tibesti du Tchad...

En outre, d'autres acridiens non migrateurs, mais tout aussi voraces, les sauteriaux risquent de se mettre à pulluler au Sahel après la fin de la période de sécheresse.

Devant une telle menace, on peut espérer que la lutte va reprendre à l'échelle internationale, quand il en est encore temps.

Y. R.

Spot : gros plan sur la planéte

Mission réussie pour le satellite français d'observation de la Terre Spot. Et de quelle manière ! Vingt-quatre heures seulement après la mise sur orbite, les caméras du satellite ont fourni leurs premières images, *alors que l'on ne pensait pas* pouvoir le faire avant deux à quatre semaines. Tout a parfaitement fonctionné, au point même qu'aujourd'hui les responsables du programme peuvent avancer que la durée de vie de Spot (deux ans et demi) sera légèrement supérieure à celle qui avait été initialement fixée.

Sur la quinzaine de scènes traitées dans les installations du Centre national d'études spatiales, du LERTS et de la société Spot-Image, deux seulement ont été montrées à la presse, jeudi 26 février, par le Centre national d'études spatiales. La netteté de certains détails prouve à quel point les instruments de Spot tiennent leurs promesses. Mais il est clair que, dans de bonnes conditions, avec des scènes très contrastées, il est possible d'observer depuis l'altitude à laquelle croise Spot (832 kilomètres) des détails plus fins encore. Et ce point-là est important. Car même si les responsables de ce programme de 21,3 milliards de francs (aux conditions économiques de 1985) affirment que Spot n'est qu'un satellite civil et que toutes les scènes qu'il prendra seront disponibles pour autant qu'on en paie le prix (de 850 à 9 500 francs selon les documents), il est évident que les militaires français n'ont pas joué les philanthropes en finançant ce programme à hauteur de 500 millions de francs.

économie

REPÈRES

Prix : + 0,1 % en janvier

L'indice des prix à la consommation a augmenté, en France, de 0,1 % en janvier, selon le calcul définitif publié par l'INSEE. La hausse sur les douze derniers mois (+ 4,2 %) est la plus basse enregistrée depuis 1968. Elle se situe au-dessous de la moyenne de la CEE (4,7 %). En janvier, les prix de l'alimentation ont augmenté de 0,1 % et ceux des services de 0,5 %. En revanche, ceux des produits manufacturés ont diminué de 0,4 %. On note encore plusieurs baisses significatives (de 4,8 % sur les produits pétroliers, de 2,9 % sur l'énergie et de 2 % sur l'ensemble tarifs publics-énergie). Pour l'ensemble des prix à la consommation, l'indice est passé de 160,3 en décembre 1985 à 160,4 en janvier 1986 (base 100 en 1980).

Balance courante : meilleur excédent britannique depuis trois ans

La balance des paiements courants de la Grande-Bretagne a enregistré, en janvier, un excédent de 1 141 millions de livres, le meilleur depuis mars 1983. Tout en se félicitant de ce résultat (+ 548 millions de livres en décembre 1985 et + 402 millions en janvier 1986), le gouvernement britannique reconnaît qu'il reflète une situation doublement particulière. Le mois dernier, l'excédent de la balance pétrolière a pratiquement doublé à 997 millions de livres, grâce notamment à un fort ralentissement des importations. En outre, la balance des paiements courants a bénéficié d'une rentrée exceptionnelle au titre des « invisibles » : la restitution de 438 millions de livres effectuée par la Commission européenne dans le cadre de l'accord pour la réduction de la contribution britannique au budget de la CEE.

Agence de cotation : les industriels se retirent

Les groupes industriels Total, BSN, Moët-Hennessy, en attendant l'arrivée, initialement prévue, de deux autres sociétés, ont finalement décidé de se retirer du projet de création de la première agence de cotation *(rating)* en France, dont le Crédit national avait récemment annoncé la constitution (*le Monde* du 8 février). Ces sociétés industrielles se sont finalement rangées à l'argument selon lequel il leur était difficile d'être juge et partie puisqu'elles émettent elles-même des billets de trésorerie, soumis, précisément, à la cotation de l'agence en question.

Salaires 1985 : application de la clause de sauvegarde aux Charbonnages de France

Conformément à l'accord salarial du 15 mai 1985, la direction générale de Charbonnages de France a annoncé qu'un apurement des mesures salariales, prévu par la clause de sauvegarde, a été décidé. Elle a constaté un écart de 0,62 % entre l'évolution prévue pour la masse salariale (5,20 %) et la hausse moyenne des prix en 1985 (5,82 %), et y a ajouté la part non distribuée de la « prime de progrès » (0,50 %). Une somme correspondant à une hausse de 1,12 % (calculée par convention sur la masse de l'ensemble de l'année 1984) sera versée fin mars aux salariés de Charbonnages de France sous forme d'une prime hiérarchisée.

LE BILAN DES ENTREPRISES NATIONALISÉES

Une hirondelle ne fait pas le printemps

M. Fabius tient ses engagements : les nationalisées de 1982 (hormis la sidérurgie) sont désormais bénéficiaires. C'est en octobre 1983, lors d'un débat parlementaire sur la stratégie industrielle de la France, que M. Fabius, ministre de l'industrie, de l'époque, avait fixé ses pupilles l'horizon 1986 comme ligne de mire et avait donné l'équilibre des comptes comme consigne. Il faut dire que les entreprises publiques étaient alors en bien piteux état : Pechiney avait affiché 4,6 milliards de francs de pertes en 1982, Thomson 2,2 milliards, Bull 1,8 milliard...

Fidèle à ses rendez-vous, le chef du gouvernement entendait, en ces parages pré-électoraux, prendre acte du succès de son entreprise, et Mme Cresson, actuelle titulaire de l'ancien portefeuille de M. Fabius, n'eut qu'à s'exécuter en dressant, lors du conseil des ministres du 26 février, un précoce bilan 1985 des entreprises passées, d'une façon ou d'une autre, sous contrôle public en 1982. Ce critère, qui présente une certaine logique, permit à Mme Cresson de retenir onze groupes (1), mais élimina, du même coup, deux entreprises nettement déficitaires : Renault (dont les pertes 1985 pourraient frôler les 10 milliards de francs) et CdF-Chimie (1 milliard de pertes).

L'engouement de la Bourse

Quatre entreprises (CGE, Saint-Gobain, Pechiney, Rhône-Poulenc) ont conforté leurs bénéfices de 1984. Thomson et Bull ont dépassé l'objectif de simple retour à l'équilibre. Du coup, ces six entreprises ont dégagé un bénéfice d'environ 6 milliards de francs en 1985 (contre 4 en 1984). Quant aux groupes sidérurgiques, Usinor et Sacilor, ils ont, dans le même temps, diminué de plus de moitié leurs pertes. La CGCT, pour sa part, a divisé par cinq son déficit. Enfin, Matra et Dassault devraient avoir des résultats à peu près équivalents à ceux de 1984 (respectivement 100 et 430 millions de francs de bénéfices).

Mises à part l'amélioration des comptes – une tendance au demeurant clairement établie depuis 1984 – et une progression globale de l'investissement des onze groupes concernés (+ 15 % avec quelque 24 milliards de francs), le bilan de Mme Cresson était à ce point précoce qu'il ne permettait de chiffrer ni l'évolution des dépenses de recherche et de développement, ni la balance des échanges extérieurs, ni la diminution des effectifs (qui devrait se situer autour de 6 %). Toutes choses pour lesquelles, il est vrai, M. Fabius n'avait pas pris d'engagements.

Que le gouvernement soit satisfait des résultats des nationalisées et ait des raisons de l'être, nul n'en disconviendra, et l'engouement de la Bourse pour les titres émis par les nationalisées (titres participatifs, certificats d'investissement) ne peut que conforter cette satisfaction. Les 50 milliards de francs de dotations en capital que l'État leur a injectés de 1982 à 1985 ont largement contribué à remettre à flot des entreprises que leurs précédents actionnaires avaient quelque peu délaissées. Il ne faut pas pour autant sous-estimer l'impact de la conjoncture mondiale, qui a notamment favorisé l'activité à l'étranger de sociétés gênées aux entournures par un marché intérieur rétréci.

Il n'empêche. Les satisfecits de rigueur en période électorale de la part des gouvernants ne doivent pas dissimuler les faiblesses d'une industrie, auxquelles la dénationalisation ne changerait d'ailleurs pas grand-chose. Ce sont les pertes de parts de marché dénoncées à chaque annonce de résultat du commerce extérieur. C'est l'incapacité à diffuser dans le tissu industriel les innovations technlologiques mises à jour grâce à quelques grands programmes (nucléaire, Ariane...) d'envergure nationale, comme le soulignait récemment un rapport de l'OCDE (*le Monde* du 20 février 1986).

C'est l'insuffisance d'adaptation commerciale, mise en lumière par le Plan (*le Monde* du 28 janvier 1986) qui empêche un bon « positionnement » des produits face à la demande. C'est l'absence de grands opérateurs capables de mener à bien des projets industriels dans des secteurs aussi différents que la productique ou l'électronique automobile.

Bonne un peu en tout, mais sans véritable spécialisation, la France n'a su que se forger quelques grands champions, très liés aux commandes d'Etat, plus à l'aise dans l'équipement professionnel que dans les produits grand public. Thomson, Matra ou la CGE en témoignent. Mais ces champions nationaux laissent autour d'eux de grandes zones désertiques, que certains étrangers sont tentés de mettre à profit, d'autant plus facilement qu'il se trouve peu de capitaux français pour s'investir dans l'industrie. L'exemple actuel du rachat de 19 % de Valeo, numéro un français de l'équipement automobile, par l'italien De Benedetti en est un bon témoin.

Pourquoi le cas Valéo ne ferait-il pas de petits ? Ne risque-t-on pas de voir un certain nombre d'entreprises françaises, modernisées, restructurées et allégées de leur sureffectifs, investies par des étrangers en mal de placements ? D'autant plus facilement que, si ces étrangers sont européens, les pouvoirs publics français n'ont aucun moyen de les empêcher de prendre des participations quelle qu'en soit la hauteur. Dans une telle optique, la dénationalisation ne peut être qu'une aubaine vu de Londres ou de Milan.

CLAIRE BLANDIN

	CHIFFRE D'AFFAIRES (en milliards de francs)		RÉSULTATS (en milliards de francs)		EFFECTIFS (en milliers de personnes)	
	1985	1984	1985	1984	1985	1984
RENAULT	122	118	NC	– 12,7	195	214
CGE	79,4	74,1	+ 0,9 à + 1	+ 0,8	155	162
SAINT-GOBAIN	66,7	61	+ 1,5	+ 1	148	125
THOMSON	59	57	+ 0,4 à + 0,5	0	109	112
RHONE-POULENC	56,5	51	+ 2,2	+ 2	49	50
PECHINEY	35,8	35,5	+ 0,85	+ 0,7	48	48,2
SACILOR	47,4	45	– 4,5	– 8,1	64	74
USINOR	36,4	33,5	– 2	– 7,4	45	56
CDF-CHIMIE	25,3	25,7	– 1	– 0,9	16	17
EMC	14	13,4	+ 0,1	0	13	13
BULL	16,1	13,6	+ 0,05 à + 0,1	– 0,5	26	26
CGCT	2,8	2,7	– 0,2	– 1	7	8,2

Source : Observatoire des entreprises publiques (ministère du redéploiement industriel).

Le rapport 1985 de l'Observatoire des entreprises publiques, diffusé le même jour que la communication en conseil des ministres de Mme Cresson sur les nationalisées, repose sur un périmètre différent de cette communication. Les chiffres 1985 sont encore considérés comme provisoires.

(1) Saint-Gobain, CGE, Thomson, Pechiney, Rhône-Poulenc, Bull, CGCT, Sacilor, Usinor, Matra-Dassault.

LES GRANDES MANŒUVRES EUROPÉENNES

Suez s'allie avec des allemands

La Compagnie financière de Suez entend bien jouer un rôle actif dans les grandes manœuvres qui risquent de modifier quelque peu le paysage industriel et financier en Europe de l'Ouest dans les mois et les années qui viennent. A cet effet, elle crée une société commune avec le groupe ouest-allemand Matuschka, organisme indépendant, créé en 1970 à Munich, et qui emploie 160 personnes dans le domaine des services financiers.

Outre les services rendus aux investisseurs institutionnels et aux grandes entreprises (gestion de portefeuilles, conseil en devises et taux d'intérêt) et à la clientèle privée « haut de gamme » (gestion de patrimoines), le groupe Matuschka exerce ses activités dans l'ingénierie financière : montages, restructurations, fusions, acquisitions. A son palmarès figurent des opérations comme, tout récemment, le rachat du fabricant ouest-allemand de salaisons Herta par le groupe suisse Nestlé.

Autre objectif de Matuschka, les sociétés familiales, nombreuses en RFA, qui cherchent, soit à s'associer, soit à vendre, soit à racheter d'autres entreprises, et se méfient un peu des grandes banques ouest-allemandes (Deutschebank, Dresdnerbank, Commerzbank). Ces dernières sont dotées, certes, d'équipes compétentes, mais leur appétit est grand, d'où l'intérêt d'utiliser les services d'un intermédiaire indépendant, dans le genre de Lazard Frères, en France.

Ce genre d'intermédiaire n'est guère courant en Allemagne fédérale alors qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne on en trouve à foison. En outre, relèvent les dirigeants de la Compagnie financière de Suez, MM. Jean Peyrelevade, PDG, et Gérard Worms, directeur général adjoint chargé de la politique industrielle, il n'existe pas d'organisation pour traiter les problèmes franco-ouest-allemands, comme il en existe pour les problèmes franco-américains, d'où cette association avec Matuschka.

Pour le groupe Suez, dont la taille avoisine celle du grand rival Paribas, et qui effectue une brillante remontée comme banque d'affaires (Disneyland, tunnel sous la Manche, etc.), il s'agit de se renforcer sur l'Europe, où, selon l'expression de M. Peyrelevade, « *il manque des Lazard* ». En même temps que cette association avec les Allemands, Suez vient d'embaucher M. Pierre Pailleret, précédemment directeur commercial d'Airbus Industries.

Agitation

Les grandes manœuvres vont se multiplier en Europe, notamment sur la France, où les perspectives des dénationalisations sont en train de « dégeler » la situation. De toute part, on s'agite, les bouillonnements de la Bourse de Paris en témoignent. Ainsi, M. Carlo de Benedetti, PDG d'Olivetti, manifestait, récemment, l'intention d'investir en France des sommes relativement importantes, intention qu'il a concrétisée en rachetant, sur dix mois, près de 20 % du capital de Valéo, troisième fabricant européen d'équipements pour l'automobile, après l'ouest-allemand Bosch et l'anglais Lucas. La hausse vertigineuse du titre en Bourse n'avait donc pas, pour seule raison, le redressement incontestable de cette société après une crise profonde.

L'opération a une logique, puisque M. de Benedetti contrôle, notamment FIAAM, premier fabricant continental de filtres, également pour l'automobile, et elle fait grand bruit, car le capital de Valeo est très dispersé. On en trouve 5 % chez Bosch, déjà associé au groupe français, et qui s'inquiète. Le président de Valeo, M. Boisson s'inquiète, aussi : il y a dix-huit mois, Suez, qui détient, aussi une petite part de son capital, ramenée de 10 % à 15 %, lui avait proposé une opération de restructuration qui échoua.

Aujourd'hui, le groupe Suez, devenu partenaire de M. de Benedetti, avec 5 % du capital de sa holding familiale Cogide, est prêt à l'appuyer dans sont raid sur Valeo. En revanche, constatant que le groupe italien Ferruzzi a maintenant « *le pouvoir stratégique* » chez le sucrier Béghin, il envisage d'y réduire sa participation, actuellement de 10 % et qui n'a pas varié depuis des années.

Tout commence donc vraiment à bouger ». Autre exemple, la Compagnie générale des Eaux, dont le cours en Bourse a bondi de 20 % en une séance la semain dernière, parce que M. Beffa, nouveau PDG de Saint-Gobain aurait laissé entendre que son groupe s'y intéressait toujours : il y détient une participation, bloquée à 20 % depuis 1983 après un « raid » manqué, pour raison d'Etat.

On murmure bien d'autres noms de sociétés dont le capital n'est pas réellement tenu et qui, par conséquent, sont vulnérables, comme Vallourec. Quant aux dénationalisations possibles, banques et assurances en premier, tout le monde s'y prépare et, le cas échéant, accumule des munitions, au besoin avec des partenaires étrangers, notamment européens : on sait qu'un investisseur de la CEE n'a nul besoin d'autorisation pour opérer en France.

Certains s'offusquent de ce déchaînement d'appétits, mais il faut bien voir que, à l'extérieur de nos frontières, aux Etats-Unis, bien sûr, mais aussi en Grande-Bretagne, les « raids » sont quasi-quotidiens, accélérant les restructurations de l'appareil industriel et déstabilisant des conseils d'administration assis sur une situation acquise et trop confiants dans leur « tour de table » d'investisseurs institutionnels.

En France, les nationalisations, en l'absence d'une loi de « respiration », ont contribué à figer les positions, seuls quelques groupes privés, comme BSN, continuant à manœuvrer. Mais, aujourd'hui, la glace craque, et les ambitions se font jour, soutenues par des disponibilités plus abondantes, qui pourraient venir de l'étranger : on n'imagine mal ce que peut représenter la masse des capitaux accumulés par les caisses de retraite et les compagnies d'assurance-vie. Une vraie providence pour les banques d'affaires : chez Lazard Frères, on frétille, chez Paribas aussi, et Suez ne veut pas manquer la fête.

FRANÇOIS RENARD.

ENTREPRISES

L'américain Apollo Computers s'associe avec ATT

Apollo Computers, constructeur américain de stations de travail assistées par ordinateur (CAO), qui avait enregistré, en 1985, une perte de 1 million de dollars, contre un bénéfice de 24 millions en 1984, vient de conclure plusieurs alliances : Apollo (300 millions de dollars de chiffre d'affaires) a signé un accord avec ATT, portant sur les applications du système Unix, un accord commercial avec la société de logiciels Omnicad, un accord technique avec Phoenix Software (pour développer une compatibilité IBM) et, avec Belmont Computer, pour augmenter la puissance de ses stations de travail.

Commodore obtient un sursis de la part de ses banques

Le constructeur américain de micro-ordinateurs Commodore a obtenu de ses créanciers un sursis d'un an pour le remboursement d'un emprunt de 135 millions de dollars. Il avait déjà bénéficié, fin janvier, d'un sursis d'un mois pour la totalité de sa dette, qui se montait à 192 millions de dollars, obtenant par la même occasion une réduction de celle-ci à 178 millions. Le groupe traverse une passe très difficile depuis plus d'un an, avec un chiffre d'affaires en régression et des pertes en aggravation (92,4 millions de dollars au cours du premier semestre du nouvel exercice). La décision des créanciers de Commodore a été motivée par les récentes mesures de restructuration industrielle prises par l'entreprise : fermeture de l'usine britannique, réorganisation des usines aux Etats-Unis et en Asie du Sud-Est.

NATIONALISÉES

...s le printemps

AGRICULTURE

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

7,5 millions d'hectolitres de vin de table seront soumis à la distillation obligatoire dans la CEE

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La distillation obligatoire à bas prix (50 % du prix d'orientation), dont l'objectif est d'assainir le marché, en réduisant l'écart entre l'offre et la demande de vin de table, portera, cette année, dans la Communauté, sur 7,5 millions d'hectolitres, dont l'essentiel sera supporté par la France avec 3,850 millions d'hectolitres, et par l'Italie, 3 350 millions d'hectolitres. C'est ce que devrait décider, ce jeudi 27 février, la Commission après avis du « comité de gestion » où siègent les représentants des pays membres.

La production de vin de table dans la Communauté à Dix n'a pas dépassé 99 millions d'hectolites, ce qui demeure très raisonnable. Mais outre l'existence de stocks encore importants, c'est la baisse de la consommation — impressionnante puisqu'elle atteint 7 millions d'hectolitres — qui rend nécessaire le déclenchement de la distillation obligatoire.

Celle-ci constitue le principal élément de régulation du marché dans la nouvelle réglementation approuvée depuis 1985 et qui s'applique pour la première fois. Elle n'est guère populaire puisque le prix payé aux viticulteurs qui y sont assujettis ne leur permet pas de gagner leur vie. La philosophie du système au niveau des pays producteurs comme à celui des exploitants consiste à sanctionner ceux qui ont augmenté leur production et leur rendement. Ce problème de la répartition équitable de la charge a, semble-t-il, causé bien du souci aux experts de la Commission, qui ont dû trouver le moyen de concilier des contraintes contradictoires. Les Français, pour les raisons politiques qu'on devine, leur expliquaient que la distillation obligatoire ne devait pas dépasser le montant de la campagne précédente.

Distillation préventive

Notons qu'en 1985 la distillation obligatoire était encore payée à 60 % du prix d'orientation. Les Italiens faisaient valoir que, conformément à la nouvelle réglementation, l'opération devait surtout pénaliser les Français puisque c'étaient eux qui avaient augmenté leur production par rapport à celle de la période de référence. Le résultat de la négociation à coloration méridionale qui a été menée à Bruxelles entre la France, l'Italie et la Commission semble donner satisfaction aux principaux protagonistes.

Si l'on veut le comprendre, il faut savoir que chaque viticulteur « taxé » (car la distillation obligatoire est perçue comme une sorte d'impôt) peut diminuer des quantités qu'on lui demande de porter à cette distillation à bas prix, celles qu'il a livrées en début de campagne au titre de la distillation dite « préventive », payée à 65 % du prix d'orientation, ce qui est beaucoup plus convenable. Les acrobaties auxquelles se sont livrés les experts bruxellois pour contenter tout le monde ont consisté à jouer sur cette distillation préventive. Le gouvernement français pourra faire valoir à ses viticulteurs qu'il est parvenu à ce qu'ils ne soient pas moins bien traités, malgré le règlement, que leurs concurrents italiens.

Mais la distillation obligatoire effective après qu'on a soustrait les quantités ayant fait l'objet de la distillation préventive fait apparaître une tout autre relation : 1,9 million d'hectolitres en France et 950 000 hectolitres en Italie. Un écart suffisamment important pour que le gouvernement de Rome puisse affirmer à ses gens que justice leur a été rendue.

PHILIPPE LEMAITRE.

SOCIAL

La lutte contre le chômage

LA MOITIÉ DES SALARIÉS NE SE PRONONCENT PAS SUR L'EFFICACITÉ DE LA MAJORITÉ OU DE L'OPPOSITION

Selon un sondage réalisé auprès de la seule population salariée (1) et publié par *Gestion sociale* du 24 février, 49 % des salariés ne se prononcent pas entre le gouvernement actuel et l'opposition RPR-UDF pour indiquer qui leur paraît le plus capable de lutter contre le chômage ; 30 % estiment que le gouvernement actuel serait le plus capable et 21 % l'opposition. Dans toutes les catégories, la confiance est plus grande pour le gouvernement que pour l'opposition sur la lutte contre le chômage : 33 % chez les hommes, 26 % chez les femmes, 30 % chez les cadres supérieurs, 36 % chez les 18-34 ans, 30 % chez les cadres supérieurs, 29 % chez les employés et cadres moyens, 31 % chez les ouvriers, 30 % chez les salariés des entreprises privées et 30 % chez ceux des entreprises publiques et nationalisées. Il n'y a que dans la tranche 36-65 ans que l'opposition l'emporte, avec 25 % contre 24 %...

Un sondage SOFRES publié par *l'Expansion* du 21 février (sur un échantillon national de mille personnes, représentatif de la population française) donnait un résultat inverse : 31 % des Français estimaient qu'il y aurait encore plus de chômeurs en cas de victoire socialiste (15 % moins) et 19 % qu'il y en aurait davantage en cas de victoire RPR-UDF (27 % moins).

(1) Sondage réalisé par IPSOS, auprès de quatre cent cinquante personnes constituant un échantillon national représentatif de la population salariée française, interrogées du 29 janvier au 3 février.

Inquiétudes pour l'emploi et les retraites chez le personnel de la Sécurité sociale

Les organismes du régime général de Sécurité sociale connaissent actuellement quelques remous. Le syndicat CFDT du personnel a appelé à une journée d'action, ce jeudi 27 février, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de l'UCANSS (Union des caisses nationales de Sécurité sociale), organisme qui gère le personnel ; il demande le versement d'une prime uniforme de 210 F et une modification de la structure des salaires, en prévoyant une part fixe et une part hiérarchisée pour favoriser les bas salaires. En fait, les syndicats, divisés sur les propositions, estiment tous que les salaires n'ont pas suivi l'évolution des prix en 1984, mais le ministère des affaires sociales s'est opposé à toutes les formules de « remise à niveau » rétroactive tentées en 1985 par le conseil d'administration de l'UCANSS.

Autre préoccupation des syndicats, mise en avant aussi par la CFDT : l'évolution des effectifs des caisses. Depuis 1984, ceux-ci ont cessé d'augmenter comme ils l'avaient fait de façon quasi continue depuis les débuts de l'institution. Ils pourraient diminuer sensiblement dans les années à venir, par suite de l'informatisation d'un certain nombre d'opérations : en octobre dernier, M. Van der Meulen, président (CNPF) de l'UCANSS, chiffrait à 25 000 la réduction du nombre d'emplois dans les cinq années à venir, soit 13 % de l'effectif actuel (193 000).

Des discussions ont été entamées entre l'UCANSS, les caisses et les syndicats pour préciser cette évolution et déterminer l'utilisation possible des gains de productivité obtenus par l'informatisation : économies pour le budget des caisses, amélioration du service rendu aux assurés, ce qui exige une formation du personnel, amélioration des conditions de travail, financement de la retraite...

En effet, la situation de la Caisse de prévoyance du personnel (CPPOSS), qui apporte aux salariés le complément de retraite, est particulièrement menacée. Les cotisations actuelles, inférieures à celles des salariés du secteur privé, ne suffisent pas à couvrir le montant des retraites (supérieures à 70 % du dernier salaire). Une étude d'un cabinet d'audit en 1984 évaluait à 40 % de la masse salariale la charge des retraites vers 2040 sur les bases actuelles.

Malgré une première réduction du taux des pensions à la suite d'un accord signé par le seul syndicat CFDT en avril 1983, la CPPOSS risque de se trouver à la fin de janvier 1987 avec un « trou » de trésorerie de 252 millions de francs. La majorité du conseil d'administration de l'UCANSS (le CNPF, FO, la CGC et la CFTC) a décidé d'augmenter le « taux d'appel » des cotisations pour faire face. Mais le ministère des affaires sociales a refusé d'agréer la décision, souhaitant une réforme complète du régime de retraite. Le ministre des affaires sociales et celui de l'économie ont aussi refusé le prêt de 100 millions de francs de l'État initialement prévu, faute d'un accord entre les partenaires sociaux sur une réforme, accordant seulement un prêt de la Banque de France sur les titres détenus par la CPPOSS.

Mais celui-ci ne suffira sans doute pas à combler le trou prévisible dès juillet prochain. Le président de l'UCANSS, dans un communiqué publié le mardi 25 février, a demandé aux deux ministres de *« revenir sur leur décision »*. Sinon, estime-t-il, *« toutes les voies de solution dépendant du conseil d'administration »* seraient fermées et *« un coup sévère serait porté à la politique contractuelle »*.

GUY HERZLICH.

● **Le remboursement des prothèses auditives est amélioré.** — Un arrêté publié au *Journal officiel* du 21 février a amélioré le remboursement des prothèses auditives, qui n'avait pas changé depuis 1970 : le gouvernement accomplit ainsi une promesse faite pratiquement à son arrivée au pouvoir et renouvelée à plusieurs reprises. Le coût de la mesure est évalué à 100 millions de francs en 1986. Jusqu'ici, ce remboursement était forfaitaire et le montant en était de 736 F, alors que le prix réel peut dépasser 5 000 F.

Désormais, pour les enfants jusqu'à seize ans, le remboursement est calculé à partir de tarifs fixés par appareil : une liste est publiée au *Journal officiel*, allant de 2 345 F à 5 405 F ; deux prothèses (une par oreille) pourront être remboursées en cas de besoin. Pour les adultes, le forfait est porté à 1 472 F. Pour les appareils homologués mais ne figurant pas sur la liste, le système ancien reste en vigueur : le remboursement est de 736 F par prothèse, les enfants jusqu'à seize ans pouvant bénéficier, eux, de deux prothèses remboursées. Selon le ministère, la liste publiée comprend 90 % des appareils actuellement en vente

TRANSPORTS

LES TRANSPORTEURS ROUTIERS DÉNONCENT LA MAUVAISE QUALITÉ DU GAZOLE

La Fédération nationale des transports routiers (FNTR) estime que le gouvernement et l'industrie pétrolière n'ont pas tenu leur promesse de livrer un gazole utilisable par une température de – 12° contre – 8° en 1984. Selon elle, les camions connaissent actuellement des ennuis permanents, et leurs chauffeurs sont contraints d'utiliser des réchauffeurs et des additifs pour ne pas être immobilisés.

Le secrétaire d'Etat chargé des transports lui ayant suggéré de *« mettre en place un dispositif de contrôle de qualité, comme le font de nombreuses organisations de consommateurs »*, M. Maurice Voiron, président de la FNTR, a accepté cette proposition et a réclamé les moyens de réaliser ces contrôles, c'est-à-dire *« une ristourne sur la taxe intérieure sur les produits pétroliers »*.

La FNTR demande surtout de pouvoir récupérer la TVA sur les additifs rendus nécessaires par la mauvaise qualité du gazole et un report des échéances fiscales et sociales pour les entreprises les plus touchées. Enfin, la FNTR réclame un gazole utilisable par – 18°.

UTA VEUT DÉVELOPPER UNE POLITIQUE SOCIALE DISTINCTE DE CELLE D'AIR FRANCE

La compagnie UTA se retire du Comité des transports aériens français (CTAF) qui regroupait les trois grandes compagnies Air France, Air Inter et UTA. Le CTAF a, notamment, pour vocation de négocier avec les syndicats la convention collective du personnel navigant. UTA estime que *« des solutions mieux adaptées aux problèmes de chaque entreprise peuvent être plus facilement trouvées au sein de chacune d'elles »*.

La décision d'UTA est une nouvelle expression du désir de son président, M. René Lapautre, de se distinguer de la compagnie Air France : il avait protesté, seul, en 1985, contre le remboursement anticipé des prêts du FDES par Aéroports de Paris et contre le renchérissement des taxes d'aéroports qui s'ensuivraient. Il est entré en concurrence avec Air France pour la desserte de la ville de San-Francisco. Selon toute vraisemblance, il souhaite développer une politique salariale et sociale originale qui lui permette d'obtenir des coûts de fonctionnemnt inférieurs à ceux de la compagnie nationale.

ÉTRANGER

Veillée d'armes des surendettés d'Amérique latine à Punta-del-Este

Les pays les plus lourdements endettés d'Amérique latine se retrouvent, ce jeudi 27 février, à Punta-del-Este, en Uruguay, pour fourbir leurs armes au sein du « groupe de Carthagène ». *Il s'agit d'obtenir un soutien accru de* leurs créanciers, une démarche dont la portée politique ne peut masquer les implications financières immédiates au moment où la chute des cours pétroliers défavorise les producteurs d'« or noir », mais où les importateurs de brut, qui dépendent toujours largement de l'exportation de matières premières, se débattent eux aussi avec une baisse des prix mondiaux.

De passage à Paris, le vice-président de la Banque mondiale pour l'Amérique latine, M. David Knox, a pour sa part reconnu que le problème de l'endettement latino-américain pourrait être résolu *« d'ici quatre à cinq ans »* si les banques commerciales acceptent de reprendre leurs prêts plutôt que de courir le risque majeur d'un défaut de paiement. Une approche qui peut paraître logique, mais qui met en œuvre des sommes *importantes : les estimations les plus prudentes évaluent à 20 milliards* de dollars par an les besoins de nouveaux crédits de l'Amérique latine.

Pousser les banques créancières, mais aussi les gouvernements créanciers et les organismes multilatéraux, à faciliter la mise en place d'une telle mobilisation des capitaux – seul espoir d'un retour à la croissance – constituera le principal souci des onze pays représentés à Punta-del-Este. Avec des intérêts nationaux et des stratégies différentes : le Pérou entend continuer à jouer les champions d'une nouvelle stratégie *sans pour autant rompre les ponts avec ses* créanciers ou avec le Fonds monétaire international pourtant présenté comme un bouc émissaire.

Le Pérou durcit le ton mais se refuse à « défier » le FMI

De notre correspondante

Lima. – *« Défier le FMI ? Il n'en est pas question. Je ne suis ni un torero ni un boxeur. Maintenant, quelle attitude adopter face à son ultimatum nous donnant jusqu'au 14 avril pour nous acquitter de nos arriérés ? Je vous répondrai le 13 avril. »* C'est ainsi que le président Alan Garcia vient de définir devant la presse étrangère à Lima son attitude vis-à-vis du Fonds monétaire international.

Le Pérou a actuellement un arriéré de 72 millions de dollars avec le FMI. Avant le 31 décembre, il doit rembourser 270 millions sur une dette totale de 600 millions. Les réserves en devises du pays – 1,5 milliard de dollars – permettent de l'envisager. Mais le régime social-démocrate du président Alan Garcia estime que celles-ci doivent constituer un fonds de réserve pour financer certains projets de développement. Ces réserves vont d'ailleurs enregistrer une baisse sensible à cause de la chute des cours des principaux produits d'exportation.

La position de M. Garcia face au FMI a été amplement exposée au cours de son discours d'investiture le 28 juillet dernier, puis devant les Nations unies, et enfin au cours de la conférence du FMI et de la Banque mondiale à Séoul. Si l'on s'en tient aux déclarations de ces dernières semaines, il semble que la position péruvienne, loin de s'être adoucie, se soit radicalisée.

« Lorsque nous parlons du FMI, nous devons distinguer deux aspects, a expliqué le chef de l'Etat. *D'une part, le FMI est une organisation à laquelle nous devons 600 millions de dollars. Mais, momentanément, nous n'avons pas de quoi payer, il n'existe donc pas d'autre remède que la patience... D'autre part, le FMI a été conçu pour fonctionner comme une institution régulatrice de l'économie mondiale. Nous appartenons à cette institution, mais nous ne pouvons pas accepter qu'elle tire les ficelles comme si nous étions des marionnettes, et qu'elle nous assujétisse à une monnaie, le dollar.*

« Dans la piscine »

« Nous restons membre de cet organisme pour pouvoir dénoncer l'invalidité de ses théories, et son inutilité comme facteur d'équilibre de l'économie mondiale, mais nous considérons que notre présence est chaque fois plus contradictoire avec les objectifs de notre gouvernement... »

Il a conclu : *« Nous nous sommes jetés dans la piscine, mais nous sommes décidés à traverser le fleuve »*... Une réponse imagée à l'ultimatum du FMI.

Pour la Gauche unie (IU), la deuxième force politique du pays, d'orientation marxiste, l'attitude des sociaux-démocrates au pouvoir, face au remboursement de la dette, est loin d'être aussi inflexible qu'ils l'affirment. La IU estime que *« le gouvernement joue sur les mots et jongle avec les chiffres »*, lorsqu'il affirme ne destiner que 10 % de ses exportations à l'acquittement de ses dettes. La IU s'appuie sur l'état des comptes présenté par la Banque centrale. Entre août et décembre 1985, c'est-à-dire pendant le premier semestre de la présidence d'Alan Garcia, les exportations ont atteint 1 295 millions de dollars. Les remboursements de la dette ont représenté un total de 728 millions de dollars, soit 56,2 % des exportations de ce semestre...

Il est vrai que ce pourcentage de 10 % a toujours été ambigu, sa portée restant plus politique que comptable, et ne s'applique qu'à la dette publique, à moyen et long terme. Il ne tient notamment pas compte du remboursement de la dette envers les pays socialistes, qui s'effectue en biens de production.

Le FMI a accordé un délai de soixante jours au Pérou. Le Steering Comitee, qui représente les banques créancières du Pérou, après avoir déclaré *« douteuses »* les créances péruviennes, le 29 octobre dernier, a *repoussé la réunion d'études* de la situation péruvienne. Les économistes du régime social-démocrate jouissent donc d'un court répit pour négocier avec leurs créanciers, si telle est leur intention, afin d'éviter un probable blocus financier.

NICOLE BONNET.

● **Rééchelonnement de la dette du Venezuela.** – Le Venezuela a signé, le 26 février, un accord de rééchelonnement d'une partie de sa dette extérieure, qui comporte une clause de sauvegarde en cas de catastrophe naturelle ou économique. Cet accord porte sur la restructuration de 21,2 milliards de dollars de la dette publique sur douze ans à un taux du Libor majoré de 1,18 % (*le Monde* du 27 février). Le Venezuela effectuera prochainement un premier versement de 750 millions de dollars et les échéances de la période 1985-1986 seront honorées en 1987 et 1988.

CONJONCTURE

En 1985

LES PETITES ENTREPRISES ONT MOINS BÉNÉFICIÉ DE LA REPRISE QUE LES GRANDES

Alors qu'en 1983, toutes les entreprises avaient été pareillement touchées par la crise, en 1985, les PME ont peu bénéficié de la reprise, qui a surtout été le fait des plus grandes firmes, indique l'enquête menée par l'UFB-Locabail. Les PME n'ont pas pu bénéficier de la progression de l'exportation, élément moteur de la demande l'an dernier, la taille de l'entreprise influant sur ses débouchés. Sans progression suffisante de leur activité, les PME n'ont guère accru leurs investissements en 1985, qui n'a progressé que de 1 % en volume, *contre plus de 12 % pour les* grandes compagnies. Et encore s'agit-il de plus en plus d'un investissement de productivité (56 % du montant en 1985, contre 54 % en 1984), *et de moins en moins de* capacité (43 % en 1985 contre 60 % en 1984). Cette situation n'a pas favorisé l'emploi, qui a diminué (– 5 % en 1985), alors qu'en 1981 il n'avait pas baissé autant que l'activité aurait pu le laisser craindre. De plus, la vive reprise attendue par les PME en 1986 semble ne devoir avoir qu'un effet limité sur les effectifs employés, les entreprises attendant sans doute une confirmation de la tendance pour embaucher.

CHANGES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,8110	6,8160	+ 30	+ 45	+ 70	+ 100	+ 230	+ 330
$ can.	4,8685	4,8755	– 187	– 166	– 306	– 275	– 531	– 438
Yen (100)	3,8114	3,8163	+ 66	+ 79	+ 153	+ 176	+ 533	+ 599
DM	3,0742	3,0779	+ 93	+ 107	+ 206	+ 227	+ 606	+ 667
Florin	2,7217	2,7253	+ 56	+ 64	+ 119	+ 134	+ 361	+ 411
F.B. (100)	15,0088	15,0265	– 248	– 182	– 439	– 308	– 646	– 232
F.S.	3,6364	3,6410	+ 133	+ 151	+ 282	+ 308	+ 834	+ 910
L (1 000)	4,5136	4,5199	– 395	– 357	– 791	– 730	– 1842	– 1727
£	10,1280	10,1422	– 357	– 315	– 680	– 602	– 1565	– 1379

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16
DM	5 5/8	5 7/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16
Florin	6	6 1/4	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	10	11	10 1/8	10 1/2	9 7/8	10 1/4	9 1/4	9 5/8
F.S.	22	23	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	15	16	18	19	18 1/8	18 7/8	16 7/8	17 3/8
£	12 3/8	12 5/8	12 9/16	12 11/16	12 3/8	12 1/2	11 13/16	11 15/16
F. franç.	8 3/8	8 5/8	12 1/4	12 3/4	14 1/8	14 5/8	13	13 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 février

Forte résistance

Commencée une fois encore, mais officieusement, avec dix minutes de retard à cause de l'encombrement des ordres, la séance de mercredi a donné de nouveau à la Bourse de Paris l'occasion d'administrer la preuve de sa résistance. De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites, mais d'une façon générale leur effet s'est atténué au fil des cotations. Quelques valeurs ont un peu décroché, comme Schneider, Carrefour, Dassault, BSN, Redoute, CSF, Lafarge, voire L'Oréal. Mais d'autres se sont mises à remonter : Alcatel, Sanofi, CFAO, Beghin, Colas, même Peugeot. Les pétroles, enfin, se sont bien comportés. Bref, l'indicateur instantané, initialement en baisse de 1,5 %, n'accusait plus en clôture qu'un recul de 1,1 %.

Comme New-York, Paris s'arc-boute, refusant de céder au facteur technique. Un professionnel allait plus loin encore. « La consolidation s'achève aujourd'hui », disait-il de façon péremptoire. Diantre ! Une chose est certaine : les ordres d'achat continueront d'affluer de l'étranger, étalant les prises de bénéfices effectués par les investisseurs français. Du jamais vu. La Bourse est bien passée du stade artisanal à l'ère industrielle.

Sur le MATIF, la fièvre est un peu tombée. A 11 h 53, 2 287 contrats avaient été noués (5 029 pour la journée de mardi). Mais la pause-café a été allongée ; jusqu'au 7 avril, elle aura lieu de 11 h 45 à 12 h 30.

Côté obligations, la tendance a été plus hésitante en raison de la légère tension observée sur le marché monétaire, également sur la rumeur d'une adjudication de la Banque de France le 27 février, alors qu'une telle opération a lieu le premier jeudi du mois.

Repli de l'or à Londres, avec l'once de métal précieux à 345,10 dollars (contre 352,40 dollars).

A Paris, le lingot a reperdu 1 100 F à 77 900 F, et le napoléon 10 F à 589 F.

NEW-YORK

Plus irrégulier

Le ton est apparu plus irrégulier à New-York mercredi, où le volume d'affaires a atteint 158,02 millions d'actions, contre 147,96 millions la veille. Plus de 4 millions de titres ont été traités sur Union Carbide, Eastern Airlines et Eastman Kodak.

Après avoir fluctué dans les deux sens pendant la majeure partie de la séance, l'indice des valeurs industrielles a battu, une heure avant la clôture, son précédent record de 1 698,27, atteint lundi dernier, et a passé le cap des 1 700, avant de se détendre partiellement. Cet indice s'est finalement établi à 1 696,90, en hausse de 4,24 points.

Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 825 contre 758. 468 titres ont été inchangés.

Bien qu'une résistance se manifeste aux alentours de 1 700, les analystes attribuent la force du marché à la conjoncture économique positive. La chute des prix pétroliers s'est, en effet, déjà traduite par des baisses sensibles des taux d'intérêt hors banque et devrait contenir l'inflation. Les prix de détail, qui ont diminué de 0,3 %, en janvier, devraient enregistrer un déclin plus accentué en février, lorsque la baisse du pétrole se reflétera sur ces statistiques, ont indiqué les experts.

VALEURS	Cours du 25 fév.	Cours du 26 fév.
Alcoa	44 3/4	44 7/8
A.T.T.	22 1/4	22 1/4
Boeing	50 5/8	52 3/4
Chase Manhattan Bank	38 1/8	38 1/8
Du Pont de Nemours	70 7/8	69 1/2
Eastman Kodak	54 3/4	58 1/2
Exxon	54 1/2	54
Ford	69 3/8	70 5/8
General Electric	75 1/2	75 1/2
General Motors	78 1/8	78 1/4
Goodyear	34 5/8	36
I.B.M.	157 1/2	158 3/8
I.T.T.	42 5/8	44
Mobil Oil	30	29 3/4
Pfizer	52 3/8	51 3/8
Schlumberger	30 3/4	30 3/8
Texaco	29 1/2	30
U.A.L. Inc.	55 5/8	57 1/8
Union Carbide	93 1/2	97 3/4
U.S. Steel	22 5/8	23 1/2
Westinghouse	47 1/2	47 5/8
Xerox Corp.	69 1/8	69 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

VALÉO : PAS D'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE, FAUTE DE QUORUM. – L'assemblée générale extraordinaire de la société Valéo, convoquée pour le 26 février, afin de se prononcer sur diverses dispositions financières visant à renforcer les fonds propres de cette société dans laquelle le groupe Olivetti de M. Carlo de Benedetti a pris une participation de 19 %, n'a finalement pas pu avoir lieu, faute de réunir le quorum nécessaire.

CRÉDIT SUISSE : BÉNÉFICE NET RECORD EN 1985. – Le Crédit suisse, troisième banque helvétique, a, de nouveau, réalisé, en 1985, un bénéfice net record de 507 millions de francs suisses, soit une augmentation de 21 % sur l'année précédente. Le dividende proposé aux actionnaires sera porté de 95 FS à 100 FS par action au porteur et de 19 FS à 20 FS par action ordinaire. D'autre part, le Crédit suisse va procéder à une augmentation de capital en deux tranches, visant à porter le capital social à 1,8 milliard de francs suisses et les fonds propres à 5,8 milliards de francs suisses.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	25 fév.
Valeurs françaises	123,9
Valeurs étrangères	104,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 fév.	26 fév.
Indice général	323,5	320,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 février .... 8 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 fév.	27 fév.
1 dollar (en yens)	181,85	178,50

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 225
5 %	....	0 356
3 % amort. 45-54	....	1 728
Emp. 7 % 1973	7370	..
Emp. 8,80 % 77	124	6 751
9,80 % 78/93	100 50	6 175
8,80 % 78/86	99 93	1 858
10,80 % 79/94	103 60	5 209
13,25 % 80/90	106 70	9 765
13,80 % 80/87	106 70	5 068
13,80 % 81/89	111 15	1 626
16,75 % 81/87	110 35	7 801
16,20 % 82/90	120 83	1 997
16 % juin 82	121 65	11 529
E.D.F. 7,8 % 61	....	1 401
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	9 798
Ch. France 3 %	166 40	..
CNB Bques janv. 82	101 80	1 684
CNB Paribas	104 55	1 684
CNB Suez	104 30	1 684
CNI janv. 82	101 80	1 684
CRH 10,90% déc.85	106	1 588

BOURSE DE PARIS Comptant 26 FEVRIER

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	280	255
A.G.F. (St Cent.)	7010	7290
Amrep	27 80	33 d
André Roudière	260	265
Applic. Hydraul.	582	559
Arbel	98	101
Astorg	280	280
Avenir Publicité	1215	1240
Bain C. Monaco	580	589
Banque Hypoth. Eur.	388	382
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Maritimes Part.	309 40	....
M. H.	87 90	90
Métal Déployé	390	390
Mors	170	165
Naval Worms	131 30	143 40 d
Navig. (Nat. de)	112 40	120 50
Nicolas	572	585 d
OPB Paribas	430	485
Optorg	178	180
Origny-Desvroise	315 90	324 90
Palais Nouveauté	549	550
Paris France	305	300
Paris-Orléans	244 40	249
Part. Fin. Gest. Im.	1637	1702
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Honeywell Inc.	560	555
Hoogovens	225	....
I. C. Industries	310	314
I.H.C. Caland N.V.	60	....
Int. Min. Chem	231	232
Johannesburg	770	730
Kubota	12 60	12 65
Latonia	254	253 50
Mannesmann	910	....
Midland Bank Plc	47 10	48 10
Mineral-Ressourc.	58 05	....
Noranda	80 10	80 10
Olivetti	39 90	39 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Patemelle-R.D.	2601	....
Alain Manoukian	505	515
BAFIP	988	988
B.I.P.	790	822 d
Bolloré Technologies	560	561
Calberson	560	537
Cardif	1435	1470
Cap Gemini Sogeti	1497	1535
C.D.M.E.	845	811
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navale-Delmas	717	717
Om. Gest. Fin.	315	323
Petit Bateau	301 10	291
Petrofigaz	1020	1035
Rezel	870	870
St-Gobain Emballage	1089	1089
S.C.G.P.M.	222	222
Sema-Metra	750	782
S.E.P.	843	830
S.E.P.R.	1330	1330
Sofibus	271	275
Valeurs de France	317	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

Hors-cote

SICAV 26/2

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1545	4,5 % 1973	1620	1595	1593	– 1 66
3700	C.N.E. 3%	3775	3821	3855	+ 2 11
1056	B.N.P.	1058	1070	1078	+ 1 89
1132	C.C.F.	1131	1132	1132	+ 0 08
1980	Electricité T.P.	2090	2100	2100	+ 0 47
1275	Renault T.P.	1349	1389	1389	+ 2 96
1850	Rhone-Poul. T.P.	1949	1969	1969	+ 1 02
1287	St-Gobain T.P.	1309	1308	1308	– 0 07
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
220	Elf-Aquitaine	243	242	242	– 0 41
205	– (certific.)	230	225 20	228	– 0 86
1830	Epeda-B-Faure	1910	1850	1860	– 3 14
2030	Essilor	2299	2255	2255	– 1 91
385	Esso S.A.F.	422	429	420	– 0 47
2590	Eurafrance	2917	3060	2980	+ 2 15
895	Eurocom	970	971	978	+ 0 82
1580	Euromarché	1580	1561	1561	– 1 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Olida-Caby	215	216	219	+ 1 86
470	Opfi-Paribas	562	545	545	– 3 02
3100	Oréal (L')	3330	3295	3300	– 0 90
310	Papet. Gascogne	375	350	350	– 6 66
1420	Paris-Réescomp.	1605	1490	1490	– 7 16
925	Pechelbronn	960	945	965	+ 0 52
1180	Penhoet	1251	1211	1220	– 2 47
900	Pernod-Ricard	986	980	980	– 0 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
805	U.I.S.	921	920	920	– 0 10
530	U.C.B.	585	585	587	+ 0 34
580	Valéo	562	574	593	+ 5 51
197	Vallourec	233	230 10	232	– 0 42
3620	V. Clicquot-P.	3790	3725	3725	– 1 71
585	Via Banque	693	685	675	– 2 59
750	Elf-Gabon	850	879	870	+ 2 35
93	Amex Inc.	98 20	98 50	99	+ 0 81
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
28	Hitachi	28 90	28 80	28 60	– 1 03
940	Hoechst Akt.	950	945	945	– 0 52
91	Imp. Chemical	97	97 80	97 80	+ 0 82
99	Inco. Limited	106	106 40	106 40	+ 0 38
1130	IBM	1145	1125	1140	– 0 43
295	ITT	304	304	304	....
132	Ito-Yokado	140 50	144 40	144 40	+ 2 77
46	Matsushita	47 20	46 50	46 50	– 1 48
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
370	Exxon Corp.	386	393	393	+ 1 81
500	Ford Motors	511	500	500	– 2 15
....	Freegold	97	92	90 50	– 6 70
91	Gencor	106	106	105 50	– 0 47
535	Gén. Electr.	550	535	536	– 2 54
355	Gén. Belgique	387	384	384	– 0 77
575	Gen. Motors	576	568	568	– 1 38
49	Goldfields	51	51 50	51 50	+ 0 98
40	GdMetropolitain	43 20	43 30	43 30	+ 0 23
90	Harmony	101	98 90	98 90	– 2 07
145	T.D.K.	149 90	146 70	147	– 1 93
14	Toshiba Corp.	14 25	13 95	13 95	– 2 10
1010	Unilever	1011	998	1000	– 1 08
375	Unit. Techn.	384 10	376	374	– 2 62
585	Vaal Reefs	645	637	637	– 1 24
315	Volvo	319	330	330	+ 3 44
290	West Deep	322	313 80	304 10	– 5 55
485	Xerox Corp.	490	493	493	+ 0 61
1 58	Zambia Corp.	1 68	1 61	1 62	– 3 57

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 931	6 902	6 650	7 250
ECU	6 652	6 648	....	....
Allemagne (100 DM)	307 400	307 450	298	315
Belgique (100 F)	15 008	15 020	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 850	272 280	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 280	83 280	79	88
Norvège (100 k)	98 110	98 520	94 500	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 329	10 282	9 950	10 600
Grèce (100 drachmes)	4 960	4 967	3 800	5
Italie (1 000 lires)	4 518	4 517	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	367 500	365 200	358	375
Suède (100 krs)	96 160	96 150	93	99 500
Autriche (100 sch)	43 770	43 760	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 880	4 865	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 681	4 669	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	4 993	4 945	4 700	5 100
Japon (100 yens)	3 831	3 801	3 680	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/2
Or fin (kilo en barre)	78500	77500
Or fin (en lingot)	79000	77900
Pièce française (20 fr)	589	589
Pièce française (10 fr)	478	.....
Pièce suisse (20 fr)	550	552
Pièce latine (20 fr)	493	497
Souverain	630	645
Pièce de 20 dollars	3490	3550
Pièce de 10 dollars	1820	1810
Pièce de 5 dollars	1290	.....
Pièce de 50 pesos	3295	3295
Pièce de 10 florins	520	521
Or Londres	343 35	351 40
Or Zurich	351	345 50
Or Hongkong	351 85	347 25
Argent Londres	5 91	.....

Le Monde

Le gouvernement renonce à ouvrir des négociations salariales pour 1986 dans la fonction publique

Le gouvernement a finalement décidé de ne pas ouvrir de négociations salariales pour 1986 dans la fonction publique avant les élections législatives. M. Laurent Fabius sem*blait pourtant décidé* à *revenir sur sa* première décision, à la mi-janvier, et à envisager de négocier dans la perspective d'aboutir à un accord avec la FEN et la CFDT sur la base d'une *hausse en niveau* de 2 %, conforme au glissement des prix attendu (*le Monde* daté 23-24 février).

La publication de cette information dans *le Monde* avait provoqué une vive réaction des fédérations CGT de la fonction publique, protestant contre des « *négociations salariales par médias interposés* ».

Aujourd'hui, l'analyse qui est faite à Matignon est de souligner que c'est « *politiquement peu jouable* ». L'Elysée semble avoir pesé fortement dans cette décision en *estimant qu'un accord salarial dans* la fonction publique serait politiquement bon pour les fonctionnaires, mais risquerait d'être mal vu par les salariés du secteur privé. Le pouvoir a également redouté d'être accusé de prendre des engagements salariaux à bon compte, en en laissant l'ardoise à l'opposition si elle devient majoritaire.

A la FEN, on ne dissimule pas une certaine amertume, M. Jean-Paul Roux constatant que le gouvernement « *n'apporte aucune réponse à notre demande* ».

« *La FEN*, nous a déclaré M. Roux, *prend acte de cette décision et la déplore. Elle déplore en particulier que cet attentisme conforte l'attitude de ceux dont l'objectif est de geler le dialogue social jusqu'aux élections. Cette attitude n'est pas saine. Au gouvernement de s'interroger sur les conséquences de sa décision dans le contexte actuel. A chacun ses responsabilités.* »

Prête à discuter avec le prochain gouvernement quel qu'il soit, la FEN le met d'ores et déjà en garde en soulignant que la négociation doit s'engager « *dans le cadre d'une politique de désinflation confirmée. Tout changement de stratégie sur cette question essentielle appelerait de notre part une exigence de garantie* ».

Pour autant, le gouvernement « *n'exclut pas* » l'ouverture d'une négociation salariale, avant le scrutin du 16 mars dans une entreprise publique, même si un tel coup de sonde ne pourrait avoir le même impact politique et ne se jouerait pas avec les mêmes interlocuteurs. Cette tentative aura-t-elle lieu à EDF ? Ces derniers jours, les dirigeants d'EDF estimaient que, les objectifs de variations de prix n'ayant pas été arrêtés pour 1986, une négociation ne pouvait s'ouvrir. Les objectifs étant désormais précisés, plus rien ne s'y oppose. Ou presque...

M. N.

LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DU PACIFIQUE SUD

Une université française à vocation régionale va être créée à Tahiti

Le Conseil du Pacifique Sud, organisme crée en décembre dernier pour assurer une meilleure coordination de la politique française, et qui en regroupe les principaux responsables civils et militaires, s'est réuni pour la première fois mercredi 26 février après-midi à l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Outre ce dernier, le conseil est composé du premier ministre, des membres du gouvernement concernés (relations extérieures, défense, DOM-TOM), des ambassadeurs en poste dans les capitales des Etats riverains, des hauts-commissaires en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, ainsi que des chefs militaires du Pacifique Sud.

A l'occasion de cette première réunion, le ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, et celui de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, ont pris part aux travaux du Conseil. Celui-ci a en effet décidé, parmi d'autres mesures, la création d'une université française à Tahiti.

La coopération avec les Etats de la région va en outre être renforcée, une mission « de dialogue et d'information » devant *prochainement* être envoyée auprès d'eux. Au cours de la réunion de mercredi, la construction de la base militaire de Nouméa et le sort des faux époux Turenge ont également été évoqués.

Les autorités françaises, a-t-on appris d'autre part à Paris, ont décidé de suspendre l'importation de cervelles d'agneau en provenance de la Nouvelle-Zélande. La Fédération nationale de l'industrie et des commerces en gros de viande envisage de porter l'affaire devant la justice. Dans l'entretien qu'il a accordé à notre envoyé spécial à Wellington *(lire page 7)*, le premier ministre *néo-zélandais*, M. David Lange, juge inadmissibles les pressions économiques de la France en faveur de la libération du commandant Maffart et du capitaine Prieur.

Sur le vif

Gâteries

Ce qu'il est mimi, mon Mitterrand, c'est pas croyable. Je ne *sais pas ce qu'il a en ce moment*, il ne sait pas quoi inventer pour me faire plaisir. Vous avez vu ses deux derniers cadeaux, la 5 et la 6 à la télé ? Il ne se moque pas de moi, mon *bonhomme*, hein ! D'ailleurs, c'est pas compliqué, tous les matins, sur l'oreiller, mon transistor m'annonce d'une voix tendre une nouvelle surprise, une attention délicate, affectueuse : Vous êtes en cloque, ma petite chérie ? Ça fatigue, je sais, ça file des nausées. Alors, vous savez quoi ? Je vais vous autoriser à monter en première avec un ticket de seconde dans le métro. Même aux heures de pointe, oui, je vous assure. A partir de quand ? Là, maintenant, tout de suite. Avant le 16 mars. Hier, c'était encore autre chose. Vous portez un Sonotone, ma pauvre amie ? Je vais vous le rembourser. Si, si j'y tiens absolument.

Alors, vous comprenez, quand je lis dans la presse qu'il n'y en a que pour ses copains, son toubib, ses familiers, que tous les mercredis, au conseil des ministres, il s'installe derrière une pile de fromages et qu'au bout de deux heures il n'y a plus rien, même pas un trou de gruyère, il a tout distribué, je suis indignée. Ce sont des basses calomnies. C'est pas vrai, il ne pense pas qu'à eux. Moi, il m'aime aussi. Je vais même vous faire une confidence, depuis cinq ans qu'on est ensemble, il ne m'a jamais témoigné autant de bonté, gentille, prévenante, et complètement désintéressée. C'est ça qui me touche le plus.

Il n'y a pas que moi, du reste. Avec les mecs, c'est pareil. Il est d'une générosité ! La carte Vermeil à partir de soixante ans, c'est pas rien ! Et il n'y a pas que les mecs. Il y a les chats et les chiens. Ils ont eu droit à une belle gâterie, eux, aujourd'hui. Ils vont pouvoir rester à la fourrière, bien tranquilles, bien peinards. Ils n'aimaient pas tellement être envoyés au labo. Terminé, ils ne seront plus obligés d'y aller.

Chirac aussi se montre *incroyablement prévenant* avec les clébards ces temps-ci. Il a envoyé une lettre à toutes les mères-chien de Paris : pensez à nettoyer les papattes de trésor après son petit pipi. Elles peuvent être irritées par le sel mélangé à la neige autour des réverbères. Ça vous étonne, cette surenchère ? Evidemment, vous, c'est pas comme moi, vous n'êtes pas dans le secret des dieux. Pour être sûr d'avoir ses 30 %, Mitterrand va donner le droit de vote à tous les toutous de plus de quatre ans.

Pour nous caresser dans le sens du poil, ils s'y entendent.

CLAUDE SARRAUTE.

TROIS MINISTÈRES LIVRENT BATAILLE

Les illettrés du contingent

Pour lutter contre l'illettrisme, trois ministres conjuguent leurs efforts. Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Mme Edwige Avice, secrétaire d'Etat à la défense, et un représentant de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, viennent de signer un protocole d'accord. Ce document engage pour trois ans au moins ces administrations à mettre dans toutes les unités des armées des moyens à la disposition des jeunes les plus *défavorisés afin de faciliter* leur insertion.

Cette décision s'inscrit dans l'action du groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI) mis en place par le gouvernement en octobre 1984 et présidé par M. Jean-Michel Belorgey, député socialiste de l'Allier. Plus de quinze ministères ou secrétariats d'État sont représentés dans cet organisme,qui réunit aussi des membres de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, de la délégation interministérielle à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, du Fonds d'éducation culturelle et d'associations telles que Aide à toute détresse-Quart Monde.

∴

Ce garagiste d'une ville de province n'a pas son égal en mécanique. Impossible de trouver mieux pour réparer, mettre au point un moteur. *Jusqu'au jour où le garage qui* l'emploie décide de moderniser sa gestion. Désormais, chaque ouvrier devra remplir une fiche pour le client. Le mécanicien modèle en est *incapable. Faire un réglage, oui, il* sait. Mais écrire, non. Il est licencié.

Cette histoire exemplaire illustre le mal dont souffrent des millions de Français aujourd'hui. Le protocole d'accord signé mardi 25 février est l'une des étapes dans la lutte contre un phénomène plus massif qu'on ne voudrait le croire.

Le recensement des illettrés est difficile. Les analphabètes au sens strict seraient trois cent mille à quatre *cent mille en France, mais les* illettrés beaucoup plus nombreux. Ce sont, selon l'UNESCO, les individus incapables « *de lire ou d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec la vie quotidienne* ». Des hommes et des femmes qui, en France, en 1986, ne comprennent pas une annonce d'emploi, ni une feuille de paie, ni le plan d'un quartier, ni un horaire de trains, qui ne savent pas remplir un formulaire ni organiser un rendez-vous, qui don*nent leur porte-monnaie au commer*çant afin qu'il se paie. Ces personnes atteignent près de 15 % de la population.

Un rapport intitulé « Les illettrés en France », remis il y a deux ans au premier ministre (*le Monde* du 12 janvier 1984), l'avouait clairement sinon avec précision : « *Le nombre de personnes qui ne maîtrisent pas la lecture ou l'écriture, ou sont gravement gênées pour utiliser celles-ci doit se compter par millions plutôt que par centaines de mille.* » Le ministère de la défense rappelait récemment que, sur 420 000 jeunes incorporés chaque année, 30 000 rencontrent d'énormes difficultés pour lire et écrire (*le Monde* du 19 février). Comme le phénomène *ne date pas* d'aujourd'hui, il révélerait l'existence de 1 200 000 illettrés sur 40 classes d'âge. Puisque rien ne permet de penser que les femmes *n'ont pas les mêmes difficultés*, c'est bien aux environs de 2 500 000 qu'évolue le nombre des illettrés.

Cinq mille volontaires

Le rapport publié en 1984 avait eu l'effet d'une bombe. Pour la première fois, le problème était porté au grand jour, dans une ampleur qui surprenait un siècle après l'instauration de l'école obligatoire. Mais si l'école porte sa part de responsabilités, dans la mesure où trop d'élèves ont mal appris à lire *et à écrire*, combien aussi n'ont plus eu l'occasion d'utiliser couramment ensuite la lec*ture et l'écriture qu'ils ont, en quel*que sorte, « désapprises ».

L'idée de profiter du temps du service national pour lutter contre l'illettrisme a fait son chemin. Le protocole d'accord prévoit que, dans chaque corps, dans chaque base, dans chaque unité, l'officier-conseil — il en existe 291 à temps plein et 479 à temps partiel — organisera des cycles de formation. Les jeunes appelés, « *encore incapables d'autonomie dans la gestion de leur propre vie administrative, sociale ou privée* », bénéficieront de l'aide, soit d'instituteurs effectuant eux-mêmes leur service national, soit d'organismes spécialisés dans l'éducation des adultes ; ces organismes utiliseront les ordinateurs et les logiciels d'entraînement à la lecture dont dispose l'armée dans ses 244 ateliers informatiques ou interviendront à l'extérieur du casernement. Les formations ainsi dispensées pourront être validées ensuite par l'éducation nationale.

Cette action devrait atteindre *cinq mille jeunes volontaires par an*. Le GPLI ne limite pas toutefois son souci aux jeunes recrues. Depuis dix-huit mois, il a multiplié les initiatives pour mettre en connexion tous les organismes et associations qui concourent à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, des demandeurs d'emplois, des adultes démunis qu'il s'agit d'animer d'un « *nouveau désir d'apprendre* ». Le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale consacre en 1986 1 million de francs au pro*gramme national* « *pauvreté* » de lutte dontre l'illettrisme, et les préfets peuvent eux-mêmes, désormais, débloquer des crédits complémentaires. Le ministère du travail attri*bue 4 millions (au lieu de deux en* 1985) à la formation d'adultes de très bon niveau qui ne peuvent accéder aux formations habituelles ; il développe, en outre, des ateliers pédagogiques personnalisés qui devraient intéresser 6 500 jeunes l'an prochain.

CHARLES VIAL.

Le nouvel analphabète

L'illettrisme est-il la forme moderne et élégante de l'analphabétisme ? Il faut le croire puisque la France a voulu distinguer, par ce néologisme, les *ignorants évolués des pays* développés de ceux, primitifs, du tiers-monde. S'ils ont en commun de ni savoir ni lire et écrire, on sent bien que les premiers ne sont pas tout à fait de la même espèce que les seconds. Ils évoluent dans un univers plus raffiné. Les « illettrés » ne s'opposent pas seulement à ceux qui connaissent leur alphabet, mais aux « lettrés) — c'est-à-dire aux savants, à ceux qui ont été *frottés à la culture humaniste* des lycées d'autrefois.

C'est que pour survivre dans la société moderne, déchiffrér les lettres ne suffit plus. Il faut quelque chose de plus. Il faut être capable — et pour les moindres actes de la vie quotidienne — de comprendre des textes, d'interpréter *des signes, de suivre des rai*sonnements. Contrairement à ce qu'on dit souvent, l'écrit a pris, dans notre société technicienne et audiovisuelle, une place de plus en plus grande et sophistiquée.

En englobant ceux qui ont appris à lire mais l'ont oublié, l'illettrisme a fait reculer considérablement les frontières statistiques de l'analphabétisme. Que sera-ce lorsqu'il faudra lancer un nouveau programme d'urgence contre le fléau qui guette la société de demain : l'inculture !...

F.G.

M. Juquin prend date pour l'après-16 mars

De notre correspondant

Vic-le-Comte. — M. Pierre Juquin pose la question : « *Suis-je membre du comité central, oui ou non ?* » C'est une façon de signifier son regret de n'être pas davantage sollicité pour participer à la campagne du Parti communiste français. Deux apparitions officielles lui ont été proposées.

Le jeudi 6 mars, il se rendra en Moselle dans le bassin minier, mais auparavant, en cette fin de journée du 26 février, il s'apprête à tenir un meeting de soutien aux listes communistes dans la salle des fêtes de Vic-le-Comte, une petite ville de 3 900 habitants située à une trentaine de kilomètres de Clermont-Ferrand.

Le chef de file des « rénovateurs » est l'invité de la section locale, mais aussi de la fédération du Puy-de-Dôme. Réuni le 16 décembre, le comité fédéral s'était mis d'accord sur le principe de sa venue dans un cadre officiel.

Cette décision avait clos provisoirement une intense période de crise, à l'origine de laquelle se trouvait justement M. Juquin, dont une *visite* à Clermont-Ferrand, sa ville natale, pour la sortie de son livre *Autocritique* avait déclenché une offensive contre les « rénovateurs » de la *direction fédérale, accusés de s'être* montrés publiquement aux côtés de l'ancien porte-parole du parti.

Ce retour de M. Juquin s'est fait sans excès de publicité. Mais le public était visiblement en attente de son discours. M. Juquin a parlé pendant plus d'une heure, essentiellement pour prendre date pour le lendemain de la période des élections.

Premier thème : le score du Parti communiste. « *Si notre parti n'obtenait qu'un score égal ou un peu supérieur en pourcentage aux quelque 11 % des élections européennes de 1984*, dit M. Juquin, *il se trouverait à un niveau plus bas qu'aux précédentes élections comparables, les législatives de 1981. Un tel recul confirmerait que l'élection de 1984 n'avait pas que des causes conjoncturelles. Si par malheur le score communiste était inférieur à celui de juin 1984, ce serait un nouvel et grave échec pour notre parti et sa direction.* » Précédemment, en aparté, il avait fixé la barre minimum à 15 % en-dessous de laquelle « *un vaste et profond débat interne* » est inévitable sous peine de disparition ».

Au détour d'une phrase sur la tentation « *dangereuse et inopérante du maximalisme* » en matière économique, M. Juquin a glissé : « *Je me garderai d'avancer des chiffres péremptoires* ».

L'allusion vise la proposition émise récemment par le bureau politique de la création, à court terme, *d'un million d'emplois*. Et M. Juquin a consacré la plus grande part de son discours à une série de propositions d'« *amorçage* » du renouveau dans le cadre d'une gau*che* « *rééquilibrée* ». *Au-delà, il* a esquissé un vaste projet économique et social à long terme dont les accents ressemblaient en tous points à ceux d'une résolution de congrès.

LLIBERT TARAGO.

Le numéro du « Monde » daté 27 février 1986 a été tiré à 471 730 exemplaires

● RECTIFICATIF. — *M. Pierret, le compromis historique et la cohabitation.* — M. Christian Pierret, député PS des Vosges, nous prie de préciser qu'il ne s'est jamais déclaré « *prêt à participer à un ministère d'un gouvernement de l'opposition* » contrairement à ce qu'une erreur de transmission nous a fait écrire dans nos premières éditions du jeudi 27 février.

● *Prix Albert-Londres 1986.* — Le prix Albert-Londres 1986 sera décerné le 14 mai prochain. Créé en 1933 par Florise Martinet-Londres, à la mémoire de son père, le journaliste Albert *Londres, ce prix cou*ronne, dpuis l'année dernière, à la fois le meilleur grand reportage écrit et le meilleur grand reportage télévisé. Le montant du prix est de 5 000 francs pour chacun des deux lauréats, qui deviennent membres de l'Association du Prix Albert-Londres et font partie du jury suivant. Les candidats doivent être journalistes, âgés de moins de quarante ans et de langue française. Les dossiers doivent être remis au secrétariat du prix (Société des gens de lettres, 38, rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris avant le 31 mars 1986.

A B C D E F G